

Arnaud Gebhart

Master 2 « Histoire des mondes germaniques »

Faculté des sciences historiques- Université de Strasbourg,

Marie-Christine, princesse de Pologne, duchesse de Saxe (1735-1782) : une princesse-abbesse germanique en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Essai biographique.



Sous la direction de M. Éric Hassler

Octobre 2024

Remerciement

J'aimerais d'abord adresser mes remerciements à mon directeur de mémoire, M. Hassler, qui m'a engagé sur ce sujet. Je n'ai pas douté dès le début de la richesse de ce parcours, tant par les découvertes, les recherches et le travail qui pouvaient s'en dégager. Les échanges que nous avons pu avoir ont toujours été d'une richesse qui a donné lieu à de nouvelles voies à explorer, des idées, et une réflexion, dont ce mémoire en est fièrement le résultat.

Deux rudes années de travail ont précédé cet exposé durant lesquels j'ai pu compter sur des supports importants. Je pense en premier lieu, à mes parents qui méritent des honneurs par leur soutien innombrable, et qui m'ont poussé dans cette aventure. Mon amie Andréia, qui pourrait faire un résumé sur la princesse Christine d'une dizaine de minutes à force de m'entendre parler de la princesse chaque jour, et qui a été d'un support mental essentiel.

Les amis de la promotion d'histoire, Luna, Mélissa, Léo, Marie, Sylvain, qui m'ont été d'une grande aide pour obtenir certains documents, et ont permis de construire des souvenirs inoubliables qui accompagnent ces deux années. Des soutiens sûrs dans des situations où nous avons besoin de nous souder, partager nos angoisses ou nos questionnements. De nombreux moments partagés entre apprentis historiens et historiennes, toujours plus enrichissants par le nombreux de sujets évoqués dans le travail qui sont riches et très intéressants. Merci également à Robin, le « papa » du Palais Universitaire, qui m'a transmis son sourire constant et a toujours veillé à mes besoins.

Merci enfin à mes compagnons de route, qui ont suivi ses deux années, qui ont dû supporter mes ragots sur la princesse Marie-Christine de Saxe, Yann et Océane et tant d'autres qui ont assisté à cette aventure à mes côtés. Je remercie enfin les personnes qui ont participé à la relecture, de certains chapitres de ce mémoire.

Il est assez compliqué, j'avoue, d'essayer de retranscrire ses hommages à toutes ces personnes qui m'ont aidé. Mais l'expérience personnelle a été tellement riche, tellement passionnante, tellement intéressante, que je ne peux que vous en remercier infiniment.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
PREMIERE PARTIE : LA PRINCESSE DE POLOGNE ET DUCHESSE DE SAXE DANS LES ESPACES CURIAUX.....	22
Chapitre I : Quitter la Saxe pour la France.....	23
A. À la recherche d'un terrain neutre	23
1) La fratrie des Wettin durant le Guerre de 7 ans	23
2) La famille de Saxe à Versailles.....	25
B) Présentation de Marie-Christine de Saxe en France.....	27
1) Une immigration pratique	27
2) La comtesse de Henneberg.....	29
Chapitre II : La princesse de Pologne et duchesse de Saxe entre Bourbons, Wittelsbach et Wettin	34
A) Durant le règne de Louis XV	34
1) Accueillir une princesse étrangère : le tourisme curial à la française	34
2) La disparition du couple delphinal	37
3) Le beau-père, la belle-mère et Mesdames	38
B) Détachement avec Versailles	40
1) Les derniers séjours de la princesse de Pologne à Versailles	40
2) L'éloignement des Saxons	43
3) Représenter les Saxons à la cour du roi de France : le rôle de Pommier	45
C) Les déplacements de Marie-Christine dans le Saint-Empire.....	48
1) Revoir la fratrie	48
2) L'alliance des Wettins-Wittelsbach-Deux-Ponts	50
Conclusion de la Partie.....	55
DEUXIEME PARTIE : LA PRINCESSE DE POLOGNE ET DUCHESSE DE SAXE EN PROVINCE.....	56
Chapitre III : En annexe de la capitale : la Lorraine	57

A) Le roi déchu de Pologne et la princesse royale de Pologne	58
1) Un mariage impossible.....	58
2) ... mais une grande amitié.....	59
B) L'établissement et les soins	61
1) L'élection à la coadjutorerie de l'Insigne Chapitre de Remiremont.....	61
2) Les bains de Plombières	64
B. Lutter contre l'isolement	66
1) La solitude et l'ennui.....	66
2) Le mal du pays	67
Chapitre IV : L'Alsace : point de rencontre entre la noblesse française et allemande.....	70
A) Les résidences alsaciennes	70
1) La résidence de campagne.....	71
2) La double résidence.....	73
B) La « capitale du Hanau ».....	77
1) Marie-Christine, la « campagnarde »	78
2) L'attraction du château de Brumath	79
3) Au contact de la société alsacienne	82
1) Strasbourg, pont entre le royaume de France et l'empire germanique.....	82
2) Une noble alsacienne.....	86
Conclusion de la partie	89
TROISIÈME PARTIE : LES POUVOIRS D'UNE PRINCESSE-ABBESSE	91
Chapitre V : La domesticité.....	92
A) Recensement de la Maison	92
1) La documentation	92
2) La formation de la Maison	95
B) La construction d'une maison princière	97
1) Condition de recrutement	97

2)	La cour d'une princesse allemande	100
3)	La cour d'une princesse en France	101
C)	La maitresse et les domestiques	103
1)	Des domestiques bons et loyaux	103
2)	Les cas nuisibles	105
Chapitre VI : Le chapitre des dames nobles de Remiremont		108
A)	L'étendue du pouvoir de l'abbesse	108
1)	Territoire du chapitre noble de Remiremont	108
2)	Sujets et subalternes	110
B)	L'exercice de l'autorité	113
1)	Les responsabilités de l'abbesse de Remiremont	114
2)	Les limites du pouvoir de l'abbesse	116
Chapitre VII : La clientèle de Marie-Christine de Saxe		121
A)	Entre frères et sœurs, entre France et Empire	121
1)	Les relations adelphiques	121
2)	Les réseaux dynastiques	124
B)	Le réseau saxon en France	127
1)	Recommandation et clientèle	127
2)	Le réseau du comte de Lusace et de la comtesse de Henneberg	128
Conclusion de la partie		130
QUATRIEME PARTIE : L'INDIVIDUALITÉ DE MARIE-CHRISTINE DE SAXE		131
Chapitre VIII : Le corps : fragilité et état de santé		132
A)	Le corps fragile	132
1)	L'état de santé instable	132
2)	La « princesse boursouflée »	134
3)	Santé physique et santé mentale	140
B)	Se soigner dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle	142

1) Principales formes médicamenteuses.....	142
2) Témoin des innovations médicales	144
Chapitre IX : Les marques de l'éducation.....	147
A) Une princesse catholique.....	147
1) L'éducation religieuse des princes de Saxe	147
2) Les marques de piété	149
B) Le plurilinguisme	152
1) La culture linguistique des princes	152
2) Le plurilinguisme de la princesse de Pologne et duchesse de Saxe	152
Chapitre X : Culture et patrimoine nobiliaire.....	156
A) Les activités et divertissements d'une princesse.....	156
1) Une duchesse de Saxe et l'art du spectacle	156
2) Marie-Christine de Saxe la chasseuse	159
3) L'art de se balader au XVIII ^e siècle.....	163
B) La richesse d'une princesse à la fin du XVIII ^e siècle.....	166
1) Consommation de haute valeur	166
2) Gérer ses « oeconomats ».....	168
Conclusion de la partie	173
Conclusion générale	174
SOURCES :.....	178
BIBLIOGRAPHIE	181
TABLEAU CHRONOLOGIQUE	195
TABLE DES FIGURES	197
ANNEXE	197
Pièces.....	197
Illustration	200

INTRODUCTION

« La translation du corps du comte de Saxe, du Temple Neuf à celui de Saint-Thomas eut lieu le 20 août 1777. Les quatre coins du drap funèbre étaient portés par le baron de Wurmser et les comtes de Vaux, de Waldner et de Lausnitz, tous quatre lieutenants généraux. La princesse Christine de Saxe avec sa cour représentait sa famille. Le Baron de Gore, son chevalier d'honneur, portait le cœur du maréchal dans une boîte d'or ».¹

C'est un évènement qui fut une réelle « parade monarchique² », et dont cet extrait offre un point de vue assez bref de la part de la Baronne d'Oberkirch. En rédigeant ses mémoires au moins cinq années après, l'autrice a choisi de partager uniquement ces noms : des officiers militaires français, alsaciens et allemands, et celui de la princesse qui « avec sa cour représentait sa famille ». C'est ainsi que Marie-Christine de Saxe est présentée pour la première fois dans le journal de la baronne. Le souvenir de cette cérémonie est lié à une rencontre qui l'a marquée, celle de la princesse dans la foule, et non dans le cortège militaire³. Cela dévoile l'empreinte de la princesse dans les mémoires de la baronne qui lui voue une appréciation remarquable. Cette princesse est la nièce du maréchal de Saxe, et son frère, nommé ici comte de Lausnitz⁴, François-Xavier de Saxe (1735-1806), est le neveu. Le corps déplacé dans la « cathédrale protestante de France », est celui du Comte Maurice de Saxe (1696-1750), maréchal de France sous Louis XV, qui doit être déposé dans son mausolée, produit par Jean-Baptiste Pigalle. Accompagnée d'une suite, sa « cour », elle exerce un certain rayonnement local qui lui confère un prestige notable dans la société strasbourgeoise et alsacienne. Le baron de Gohr tenant le cœur du maréchal, qui est son chambellan, fait partie de ce groupe de gens de « qualité et d'esprits »⁵ dominé et au service de Christine de Saxe. Il possède le rôle symbolique de représenter sa maîtresse dans le cortège militaire. La princesse de Pologne et duchesse de Saxe et le comte de Lusace sont les deux seuls membres de la famille des Wettin, dont la représentation symbolique dans cet extrait est pourtant donnée à la princesse Christine, qui s'affiche en tant que duchesse de Saxe, tandis que son frère paraît sous incognito. De plus, ils sont les seuls Wettin dont l'établissement est en France : la princesse étant abbesse du chapitre noble de Remiremont, résidant au château de Brumath⁶ et le prince à la recherche d'un régiment

¹ Henriette OBERKIRCH, *Mémoire de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789* ; édition présentée et annotée par Suzanne Burkard, Paris : Mercure de France, 2000, p. 137-138.

² Georges LIVET et Francis RAPP (dir.) *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours. Strasbourg de la guerre de Trente Ans à Napoléon 1618-1815*, Tome III, Strasbourg : Ed. Des Dernières Nouvelles d'Alsace, 1981, p. 283.

³ AMS, AA 1954, elle n'apparaît pas dans l'organisation du cortège prévu pour l'évènement.

⁴ Connu principalement sous le nom de Comte de Lusace.

⁵ Richelet PIERRE « Cour » dans, Jean Herman WIDERHOLD *Dictionnaire français*, 1680, p. 190.

⁶ Actuellement dans le département du Bas-Rhin, à une vingtaine de kilomètre au nord-ouest de Strasbourg.

résidant au château de Pont-sur-Seine. Leur présence perpétue ainsi l'entente entre la France et le duché électoral de Saxe, unie à la Pologne jusqu'en 1764, dont le maréchal est la pièce fondatrice par l'organisation du mariage entre Marie-Josèphe (1731-1767), leur sœur, et le dauphin Louis-Ferdinand (1729-1765), parents de Louis XVI. À travers ce cours extrait, nous observons qu'elle tient donc d'une grande réputation dans la ville de Strasbourg qui, annexée par la France depuis environ un siècle, reste une place importante dans les liens entre la France et le Saint-Empire. Du point de vue des locaux, en particulier la noblesse, c'est un honneur de posséder en ces terres la tante de Louis XVI, qui plus est princesse royale de Pologne, duchesse de Saxe et abbesse de Remiremont.

Présente en France depuis 1762, Marie Christine Anne Thérèse Salomé Eulalie Xavière dite, Marie-Christine de Saxe, est née le 12 février 1735 à Varsovie et la fille de Frédéric-Auguste II de Saxe (1696-1765), prince électeur de Saxe et roi de Pologne et Marie Josèphe de Habsbourg (1699-1757). Quatorze enfants naissent de ce couple, dont trois morts en bas âge, parmi lesquels il y a :

- Frédéric-Christian-Auguste (1722-1763), prince héritier de la couronne, marié en 1747 à Marie-Antoinette de Bavière (1724-1780), fille de l'empereur Charles VII,
- Marie-Amélie (1724-1760), mariée en 1738 à Don Carlos, roi de Naples puis d'Espagne,
- Marie-Anne-Sophie (1728-1797), mariée en 1747 au prince de Bavière Maximilien-Josèphe (1727-1777),
- François-Xavier-Auguste (1730-1806), marié en secret en 1765 à la comtesse Claire-Marie de Spinucci (1745-1791),
- Marie-Josèphe (1731-1767), mariée au dauphin Louis-Ferdinand (1729-1765) en 1747, mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X,
- Charles-Christian-Joseph (1733-1796), marié à la comtesse Françoise de Corvin-Crassinka (1742-1796), duc de Courlande,
- Marie-Christine de Saxe (1735-1762), abbesse de Remiremont,
- Elisabeth-Marie-Apolline (1736-1818), n'a pas d'établissement,
- Albert-Casimir-Auguste-Xavier (1738-1822), marié en 1766 avec Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, duc de Saxe-Teschen et lieutenant-gouverneur de Hongrie,

- Clément-Venceslas-Hubert (1739-1802), lieutenant général pendant la guerre de 7 ans puis évêque de Freisingen et de Ratisbonne, d'Augsbourg, puis archevêque-électeur de Trêves en 1768,
- Cunégonde-Marie-Edwige (1740-1826), abbesse d'Essen et de Thorn en 1776

Derrière le titre de « Princesse de Pologne, duchesse de Saxe, abbesse de Remiremont » s'inscrivent d'autres qualités dynastiques et familiales. Grâce à ces liens, la fratrie possède une place déjà privilégiée dans le Saint-Empire, puisqu'ils sont les petits enfants de l'empereur Joseph I^{er} mais aussi par la liaison avec la puissante famille de Wittelsbach. En dehors des frontières du Saint-Empire, la famille royale de Pologne s'est liée avec les Bourbons d'Espagne et de France. De ce fait, Marie-Christine est la tante du futur roi de France et du roi d'Espagne. À son arrivée en France en 1762, elle y retrouve sa sœur la dauphine Marie-Josèphe, rencontre les membres de la famille royale et découvre la richesse de la capitale de la monarchie française. L'année suivante, elle est élue chanoinesse et coadjutrice au prestigieux chapitre de dames nobles de Remiremont, en Lorraine. La vie ne lui est pas aisée dans cette province, séparée des membres de sa famille et des activités mondaines, rendue encore plus difficile par les disparitions de ses proches. La coadjutrice déménage alors en 1771 dans le château de Brumath, en Alsace. Depuis son château, elle passe souvent à Strasbourg, où elle emménage durant l'année 1776, avant d'acquérir trois ans plus tard un nouvel hôtel, encore connu aujourd'hui sous le nom d'hôtel de Saxe. Elle voyage régulièrement dans des villes longeant le Rhin, à Oggersheim, à la cour palatine, ou encore à Porrentruy, à la cour de l'évêque de Bâle. Elle ne retourne qu'exceptionnellement à Remiremont, la dernière fois datant de septembre 1782, avant de s'éteindre, à cause de ses problèmes de santé, le 19 novembre 1782 à Brumath. La plupart des remarques sur sa personne la présentent comme une personne laide mais cultivée et très aimable envers ses proches, charitable envers le peuple. Elle est atteinte d'infirmité et développe un embonpoint tout au long de sa vie, dit-on, jusqu'à l'« [empêcher] de faire deux pas sans l'aide de deux femmes de chambre »⁷. Cependant, ces problèmes physiques ne sont pas un frein pour elle, qui continue de voyager et de s'adonner à ses activités favorites, notamment la chasse.

La princesse de Pologne a particulièrement marqué les régions où elle était présente, inspirant l'histoire locale. Son nom figure dans les dictionnaires biographiques vosgiens et

⁷ Christian WOLF, « CHRISTINE de SAXE (Maire Christine Anne Thérèse Sélomé Eulalie Xavière dite) », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*. 6, Ça à Cz, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, Strasbourg : Impr. De la Société d'éd. De la Basse Alsace, 1985, p. 511.

alsaciens⁸. Outre les écrits de la baronne d'Oberkirch, le premier portrait de l'abbesse est présent dans l'œuvre de l'abbé Didelot, *Remiremont, les Saints, le Chapitre, la Révolution* qui semble même l'avoir rencontré⁹. Il y présente un résumé de son abbatiat et des événements ayant marqué le chapitre. Plus d'un siècle plus tard paraît l'ouvrage d'Auguste Bostetter, maire de la ville de Brumath, qui expose brièvement l'impact de sa présence dans cette petite ville¹⁰ en appuyant sur sa pratique excessive de la chasse et un cercle social de qualité. Ces trois récits sont les plus souvent relevés dans les récentes biographies de la duchesse de Saxe, dont les informations sont quelques fois complétées ou corrigés. C'est le cas avec la biographie de l'abbé Albin Gébus qui rédige une biographie sur « Christine de Saxe, nôtre châtelaine », incluse dans un ouvrage de l'histoire de la ville de Brumath en 1968¹¹. Son article se focalise principalement sur son emprunte dans la ville et insistant davantage sur le château. La biographie la plus complète actuellement est celle de Francis Puton, dans son article « Deux sœurs abbesses, Marie-Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, Marie-Cunégonde de Saxe, abbesse d'Essen et de Thorn, Tantes de Louis XVI » dans les *Bulletin de la société philomatique vosgienne* en 1970¹². Entouré des conservateurs et d'historiens de Dresde, d'Alsace, de Lorraine et de Suisse, il est le premier à fonder son travail sur les sources laissées par Xavier et conservées dans les archives départements de l'Aube. Son travail dégage suffisamment d'informations encore inexplorées jusque-là, restant dans une démarche positiviste. Charles Muller reste dans la même démarche pour sa biographie la plus récente à propos de notre sujet, dans un article écrit en 2008 pour le bulletin de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et Environ*, qui synthétise l'ensemble des informations recueillies¹³.

À la suite de ces études, il ne s'agit pas de faire un énième récit de Marie-Christine de Saxe qui se concentre dans un cadre local et régional. Les caractéristiques d'une nouvelle biographie de Marie-Christine doivent tenir compte de son intégration dans des sociétés plus larges, celle de la noblesse européenne de la fin du XVIII^e siècle, mais aussi celle des clercs.

⁸ Edouard SITZMANN, « Christine de Saxe » *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Tome deuxième, K-Z et additions et rectifications recueillies pendant l'impression*, Rixheim : impr. F. Sutter & Cie, 1910 ; Christian WOLF « Christine de Saxe (Marie Christine Anne Thérèse Salomé Eulalie Xavière dite), *op.cit.* ; Pierre HEILI « SAXE (Marie-Christine, duchesse de) » dans Albert RONSIN (dir.), *Les vosgiens célèbres : dictionnaire biographique illustré*, Vagney, France : Edition G. Louis, 1990, p. 335-336.

⁹ Abbé DIDELOT, *Remiremont, les Saints, le Chapitre, la Révolution*, Nancy : imprimerie catholique de R. Vagner, 1887, p. 219-225.

¹⁰ Auguste BOSTETTER, *Geschichte Notizen über die Stadt Brumath*, Strasbourg: Schmidt C.F, 1896, pp. 102-104.

¹¹ Abbé Albin GEBUS, « Christine de Saxe notre Châtelaine », dans Victor BEYER, François BROCKMANN, Louis-Marie COYAUD et al. *Brumath, destin d'une ville*, Strasbourg : Saison d'Alsace 1968, pp. 121-124.

¹² Francis PUTON, « Deux sœurs abbesses, Marie-Christine de Saxe, Abbesse de Remiremont, Marie-Cunégonde de Saxe, Abbesse d'Essen et de Thorn, Tantes de Louis XVI », dans *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, 96^e année, col. LXXXIII, Saint-Dié : Typ. et lithogr. L. Humbert, p. 21-69.

¹³ Charles MULLER, « Marie-Christine de Saxe. Châtelaine de Burmath », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et des Environs (SHABE)*, N°36, décembre 2008, pp. 5-8.

Cela étant fondé sur l'aspect essentiel de sa personne qu'est son genre féminin. Ces trois aspects (femme, noble et abbesse) sont les principaux fondements de notre grille d'analyse pour déterminer et mettre en lumière la figure de Marie-Christine de Saxe.

Au fondement de ces conditions sociales se trouve le genre. Défini par Joan Scott comme étant « un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et [...] une façon première de signifier des rapports de pouvoir »¹⁴. Notre travail s'inscrit dans cette historiographie qui débute en France dans les années 1970. Pourtant, les études sur les femmes et sur le genre durant l'époque moderne, malgré la publication du troisième tome de *L'histoire des femmes en Occident*¹⁵, restent encore le parent le plus pauvre parmi les différentes périodes historiques. L'intérêt historiographique est alors de redonner concrètement la place aux femmes après avoir été longtemps mises à l'écart. Leurs pouvoirs, leurs influences et leurs importances dans les sociétés passées est étudiée selon les rapports entre genre, en dehors d'une conception de subordination par rapport aux hommes¹⁶. Leur place est principalement située dans l'espace domestique où l'on leur confie les rôles de l'entretien de la maison et de l'éducation ainsi que le maintien de la cohésion familiale, alors que les affaires de décisions politiques et administratives sont confiées à la gent masculine. Chose que les anciennes biographies de femmes ont comme objectif pour retrouver des « valeurs féminines éternelles »¹⁷. La biographie historique et ses nouvelles méthodes, sur lesquels nous reviendrons, permet ici de « valoriser la pluralité des comportements féminins face aux normes qui en découlent »¹⁸. En ce sens, l'étude des femmes suit la conception intersectionnelle qui englobe de nombreuses notions, notamment celle du genre donc, mais aussi celle de la classe sociale. Ainsi, les pouvoirs des femmes de la haute société et leur influence sur un plan politique restent un point commun entre les différentes études et publications, notamment à propos des reines, des princesses ou encore des maitresses¹⁹. Autre point soulignée dans le cas de biographies de femmes nobles, la notion de « l'ambition »²⁰, définie pour ce siècle-là comme

¹⁴ Scott JOAN, Varikas ÉLENI. « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », dans *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988. Le genre de l'histoire, p. 141.

¹⁵ Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE, *Histoire des femmes en Occident, III. XVI^e-XVIII^e siècle*, George DUBY et Michelle PERROT (dir.), Paris : Editions Pérens, 1991.

¹⁶ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Les femmes à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris : Belin, 2003.

¹⁷ Christine PLANTE, « Écrire des vies de femmes », dans « Le genre de l'histoire » *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988. p. 57-75 [en ligne], consulté le 23/02/2023 à l'URL : www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1755.

¹⁸ Vanessa GEMIS, « La biographie genrée : le genre au service du genre », *CONTEXTES*, 3, 2008, mis en ligne le 24 juin 2008, consulté le 23/02/2023 URL : <http://journals.openedition.org/contextes/2573>;

¹⁹ Sibylle GOEPPER et Nadine WILLMANN, « Préface », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 53-1 | 2021, p.3-16.

²⁰ Mathieu DA VINHA et Nathalie GRANDE (dir.) « *Toute la cour était étonnée* » : *Madame de Maintenon ou l'ambition politique au féminin*, Rennes : [Presses universitaires de Rennes] ; Versailles : [Centre de recherche du Château de Versailles], 2022 ; Mathilde CHOLLET, *Être et savoir : une ambition de femme au siècle des Lumières*, Rennes : Presses universitaire de Rennes, 2016.

« la volonté d'exercer sa place, sa fonction, le mieux possible, [...] associée à l'émulation et à l'excellence »²¹. Cela mène à un élargissement des analyses des champs de pouvoir en dehors de la sphère politique.

L'appartenance au second ordre implique de prendre en considération de nombreuses caractéristiques propres à ce groupe, et dont Marc Bloch avait rappelé l'intérêt historique et social en 1936²². Si les écrits de Norbert Elias²³ ont été marquants dans la manière d'approcher la société nobiliaire de l'époque moderne, les historiens et les historiennes ont repris l'étude de cette classe sociale, notamment après les années 1990²⁴. Le caractère propre de la noblesse étant inscrit dans le rang et la distinction de celui-ci²⁵, de nombreuses obligations et normes caractérisent leur personne, mais aussi leurs rapports à autrui qui se voit inscrit dans une hiérarchie définie par l'étiquette. Le phénomène de sédentarisation européenne durant l'époque moderne renforce cette ségrégation sociale d'une élite, non seulement spatiale, mais également comportementale, mentale, caractérisée par l'adage « noblesse oblige ». Ce culte de l'être et du paraître amène les spécialistes du sujet à une analyse se rapprochant de « l'anthropologie d'une culture politique »²⁶. Cela se matérialise dans le cérémoniel par une présence symbolique, physique ou non, inscrite dans l'ordre de préséance hiérarchisé selon le rang. À partir de ces réflexions et en se focalisant sur le cas de Marie-Christine de Saxe, princesse royale et du sang d'origine germanique installée en France, il nous faut prendre en compte également des marques d'influences sociales, culturelles et politiques doubles. Celles du Saint-Empire, marquées par une aristocratie diverse et décentralisée²⁷, avec laquelle elle doit composer dans un royaume où les centres aristocratiques se concentrent principalement à Versailles ou à Paris. Sa condition est également caractérisée par son titre, celui de princesse de Pologne, au même titre que ces sœurs non mariées²⁸, et de duchesse de Saxe, par le biais de l'union du duché-électoral de Saxe et le Royaume, entre les mains de la dynastie des Wettin de 1697 à 1763. Cela signifie qu'elle a le titre donné à une « fille qui est née d'un Prince, ou qui a épousé un Prince,

²¹ Mathilde CHOLLET, *op.cit.*, p. 207.

²² Marc BLOCH « Sur Le Passé de La Noblesse Française : Quelques Jalons de Recherche » dans *Annales d'histoire Économique et Sociale*, vol. 8, no. 40, 1936, p. 366-378 [en ligne], consulté le 11/01/2024 à l'URL : <http://www.jstor.org/stable/27574318>.

²³ Norbert ELIAS, *La société de cour*, Paris : Flammarion, 1985.

²⁴ Michel FIGEAC, *Les noblesses en France. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Amrand Colin, 2012, p. 3.

²⁵ Fanny COSANDEY, *Le rang : préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris : Gallimard, 2016.

²⁶ Selon le titre donné par Martin WREDE pour sa conclusion, dans Nicolas Le ROUX, Martin WREDE (dir.), *Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 192.

²⁷ Volker BAUER, *Die höfische Gesellschaft in Deutschland von der Mitte des 17. Bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts: Versuch einer Typologie*, Tübingen: M. Niemeyer, 1993.

²⁸ Les membres masculins de la fratrie ont l'interdiction de porter ce titre après la séparation des couronnes de Saxe et de Pologne. Jakub BAJER, « La maison de Saxe et la reconnaissance du roi Stanislas-Auguste par les cours du Sud (1764-1766) », dans *Studia Europaea Gnesnensia*, vol. 5, 2012, p. 276, [en ligne], consulté le 04/04/2024 à l'URL : https://bazhum.muzhp.pl/media/files/Studia_Europaea_Gnesnensia/Studia_Europaea_Gnesnensia-r2012-t5/Studia_Europaea_Gnesnensia-r2012-t5-s257-277/Studia_Europaea_Gnesnensia-r2012-t5-s257-277.pdf.

ou qui est Dame de terre qui luy donne ce nom »²⁹. Cette définition donnée par Furetière peut paraître imprécise par les utilisations de circonstancielles, mais il est intéressant de voir que ce nom est attribué en fonction de l'héritage, d'une liaison matrimoniale ou encore du territoire d'origine. Quant au dictionnaire de l'Académie française, il définit le terme par un « nom d'une dignité qui se donne à une fille ou femme de Prince »³⁰. Si la définition paraît encore plus ambiguë que la précédente et appuie la condition du nom selon le lien avec un « prince », ce qui est intéressant ici est l'aspect social porté par la dignité. Une princesse est un statut qui permet de se distinguer des autres, mais qu'il faut aussi préserver. Il confère également un rôle politique qu'une fille de souverain perçoit par son héritage ou son mariage. Cependant, ce rôle de moindre importance devant les ambitions politiques et diplomatiques qui conditionnent presque la situation des princesses et leur rôle au sein de la société des princes et plus largement, au sein de la scène géopolitique. Les historiennes et les historiens pour l'analyse des représentations et de pouvoirs portés par les femmes, qui se sont d'abord concentrés sur les reines, les impératrices et les favorites. Ce n'est qu'à partir de 2007, par le travail d'Isabelle Poutrin et Marie-Karine Schaub, qu'un autre intérêt s'est développé pour les princesses³¹, ces filles de souverains qui figuraient au paravent au second plan.

Le cas de Marie-Christine de Saxe rentre dans le cas spécifique d'une princesse non mariée et religieuse. La femme célibataire fut une figure ayant intrigué les spécialistes et les féministes dans les premiers temps de l'étude du genre³². Aussi, c'est un phénomène à prendre en compte puisqu'il touche presque un quart de la population féminine dans la seconde modernité³³. L'absence de liens matrimoniaux confère à ces personnes un statut particulier, une situation hors-norme qui dépasse les fondements sociaux centrés autour du mariage. Juliette Eymeout rappelle dans sa thèse sur le célibat chez les nobles durant l'Ancien Régime, que les religieuses sont avant tout des « épouses de Jésus-Christ »³⁴. L'établissement dans un cloître entraîne leur mort juridique. Les abbesses sont alors des cas en marge des débats, en parallèle au phénomène du célibat qui se voit de plus en plus condamnée, notamment au XVIII^e siècle. Le célibat religieux est perçu tel un idéal de liberté, notamment pour les femmes, comme

²⁹ Furetière ANTOINE, « Prince » dans *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 3 tomes, 1690, p. 1669.

³⁰ « Princesse », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 1762. La définition est la même pour les dictionnaires des années 1694, 1718 et 1740.

³¹ Isabelle POUTRIN et Marie-Karine SCHAUB, (dir.) *Femmes & pouvoir politique. Les princesses d'Europe XV^e-XVIII^e siècle*, Rosny-sous-Bois : Éditions Bréal, 2007.

³² Arlette FARGE et Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Montalba, 1984.

³³ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La solitude : XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris : Belin, 2008, p. 55.

³⁴ Juliette EYMEOD, *Le célibat dans la noblesse française d'Ancien Régime*, volume 1, thèse soutenue à l'école doctorale de l'EHESS sous la direction de Fanny COSANDEY, le 15 décembre 2020, p. 60-67.

l'exprime la baronne d'Oberkirch à propos de l'abbaye de Remiremont, dans laquelle est appréhendée Marie-Christine, qui y voit le lieu d'une « excessive liberté »³⁵. Le statut d'abbesse semble être une source prestige et d'émancipation pour les femmes, qui associe la liberté d'une situation extra matrimoniale et le pouvoir. Une figure qui trouve doucement ses marques dans l'historiographie récentes. Si ce n'est dans un cadre d'histoire locale ou régionale³⁶, les études sur les abbesses analysées avec la méthodologie contemporaine touchent aujourd'hui des figures principalement de l'époque médiévale. Elles sont fortement liées au pouvoir politique et laïcs grâce au lignage et ont une place importante dans les affaires politiques, voire parviennent à obtenir ce pouvoir³⁷. Choses qui tendent à s'estomper au fur et à mesure de l'époque moderne. Les femmes religieuses sont de plus en plus écartées du pouvoir politique, sans rompre le lien qui les lie avec celui-ci mais devant davantage se soumettre et répondre aux ambitions des souverains dans la sauvegarde de l'orthodoxie catholique³⁸. L'étude des abbesses, s'inscrit alors dans l'histoire religieuse et des institutions religieuses. Le travail de Françoise Boquillon sur les dames nobles du chapitre de Remiremont et son organisation³⁹ nous est ici essentiel. Fondée en 620 par Saint-Romarc et Saint-Amé, le chapitre séculier et noble de Remiremont connaît une renommée qui n'est plus à justifier au XVIII^e siècle. Originellement sous l'ordre colombanienne avant d'adopter la règle bénédictine, le chapitre engage un processus de sécularisation dès le XI^e siècle. Il est sous la protection directe de l'empereur, qui confie ses pouvoirs aux ducs de Lorraine, et du pape, qui n'avait que très peu d'influence à cause de la distance. L'abbaye en soi exerce un pouvoir temporel important comme sénéchaussées⁴⁰. Elle est également un « asile privilégié pour des filles de haute naissance, maison d'éducation [...] séminaire de filles à marier »⁴¹. L'intégration dans ce chapitre est très restreinte à une haute élite sociale, nécessitant un lignage ancien d'au moins seize quartiers chez le père et la mère. Aussi, nombreux sont ses privilèges et sa richesse est importante (soutenue par une organisation originale de la distribution des richesses par le mécanisme des compagnies

³⁵ Henriette OBERKIRCH, *op.cit.*, p. 178.

³⁶ Rares sont les études d'abbesses du XVIII^e siècle, nous pouvons tout de même mentionner Françoise DEGEMBE « Anne-Charlotte de Lorraine, abbesse séculière du chapitre Sainte-Waudru et de Mons (1754-1773), dans Michel PARISSÉ et Pierre HEILI (dir.), *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire : actes du colloque d'avril 1996 organisé par la Société d'histoire locale de Remiremont*, Paris : Ed. Messen, 1998. 232-247 ; et Albert MARTINY, « Béatrice de Breiten-Landenberg, abbesse d'Andlau : 1755-1774 » dans *Annuaire de la Société d'histoire d'archéologie de Damachal-la-ville, Barr, Orbernai*, 67, 1996, p. 67-69.

³⁷ Justine AUDEBRAND, « Impératrices et abbesses : les *dominae imperiales* ottoniennes (X^e – XI^e siècle) », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2021/1, n°53, p. 237 à 260 [en ligne], consulté le 04/05/2024 à l'URL : <https://shs.cairn.info/revue-clio-femmes-genre-histoire-2021-1-page-237?lang=fr#re7no7>.

³⁸ Perle BUGNION-SECRETAN, *Mère Agnès : abbesse de Port-Royal*, Paris : les Editions du Cerf, 1996.

³⁹ Françoise BOQUILLON, *Les Chanoinesses de Remiremont (1566-1790) : contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Eglise*, Remiremont Bibliothèque municipale : Société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, 2000.

⁴⁰ Nadine BERTHELIER et Jean-Pierre BEGEL, *Remiremont*, Tous : Edition Sutton, 2016, p. 13 ; Françoise BOQUILLON, *Les Chanoinesses de Remiremont (1566-1790)*, *op.cit.*, p. 67.

⁴¹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 9

de prébendes⁴²). C'est une situation exceptionnelle pour un chapitre d'une si grande renommée mais se trouve néanmoins sujet à de nombreux conflits et luttes. Ces derniers sont tant externes à l'abbaye, face aux pouvoirs laïcs⁴³, qu'ils sont internes, par des luttes entre les dames et l'abbesse⁴⁴. L'abbatiate de Marie-Christine est sur une période assez courte (neuf années si l'on compte à partir de la succession directe à Anne-Charlotte et sept si l'on compte à partir de son entrée solennelle et la confirmation papale). Il intervient dans une période assez complexe où l'influence des Lumières est de plus en plus forte et inscrite dans les mentalités à la veille de la Révolution française.

Ainsi, la méthodologie dans laquelle s'inscrit notre démarche est celle de la biographie historique. Ce genre, longtemps écarté par les *Annales*, est remis au goût des sciences sociales depuis les années 1980, à la suite de la mouvance structuraliste qui se concentrait sur les groupes sociaux, l'intérêt ici est d'apporter une perspective différente à partir de l'individu. La trajectoire de la vie d'une personne découle de ses expériences et des liens qu'elle forme avec la société. Pierre Bourdieu le précise dans son article sur *L'illusion biographique*⁴⁵, rappelant que l'individu ne peut être détaché de son environnement. Ce genre engage les spécialistes à l'analyse de la place l'individu, ses marges de liberté, au sein du collectif, ce qui nécessite l'identification de ses rapports aux normes⁴⁶. Ainsi, non seulement la biographie retrace l'histoire d'un individu, mais également celle d'une époque et d'une société particulière, ce que François Dosse évoque comme étant une « adéquation entre une figure singulière avec un milieu et une époque qui est recherché par l'histoire, dont le vrai sujet est le contexte historique lui-même plus que l'individu biographe »⁴⁷. Une biographie sur Marie-Christine de Saxe devient alors une voie d'accès pour appréhender au plus près le monde dans lequel elle vit. Par son parcours jonché d'événements de différentes natures (politiques, naturelles, relationnelles etc.) qui articulent sa vie, cela doit nous permettre de mieux comprendre le cadre global de son époque avec « un certain nombre des composantes de la société de son temps, dans leur

⁴² *Ibid*, *op.cit*, p. 51-53 . Il possède également une aumônerie sous les directions des dames et ces dernières ont également la possibilité des dames de tester

⁴³ *Ibid*, p. 12-23.

⁴⁴ Michel PERNOT, « La querelle de l'abbesse et du chapitre à Remiremont au temps de Dorothee de Salm 1661-1702 », dans Michel PARISSE et Pierre HEILI (dir.), *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire*, *op.cit.*, p. 135-155.

⁴⁵ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin 1986. L'illusion biographique. pp. 69-72, [en ligne] consulté le 02/02/2023 à l'URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317.

⁴⁶ Jacques LE GOFF, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat*, 1989/2 (n° 54), p. 48-53, [en ligne], consulté le 11/01/2023 à l'URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-1989-2-page-48.htm> ; Levi Giovanni, « Les usages de la biographie », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 44^e année, N. 6, 1989, p. 1329, [en ligne], consulté le 22/11/2022 à l'URL : www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1989_num_44_6_283658.

⁴⁷ François DOSSE, *Le pari biographique ; écrire une vie, préface inédite de l'auteur*, Paris : Edition la Découverte, 2011, p. 285.

densité et avec tout leur poids »⁴⁸. Pour ce faire, notre biographie historique nécessite des outils et des notions empruntées au champs plus larges des sciences sociales⁴⁹, pour nourrir notre réflexion sur la place de Marie-Christine de Saxe. L'agentivité⁵⁰, la capacité d'agir, possède une place importante dans cette étude puisqu'elle permet de mieux jauger la marge de liberté de Marie-Christine en fonction de ses statuts et de ses conditions. C'est un concept approfondi et inspiré des travaux de la philosophe et sociologue américaine Judith Butler, datant de la fin des années 1990, avant d'être utilisé par les chercheurs et chercheuses français aux environs des années 2010. Utilisé dans les études de genre, notamment des femmes, il désigne un paradigme qui entoure l'individu, de sa conscience dans l'agissement et ses actes par rapport aux normes, une réappropriation des pouvoirs et des champs d'exercices. En somme, c'est une manière de questionner l'intégration ou les formes de résistance de Mme de Saxe par rapport aux normes sexuées qui lui sont imposées. Si la notion était principalement liée à l'étude de genre, elle peut être superposé aux différentes thématiques sociales qui se rapporte sur l'individu. À l'aide de comparaison et de remise en contexte historique, notre analyse doit nous permettre d'observer si Marie-Christine se comporte, ou non, en suivant les normes de son temps, celles de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Les sources relevant de la sphère intime sont un fondement essentiel pour notre démarche. Étant donné que notre sujet se situe dans le siècle des correspondances⁵¹, les lettres sont une voie d'accès vers le for-privée de Marie-Christine⁵². Développé par l'historienne française Madeleine Foisil, cette notion des « écrits du for-privé », suivant le concept déjà étudié en Europe des « ego-documents »⁵³, regroupent les journaux, les mémoires, et de fait, les correspondances intimes, ceux qui n'entrent pas dans un cadre institutionnel, administratif, politique ou judiciaire. Cela requiert des outils de communication pour « mener à bien la rencontre avec l'autre »⁵⁴. Le travail sur ces sources tend à rassembler les informations pour créer un portrait de Marie-Christine au plus proche de la réalité, une « identité narrative » si

⁴⁸ Guillaume PIKETTY, « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », dans *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°63, juillet-septembre 1999, p.120.

⁴⁹ : Sabina LORIGA, *Le Petit x : de la biographie à l'histoire*, [Paris] : Editions du Seuil, 2010, p. 265.

⁵⁰ Voir les articles dans l'édition « Agency : un concept opératoire dans les études de genre ? » des *Rives méditerranéennes*, 41, 2012, en ligne, consulté le 02/03/2023 à l'URL : <http://journals.openedition.org/rives/4108>.

⁵¹ Mentionné dans Brigitte DIAS, « Avant-Propos », dans Brigitte DIAZ et Jürgen SIESS (dir.), *L'épistolaire au féminin : correspondances de femmes, XVIIIe-XXe siècle : [actes du] Colloque de Cerisy-la-Salle, 1er-5 octobre 2003*, Centre de recherche "Textes, Histoire, Langage", Université de Caen Basse-Normandie, Caen : Presses Universitaires de Caen, 2006, p. 7.

⁵² Madeleine FOISIL, « L'écriture du for privé », dans Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 3, De la Renaissance aux Lumières sous la direction de Philippe Ariès et de Georges DUBY*, Paris : Seuil, 1986, p. 331-371.

⁵³ Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (dir.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique : nouvelles approches des espaces relationnels* ; Montpellier : Publications Montpellier 3 - Université Paul-Valéry, 2003.

⁵⁴ *Ibid.* p. 131.

l'on se fonde sur le concept de Paul Ricoeur⁵⁵. Il prend en compte les dispositions et les circonstances qui influent sur la construction de l'individu, ce qui le rapproche de la notion bourdieusienne de *l'habitus*, à la différence qu'il se concentre davantage sur les formes de réappropriation du soi dans sa diversité. En ce sens, le caractère propre à la correspondance est un support pour l'énonciation de l'individu mais aussi pour sa construction⁵⁶. Ce rapport à soi conduit également à l'observation du rapport à autrui. Les correspondances sont particulièrement convoquées pour l'étude des réseaux sociaux, dont les méthodes sont directement tirées de la sociologie⁵⁷. Elle dévoile sur plusieurs aspects le champ d'action⁵⁸ de la personne biographée, cet ou ces espace(s) dans lequel s'exercent ses influences et pouvoirs, démontrant ses stratégies relationnelles. La position spécifique de la duchesse de Saxe dans les relations épistolaires, depuis la Lorraine et l'Alsace, dévoile un exemple de rôle clef des femmes dans le développement des relations intra et extra familiales⁵⁹. L'analyse épistolaire est complétée d'une série de documentation diverse qui comprend aussi des sources imprimées, de tiers ou relevant des institutions. C'est donc à travers plusieurs prismes, allant de la sphère privée à la sphère publique, que nous pourrions établir un tableau au plus près du fidèle à la personne de Marie-Christine de Saxe.

Selon l'historien Fabien Knittel : « le genre biographique est dans son objet et sa démarche un essai d'histoire totale ou, mieux, globale. L'individu s'intègre dans un groupe social, il est pris dans des relations, voire des réseaux, qui permet de comprendre le personnage *biographé* »⁶⁰. S'il rappelle ici l'objectif de notre travail, nous voulons souligner ici la volonté d'une démarche de production d'un essai historique. En effet, il ne nous est pas possible de rédiger une biographie « complète » à l'image de Jacques Le Goff pour Saint-Louis par exemple. De plus, notre chronologie s'étend de 1762, date de l'arrivée de la princesse en France à l'âge de vingt-sept ans, jusqu'à sa mort en 1782. Une grande partie de sa vie nous manque,

⁵⁵ Johann MICHEL, « Narrativité, narration, narratologie : du concept ricœurien d'identité narrative aux sciences sociales », dans *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-125 | 2003, [en ligne], consulté le 02/03/2024 à l'URL : <http://journals.openedition.org/ress/562>.

⁵⁶ Camille CAPAROS. « Pouvoir au féminin : itinéraire épistolaire d'une noble provençale au XVIIIe siècle » dans Emmanuelle CHARPENTIER, Benoît GRENIER (dir.), *Le temps suspendu. Une histoire des femmes mariées par-delà les silences et l'absence*, [en ligne], 2022, consulté le 15/05/2022 à l'URL : <https://hal.science/hal-03874900/document>.

⁵⁷ Michel FORSE, Alain DEGENNE, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Collection U, 2004, [en ligne] consulté le 28/02/2024 à l'URL : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/les-reseaux-sociaux--9782200266622.htm>.

⁵⁸ Gisèle SAPIRO, "Champ", dans Sapiro Gisèle (éd.), *Dictionnaire international Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions, 2020, version en ligne (et légèrement différente).

⁵⁹ Voir Brigitte DIAZ et Jürgen SIESS (dir.), *L'épistolaire au féminin, op.cit.* ; Isabelle LACOUÉ-LABARTHE et Sylvie MOUYSET, « De « l'ombre légère » à la « machine à écrire familiale » », *Clio* 35 | 2012, [en ligne], consulté le 26/11/2023. URL : <http://journals.openedition.org/cli/10489>.

⁶⁰ Fabien KNITTEL « L'écriture biographique en histoire des sciences et des techniques : réflexions à partir du cas de l'agronome Mathieu de DOMBASL (1777-1843) », dans Laurent ROLLET et Philippe NABONAND (dir.) *Les uns et les autres : Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy ; Presses universitaires de Nancy : Editions universitaires de Lorraine, 2012, p. 185.

sur laquelle nous n'avons que peu, voire aucune information. À supposer que notre corpus ci-dessous nous livre suffisamment d'informations pour accomplir cette étude, il est certain que nous ne pouvons cerner la personne de Marie-Christine dans son entièreté. Certaines sources concernant notre sujet ont été localisées en Allemagne (Dresde, Coblenze, Munich) mais n'ont pas pu être exploitées. Ces difficultés émanant du genre biographique nous poussent à prendre les précautions nécessaires face aux lacunes pour éviter l'anachronisme, l'exagération ou le remplissage de ces vides par le simple contexte. Dans ces prédispositions, nous présentons ce mémoire davantage comme un essai biographique, voulant ainsi faire ressortir les caractéristiques de Marie-Christine de Saxe, et comprendre la place d'une princesse étrangère en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Le corpus assemblé pour réaliser cette biographie est composé en très grande majorité de lettres émanant de plusieurs correspondances. La plus importante est celle produite avec le prince Xavier de Saxe, conservée et numérisée, issue du fonds de Saxe des archives départementales de l'Aube (ADA) à Troyes. Ce fond rassemble les archives récupérées après la fuite du prince en 1791. Seulement pour l'activité épistolaire, il est composé de près de 50 000 lettres incluant de près de 800 correspondances. Les correspondances familiales sont au nombre de 15 000 lettres, partagée entre 75 personnes⁶¹. Il est à noter qu'en dépit des nombreux déplacements et modifications subies par le fond, certains documents ont disparu. En ce qui nous concerne, la principale correspondance exploitée est celle entre Xavier et Marie-Christine. Les lettres envoyées à la sœur représentent un total de 244 pièces dans les cotes EE 1455 (1760-1774) et EE 1546 (1775-1782). Celles envoyées au frère sont au nombre de 442 pièces dans les cotes EE 1511 à EE 1515, sur une période de 1758 à 1782⁶². En plus de ces 686 pièces, nous ajoutons à cela, selon les besoins de notre développement, certaines lettres tirées d'autres correspondances de ce même fond, par exemple, celles avec le baron de Gohr, le baron de Breiten-Landenberg ou celle avec M. Zeis, des domestiques de la princesse Christine.

Une autre correspondance se rajoute, celle avec la Margravine de Bade, Caroline de Hesse-Darmstadt (1723-1783), conservées dans les Archives du Bade à Karlsruhe (AGK), en Allemagne, dans les cotes FA Nr. 5 A Corr 4, 67-88. Il s'agit de vingt et une pièces numérisées.

⁶¹ Arsène THEVENOT, *Correspondance inédite du Prince François-Xavier de Saxe, connu en France sous le nom de Comte de Lusace, précédée d'une notice sur sa vie*, Paris : Librairie historique et Archéologique de J.-B. DUMOULIN, 1875, p. III-IX.

⁶² Exceptionnellement pour ces cotes de EE 1511 à 1515 qui sont les plus exploitées, nous ne préciserons plus l'intitulé « Correspondance de la princesse Christine de Saxe ».

Cette correspondance, aussi mince soit-elle, se dégage déjà du cercle saxon et familiale direct. Il est intéressant d'en jauger alors le type de relation qu'elle peut entretenir avec des personnes en dehors du cercle familiale, mais dont les liens sont indispensables au réseau de sociabilité. Les intérêts et les informations partagées sont ainsi différents de ceux présents dans les échanges entre un frère et une sœur.

D'autres documents, qui ne relèvent pas de la sphère intime, complètent le corpus. Il y a d'abord ceux qui se trouvent dans les Archives Municipales de Remiremont (AMR). La documentation conservée dans ces archives rassemble principalement des sources juridiques et politiques, des mémoires manuscrits et imprimés de procès-verbaux concernant l'abbaye, ou encore des papiers officiels de délibération et d'élection.

Les Archives Départementales des Vosges (ADV) à Epinal nous ont permis de rassembler des documents principalement à titre administratif et certains d'entre eux sont d'ordre juridique. La série G dans laquelle se trouve la documentation des abbayes de Lorraine, et donc celle de Remiremont, est entièrement microfilmée. Pour ce qui est de l'administration comptable, les séries G 1265 à 1267 rassemblent le seul inventaire trouvé des meubles de la princesse datant de 1771, des mémoires manuscrits sur la gestion et l'organisation de l'abbaye, officiers laïcs et ecclésiastiques inclus. Puis, la série G 1039 comporte des documents relatifs à la dignité abbatiale, essentiellement des permissions et concessions. Enfin, certains mémoires manuscrits, de procès-verbaux s'ajoutent au lot de documentation concernant l'abbaye.

Dans les Archives d'Alsace de Strasbourg (AAS), sont conservés des documents relatifs à son château de Brumath, et son hôtel de Saxe à la rue des Juifs. Toutes les pièces anciennes portant sur la ville de Brumath se trouvent dans ce bâtiment. Pour la première résidence, les comptes du baillage de Brumath ont été consultés, ainsi que les registres des pièces justificatives. Le reste des sources se compose généralement de pièces notariées, incluant les documents concernant l'hôtel de Saxe ou le testament de la princesse, et ce qui est au sujet de sa succession à Strasbourg, dans la série notarial 6 E.

Les Archives Municipales de Strasbourg (AMS) conservent peu de documents trouvés qui sont en lien avec la duchesse de Saxe et les institutions de la ville.

Enfin, nous pouvons mentionner une petite enquête menée aux archives de l'ancien évêché de Bâle (AEB) à Porrentruy, qui nous a amené à trouver un procès-verbal incluant l'abbaye et son territoire.

Nous remercions Éric Hassler pour nous avoir donné accès à des documents des archives des affaires étrangères (AAE), dans la série de la correspondance politique de Lorraine (62CP)

et des archives diplomatiques (AD), dans la série de la correspondance politique de la Saxe-Pologne.

Le personnage que doit donc incarner Marie-Christine de Saxe se retrouve entre plusieurs contradictions : une abbesse fidèle à sa foi ; une princesse fidèle à sa dynastie ; une sœur fidèle à sa famille. C'est la cadette de la famille saxonne, avec un rôle spécifique au sein de la fratrie. Son départ de la Saxe est lié à la situation de crise dans laquelle se trouve le duché, qui n'a plus la capacité de répondre aux exigences d'une princesse à établir. Alors ce voyage est en même temps un nouveau départ qui suit une installation dans ce nouveau pays. Cela inclut de nouvelles dispositions qui demandent à Marie-Christine de s'adapter et de s'imposer selon son rang. En France, dans ce pays où elle a été envoyée et établie, sa reconnaissance en tant que « tante de Louis XVI » domine sur ses relations et s'est perpétrée dans les mémoires communes. Additionner ce statut avec celui d'abbesse du prestigieux chapitre de Remiremont devrait confier un pouvoir important. Dans le Saint-Empire, son lignage saxon lui donne un rôle important par ses réseaux dans les relations entre dynasties et grandes familles germaniques. Ainsi, la question est de connaître la manière dont elle use des circonstances pour son grès, et ce, à plusieurs échelles. Or, sa situation est également très limitée, par sa maladie, par l'absence de mariage ou par sa situation géographique.

Une première partie sera consacrée à la localisation de la princesse dans différents espaces curiaux. La correspondance délivre de nombreuses indications sur les rapports entretenus par la princesse avec la cour de France à la fin du règne de Louis XV et au début de celui de Louis XVI, ainsi qu'avec les cours allemandes de Saxe, de Bavière et du Palatinat. La cour de France est prioritaire dans la correspondance, témoignant par-là l'intérêt que porte Xavier et Christine pour cette cour. Leur positionnement en France exige un rapport spécifique avec la royauté française mais aussi une communication détaillée d'informations relatives à la réception des Saxons dans cet espace. Les cours allemandes, en l'occurrence celle où sont présentes des membres de la famille des Wettin ou affiliés à celle-ci, sont secondaires mais gardent une place très importante durant toute la période. Il s'agit donc de dégager les stratégies politiques derrière les rapports qu'entretient la princesse envers ces espaces curieux.

La deuxième partie porte une analyse également socio-spatial mais dans d'autres espaces. La Lorraine en premier temps, vu qu'elle y réside de 1762 à 1771, nous renseigne sur le contexte social et aristocratique. Le duc Stanislas possède une place et une influence

prépondérante dans la province, annihilée par sa disparition en 1766. Quels sont les effets de sa disparition pour le cercle aristocratique qui l'entoure ? L'Alsace en second temps, particulièrement Brumath, dévoile un tout autre aspect géographique. C'est un espace particulier où se rencontrent les sociétés germaniques et française. Une particularité qui participe à son attraction, ainsi qu'un contexte social favorisé par la frontière rhénane qui laisse place à une géographie pouvant être intéressante pour une princesse germanique établie en France.

Après avoir analysé les situations de Marie-Christine de Saxe sous un aspect socio-spatial, la troisième partie porte davantage ses rapports sociaux ainsi que ses rapports de force sur l'ensemble de la période. La domesticité est le premier cercle où la princesse exerce une domination et un pouvoir spécifique à ce domaine. Il s'agit d'évaluer la manière d'exercer ce pouvoir pour une princesse qui arrive en France et qui nécessite de se construire un cercle domestique propre à ses besoins et ses exigences, tout en étant confrontée aux intérêts de ces derniers. Une autre forme de pouvoir est celui qu'elle exerce au sein de son abbaye. Elle est maîtresse d'une sénéchaussée mais aussi d'une institution religieuse, dans une situation nouvelle en succédant à Anne-Charlotte de Lorraine et en devant composer avec un nouveau pouvoir laïc qui représente le roi de France. Enfin, un dernier champ de pouvoir se retrouve dans son réseau de clientèle. Ces recommandations dévoilent son entourage et son attraction sociale, donc son influence sur un espace social plus large.

La quatrième partie veut se concentrer sur son individualité, ces différents éléments qui participent à la formation du personnage de Marie-Christine de Saxe. La santé est une priorité et un sujet récurrent dans la correspondance d'autant plus que Marie-Christine est victime de nombreux maux, en plus de son embonpoint qui nécessite des remèdes et des interventions médicales. Nombre d'indices dans les lettres permettent de redessiner la personnalité de la princesse. Son éducation et sa culture s'y reflètent et mettent en lumière ses facettes, ayant été élevée pour devenir une princesse catholique, tout en s'inscrivant dans des mouvances culturelles globales propres au siècle des Lumières. Cette culture et cette éducation se transcrivent également sur sa situation matérielle et économique. Un domaine qui reste prioritaire puisqu'il définit en quelque sorte le mode de vie de la princesse. La question de la gestion de ses finances doit non seulement répondre à ses besoins, mais aussi faire face aux problèmes de différentes natures qu'elle doit affronter.

PREMIERE PARTIE : LA PRINCESSE DE POLOGNE ET DUCHESSE DE SAXE DANS LES ESPACES CURIAUX

La cour est l'espace autour du roi ou un prince souverain. C'est aussi celui où la noblesse doit se présenter pour afficher sa fidélité au souverain, le servir et gagner ses faveurs. Ainsi, les nobles doivent se rendre à la cour, mais la question d'une présence continue n'est toujours pas possible. Seul des membres privilégiés, en fonction de leur charge ou de leur statut, peuvent séjourner suffisamment longtemps. Marie-Christine de Saxe ne réside plus dans aucune cour princière après 1762. C'est d'ailleurs un cas original sur ce point venant d'une princesse royale, une figure qui normalement se retrouve dans les espaces auliques. La sédentarisation de l'aristocratie dans les espaces curiaux dans la seconde moitié du XVII^e siècle, dont l'effet sur les déplacements n'est pas négligeable, n'a pas pour autant réduit la présence de la noblesse à la cour seule. La mobilité persiste comme étant un des *ethos* de la noblesse comme le montre l'examen de sources telles que les notes de voyage, mémoires et livres. Dans l'historiographie, la mobilité a été longtemps considérée comme une pratique principalement masculine, à l'image du « Grand Tour » qui est réservé à la présentation, la démonstration et la découverte du continent pour un jeune prince. Par le biais des études sur les égo-documents, les constatations permettent déjà d'entrevoir l'importance de mobilité des femmes nobles et relativise cette conception genrée des voyages⁶³. Ces déplacements répondent tout de même à d'autres ambitions. Dorothea Nolde observe dans ces voyages des « affaires de familles » qui dégagent un caractère « intrinsèquement politique »⁶⁴ pour les grandes dynasties européennes, principalement retenu dans le cadre d'un mariage princier. Ce faisant, les séjours curiaux de la duchesse de Saxe couvrent une dimension diplomatique dans un contexte politique portant encore les traces de la Guerre de 7 ans. La symbolique de sa présence dans telle ou telle cour et le traitement perçu par les hôtes sont tout autant une manière de communication que des signes politiques entre deux dynasties.

⁶³ Dorothea NOLDE, « Princesses voyageuses au XVII^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 28 | 2008, consulté le 22/02/2023. URL : <http://journals.openedition.org/cliio/7833>.

⁶⁴ *Ibid.*

Chapitre I : Quitter la Saxe pour la France

À la fin de la Guerre de 7 ans, alors que la Saxe est en pleine crise à cause de l'occupation prussienne, la stratégie est de maintenir sa force par le biais de ses alliés. Ces dernières sont des grandes puissances catholiques du Saint-Empire et d'Europe, grâce auxquelles l'électorat a pu consolider sa position de puissance tout au long du XVIII^e siècle. Si les relations avec la Bavière ou l'Autriche voient un nouvel élan depuis la conversion au catholicisme de Frédéric-Auguste I en 1696, puis de son fils en 1712, les alliances avec les états des Bourbons répondent à des objectifs nouveaux et plus grands. En effet, les Wettin possèdent la couronne royale de Pologne depuis 1696 leur attribuant un rang équivalent aux autres royaumes d'Europe avec lesquelles ils peuvent tisser des liens. Un premier mariage est organisé en 1738 entre la première fille de Frédéric-Auguste II de Saxe avec le fils héritier de Philippe V, alors roi d'Espagne, qu'est Charles III. Le second rapprochement matrimonial dynastique est réalisé en 1747, par le mariage de Marie-Josèphe avec le dauphin de France. Cette alliance est très importante pour la Saxe puisque la France garde un rôle important sur le Saint-Empire depuis les traités de Westphalie, et donc elle peut être d'un soutien essentiel dans la situation de crise que vit l'empire dans ce milieu de siècle.

A. À la recherche d'un terrain neutre

Cette expression inspirée de celle de Lucien Bély s'inscrit dans cette thématique de la rencontre princière dans un espace éloignée des dangers de la guerre⁶⁵. Ce déplacement en France répond à deux principales problématiques : celle de l'établissement et celles des liens entre les Saxe-Pologne et la France. Mise en contexte, cet évènement permet de mieux comprendre les multiples enjeux qu'entraînent cette émigration.

1) La fratrie des Wettin durant le Guerre de 7 ans

Le 16 octobre 1756, Frédéric-Auguste capitule face aux troupes prussiennes. La capitale de la Saxe est donc conquise⁶⁶. Toute la province est alors désemparée après ces longues années de guerre. Sous la domination prussienne, le duché est exploité au profit de l'armée des Brandebourg dans laquelle est incorporée de force l'armée saxonne. Le 4 septembre 1759, la capitale de Saxe est libérée par les troupes autrichiennes sous le commandement du Maréchal

⁶⁵ Lucien BELY, *La société des princes : XVI^e-XVIII^e siècle*, [Paris], Fayard, 1999, p. 391.

⁶⁶ Jérôme HELIE, *Le XVIII^e siècle*, Malakoff : Armand Colin, 2021, p. 236.

Daun⁶⁷. Neuf mois après l'arrivée de l'armée alliée, alors que la ville est déjà ruinée et dépouillée, Frédéric II bombarde une nouvelle fois la ville pour tenter de la reconquérir⁶⁸.

Durant l'occupation, les Wettin deviennent dépendants des forces alliées (la Russie, l'Autriche et la France) qui tardent à reprendre les territoires occupés. En même temps, leur unique solution est de fuir et se ranger auprès de ces derniers. La fratrie se réfugie dans les cours de Varsovie, Munich ou encore Vienne, si ce n'est pour prendre les armes. Les princes Xavier et Charles servent dans les armées françaises tandis que les princes Albert et Clément sont dans les armées autrichiennes⁶⁹. La présence de Marie-Anne permet de faire de la cour de Munich un lieu de refuge et de retrait pour les Saxons. Marie-Josèphe, depuis la cour de Versailles, recueille certains de ses frères et ne peut qu'assister de loin aux dangers face auxquelles sa famille est confrontée en encourageant le roi, grâce à son influence et son réseau, à contrer les avancées de la Prusse. Enfin, Marie-Amélie est nouvellement devenue reine d'Espagne en 1759 avant de s'éteindre en septembre 1760 à Madrid.

À la cour saxonne, la princesse Christine, et semble-t-il les sœurs Cunégonde et Elisabeth, ne sont pas appelées à autant de voyage⁷⁰. Elles se trouvent dans la capitale saxonne durant le mois de février 1758 jusqu'en 1760⁷¹. Avant le départ pour la France, elle se réfugie deux années aux côtés de sa belle-sœur Marie-Antoinette de Bavière à la cour de Munich, en compagnie de ses sœurs Anne, Elisabeth et Cunégonde, et du frère Charles⁷². Au début de l'année 1762, elle entame un bref passage dans sa « *Carissima Patria* »⁷³ avant de revenir à Munich, accompagnée cette fois-ci de toute la famille⁷⁴. Depuis cette ville, elle part en direction de la France en passant

⁶⁷ Edmond DZIEMBOWSKI, *La guerre de Sept Ans ; 1756-1763*, Paris : Perrin, 2018, p. 403.

⁶⁸ Edmond DZIEMBOWSKI, *op.cit.*, p.407.

⁶⁹ Christian TERRAUX, *Le prince Xavier de Saxe. Correspondance et réseaux d'une maison princière dans l'Europe du XVIIIe siècle*, mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne sous la direction de Monsieur le Professeur Lucien Bély, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2004 – 2005, consulté le 02/12/2022 à l'URL : https://www.archives-aube.fr/instance/ad10/extras/fonds_de_saxe/tei-saxe/index.html. Le prince Xavier dirige le régiment saxon sous le commandement du maréchal de Contades puis de Broglie ; Bernard HOURS, *La vertu et le secret : le dauphin, fils de Louis XVI*, Paris : H. Champion, 2006, p. 267. Les princes Albert et Clément, ce dernier jusqu'en 1761, sont nommés lieutenant-généraux et deviennent propriétaires de régiments, dans Vincent DUPANIER, « "Au prince Xavier, mon très chère frère", la correspondance intime du prince Albert de Saxe à son frère aîné 1760-1767 (1) », dans *A l'Est rien de nouveau ?* [en ligne] publié le 18/02/2023 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/9911> ; Francis PUTON, « Deux sœurs abbesses,... », *op.cit.* p. 48.

⁷⁰ ADA, EE 1511, lettre n° 13 du 3 aout 1762 ; Sächsischen Staatarchiv Dresde, Bestand 12531 « Nachlass Xaver, Prinz von Sachsen », 010a Briefe der Prinzessin Maria Christina von Sachsen, späterer Fürststäbtissin von Remiremont, an den Prinzen Xaver, ihren Bruder. Nous n'avons pas pu consulter le fond présent à Dresde. Toutefois, la présentation de la côte renseigne sur le contenu de la correspondance qui débute en 1758. La chose qui mérite d'être souligné est que la présentation marque que le contenu comprend la vie à la cour de Dresde pendant la guerre de 7 ans, son séjour à Prague, Munich et Nymphenbourg, ce qui n'apparaît pas dans notre corpus tiré des Archives départementales de l'Aube, consulté le 29/07/2024 à l'URL : <https://archiv.sachsen.de/archiv/bestand.jsp?guid=147b616d-673f-4ce7-83b7-fffb5052e94>.

⁷¹ ADA, EE 1511, lettre n° 13 du 8 aout 1763, de Plombières.

⁷² Christian TERRAUX, *Le prince Xavier de Saxe...*, *op.cit.*

⁷³ ADA EE 1511, lettre n° 19 du 11 décembre 1761,

⁷⁴ Jean-Marie LE GALL, « Fêtes accueil : rencontres princières et système de divertissements à l'époque moderne », *Revue historique*, 2022/4, n° 704, p. 851-914, consulté le 20/05/2023 à l'URL : <https://www.cairn.info/revue-historique-2022-4-page-851.htm>. Ils arrivent le 15 janvier à Munich.

par les villes du Rhin : Durlach, Ettlingen, Rastatt et Strasbourg où elle rencontre les Margraves de la région, dont le maréchal de Contades dans la ville alsacienne, qui « l'ont comblée de politesse »⁷⁵.

2) La famille de Saxe à Versailles

Le voyage de la princesse Christine rentre aussi dans un cadre plus large de perpétuation de l'entente entre l'Electorat de Saxe et le Royaume de France. Ennemis lors de la guerre de succession de Pologne (1733-1738), la France, en soutien au duc Stanislas, s'est opposée à l'avènement au trône de Frédéric-Auguste II de Saxe, fils et successeur de Frédéric-Auguste I^{er}. Le renversement diplomatique dans les années suivantes voit la formation d'une alliance unissant la France et la Saxe-Pologne au côté de la Bavière contre l'Autriche, puis face au danger de la Prusse de Frédéric II. La pierre angulaire de cette alliance est le maréchal de France Maurice de Saxe (1696-1750)⁷⁶. Fils illégitime de Frédéric-Auguste I^{er} (1670-1733), son commandement au service du royaume de France lui vaut un prestige considérable aux côtés de Louis XV⁷⁷. Outre sa participation dans les affaires militaires, il est aussi celui qui arrange le second mariage du Dauphin, avec sa nièce Marie-Josèphe de Saxe en 1747. En plus de confirmer les liaisons entre les Bourbons et les Wettin (déjà liées par le mariage entre Marie-Amélie et Charles III, roi de Naples en 1738), c'est en même temps un placement d'une autre fille Wettin potentiellement sur le trône d'un des plus puissants royaumes d'Europe.

Pour les Saxons, la position de Marie-Josèphe est un point remarquable pour le prestige familial. Ce mariage élargit le cercle d'influence de Dresde par le développement de ce pôle à Versailles. En tant que dauphine, elle peut jouer de sa proximité envers son mari ou directement envers le roi de France et porter une certaine influence dans les affaires familiales ou allemandes. Elle permet de faire une liaison directe pour accéder aux faveurs royales et gagne en influence par la formation d'un réseau spécifique, reconnu comme proche des dévots. Bernard Hours souligne toute de même que ce réseau de clientèle ne forme pas un « parti saxon », mais bien un réseau aristocratique puissant au sein de la cour de Versailles, et dans l'entourage du dauphin notamment⁷⁸. Parmi ces bénéficiaires, les membres de la familles Wettin peuvent y trouver des moyens efficaces à l'obtention d'un établissement digne de leur qualité de princes et princesses royales. Xavier de Saxe est le plus régulier à la cour de Versailles grâce à sa proximité avec sa sœur favorite⁷⁹. Comme son oncle, il est aussi sous les ordres du roi de

⁷⁵ ADA, EE 1511, lettre du 18 juillet 1762.

⁷⁶ Josef Johannes SCHMID, *op.cit.*, p. 121-127.

⁷⁷ Voir Jean-Pierre BOIS, *Maurice de Saxe*, Paris : Fayard, 1992, 538 p.

⁷⁸ Bernard HOURS, *op.cit.*, p. 265-270.

⁷⁹ Christian TERRAUX, *op.cit.*

France, cette fois-ci lors de la guerre de 7 ans⁸⁰. Clément, atteint d'une maladie qui le contraint à devoir lâcher les armes⁸¹, est le deuxième de la fratrie à voir sa sœur à la cour en 1761⁸². Il y sollicite le soutien du roi de France pour son établissement ecclésiastique liégeois⁸³.

Marie-Christine de Saxe est la troisième et dernière de la fratrie à se présenter à Versailles et arrive l'année suivante. Les retrouvailles entre *Pepa* et *Christl*⁸⁴ ont lieu le 1^{er} septembre 1762, elle écrit : « Enfin à 6h $\frac{3}{4}$ j'arrivois, je trouvois ma sœur presque à la porte du carrosse, je l'embrassois, si mon silence lui a expliqué ce que je sentois dans ce moment je suis heureuse car je ne pouvois pas d'abord lui parler »⁸⁵. L'amour fraternel qui transparait dans la lettre occulte l'aspect politique. L'arrivée de Christine en 1762 est un moyen de confirmer les bonnes ententes de la part de l'électorat envers le royaume sept jours avant l'arrivée du ministre plénipotentiaire britannique et le début des négociations de paix⁸⁶. Marie-Josèphe fait valoir son statut et ses réseaux pour recommander sa sœur auprès de la noblesse de la cour, comme le seigneur de Luynes par exemple⁸⁷, et lorraine, par le biais du duc Stanislas⁸⁸. Elle a un rôle important dans les démarches pour l'établissement de sa sœur, soutenues par le roi et du dauphin. C'est elle qui contacte directement la princesse Anne-Charlotte, abbesse de Remiremont, pour avoir son approbation et celle de l'impératrice Marie-Thérèse à l'élection pour la coadjutorerie⁸⁹. Pour Josef Johannes Schmid, Marie-Christine est la troisième et dernière protagoniste saxonne, avec le maréchal Maurice et la dauphine Marie-Josèphe, qui marquent l'alliance entre les Wettin et les Bourbons de France⁹⁰. En effet, par son établissement à l'abbaye de Remiremont qui s'enchaîne sur son élection à la coadjutorerie dans l'une des plus

⁸⁰ *Idem*.

⁸¹ Francis PUTON, *op.cit* p. 48.

⁸² Stéphane CASTELLUCCIO, *Le journal de la Cour : 1723-1785*, Paris : CNRS éditions, 2022, p. 162.

⁸³ Lettre n° VIII de Fontenay à Bruhl, 6 avril 1763, Archives de Dresde, 2744, cité dans Casimir STRYIENSKI, *La mère des trois derniers Bourbons Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV*, Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1903, p. 288.

⁸⁴ Ce sont les vocatifs donnés dans la fratrie à Marie-Josèphe et Marie-Christine.

⁸⁵ ADA EE 1511, lettre du 8 septembre 1762 Versailles.

⁸⁶ Edmond DZIEMBOWSKI, *op.cit* p. 645.

⁸⁷ Cité dans Yvonne BRUNNEL, *La mère de Louis XVI Marie-Josèphe de Saxe Dauphine de France, préface de S.A.R le prince Xavier de Bourbon*, Paris : Beauchesne et ses fils, 1960, p. 132 : « je vous y présenterai ma sœur pour laquelle je vous demande vos bontés cardinaliennes et archiépiscopales ».

⁸⁸ Proyard LIEVIN-BONAVENTURE, *Vie du Dauphin père de Louis XVI, écrite sur les mémoires de la cour, enrichie des écrits du même prince*, Lyon : Liévin-Bonaventure Proyard, 1782, p. 31, lettre de la Dauphine au duc Stanislas, cité dans Casimir STRYIENSKI, *op.cit*, p. 295. : « je voudrais pouvoir exprimer de vive voix à Votre Majesté toute la reconnaissance dont je suis pénétrée pour les bontés dont vous venez de combler ma sœur ; mais je ne puis que la sentir. Plus heureuse que moi, elle va être à portée de vous faire sa cour ; j'ose encore vous la recommander. La douleur que j'ai de me séparer d'elle ne trouve d'adoucissement que dans les bontés que vous lui témoignez... ».

⁸⁹ Woldemar LIPPERT, *Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen : Briefwechsel, 1747-1772 : mit einem Anhang ergänzender Briefe*, Leipzig : B.G. Teubner, 1908, p. 140. Lettre N° 94 du 10 octobre 1762 : « je ne sais, si vous est informée que la princesse Charlotte, ma belle-sœur, at pris pour coadjutrice a Remiremond la princesse Christine ; elle at crut par la obliger madame la Dauphine qui lui at marquée, qu'elle le souhaitoit, et étoit charmée de complaire a madame Christine ».

⁹⁰ Josef Johannes SCHMID, « Lilien & Schwerter. Protagonisten, Genese und Bedeutung der Allianzen und Kontakte zwischen den Häusern Frankreich-Bourbon und Sachsen-Wettin im 18. Jahrhundert », dans Frank-Lothar KROLL, Hendrik THOSS (dir.) *Zwei Staaten, eine Krone : die polnisch-sächsische Union 1697-1763*, Berlin : Bebra Wissenschaft Verlag, 2016, p. 117-160.

prestigieuses abbayes du royaume, elle gagne un rôle politique important dans les liens qui relient les Wettin et les Bourbons. C'est justement la valeur de ces établissements et leur proximité avec le pouvoir qui font que Xavier n'est pas parmi ces protagonistes à cause l'absence de rôle politique direct. Ces établissements relèvent des choix stratégiques de la politique de Louis XV en accordant une place importante à la Saxe dans les différents champs de pouvoir militaires, politiques et religieux. Pourtant, la politique de rapprochement de la France envers la Saxe reste limitée. Si Xavier reçoit 150 000 livres de pensions⁹¹ et Marie-Christine reçoit 40 000 livres, puis 50 000 livres de pensions⁹², tous deux sur le trésor royal, ils sont les seuls à recevoir autant de soutien de la part de la France. Clément, qui sollicite à maintes reprises Louis XV pour le soutenir dans son élection à l'évêché de Liège, voit son soutien diminuer de plus en plus. Ce choix stratégique de Versailles pour gagner en influence dans le Saint-Empire, se voit confronter aux ambitions de la cour de Vienne à propos de ce même établissement. Les efforts ne sont pas suffisants et finissent sur le refus d'un archevêque saxon sous l'influence de Versailles⁹³.

B) Présentation de Marie-Christine de Saxe en France

1) Une immigration pratique

Comme nous l'avons déjà mentionné, son immigration rentre dans un cadre diplomatique, et répond également aux questions de l'établissement de la princesse. Pour Francis Puton, la princesse Christine est envoyée auprès de sa sœur, afin de la consoler après la disparition du duc de Bourgogne en 1761, qui avait été pris en charge à Plombières⁹⁴. Toutefois, la cour de France porte d'autres des intérêts pour Marie-Christine. Il conduit à l'organisation de plusieurs cérémonies qui peuvent être relatées par des tiers. Ces manifestations sont en soit sous la responsabilité de la dauphine, qui souhaite que sa sœur s'intègre au mieux dans l'entourage de la famille royale et puisse bénéficier des faveurs de ceux-ci. D'autre part, c'est pour elle un changement majeur dans sa vie qui la fait quitter définitivement sa région natale. Elle raconte ses aventures à son frère, et plus généralement, c'est à sa famille qu'elle relate les détails, afin qu'ils puissent être tenus au courant des avancées des affaires qui la concernent, c'est-à-dire son établissement et sa santé.

⁹¹ Casimir STRYIENSKI, *op.cit.*, p. 292.

⁹² ADA EE 1511, lettre n°8 ce 25 mai 1763 ; EE 1512.2 lettre du 12 janvier 1766, Versailles : l'augmentation de 10 000 livres est une demande de la part du Dauphin.

⁹³ Heribert RAAB, *Clemens Wenzeslaus von Sachsen und seine Zeit (1739-1812). Band 1 : Dynastie, Kirche und Reich im 18. Jahrhundert*, Fribourg, Bâle, Vienne, 1962, p. 222.

⁹⁴ Francis PUTON, *op.cit.*, p. 27.

En mai 1762, comme l'année précédente, Mesdames Adélaïde et Victoire se rendent à Plombières pour profiter des bains. À la différence de leur première venue, il n'y a pas d'entrée solennelle. Stanislas Leszczyński attend Mesdames avec impatience dans son duché en leur préparant un accueil digne de leur personne comme il lui arrive souvent de faire⁹⁵. Or cette fois-ci, dans une lettre arrivée le 29 mai 1762, la dauphine lui annonce l'arrivée de sa sœur, Marie-Christine de Saxe, sous le nom de la comtesse d'Henneberg⁹⁶. Si cette surprise n'arrange guère le duc-roi, puisqu'elle demande une nouvelle organisation pour lui et ses courtisans, il est encore moins enthousiaste pour le plan de sa fille Marie Leszczyńska. La reine de France lui annonce dans sa lettre son projet de mariage avec la jeune princesse de Pologne et duchesse de Saxe. Cette alliance matrimoniale aurait pu renforcer la présence de la Saxe et de la Pologne dans le cercle versaillais. L'idée peut paraître incongrue pour celui qui a perdu le trône de Pologne face au père de cette dernière, mais ce n'est pas sur cela que Stanislas va appuyer sa réponse. Qualifiant cette proposition de blague⁹⁷, il réitère son refus en précisant que sa « prétendue épouse est terriblement laide »⁹⁸. Du côté de la princesse, qui n'est sans doute pas encore tenue au courant du plan, ce voyage est pour elle une occasion de se rapprocher de sa sœur la Dauphine, Marie-Josèphe et de son frère, Xavier de Saxe, qu'elle espère revoir rapidement⁹⁹.

La comtesse d'Henneberg, arrive le 24 juin 1762 à Plombières à six heures du matin dans état maladif¹⁰⁰. Elle est accueillie par le Marquis de Mennessaire, « l'un des premiers gentilshommes » du duc¹⁰¹. Pour ce voyage, Marie-Christine est évidemment accompagnée d'un groupe de domestiques composé d'une quinzaine de personne. Ils sont accueillis par le duc Stanislas, avec qui, nous verrons, la princesse noue une importante relation amicale. Après les aller-retours entre Plombières et Lunéville, elle part finalement le 26 août en direction de Versailles. Le trajet continue par la ville de Sarre¹⁰², chez l'évêque de Châlons, le 31 elle arrive chez la duchesse de Brannens à Bondy¹⁰³, pour finir « enfin à 6h $\frac{3}{4}$ »¹⁰⁴ le lendemain à

⁹⁵Jacques LEVRON, *Stanislas Leszczyński, roi de Pologne, duc de Lorraine : un roi philosophe au siècle des Lumières*, Paris : Perrin, 1984, p. 396-397.

⁹⁶ Pierre BOYE, *Lettres inédites du roi Stanislas, Duc de Lorraine et de Bar, à Marie Leszczyńska (1754-1766), publiée avec une étude, des notes et un fac-similé*, Paris ; Nancy : Berger-Levrault, 1901, p. 115. Lettre n° 61 du 29 mai 1762.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 115, lettre N° 63 du 5 juin 1762.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 117, lettre N° 63 du 5 juin 1762.

⁹⁹ ADA, EE 1511, lettre n° 18 du 27 novembre 1761,

¹⁰⁰ Pierre BOYE, *op.cit.*, L. 66.

¹⁰¹ AAE, 60 CP (Lorraine), 145, f° 29, lettre de M. Lucé, Lunéville ce 17 juillet 1762.

¹⁰² Dans le département de la Marne, arr. de Châlons-en-Champagne.

¹⁰³ Dans le département de la Seine-Saint-Denis.

¹⁰⁴ ADA, EE 1511, lettre du 8 septembre 1762,

Versailles. Son passage en Lorraine est suivi en direct comme en témoigne les lettres de M. Lucé¹⁰⁵. Il prévient du bon déroulement de l'accueil et partage également certains détails sur la princesse, ce qui permet à la cour d'appréhender sa prochaine invitée. Marie-Christine à ce double statut de sœur de la dauphine mais également d'invité diplomatique. Cela engage la cour à assurer les meilleures commodités possibles pour cette précieuse invitée et pour éviter tout accident qui pourrait avoir de graves conséquences. La question du logement ne semble pas avoir créé trop de complication, puisqu'elle séjourne dans des résidences et y est accueillie gracieusement. Les contacts sociaux sont résumés très simplement : les margraves qui la comblent de politesse ; le Maréchal Contades chez qui elle dîne à Strasbourg ; Stanislas chez qui elle participe à des cérémonies ; l'évêque de Châlons où elle participe à un souper. Ces résumés ne sont que des petites indications sur le cérémonial qui s'est déroulé¹⁰⁶. En revanche, les dîners et les soupers témoignent d'un accueil humble, sans trop de festivité ni de cérémonial. Ces remarques positives, tant soient-elles, sont des indices sur le bon déroulement des contacts sociaux. Autrement, elle ne fait remarquer que deux problèmes durant ce voyage : un premier lors de son séjour à Strasbourg, où elle est bloquée une semaine, en raison de son incognito¹⁰⁷, où le soutien de Charles de Saxe semble avoir été très utile¹⁰⁸ ; un second lors de voyage à Sarry, où par manque de logement, elle doit voyager de nuit, ce que ses problèmes de santé rendent difficile¹⁰⁹.

2) La comtesse de Henneberg

L'*incognito* est un rituel bien organisé et codifié dès le XVII^e siècle, qui trouve ses origines déjà au haut Moyen-Âge. Une pratique étudiée en détail par l'historien Volker Barth¹¹⁰, qui la définit comme une procédure intentionnelle qui permet de « contourner ou, en d'autres termes de suspendre un moment les prescriptions de plus en plus pointilleuses et exigeantes du cérémonial »¹¹¹.

La princesse Marie-Christine se présente en France sous le nom de la comtesse de Henneberg. Le changement de nom induit en même temps un changement d'identité en prenant un rang inférieur, ici le titre de comtesse. Le nom de domaine choisi est une référence au

¹⁰⁵ AAE, 60 CP (Lorraine), 145, f° 29, lettre de M. Lucé, Lunéville ce 17 juillet 1762 et f°30, Lunéville ce 26 juillet 1762.

¹⁰⁶ Gilles BERTRAND, « Le modèle de Versailles à l'épreuve du voyage éclairé (1751-1780) », dans Caroline ZUM KOLK, Jean BOUTIER, Bernd KLESMAN et François MOUREAU, *Voyageurs étrangers à la cour de France, 1589-1789*, Rennes : Presses universitaires Rennes ; Versailles : Centre de recherche du château de Versailles, 2014, p. 194.

¹⁰⁷ *Gazette de France* du 25 juin, « De Strasbourg, le 23 juin 1762. »

¹⁰⁸ ADA EE 1511, lettre du 18 juillet 1762.

¹⁰⁹ ADA EE 1511, lettre du 8 septembre 1762, Versailles.

¹¹⁰ Volker BARTH, *Inkognito: Geschichte eines Zeremoniells*, Munich: Oldenbourg Verlag, 2013, p. 358.

¹¹¹ Volker BARTH, « Les visites incognito à la cour des Bourbons au XVIII^e siècle », dans Caroline ZUM KOLK, Jean BOUTIER, Bernd KLESMAN et François MOUREAU, *op.cit.*, p. 323.

territoire intégré dans le domaine du voyageur, donc de fait inférieur à l'originel¹¹². Dans ce cas, le choix a été le comté de Henneberg¹¹³, territoire qui se trouve dans l'électorat de Saxe. Cette déclinaison du rang engage la voyageuse à se faire beaucoup plus discrète, aussi tel un geste d'humilité ou de mise sous silence, qui la force elle-même et son entourage à restreindre le cérémoniel. Celui-ci peut être levé et réimposé à tout instant selon les besoins de la personne. Toutefois, ses premiers moments après la traversée du Rhin ne sont pas fortuits et prouvent bien la difficulté que les contemporains peuvent rencontrer face à cette pratique. Son passage à Strasbourg du 20 au 22 juin 1762 pose ainsi les premières limites de son incognito, comme l'explique la colonne des *Gazettes de France* à propos du désaccord qui a eu lieu sur l'accueil réservé pour la princesse. Pour ces deux jours, aucune cérémonie n'est permise au nom de la duchesse de Saxe, qui impose son incognito comme une « loi », ce qui a déçu les hôtes¹¹⁴. De son côté, Marie-Christine relate dans sa lettre son dîner et son souper avec le Maréchal de Contades, sans aucune indication sur cette incommodité¹¹⁵. Son premier passage à Remiremont en juillet 1762 coûte au chapitre « 80 livres, 6 sous, 3 deniers¹¹⁶ », ce qui est drastiquement inférieur aux dépenses faites pour Mesdames s'élevant à 1 316 livres, 1 sous et 6 deniers¹¹⁷. Dans les gestes, nous savons par le biais de M. Lucé qu'elle respecte l'étiquette sous sa seconde identité, par exemple en refusant des honneurs de la part de Stanislas « dus à son rang »¹¹⁸. Enfin, un dernier critère qui transcrit cette pratique de l'incognito est le nombre de courtisans. Elle entame ce voyage seule, c'est-à-dire sans aucun autre membre de sa famille, sans mentore, ou précepteur pour l'accompagner au voyage. Normalement, la suite d'une princesse royale doit se composer d'une suite aristocratique, du service de Bouche, de la Chambre, et des écuries dépassant la trentaine de domestiques. Or à ce moment, la suite de Marie-Christine est composée de dix-sept personnes. Elle en donne les détails : « pour les gens que j'ai à ma suite c'est la *Baumgarten* gouvernante des dames de la Pr.[incesse]¹¹⁹ ; Mr. Knochen, le P[ère].

¹¹² *Ibid.*, p. 324.

¹¹³ Henneberg, aujourd'hui en Thuringe, Allemagne. Abbé COURTALON, *Atlas élémentaire de l'empire d'Allemagne : composé de cartes et de tableaux, mis au jour par Courtalon en 1774* ; 2^e édition avec des changements, publié par Edme Mentelle et Pierre Gilles Chanlaire, 1798, consulté le 16/01/2023 à l'URL : <https://books.google.fr/books?id=TedmAAAACAAJ>. « Le comté de Henneberg portant titre de principauté, est partagé de cette sorte : Henneberg-Schleusingin, à l'électeur de Saxe ; Henneberg-Schmalkelden au landgrave de Hesse-Cassel ; Henneberg-Reomhild, partagé entre Les ducs de Saxe-Meiningen et de Saxe-Cubourg-Saalfeld ».

¹¹⁴ *Gazette de France*, du 25 juin 1762 : « *De Strasbourg, le 2^e juin 1762*. La princesse Christine de Saxe arriva ici le 20 de ce mois au soir. Son Altesse Royale y a passé deux jours, sous le nom de la Comtesse de Henneberg. Elle n'a pas permis qu'on ne lui rendit aucun des honneurs dus à son rang. La loi, qu'elle a imposée à cet égard, a privé nos citoyens du plaisir de faire éclater, autant qu'ils l'auroient désiré, la joie que leur inspiroit sa présence. Hier, cette princesse assista à la Comédie, & ce matin elle est partie, pour se rendre à Plombières ».

¹¹⁵ ADA EE 1511, lettre du 18 juillet 1762, Lunéville. Elle partage d'ailleurs une autre « incommodité » qui aurait eu lieu à Karlsbad qui a été résolue grâce à l'intervention de son frère Charles.

¹¹⁶ ADV, G 1452 1736-1764 : dépenses de 1756-1764 [microfilmée].

¹¹⁷ *Idem.*

¹¹⁸ AAE, 62 CP, Lettre de M. de Lucé, du 26 Juillet 1762, f°30.

¹¹⁹ En l'occurrence ici, la princesse électorale de Bavière et sa sœur Marie-Anne.

David, sousmain, le page Leipsiger, Mirbenat, Forêt, Panauh, le fils du secrétaire Waldner qu'on m'a donné dans le même caractère et qui est le plus grand animal du monde, le cuisiner Som[m]jet, un aide de cuisine, un marmiton, 3 laquais, 2. *Wagensalber*¹²⁰, une blanchisseuse et son aide » et deux chiens¹²¹. À titre de comparaison, Maximilien d'Autriche voyage en France sous le nom de comte de Burgaw en 1775, il est suivi d'une suite de 6 personnes, mais avec un incognito beaucoup plus strict¹²².

Les médias et journaux participent à ce jeu de l'incognito. Comme pour le cas déjà cité de Strasbourg lors de son arrivée, l'un de leur rôle est de prévenir les lecteurs (donc l'aristocratie lettrée) de la venue d'une personne dans le cadre d'un cérémoniel spécifique. Dans le *Journal de la Cour*¹²³, il est écrit : « Le 1^{er} [Septembre 1762]. Madame la princesse Christine de Saxe, sœur de Mme la Dauphine, est arrivée ici, sous le nom de comtesse de Henneberg ». Dans les *Gazettes Françaises* du 25 juin 1762 est écrit : « De Paris le 5 juillet 1762, On a reçu avis que la Princesse Marie-Christine de Saxe étoit arrivée le 24 du mois dernier à Plombières, sous le nom de Comtesse de Henneberg »¹²⁴. La première mention de l'incognito de la princesse joue un rôle important pour la suite : c'est l'unique fois où le vrai nom et le nom de couverture sont mentionnés. Dès lors dans les *Gazettes*, et jusqu'au départ de la comtesse de Henneberg de Versailles le 30 mai 1763¹²⁵, l'incognito prend le dessus et ne mentionne plus le nom originel dans les colonnes concernant les événements avec la famille royale. Xavier, qui pratique également l'incognito, et Christine forment alors le couple « le comte de Lusace & la comtesse de Henneberg »¹²⁶.

Par la suite, l'incognito est utilisé de manière pérenne, c'est à dire qu'il n'est plus exclusif au voyage à Versailles de 1762, mais s'élargit à l'espace du royaume de France. Une pratique faite aussi par son frère, dont le nom de comte de Lusace devient presque son nom officiel en France. En effet, ce nom d'usage réapparaît plusieurs fois dans notre corpus montrant qu'il est généralement admis. L'incognito est réutilisé par Marie-Christine lors de son voyage en 1771, or les *Gazettes* sont beaucoup moins entreprenantes envers l'incognito en citant le nom originel dans les deux colonnes¹²⁷. Dans la correspondance, seulement deux mentions sont

¹²⁰ Littéralement : huileur d'essieux.

¹²¹ Lettre du 18 juillet 1762, Lunéville, EE 1511. Une partie de ces domestiques sont des Maisons de son frère Xavier et de sa sœur Marie-Anne.

¹²² Lucien BELY., *op.cit.*, p. 511.

¹²³ Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit.*, p. 167 ; Lucien Bély, *op.cit.*, p. 511.

¹²⁴ *Gazettes de France*, du 25 juin 1762.

¹²⁵ *Gazettes de France* du 3 juin 1763 « De Versailles le 1er juin 1763

¹²⁶ *Gazettes de France* du 28 janvier 1763 « De Versailles, le 26 janvier 1763 »

¹²⁷ *Gazette de France* du 21 janvier 1771, « De Versailles, le 19 Janvier 1771 » et du 12 avril 1771, « De Versailles, le 10 avril 1771 »

évoquées, l'une en 1771, sous la forme d'une signature dans une lettre de Paris¹²⁸, et puis en 1780, au sujet d'affaire avec la cour de Versailles dans une lettre de Brumath¹²⁹. Cette dernière montre bien que, à l'exception du voyage réalisé à Versailles en 1774, où la comtesse vient pour la première fois avec le statut d'abbesse de Remiremont pour répondre à d'autres finalités que nous verrons plus tard, son incognito est exercé également en Alsace. En 1782 Le cardinal de Rohan rappelle à Pommier, dans une lettre du 1^{er} février, que la princesse Christine « n'[est] en France que comtesse d'Henneberg »¹³⁰. Ainsi, à l'image de son frère, Marie-Christine pratique un incognito limité aux frontières du royaume de France, ce qui diffère d'une conception de l'incognito très souvent liée au voyage princier¹³¹. Dans cette vague d'incognito de princes allemands à la fin du XVIII^e siècle, pointé par L. Bély¹³², le cas des princes saxons divergent des cas relevés, par cette pratique prolongée de l'incognito qui définit leur identité dans un espace, le royaume de France, ce qui n'est pas relevé pour leurs déplacements dans l'espace germanique. C'est également un moyen de se protéger d'une trop grande exposition que nécessite leur titre de prince et de princesse royale. Le mode de vie nécessite donc moins d'investissement et de frais, alors que la princesse est dans une situation économique très instable. Enfin, ce qui diffère avec l'incognito du comte de Lusace est que Marie-Christine se retrouvent à plus enclin à devoir se présenter sous sa réelle identité, en tant qu'abbesse ou en tant que princesse de Pologne et duchesse de Saxe lors des hommages rendus à Strasbourg que nous avons cité précédemment.

Dans ce chapitre, nous soulignons deux points importants derrière la venue de la princesse Christine en France. Le premier est de l'éloigné de l'Allemagne, dévasté par la guerre et qui n'offre pas à ce moment d'opportunité propices pour l'établissement d'une princesse royal. Le second est celui d'un renforcement diplomatique qui s'est opéré depuis plus d'une vingtaine d'année avec la France. C'est une grande puissance européenne, qui plus est catholique, un point important qui peut confirmer la fidélité de la famille Wettin envers cette foi. Notons tout de même qu'en arrivant en France, Marie-Christine est dans une situation incertaine, notamment au niveau de ses économies qui posent problèmes pour mener un train de vie presque royal, une des raisons qui l'engage à la pratique de l'incognito. La comtesse de

¹²⁸ ADA, EE 1513.3, lettre° 2 ce 16 janvier 1771, Paris.

¹²⁹ ADA, EE 1515, lettre n° 19 ce 27 octobre, 1780.

¹³⁰ ADA, EE 1782, Correspondance de M. Pomié, ce 1^{er} février 1782

¹³¹ Lucien BELY, *op.cit.*, p. 499-511.

¹³² *Ibid.*, p. 116.

Henneberg a des objectifs bien précis en ce qui concerne le maintien des liens avec la cour de France.

Chapitre II : La princesse de Pologne et duchesse de Saxe entre Bourbons, Wittelsbach et Wettin

L'alliance avec la France doit encore être à assurer. Comme nous l'avons vu, le maintien de cette alliance peut s'avérer essentiel pour la Saxe dans les crises qui subsistent en Allemagne et menacent plus largement l'ordre européen. Celle qui lie la famille de Wettin de Saxe et des Wittelsbach-Deux-Ponts de Bavière et du Palatinat est sujette à moins d'instabilité. Depuis le double mariage de 1747, qui voit les deux princes héritiers se marier avec une princesse de l'autre dynastie, l'entente saxo-bavaroise reste consolidée. Certaines affaires sont traitées en commun par les deux électors, notamment l'exercice et le maintien de l'influence politique et religieuse des deux maisons dans le Saint-Empire comme la démontré Heribert Raab par le biais de sa biographie de Clément Wenceslas. Son cas et ses établissements par exemple, sont le fruit d'une *Reichskirchenpolitik* commune des Wettin et des Wittelsbach, puissances catholiques impériales, dans la région du Rhin inférieur dans la lutte contre le progrès du protestantisme¹³³.

Dans le cas de Marie-Christine, elle joue ainsi sur deux plans qui répondent à d'autres problématiques. En premier temps, la conservation difficile de l'alliance franco-saxonne, notamment après le détachement avec la couronne polonaise en 1763 qui est une fracture pour la place de la Saxe comme puissance européenne, reste la plus importante au vu de son établissement et de l'intérêt stratégique extra-impérial. L'importance derrière ces enjeux s'observe par la part d'informations que relate la princesse à son frère. De plus, il s'agit également pour eux d'assurer leur position vis-à-vis du roi. En deuxième temps, l'alliance allemande catholique a des intérêts communs permettant une certaine stabilité. Ses gestes entretiennent l'alliance bavaroise-saxonne. Les intérêts communs des deux maisons suivent un traitement moins problématique pour les membres des deux familles.

A) Durant le règne de Louis XV

1) Accueillir une princesse étrangère : le tourisme curial à la française

Ce premier voyage est important par sa première place dans le début d'une série de voyage, ce qui engage donc l'hôte à des efforts pour faire bonne impression. Par la suite, en l'absence de mariage et à cause de l'établissement au chapitre de Remiremont, la présence de

¹³³ Heribert RAAB, *op.cit.*, 374 p.

la princesse Christine à Versailles se fait occasionnellement, principalement pour des événements spéciaux. Ce qui fait que les cinq voyages à la cour de France, éparpillés sur douze ans, apportent de nouveaux éléments démontrant ses liens avec la cour de France, et surtout, l'intérêt portée pour la maison de Saxe

Pour sa première venue à Versailles, Marie-Christine de Saxe est conviée à découvrir les fastes du palais, mais en plus, elle est amenée dans les lieux qui font de la renommée de Paris au XVIII^e siècle. Le déroulement de ses activités, ses déplacements et ses rencontres sont régis par les règles du cérémoniel et de l'étiquette au sein du château et des autres résidences royales. Cela se poursuit ensuite par une organisation plus large, qui comprend un circuit prévu pour divertir l'invité et lui faire éviter quelconques instants d'ennui. Cette volonté développée tout au long du XVIII^e siècle voit la formation du tourisme aristocratique¹³⁴. Versailles et surtout Paris deviennent des lieux prisés par les membres de la cour depuis la Régence. Plusieurs points d'étapes mettant en avant la richesse de la royauté française et des centres de sociabilisations importants sont aussi des espaces où sont emmenés les visiteurs. Marie-Christine de Saxe est amenée voir les grands monuments de la ville, aux opéras et autres pièces théâtrales, ainsi que dans d'autres lieux où se rassemblent les gens de qualité, tel que les salons par exemple, lieux de concentrations des élites¹³⁵.

Dans les lettres qui suivent son arrivée à la cour de Louis XV, les descriptions qu'elle fait à son frère de ses parcours et de ses activités sont plus complètes. Pour le premier jour, nous lisons qu'elle passe la journée avec le couple dauphinois, et fait sa cour aux membres de la famille royale dans un certain ordre bien spécifique. Logée dans la chambre voisine à celle du comte d'Artois (futur Charles X),¹³⁶ elle rencontre d'abord Mesdames Sophie et Louise qui sont venues chez la dauphine pour le dîner. Elle se rend ensuite chez la reine où elle rencontre également ses neveux, le comte d'Artois et la petite Clotilde. Enfin, pour clôturer cette journée de rencontre, l'entrevue officielle avec le roi se fait à Bellevue¹³⁷ qui l'a « reçue très gracieusement ». Pour continuer à satisfaire l'invité, une comédie italienne est produite le lendemain en son honneur et à son goûts¹³⁸. Marie-Christine en retient « un homme et une femme qui chantent assez bien »¹³⁹. Après les promenades dans les jardins de Versailles en

¹³⁴ Caroline ZUM KOLK, « Conclusion », dans. Caroline ZUM KOLK, Jean BOUTIER, Bernd KLESMAN et François MOUREAU, *op.cit.*, p. 337.

¹³⁵ Antoine LILTI, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 2005, p. 568.

¹³⁶ ADA EE 1511, lettre du 8 septembre 1762, Versailles.

¹³⁷ ADA, EE 1511, lettre du 8 septembre 1762 ; Stéphane Castelluccio, *Le journal de la Cour : 1723-1785*, *op.cit.*, p.167.

¹³⁸ ADA, EE 1511, lettre du 22 octobre 1762, Fontainebleau.

¹³⁹ ADA, EE 1511, lettre du 8 septembre 1762, Versailles.

compagnie des neveux, elle part pour Marly où elle assiste à une chasse au cerf le 4 septembre. Le jour d'après, elle est conviée à un souper à Choisy et à des jeux qu'elle n'apprécie guère. Elle participe au *Te Deum* du 8 septembre (qu'elle situe dans sa lettre le 7 septembre¹⁴⁰) en hommage à la victoire du 28 août des troupes alliées en Hesse¹⁴¹. Le 15 septembre, Stanislas Lezcycynski se rend à Versailles, pour le plaisir de sa fille la reine et de sa nouvelle amie la duchesse de Saxe¹⁴². Des activités telles que les promenades et les chasses rythment les journées dans les différentes résidences souveraines. Avant de rejoindre le roi à Fontainebleau le 7 octobre, elle part en direction de Paris en passant par Saint-Cloud où elle voit le duc de Chartres qui lui fait une visite du château, du jardin, des jets d'eaux et de la Manufacture de Savonnerie qu'elle admire¹⁴³.

Dans sa longue lettre de Fontainebleau du 22 octobre, Christine de Saxe y relate plusieurs jours de visites, où elle est principalement accompagnée par le duc d'Orléans, Louis-Philippe (1725-1785) et sa suite. Son parcours démarre par les « monuments des Roys de France » à Saint-Denis, suivi par un passage aux Tuileries où elle occupe l'appartement de Xavier de Saxe. Le 4 octobre sont organisées les visites dans des lieux ecclésiastiques : à la Sainte-Chapelle, la cathédrale Notre-Dame, la Sorbonne, l'abbaye du Val-de-Grâce et enfin l'hôpital de la Salpêtrière. Le lendemain, c'est au Luxembourg qu'elle observe les œuvres de Rubens. Elle est enchantée des tableaux et autres œuvres d'art qu'elle découvre au Palais Royal et est admirablement touchée d'être passé à l'Hôpital des Enfants trouvés. Dans les jours suivants, elle découvre le Saint-Sulpice et le Saint-Roch, la bibliothèque du roi, le jardin des Invalides et enfin, le cabinet du jardin du roi. Ces premiers temps à l'opéra sont permis grâce à la générosité du premier prince du sang qui l'invite dans sa propre loge¹⁴⁴. Les opéras suivant auxquels la princesse de Pologne assistent sont ceux produit à Fontainebleau, où elle y reste jusqu'en novembre. Il est à remarquer que, avant de rejoindre la famille royale, les visites de Paris sont faites uniquement avec le duc d'Orléans et sa suite, qui est un très grand honneur en soi pour une invitée de qualité. Enfin à Fontainebleau, elle « occupe l'appartement du P[rince] de Soubise qu'il a bien voulu [lui] céder » et son mode de vie alterne entre les manifestations théâtrales, les promenades et les chasses.

Outre ses passages à Paris, la majorité de son temps est aux côtés de la familles royales, en suivant l'itinéraire des résidences royales. Les mentions de Versailles, Fontainebleau,

¹⁴⁰ *Idem*.

¹⁴¹ *Gazette de France*, du 10 septembre 1762.

¹⁴² ADA, EE 1511, lettre du 29 septembre 1762, Versailles.

¹⁴³ ADA, EE 1511, lettre du 22 octobre 1762, Fontainebleau.

¹⁴⁴ *Idem*.

Choisy et Marly où elle y va « quotidiennement »¹⁴⁵ au retour du printemps, montrent bien qu'elle entre dans le cercle intime et privilégié de la famille royale, ce qui paraît compréhensible étant la sœur de la dauphine. C'est un espace socialisateur prestigieux où elle se faire voir et voit du monde. Par exemple, le ballet à Fontainebleau dans sa lettre du 15 novembre démontre une certaine sociabilisation, internationale qui plus est, assez marquante pour la noter mais difficile pour la princesse de retenir tous les noms¹⁴⁶. Son intégration dans l'entourage du roi se marque enfin, par l'accompagnement du monarque lors des parties de chasses¹⁴⁷.

C'est assurément le voyage à la cour de France où Marie-Christine exprime le plus d'activités, de rencontres, et également de contentements. L'absence de contrariété ou de différend témoigne d'un bon déroulement et lui permet de garder un agréable souvenir de ce premier voyage à la cour. En plus de relater ce qu'elle découvre, Marie-Christine démontre également à son frère la bonne réception à laquelle elle est sujette, qui prouve une bonne intégration auprès de la famille royale ainsi qu'auprès de la noblesse française, symbolisant un traitement digne des bonnes ententes politiques entre la France et la Saxe. C'est enfin, un cas intéressant de l'organisation de l'accueil de la part de la cour de France à la sœur de la dauphine, qui doit faire, rappelons-le, en fonction de l'incognito de la princesse de Pologne et de Saxe.

2) La disparition du couple delphinal

Le début de l'année 1766 est marqué par la disparition du dauphin Louis-Ferdinand. Pour la coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, l'inquiétude se porte sur la dauphine et son état de santé. Sur invitation du roi, elle entame un voyage à Versailles payé par le souverain. Nous savons que pendant cette période, Marie-Josèphe a acquis l'ancien appartement de Mme de Pompadour, mais occupe les cabinets intérieurs au deuxième étage, à proximité de la chambre du roi¹⁴⁸ (c'est dire l'importance que le roi donne à sa relation avec les Saxons). Elle arrive en janvier 1766 (peut-être le premier du mois), et se doit d'être logée au plus près de sa sœur¹⁴⁹.

Selon les retours de ce séjour à Versailles, il diffère drastiquement des activités et des amusements qu'elle a connu trois ans plus tôt. Sa présence auprès de sa sœur lui permet de tenir au courant son frère sur l'état de santé de *Pepa*, ainsi que de celui de la reine, par l'envoi de lettres hebdomadaires jusqu'à son départ le 1^{er} août¹⁵⁰. Étant présente comme soutien morale et

¹⁴⁵ ADA, EE 1511, lettre N° 15 du 15 mai 1763.

¹⁴⁶ ADA, EE 1511, lettre du 15 novembre 1762, Fontainebleau.

¹⁴⁷ ADA EE 1511, lettre du 22 octobre 1762, Fontainebleau : Après avoir rejoint le roi à Choisy, « j'étois deux fois à la chasse du Cerf ou on n'a jamais rien pris ».

¹⁴⁸ Alexandre MARAL, *Femmes de Versailles*, préface de Stéphane Bern, Paris : Perrin, 2017. p. 301.

¹⁴⁹ ADA. EE 1512.1, lettre n°69 du 27 décembre 1765, Remiremont.

¹⁵⁰ *Gazette de France* du 3 juin 1763 « De Versailles le 1^{er} juin 1763 » [Gallica BNF].

physique pour sa sœur, elle vit alors une « vie sédentaire »¹⁵¹. L'attention étant portée sur la dauphine et la reine, elle ne partage que peu d'informations sur sa présence à Versailles. En mars, elle apprend l'incident puis la mort de son « bon vieux papa »¹⁵². Elle pratique son deuil en l'honneur du duc et du dauphin, toujours présente auprès de Marie-Josèphe avant de sortir pour la première fois le 16 juillet 1766. Ensuite, les deux sœurs sont séparées une fois le 20 juillet, dans le contexte du voyage à Compiègne, car aucune place n'est prévue pour Marie-Christine de Saxe¹⁵³. Cette dernière use de l'occasion pour aller à Paris, assister à un opéra italien et un bal en compagnie du Maréchal, avant de souper chez Madame de Marsan, Marie-Louise de Rohan¹⁵⁴. Les sœurs sont à nouveau réunies la dernière semaine du mois d'août avant le départ de la coadjutrice pour son abbaye.

Son retour à Remiremont est très difficile. Malgré le soutien du roi, le long séjour à Versailles lui a énormément coûté financièrement et sa santé continue à se dégrader. De plus, elle retourne pour la première fois dans cette province depuis la disparition de Stanislas. Sa première apparition en public se fait quatre mois après¹⁵⁵, signe d'une période très difficile pour la princesse. La santé préoccupante de *Pepa* déstabilise la coadjutrice dans son quotidien avec l'afflux de nouvelles peu rassurantes à son sujet. Elle sait d'avance que son décès aura des impacts dévastateurs sur toute la famille, notamment pour Xavier et elle¹⁵⁶. Puisque la situation de Marie-Christine à ce moment est le fruit des actions menées par Marie-Josèphe à Versailles pour le rapprochement de la Saxe à la France, il est certain que cela les prive par la suite d'un facteur essentiel auprès du pouvoir. La dauphine Marie-Josèphe s'éteint le 13 mars 1767. Désormais, leur objectif est de continuer à entretenir leurs liens avec Versailles et la famille royale, essentiels pour leurs affaires et pour maintenir leur dignité, et ainsi pour éviter l'échec que signifierait la rupture avec le pouvoir.

3) Le beau-père, la belle-mère et Mesdames

Les relations avec Louis XV sont importantes, non pas en nombres d'entrevue ou de lettres, mais en valeurs. Durant le séjour de 1762-1763, le roi fait preuve de cordialité envers sa belle-fille lors des entrevues à Marly et à Choisy¹⁵⁷. Sa présence dans ces lieux, où n'est convié qu'une poignée de courtisans proches du roi, est un premier indicateur de la proximité, possible

¹⁵¹ ADA EE1 1512, lettre n° 4 du 22 (29) janvier 1766, Versailles.

¹⁵² ADA, EE 1512.2, lettre n°13 du, ce 23 mars 1766 Versailles

¹⁵³ ADA, EE 1512.2, lettre n°31 du 20 juillet 1766, Versailles.

¹⁵⁴ ADA, EE 1512.2, lettre n°32 du 26 juillet 1766, Versailles.

¹⁵⁵ ADA, EE 1512.2 lettre n°53 du 19 décembre 1766, Remiremont.

¹⁵⁶ ADA, EE 1512.3, lettre n°6 (*bis*) du 22 février 1767, Remiremont.

¹⁵⁷ ADA EE 1511, lettre du 8 septembre 1762, Versailles.

grâce à la dauphine. Rajoutons à cela qu'elle est comprise dans le séjour à Fontainebleau avec toute la famille royale durant l'automne. C'est globalement envers toute la fratrie qu'il se comporte ainsi, en accordant les pensions et les faveurs qui soutiennent la position des Saxons. L'intérêt particulier du roi pour cette maison se perçoit sur son traitement. Rappelons que le premier voyage se conclut sur une bonne impression des relations entre Marie-Christine et Louis XV. Pour le second voyage, c'est lui qui prend en charge les coûts du voyage de 1766, de la princesse Christine, venue pour soutenir moralement la Dauphine devenue veuve¹⁵⁸.

Cinq années plus tard, Marie-Christine a encore à se « louer infiniment de toute la famille royale »¹⁵⁹ malgré l'absence de Marie-Josèphe. L'objectif de ce voyage se porte sur les paiements des pensions. Sur ce point, Louis XV donne rapidement une réponse positive aux demandes de sa belle-fille, en dépit d'un désaccord avec l'évêque d'Orléans, ministre en charge de la disposition des bénéfices ecclésiastiques¹⁶⁰. Il cherche le rapprochement des Saxons dans la sphère de la cour de France, comme en témoigne ses invitations à Christine pour venir souvent à Versailles¹⁶¹, ou en partageant son impatience à l'idée que Xavier possède et s'installe dans le château de Chaumont¹⁶².

Enfin, durant le voyage en 1774, l'attachement envers le roi persiste. D'autant plus que le 15 mars, pendant que Christine est encore à Versailles, il institue à l'abbesse de Remiremont et à ses dames, le port d'un honorable cordon bleu accompagné d'une médaille dorée représentant Saint-Romarc¹⁶³. Ce présent lie le royaume de France avec l'abbaye de Remiremont, et parallèlement le roi avec l'abbesse. Autrement dit, leur liaison touche désormais un nouvel aspect qui se rajoute aux relations de types familiales et politiques : elle est également religieuse.

Ces formes de relations ne sont pas superposables pour tous les membres de la famille royale. Pour ce qui est de la deuxième personne la plus importante du royaume, Marie Leszczyńska (1706-1768), elle n'apparaît que très peu dans la correspondance. Elles ne se rencontrent que deux fois, quand elle accueille Mme de Saxe en 1762, puis principalement lors du voyage de 1766 lorsqu'elle doit supporter le deuil de son père et de son fils. Outre le fait qu'elle voit en sa belle-sœur une potentielle épouse pour son père, rien n'indique de proximité entre ces deux personnes.

¹⁵⁸ ADA, EE 1512.1, lettre n°69 ce 27 décembre 1765, Remiremont.

¹⁵⁹ ADA, EE 1513.3, lettre n° 3 ce 30 janvier 1771, Paris.

¹⁶⁰ ADA, EE 1513.3, lettre n° 6 ce 6 mars 1771, Paris.

¹⁶¹ ADA, EE 1513.3, lettre n° 8 ce 6 avril 1771, Paris

¹⁶² ADA, EE 1513.3 lettre n° 2 ce 16 janvier 1771, Paris.

¹⁶³ AMR, 4 S 5 Ms 42. Annexe n°3.

Mesdames, filles de Louis XV, n'ont pas de grande place dans la correspondance si l'on écarte les voyages durant les années 1760. Parmi les quatre filles de Louis XV encore en vie, il y a Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise, cette dernière est totalement absente des lettres. Toutefois, après le décès du roi, le 10 mai 1774 et pour l'avènement du nouveau roi, Marie-Christine envoie une lettre depuis Versailles, à la fin de ce mois de mai, où son temps passé est aux côtés de Mesdames¹⁶⁴. Entre les références à leur état de santé et les anecdotes, Marie-Christine livre ses préférences : Adélaïde est la première, vient ensuite Victoire, puis Sophie. Elles interagissent davantage tel un groupe secondaire, plutôt qu'à des acteurs ayant un poids important pour les intérêts de la princesse. Tout de même, elle garde positivement dans ces mémoires les souvenirs et les bontés de Mesdames¹⁶⁵, qu'elle partage encore en 1778, alors que, nous allons voir, les relations avec Versailles s'effritent.

B) Détachement avec Versailles

1) Les derniers séjours de la princesse de Pologne à Versailles

La princesse de Pologne et duchesse de Saxe effectue deux voyages en 1771 et 1774, ce sont ses deux derniers longs séjours, en écartant pour l'instant celui de quelques jours de mai 1774. Ces séjours de plusieurs mois, avec des objectifs similaires ou non, se déroulent durant des périodes hivernales semblables, de janvier à mars. L'objectif est de mettre ici en lumière le déroulement de ces voyages, les comparer et analyser les évolutions de la place de la duchesse de Saxe dans la famille royale.

Au début de l'année 1771, la comtesse d'Henneberg se rend à Versailles pour la première fois depuis la disparition de la dauphine. L'objet de ce voyage est le paiement de ses pensions¹⁶⁶. Arrivée le 14 janvier¹⁶⁷, son accueil à Paris, et non à Versailles, se produit dans des conditions inconfortables. Il est prévu avant son départ qu'elle occupe « la maison de feu. M. de Fontenay ». Le conseiller du comte de Lusace annonce cette nouvelle et ce dernier alerte tout de suite sa sœur sur les conséquences néfastes que peuvent engendrer son installation dans cet hôtel. Il explique : « comme je connois très bien cet endroit permettez que je vous représente qu'il n'est ni convenable ni décent p[ou]r vous malgré votre incognito qui n'empêche pas qu'on sache que Vous êtes une grande Princesse et Tante du Dauphin n'y aiant que des petites Maisons

¹⁶⁴ ADA, EE 1455, ce 26 mai et EE 1514, ce 27 mai. Nous supposons qu'elle est à Versailles en nous fondant sur la lettre de Metra Louis François dans, *Correspondance secrète, politique et littéraire*, Londres Adamason, 1878, p. 112-113, mentionné dans Vincent Dupanier, *op. cit.*

¹⁶⁵ ADA, EE 1514, lettre n° 23 du 20 octobre 1778.

¹⁶⁶ ADA, EE 1513.3 N° 6 du 6 mars 1771, Paris.

¹⁶⁷ *Gazette de France* du 21 janvier 1771, « De Versailles, le 19 Janvier 1771 »

dans tout ce quartier, habités par des gens de rien ou vous seriez encore éloignée de toute la ville »¹⁶⁸. Pour respecter l'étiquette, Marie-Christine mérite un meilleur logement digne de sa personne et de ses statuts, malgré le titre de son incognito. Ainsi, à la suite de ces conseils, Marie-Christine occupe finalement l'hôtel d'Espagne, dans le faubourg Saint-Germain.

À Versailles, l'indécence d'avoir attribué à la tante des princes et des princesses de France cette installation en ville voit intervenir la famille royale. Cet incident met en lumière la fermeture de Versailles provoquée depuis Louis XV, qui voit de moins en moins de places attribuées aux membres de la famille élargie. La place de la famille royale nucléaire s'élargie dans le palais tandis que les cousines, cousins, tantes et oncles du roi se voient refusés des logements. Elle témoigne également de la difficulté que peut rencontrer la Maison royale dans l'accueil d'invité prestigieux et le manque d'espace dans le palais royal. Il semblerait, selon les retours du comte de Mercy-Argenteau à l'impératrice Marie-Thérèse, que c'est grâce à l'intervention de la nouvelle dauphine Marie-Antoinette, qu'une solution ait été trouvée pour loger la tante du dauphin à Versailles¹⁶⁹. De son côté, le retour à Versailles n'est pas évident comme elle relate dans ses lettres. Versailles est désormais « un pays où [elle a] tout perdu »¹⁷⁰, l'ambiance a changé en l'absence de sa sœur et se ressent dans les entrevues avec le roi, les princes ou les princesses.

Une fois les affaires arrangées, la duchesse de Saxe possède donc deux pied-à-terre à Versailles et à Paris, alternant les moments partagés avec la famille et ceux dans son hôtel particulier. Dans ses lettres, il y a une nette différence entre les moments et les rares divertissements qu'elle partage avec la famille royale à Versailles et ceux passés à Paris, où visites, salons, théâtres et opéras remplissent son emploi du temps¹⁷¹. Marie-Christine mentionne ses dîners et soupers chez Mme. de Marsan et de la comtesse de Noailles qui étaient présentes dans le cercle de Marie-Josèphe¹⁷². Elle se mélange à la population hétéroclite de Paris des Lumières en côtoyant des nobles allemands des Werthern par exemple, ou encore des ambassadeurs et ministres étrangers¹⁷³. Une anecdote exprime très clairement cette dualité, cette affection particulière pour la ville, au détriment de la cour de Versailles : « j'ai assisté à un bal chez elle la Dauphine [Marie-Antoinette], com[m]e je ne suis que spectatrice, et qu'on à la liberté de s'en aller quand on veut, je ne suis restée qu'une heure ici je suis toujours en l'ai

¹⁶⁸ ADA, EE 1455, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur la princesse Christine, n°23 du 15 décembre 1770, Sienna.

¹⁶⁹ Alfred D'ARNETH, et A. GEFFROY *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau : avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. T. 2*, Paris : Firmin-Didot frères, 1874, p. 106. VI – Mercy à Marie-Thérèse « 19 février [1774] ».

¹⁷⁰ ADA, EE 1513.3, lettre n° 2 du 16. Janvier 1771, Paris.

¹⁷¹ ADA, EE 1513.3, lettres n° 2 à 6.

¹⁷² Bernard HOURS, *La vertu et le secret...*, op. cit., p. 97.

¹⁷³ ADA, EE 1513.3, lettre n° 6 du 6 mars 1771, Paris.

(?), et je reste chez moi, mon hotel garni ne derempli (*sic*) pas »¹⁷⁴. Le fait de quitter le bal dévoile une incommodité vis-à-vis de la cour, un geste qui n'est pas sans répercussions. Il dévoile aussi sa préférence d'être entourée d'une société qui lui est plus agréable. Nous pouvons citer comme invité, le vicomte, dont ses gestes envers la comtesse de Henneberg sont très appréciés, gagnant même une place particulière pour les diners¹⁷⁵. La vie urbaine, les rencontres et les divertissements sont privilégiés à la vie de cour. Nous pouvons voir ici un signe avant-coureur d'un détachement entre la famille royale et la famille de Saxe.

Cette double place qu'occupe Marie-Christine de Saxe à Versailles et à Paris n'est pas répété pendant le voyage de 1774. Certaines lettres manquent, mais un contraste avec le voyage de 1771 se distingue déjà par une ambiance encore moins conviviale qu'auparavant. Toutefois, la maison royale, ayant appris de son erreur, prévoit d'avance un logement pour la tante du roi qui arrive malade à Versailles. Cette fois-ci, Marie-Christine arrive avec son nouveau titre d'abbesse de Remiremont, qu'elle obtient après la mort d'Anne-Charlotte en 1773, ce qui rajoute une autre finalité spécifique à ce voyage outre les affaires de pensions. Quelques temps après son arrivée, à la fin du mois de février, Xavier lui écrit à propos de sa coadjutorerie qui est encore vacante et pour la proposer à leur sœur Elisabeth. Le temps dans lequel apparait cette lettre témoigne d'un enjeu important qui expliquerait une des raisons de l'arrivée de la princesse-abbesse. Les intérêts de la famille de Saxe se voit alors être confrontés aux intérêts de cour de France, sur lesquels nous reviendrons¹⁷⁶.

Pendant qu'elle se trouve la majeure partie du temps à Versailles, la famille royale perd de l'importance dans les récits de Marie-Christine, au profit d'autres courtisans. Citons par exemple des soirées de fêtes, chez les Noailles ou encore chez le duc d'Aiguillon, qu'elle « aime à la folie », ainsi que chez la comtesse de Forcalquier¹⁷⁷. Les mentions de ces noms démontrent qu'elle s'est rapprochée, voire intégrée, dans le réseau de son frère, qui est celui de Madame du Barry. La rencontre la plus marquante de ce voyage est sans doute celle avec le duc de Deux-Ponts, arrivé également en février, et avec qui elle s'entretient régulièrement. Dans un contexte paraissant tendu, ils ne parlent « ni de neveux, ni de nièces » pour éviter les différends, précise-t-elle¹⁷⁸.

¹⁷⁴ ADA, EE 1513.3, lettre n°3, du 30 janvier 1771, Paris.

¹⁷⁵ ADA, EE 1513.3, lettre n° 10 du 22 avril 1771 Remiremont.

¹⁷⁶ Voir Chapitre VIII.

¹⁷⁷ ADA, EE 1514 lettre du 24 [27] février 1774, Versailles.

¹⁷⁸ *Idem*.

À son retour à Brumath, une citation émanant de la princesse intrigue : « de ce qu'on a un peu d'amitié pour moi dans le pays que je viens de quitter »¹⁷⁹. Ce qui appuie encore le contraste après son voyage de 1771, où elle partait contente¹⁸⁰. Alors que Xavier est à Versailles, elle transmet ses salutations et ses remerciements au roi et à certains membres du cercle de madame du Barry. L'absence d'une mention du couple dauphinois signale le détachement qui s'opère et qui est affirmée lors de son dernier passage à Versailles en mai 1774. Elle n'y passe que deux fois en moins de vingt-quatre heures pour l'avènement de Louis XVI, mais y est très mal accueillie¹⁸¹. Les conséquences sont de même concernant le comte de Lusace, Xavier, fortement mis à l'écart par le couple royal qui refuse plusieurs de ces propositions¹⁸².

2) L'éloignement des Saxons

Lors du changement de règne qui suit la mort de Louis XV, les questions se posent sur l'attitude du nouveau roi Louis XVI vis-à-vis de sa tante et de son oncle. Leur position est en effet très instable. Pour comprendre cette situation, nous devons nous pencher sur le réseau de Xavier à Versailles¹⁸³. Depuis l'année 1770, il s'est rapproché du cercle de la favorite du roi, Madame Du Barry, dans lequel se trouvent des ministres tels que le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray ou encore le chancelier Maupeou. Néanmoins, ce cercle très influent au début de la décennie décroît au profit du crédit du duc de Choiseul. Ce dernier ayant la charge de secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, soutient le rapprochement des Bourbons et des Habsbourg avec le mariage du dauphin et l'archiduchesse Marie-Antoinette en mai 1770. Lors de la rencontre entre la nouvelle dauphine et la favorite du roi, la première exprime directement son inimitié envers la seconde. Cette fracture fait décroître l'influence du cercle de Madame du Barry jusqu'à être totalement écartée de la cour. Sur ordre du roi, l'ancienne favorite est envoyée à l'abbaye cistercienne de Pont-aux-Dames, détruisant tout son crédit. Elle ne retourne plus à Versailles jusqu'à la Révolution.

À partir de ce moment, les affaires des Saxons sont freinées. Cela s'illustre déjà par le refus de la recommandation faite par le prince Xavier pour le duc d'Aiguillon comme ministre auprès du nouveau roi¹⁸⁴. Il suit la demande du comte de Lusace pour l'obtention d'un gouvernement.

¹⁷⁹ ADA, EE 1514 lettre n° 2, ce 2 avril 1774, Brumath.

¹⁸⁰ ADA, EE 1513.3, lettre n° 6, ce 6 mars 1771, Paris.

¹⁸¹ Louis François METRA dans, *Correspondance secrète, politique et littéraire*, londrès Adamason, 1878, p. 112-113, mentionné dans Vincent DUPANIER, *op.cit.*

¹⁸² Vincent DUPANIER, « Xavier de Saxe à la cour de Versailles (1) », dans, *À l'Est rien de nouveau ?* [en ligne] publié le 23/02/2022 et consulté le 10/01/2024 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/1613>.

¹⁸³ *Idem.*

¹⁸⁴ *Ibid.*

Une recommandation qui requiert le soutien de Marie-Christine qui se rend alors à Versailles. Cette dernière « mal accueillie, ne passa à la Cour que deux fois vingt-quatre heures »¹⁸⁵. C'est le dernier passage de Marie-Christine de Saxe à Versailles. François-Xavier reste le seul prince saxon à la cour pendant un temps, jusqu'à ce que les remarques sur son passé commun avec Mme du Barry l'engagent à quitter la cour. La situation s'empire dans les années suivantes. De Pommier, leur chargé d'affaire à la cour de France, il est révélé certaines informations témoignant de la dégradation de l'intérêt pour la tante du roi. Il prévient son maître des menaces qui pèsent contre la réputation de la princesse, répandues en 1777 jusqu'à Versailles à cause d'une affaire contre son ancien chambellan, le baron d'Alcouffe¹⁸⁶. L'année suivante, leur serviteur se retrouve à rassurer la famille royale à cause d'une rumeur sur le prétendu décès de la princesse Christine, le 17 septembre 1778¹⁸⁷. Ensuite, le maréchal de Broglie est mal accueilli à la cour de Versailles, et ce mécontentement se répercute sur le crédit de Xavier, qui était sous ses ordres dans le régiment de Bretagne¹⁸⁸. C'est dans leurs affaires que les Saxons se voient être le plus menacés. Pour recevoir davantage d'information, Marie-Christine se retrouve à écrire à l'encre invisible pour connaître l'avis du prince Xavier sur son accueil à la cour de Versailles en 1778, en pleine période de tension avec l'Angleterre¹⁸⁹. Le comte de Lusace partage son soupçon contre la reine qui est à l'origine du ralentissement de ces affaires et sa demande d'acquisition d'un régiment¹⁹⁰. Les affaires trainent tout autant pour l'abbesse de Remiremont qui réclame l'action du roi dans les affaires de l'abbaye. Ces requêtes qui prennent du temps (la princesse doit attendre une année avant d'avoir une partie de l'aide qu'elle réclame) ainsi que d'autres faits, amènent également Marie-Christine à penser que la reine s'impose contre les Saxons pour les décisions du pouvoir royal¹⁹¹. Néanmoins, pendant ce moment de crise qui touche son abbaye, elle pointe du doigt directement le roi son neveu de ne pas répondre à ses requêtes et d'être le principal fautif de la perte de son honneur¹⁹². L'appréhension des Saxons envers le couple royal est à la baisse amenant à un risque de ne plus pouvoir recevoir des faveurs et conduire à leur déchéance. L'hostilité de la reine semble être appuyée par les événements géopolitiques, particulièrement par la guerre de Succession de Bavière (1778-1779). Elle voit intervenir une alliance menée par la Prusse, suivie de la Saxe, contre les

¹⁸⁵ Louis François METRA, *op.cit.*

¹⁸⁶ ADA, EE 1777, Correspondance avec M. Pomié, lettre du 23 mai 1777.

¹⁸⁷ ADA, EE 1778, Correspondance avec M. Pomié, lettre du 22 septembre 1778.

¹⁸⁸ Christian TERRAUX, *Le prince Xavier de Saxe, op.cit.*

¹⁸⁹ ADA, EE1514, lettre n° 27 du 2 décembre 1778.

¹⁹⁰ ADA EE 1456, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur, la princesse Christine, n° 4 du 28 février 1779 : « vous savez qu'il y a longtemps que je sollicite un Reg[imen]t sans l'avoir et P[ommier] me leurre toujours et me dit que la R[eine] m'étoit contraire et en empechoit le R[oi], ne pourriez-vous pas lui écrire sans que cela paroisse »

¹⁹¹ ADA, EE 1515, lettre n° 6 du 15 mars 1779, « je suis partie à croire, que la Reine qui ne nous aime pas »

¹⁹² ADA, EE 1515, lettre n° 14 du 9 juillet 1779

prétentions habsbourgeoises sur le territoire des Wittelsbach¹⁹³. Dans les lettres de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche à sa fille Marie-Antoinette, la Saxe est sujette à des propos virulents qui sont répétés par sa fille¹⁹⁴. L'intérêt de la France à propos de la Saxe est alors très différent si l'on compare au lendemain de la Guerre de 7 ans. La Saxe n'est pas rassurante pour les affaires françaises. Le détachement peut être d'autant plus encouragé par la perte de l'intérêt envers la Saxe après sa séparation avec la Pologne, un royaume que la France cherche à inclure dans son cercle depuis le XVI^e siècle¹⁹⁵. Or, la noblesse polonaise ayant élu Stanislas Poniatowski pour roi grâce au soutien de la Russie, les ambitions françaises pour ce royaume que l'alliance avec la Saxe pouvait soutenir se voient dissoutes.

Le duc et la duchesse de Saxe ne sont plus les bienvenus dans cet espace à la fin des années 1770. Par ricochet, Marie-Christine subit les conséquences des jeux politiques de son frère, qui les menèrent dans une situation délicate avec leur souverain, pourtant primordiale et qui doit être maintenue.

3) Représenter les Saxons à la cour du roi de France : le rôle de Pommier

Il semblerait que, directement après les désolants événements de l'année 1774, le comte de Lusace confie la charge de secrétaire au commandement à Versailles à un certain M. Pommier de Bertrendy¹⁹⁶. Ce dernier lui a été proposé par une personne proche des Saxons¹⁹⁷. Sa première mention dans la correspondance avec Xavier le présente au service de la duchesse de Saxe, car elle prévient dans sa lettre que Pommier n'est pas disponible pour s'occuper des affaires de Xavier¹⁹⁸. Il est en réalité au service de l'abbesse de Remiremont et du comte de Lusace. De ce fait, à cause de sa charge de représenter ses maîtres à la cour de France et de faire le lien direct avec le roi, Pommier reçoit une place importante comme l'un des principaux sujets d'affaires dans les discussions épistolaires.

Dès son entrée au service, Pommier se montre indispensable dans les affaires de Marie-Christine. Il parcourt d'énormes distances, entre ses maîtres et la cour, donc des déplacements entre Versailles, Brumath et Pont-sur-Seine. Ses efforts déterminent les « droits de [son]

¹⁹³ Walter Ziegler, « Bayern », dans Jürgen Ziechmann (dir.) *Panorama der Fridericianischen Zeit: Friedrich der Grosse und seine Epoche: ein Handbuch*, Bremen: Edition Ziechmann, 1985, p. 736.

¹⁹⁴ Correspondance entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, présentée et annotée par Georges Girard, Editions Bernard Grasset : Paris, 1933, p. 277, 317 et 319.

¹⁹⁵ Lydia SCHER-ZEMBITSKA, *L'aigle et le phénix : un siècle de relation franco-polonaises : 1732-1782*, Paris : CNRS, 2001, p. 469.

¹⁹⁶ Nous n'avons pas de documentation en ce qui concerne la période d'engagement de Pommier dans le service du comte de Lusace, nous connaissons tout de même son identité grâce à Arsène THEVENOT dans *Correspondance inédite du Prince François-Xavier de Saxe, op.cit.*, p. 301.

¹⁹⁷ ADA, EE1514, lettre n° 18 ce 29 aout 1775 : « il est certain que c'est un vrai présent que nous a fait le D.D. en me donnant Pom ».

¹⁹⁸ ADA, EE 1514, lettre n° 21 ce 2 novembre 1774

honneur, de [sa] tranquillité du côté du Chapitre »¹⁹⁹. C'est avec insistance qu'elle rappelle à son frère les « services essentiels qu'il [a] rendu »²⁰⁰ à Paris, (dont nous ne connaissons pas les objets). De plus, en 1777, il présente à ses maîtres M. Maucler, avocat en parlement de Paris, qui l'incluent alors dans leurs services. Ce dernier, malgré ses défauts, est apprécié par ses maîtres pour sa collaboration avec le secrétaire dans le traitement des affaires. La princesse Christine le qualifie même d'« homme essentiel »²⁰¹. Leurs interventions restent très appréciées et nécessaires au bon déroulement des affaires des princes saxons à la cour jusqu'à de grandes disputes qui éclatent à la fin de l'année 1778. Dans sa lettre du douze janvier 1779, alors que les tensions se cristallisent entre Pommier et Xavier, Marie-Christine exprime très clairement son parti pris pour le domestique, et sa volonté de le garder dans ses projets :

« que s'il disoit qu'il ne vous est plus attaché personnellement, il s'expliquoit que c'étoit, pour les affaires économiques, que le parti qu'il avoit pris de quitter la maison c'est-à-dire le logement, sa renonciation, aux grâces pécuniaires, étoient pour être tranquille et tranquilliser ceux, qui ne le seroient que de cette façon, qu'il comptoit pourtant toujours tenir à vous et se trouveroit toujours très honoré du titre de votre chargé d'affaire et Secrétaire de vos Comendemens, dont vous l'honorez sur vos adresse, et qui étoit sçu, et connu de tout le monde, com[m]e tout le monde scavoit aussi qu'il s'employoit toujours avec tout le zèle possible dans toutes les affaires, pour lesquelles vous l'honorez de vos ordres, et dans lesquelles vous jugiez, qu'il puisse vous être de quelqu'utilité, je vous avoue que je ne peux pas trouver à redire à cette réponse [...] mais à Votre place je le garderoi com[m]e il désire pour le Secrétaire de mes Comendemens, et mon chargé d'affaires, je l'emploierois chez les Ministres et les affaires de sollicitations que je ne pourrois pas suivre moi-même, de tems en tems vous pourrez lui donner une gratification qui ne seroit rien de fixe mais l'équivalent [...] écoutez ses conseils avec bonté, ne les suivez qu'après les avoir examiner murement, et qu'il sache que vous lui en sçavez gré, quelque tort et deffaut qu'il aye, il faut convenir, que souvent il nous a donné de bons conseils, il me semble mon cher X[avier]. que suivant celui que j'ose vous donner, vous rempliez toutes vos vues, vous vous le conserverez sans que la paix du ménage en souffre, [...] j'exige que vous consentiez a cette proposition [...] vous sçavez que je con[n]ois aussi bien que personne sa vanité ses fanfaronnades et autres déffauts, j'étois la première peut être à vous prier d'être sur vos gardes, et ne pas le laisser aller plus loin qu'il ne faut, si je parois aujourd'hui prendre son parti, c'est que je crois le devoir à la vérité, à la justice, et à votre propre intérêt présent et futur »²⁰².

Le contexte de la mise de l'écriture de cette lettre est crucial pour Marie-Christine, car rompre le lien avec la cour de France serait désastreux pour elle. Le début de l'année 1779 est

¹⁹⁹ ADA, EE 1514, lettre n° 21 ce 2 novembre 1774.

²⁰⁰ ADA, EE 1514, lettre n° 21 ce 14 octobre 1778.

²⁰¹ ADA, EE 1515, lettre n° 4 ce 18, février 1779.

²⁰² ADA, EE 1515, lettre n°1 ce 12 [janvier] 1779.

marqué par plusieurs incendies à Remiremont qui ont endommagé une partie de la ville et de l'abbaye. Étant dans l'impossibilité de régler à elle seule le coût des réparations, estimés à 300 000 livres²⁰³, elle implore le roi son neveu pour un soutien financier. Après un premier refus par le ministre Necker²⁰⁴, la tante du roi de France attend jusqu'en janvier 1780, soit une année, pour que Louis XVI lui accorde 144 000 livres, distribués en deux fois, dont 72 000 livres sont tirés du fond de Mr. Bertin. Durant cette année, entre les craintes et les regains d'espoir, les efforts de Pommier ne sont pas négligeables. Elle met les efforts de celui-ci à l'origine de la réponse positive tant attendue du roi. À la suite de cette période de trouble, la situation est apaisée comme en témoigne la diminution des mentions de Pommier dans les lettres. Toutefois, son nom réapparaît la plupart du temps à cause de querelles entre lui et son maître, témoignant alors d'une instabilité dans cette relation. Durant la période de son service, qui prend définitivement fin en 1783, le sujet de Pommier est régulièrement évoqué comme une cible d'histoire, de rumeurs ou de conflits qui nécessitent des interventions de la part de ses maîtres. Dès le début, il est menacé par les deux anciens chargés d'affaires du comte, Martange et Rivière, qui tentent de l'exclure du service de ses maîtres²⁰⁵. À la fin de l'année 1778, d'importantes discordes éclatent à son sujet. Il se brouille avec le colonel Seiffert, chargé d'affaires du prince, ce qui fait remonter le mécontentement de la femme du comte de Lusace, la comtesse de Spinucci, envers Pommier²⁰⁶. Ces histoires que nous soulignons, et qui en camouflent certainement d'autres, remontent jusqu'à la cour de Saxe, dont une rumeur sur sa soi-disant corruption est relatée par Elisabeth²⁰⁷. Le comte de Lusace se brouille aussi avec son secrétaire des affaires, l'engageant à se passer un moment de son service. En effet, Pommier émet des doutes sur sa loyauté et la gestion des affaires du comte à Paris. À ce moment, Marie-Christine l'invite également à se séparer de lui, au nom de sa « dignité et [et de son] respect »²⁰⁸. Paradoxalement, la duchesse de Saxe prend difficilement, mais assurément le parti de Pommier. Si bien qu'elle ne cesse de le défendre et de vouloir apaiser les troubles qui le concernent, par exemple, en discutant et en le réconciliant avec la comtesse de Spinucci²⁰⁹. Pour elle, son rôle à Versailles et à Paris lui est primordial pour la gestion de ses affaires.

Après la mort de la comtesse d'Henneberg, Pommier continue de faire l'intervalle entre Pont-sur-Seine et Versailles, mais les négociations des appointements qu'il doit percevoir de la

²⁰³ ADA, EE 1515, lettre n° 2 ce 3 février 1779.

²⁰⁴ ADA, EE 1779, Correspondance avec M. Pomié, lettre du 13 septembre 1779.

²⁰⁵ ADA, EE 1514, lettres n°22 ce 12 novembre 1774 et n° 24 ce 3 décembre 1774

²⁰⁶ ADA, EE 1514 lettres n° 16 du 15 août 1778, Brumath, n° 18 ce 8 septembre 1778 et n° 19 ce 26 septembre 1778.

²⁰⁷ ADA, EE 1514, lettre n° 21 du 14 octobre 1778.

²⁰⁸ ADA, EE 1514, lettre n° 27 du 2 décembre 1778.

²⁰⁹ ADA, EE 1514 lettre n° 19 du 26 septembre 1778.

succession de la princesse déstabilise à nouveau les relations avec son maître. À la suite d'échec à la cour de Versailles (notamment à propos d'un plan d'alliance entre Elisabeth de Saxe et le marquis de Lévis), il présente sa démission le 15 juin 1783²¹⁰. La discussion de vive-voix entre le serviteur et le maître ne transparait pas dans les lettres. Cependant, la temporalité des événements interroge sur les liens privilégiés entre Marie-Christine de Saxe et Pommier, ce dernier recevant davantage de complaisance de la part de sa maîtresse qu'il ne retrouve pas dans le couple du comte et de la comtesse de Lusace.

C) Les déplacements de Marie-Christine dans le Saint-Empire

En parallèle à ces voyages à la cour de France, ceux en dehors des frontières du royaume sont quasiment tous en direction du Saint-Empire et des grandes cours souveraines avec lesquelles Marie-Christine garde des liens familiaux. Si elle relate beaucoup moins ses voyages dans diverses cours allemandes, dans la période de 1762 à 1782, la princesse traverse tout de même le Rhin onze fois. Une différence de traitement nette mais qui, mise en contexte, dévoile davantage les enjeux et les différences d'intérêts avec la cour de France.

1) Revoir la fratrie

L'ensemble de ses voyages à travers le Rhin consiste à rejoindre des membres de sa fratrie. À la différence de la cour de France, dont les liens familiaux s'effritent au fur et à mesure du temps, le reste de la famille nucléaire, situé dans les cours catholiques du Saint-Empire, conserve cette place primordiale dans la situation de Marie-Christine. Si les contacts sont conservés par l'échange de lettre, les déplacements sont un autre moyen pour maintenir l'unité familiale. Ainsi, selon les situations de chacun et de chacune, des séjours sont organisés à différentes occasions pour réunir le maximum d'adelphes. La ville et la cour de Dresde restent privilégiés, tandis que Munich, dont nous verrons comme un pôle primordial pour les Wettins, obtient une place secondaire derrière la ville natale. Enfin, ces pôles familiaux demandent des moyens permettant d'accueillir les maisons des adelphe et satisfaire leur besoin. Cela explique que Coblenz, la résidence de l'archevêque de Trêves Clément Wenceslas et accompagné de sa sœur Cunégonde abbesse d'Essen et de Thorn, devient alors le troisième point de rendez-vous familiale.

Les passages de Marie-Christine en Saxe sont très lacunaires dans la correspondance avec Xavier. La seule lettre entière conservée et envoyée depuis Dresde date du 28 mai 1765. Elle y

²¹⁰ ADA, EE 1783, Correspondance avec M. Pomié, lettre du 15 juin 1783. Xavier de Saxe lui répond le 16 juin 1783.

séjourne moins d'une semaine en compagnie de ses sœurs Cunégonde, Elisabeth et du frère Charles²¹¹. Par la suite, le deuxième voyage est annoncé en avril 1767²¹² et se prolonge durant l'année 1768, jusqu'en avril²¹³ où elle passe trois mois chez son autre sœur à Munich, puis retourne à Dresde jusqu'en janvier 1769²¹⁴. Le dernier voyage annoncé à la hâte dans une lettre du dix-huit février 1777²¹⁵ précède une période de vide documentaire jusqu'au mois de juillet 1778. Tous ces voyages sont précédés d'une lacune documentaire et d'informations. Les correspondances avec les autres sœurs, particulièrement Cunégonde (qui reste à Dresde jusqu'à son élection) et Elisabeth ne dévoilent pas d'information relative à une présence aussi longue de Marie-Christine au sein de la cour saxonne. Peu de détails sont donnés et nous empêchent de connaître plus exactement la nature de ces déplacements, s'ils sont exclusivement familiaux ou concernent d'autres affaires, comme les pensions par exemple

La cour de Munich est la seconde plus importante pour les Wettin. Au XVIII^e siècle, la Bavière et la Saxe se présentent comme les deux grandes puissances catholiques de l'empire derrière l'Autriche habsbourgeoise. Dans la première moitié du siècle, la Saxe, qui est en pleine essor grâce à son rattachement avec le royaume de Pologne, cherche à renforcer sa place dans le Saint-Empire par des rapprochements avec les autres puissances catholiques. L'alliance se réalise avec la famille électorale de Bavière des Wittelsbach, unie à la famille palatine de Deux-Ponts. Un double mariage est organisé en 1747 d'abord entre le prince héritier de Saxe, Frédéric-Christian, avec la princesse de l'électeur, Marie-Antoinette de Bavière, puis entre la sœur Marie-Anne de Saxe avec l'électeur de Bavière Maximilien Joseph. La cour de Munich, terre d'accueil des Wettin durant la Guerre de 7 ans, est un lieu privilégié pour les réunions de famille. Cette alliance est telle qu'elle est le sujet d'un tableau peint par Peter Jakob après 1761 qui matérialise cette union entre la famille de Wettins et des Wittelsbach-Deux-Ponts Saxe où sont présentés tous les membres, jouant à la musique et aux cartes²¹⁶. Après la guerre et un premier passage sur la route de la France en 1762, Marie-Christine effectue un premier séjour de trois mois entre avril et juillet 1768, comme nous l'avons déjà cité, ne réunissant que Marie-

²¹¹ ADA EE 1512.1, n°25 du 28 mai 1765, Dresde.

²¹² ADA EE 1512.3, lettre n°11 du 17 avril 1767, Remiremont.

²¹³ *Les Gazettes de France* du 21 avril 1769 « De Munich, le 8 avril 1769 »

²¹⁴ AGK, FA Nr. 4 A Corr 4, 74 Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (Dresden), ce 28 août 1768 ; FA Nr. 5 A Corr 4, 75 Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (Dresden) ce 23 novembre 1768, AGK, FA Nr. 5 A Corr 4, 76, Maria Christina von Sachsen an Karoline von Baden (Ohne Ort), ce 28 janvier 1769.

²¹⁵ ADA EE 1514, lettre n° 6 du 18 février 1777.

²¹⁶ Annexe n°1.

Christine, Cunégonde, Clément et Charles²¹⁷. Un second séjour de 1776 rassemble davantage d'adelphes saxons auprès de leur sœur l'électrice de Bavière²¹⁸.

Enfin, la cour de Coblençe, où sont présent l'archevêque de Trêves et l'abbesse de Essen et de Thorn, s'érige tel un troisième pôle familial à partir du milieu des années 1770. En attendant la fin de troubles qui secoue la Bavière à cause de la guerre de succession, les membres de la fratrie se réunissent alors auprès des « Saints de Coblençe » (Cunégonde et Clément). Marie-Christine s'y rend une première fois en juillet 1778, et est comblé de bonté et reçoit même la visite surprise de la comtesse de Spinucci²¹⁹. Deux années plus tard, la volonté de transformer Coblençe comme un lieu de réunions familiales est très clairement exprimée par Cunégonde, et remis à jours au mois de mai 1781. Malheureusement pour elle, ni Charles, ni Marie-Anne et ni Elisabeth ne peuvent s'y rendre, mais elle revoit tout de même Marie-Christine, Xavier et Albert²²⁰.

Excepté le fait que ces cours sont des lieux de réunions de familles, dont nous pouvons remarquer que ces évènements se déroulent principalement en été, elles sont également des lieux de renforcement du pouvoir familiale et politique. L'éparpillement des membres de la famille dans ces différentes cours influentes dans l'empire germanique permet d'étendre leur zone d'influence. Au fur et à mesure que les relations se détériore avec les Bourbons, après la disparition de sa sœur la dauphine, celles avec les Wettin continuent d'évoluer et de se renforcer à travers ces trois différents points de contacts. Remiremont et Brumath ne sont pas propice à l'accueille grandiose qu'offre ses cours. Dans ce cas, le rôle de Marie-Christine en tant que pôle familiale est grandement réduit. En pratiquant ces voyages, elle maintient à sa manière les liens d'unité de la famille et permet la connexion entre les différentes cours du Saint-Empire, et sous un certain aspect avec la France.

2) L'alliance des Wettins-Wittelsbach-Deux-Ponts

En prévention aux problèmes de succession de la maison de Bavière, il s'ensuit un décalage dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui voit un rapprochement entre les Wettin et les Deux-Ponts. Pour maintenir cette alliance bénéfique pour les deux maisons, deux mariages sont organisés : celui en 1769 de Frédéric-Auguste (1750-1827), électeur de Saxe, avec la fille du

²¹⁷ ADA, EE 1497, Correspondance de la princesse Marie-Anne de Saxe, lettre du 5 juillet 1769.

²¹⁸ *Gazette de France*, du 30 décembre 1776, « de Munich, le 9 Décembre 1776 », suivit une dizaine de jour plus tard du départ de l'électrice de Saxe, dans *Gazette de France*, du 3 janvier 1777, « de Munich, le 20 décembre 1776... ».

²¹⁹ ADA, EE 1514, lettre n° 16 du 15 août 1778, Brumath.

²²⁰ ADA, EE 1456 lettre autographe du prince Xavier à sa sœur, la princesse Christine, lettre du 2 mai 1781, Pont.

comte palatin, Amélie Deux-Ponts-Birkenfeld (1752-1828) et ensuite celui en 1771 entre Amélie de Saxe (1757-1831), fille de Frédéric-Christian, et Charles Auguste duc de Palatinat Deux-Ponts (1746-1795). Avec un territoire situé entre l'Alsace et le territoire de l'archevêché de Trêves, le Palatinat Deux-Ponts devient un pôle de sureté pour la famille Wettin, où peuvent se retrouver les membres de Saxe installés dans la vallée du Rhin. Très rapidement, les relations politiques deviennent des relations amicales, proposant un accueil convenable pour les Wettin.

En effet, la cour palatine est la destination privilégiée de tous les voyages de la duchesse de Saxe. Elle est accueillie dans le château de Mannheim, dans la résidence d'été de Schwetzingen et à Oggersheim. Cette dernière est la résidence de l'électrice palatine, Élisabeth-Auguste de Palatinat-Souzbach (1721-1794), femme de Charles Théodor de Palatinat (1724-1799) qui lui a offert en 1768²²¹. Cette princesse est d'autant plus une grande amie de Marie-Christine, comme le prouve cette marque de fidélité en la décorant de la croix de l'Ordre de Saint-Élisabeth lors son passage en 1767 sur le chemin depuis Dresde²²². Elle y retourne ensuite en 1769, sur le chemin vers la France, selon sa lettre du 6 juillet qui suit une grande période de lacune, dans laquelle elle évoque un départ de la Bavière marqué par la douleur de se séparer de sa sœur²²³. À l'inverse des voyages à Dresde, les séjours à la cour palatine sont détaillés. La duchesse fait d'abord découvrir le pays à son invité, les campagnes aux alentours et la manufacture de porcelaine de Frankenthal²²⁴. Le climat se veut être chaleureux et très accueillant pour combler l'invité de divertissements. Elle séjourne sept fois à Oggersheim durant les étés des années 1767, 1769, 1771, 1773, 1774 et 1780, et une seule fois en hiver à Mannheim durant l'année 1771. Ces périodes sont très ouvertes aux activités mondaines, « les amusements ne manquent pas »²²⁵. Marie-Christine est conviée à de nombreux événements comme l'illustre la répétition des chasses, des jeux, des promenades, des spectacles et des concerts de musiques en cercle privilégié. Elle peut également prendre soin de sa santé et continué à prendre les eaux à Schwalbach²²⁶. En effet, la cour palatine est reconnue comme un grand centre de rencontres et de divertissements mondains, plus particulièrement durant les mois de juillet, où sont invités les proches de la famille. Le nombre d'activité que relate la duchesse de Saxe dissimule ses rencontres à cette cour, puisque les seules rencontres qu'elle

²²¹ Alfried WIECZOREK, Hansjörg PROBST und Wieland KOENIG (dir.), *Lebenslust und Frömmigkeit Kurfürst Carl Theodor (1724-1799) zwischen Barock und Aufklärung : Handbuch und Ausstellungskatalog*, Ratisbonne : F. Pustet, 1999, p. 26.

²²² *Gazette de France* du 3 juillet 1767 « De Schwetzingen, le 18 juin 1767 ».

²²³ ADA EE 1513.1, lettre n° 5 du 6 juillet 1769, Oggersheim.

²²⁴ ADA EE 1513.1, lettre n° 5 du 6 juillet 1769, Oggersheim.

²²⁵ ADA EE 1513.3, lettre n° 18 du 18 juillet 1771, Oggersheim.

²²⁶ ADA EE 1514, lettre 14 du 10 juillet 1774, Oggersheim.

mentionne sont avec le prince de Nassau²²⁷ et une certaine duchesse²²⁸. Les séjours à Oggersheim deviennent des périodes de replis dans lesquelles la duchesse y voit une source de tranquillité, loin des affaires de l'abbaye²²⁹. Certains événements sont assez notables, comme celui décrit dans sa lettre du 31 juillet 1771, dans laquelle elle relate le feu d'artifice et les illuminations qui ont lieu en fin de journée²³⁰. Fêtes et spectacles sont innombrables selon elle, qui participe en novembre de la même année à une grande chasse où elle tire plusieurs fois²³¹. Sa présence dans la résidence d'été de Schwetzingen témoigne de son rapprochement dans le cercle proche du couple électoral²³², à l'image de Marly pour le roi de France. Ces manifestations sont des preuves de l'amitié entre la princesse et Elisabeth-Auguste. Cette dernière n'hésite jamais pour les besoins de Christine et répond toujours positivement et en priorité aux invitations de la duchesse palatine²³³. Cette dernière envoie même un messenger en guise d'invitation en juillet 1773²³⁴.

Cette insertion au sein de la cour palatine se manifeste également par la présence de Marie-Christine dans d'autres cours ou résidences de personnes proches des Deux-Ponts. Elle et son frère peuvent ainsi se rendre aisément chez leur nièce Amélie par exemple, dont sa résidence semble se trouver sur la route en direction de la France²³⁵. Notons enfin son unique présence à Karlsruhe auprès de Caroline de Bade²³⁶ ainsi que la correspondance, qui traduisent une relation amicale. Les liens relationnels et familiaux tendent à indiquer que cette relation s'est formée dans le cercle de la cour palatine. Le début de leur correspondance en 1768, en tout cas de ce qu'il en a été conservé, pourrait être un indice à prendre avec précaution. À celui-ci se rajoute le fait que Caroline de Bade est la sœur du margrave Louis IX, de Hesse-Darmstadt, propriétaire du château de Brumath et marié à la princesse Caroline de Palatinat-Deux-Ponts, fille de Christian III de Deux-Ponts-Birkenfeld et de Caroline-Louise de Nassau-Sarrebruck.

Si Marie-Christine s'engage régulièrement, voire presque chaque année, à traverser le Rhin, davantage que d'aller à la cour de France, c'est parce que les cours allemands l'attirent beaucoup plus. Outre les cours familiales de Wettin, dont les rapports sont généralement assurés, les cours des Wittelsbach-Deux-Ponts tendent à prouver à chaque fois leur affection

²²⁷ ADA EE 1513.1, lettre n° 5 du 6 juillet 1769, Oggersheim.

²²⁸ ADA -EE 1513.3, lettre n° 29 du 15 novembre 1771, Manheim.

²²⁹ ADA EE 1514, lettre n° 12 du 14 juin 1774, Brumath.

²³⁰ ADA EE 1513.3, lettre n° 19 du 31 juillet 1771, Oggersheim.

²³¹ ADA EE 1513.3, lettre n° 30 du 26 novembre 1771, Mannheim.

²³² Elle y séjourne plusieurs fois, dont une avec son frère Clément. ADA EE 1513.1, lettre n° 5 du 6 juillet 1769, Oggersheim.

²³³ AGK, FA Nr.5 A Corr 4, 82, Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (Brumath), [numérisé], lettre du 26 octobre 1771. Elle s'excuse de devoir décliner l'invitation de Caroline de venir à Karlsruhe car elle se rend à Oggersheim.

²³⁴ ADA EE 1513.4, lettre n° 11 du 12 mai 1773, Brumath.

²³⁵ *Gazette de France*, du 24 juillet 1781, « De Coblenz, le 13 juillet 1781... »

²³⁶ AGK, FA Nr. 5 A Corr 4, 67, Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (sans lieu) [numérisée], ce 28 juin 1769. Cette lettre a sûrement été écrite à Munich ; ADA EE 1513.1, lettre n° 5 ce 6 juillet 1769, Oggersheim.

pour leur invitée. Le séjour à Oggersheim devient le séjour estival de Marie-Christine, un moment privilégié où elle peut s'écarter des affaires et profiter de mondanité. C'est aussi une forme d'attachement qui se maintient chez la duchesse de Saxe, qui est davantage accommodée à son entourage allemand et catholique avec lequel elle a grandi.

* * *

Les déplacements de Marie-Christine de Saxe démontre déjà de nombreux aspects dans les relations diplomatiques entre plusieurs états. Par choix stratégique qui éparpillent les membres de la fratrie, Marie-Christine doit se rendre en France pour consolider les liens diplomatiques. La cours des Bourbons, la cours des Wettin et les cours des Wittelsbach-Deux-Ponts forment trois champs auliques avec lesquelles Marie-Christine compose et doit interagir. Leur point commun est la présence de membres de la famille, à différents degrés, et concentrés autours des sœurs mariées. Il s'y mélange ainsi des rapports familiaux et amicaux sous un prisme politique. Toutefois, ce dernier aspect est différent principalement entre les cours allemandes et la cour française. Notre plan, principalement fondé sur la correspondance entre Marie-Christine et Xavier, témoigne distinctement de cette différence d'intérêt. La cour de France manifeste en effet une importance particulière pour les protagonistes. En relatant autant de détails lors de ses passages à la cour de France, elle partage non seulement ses activités et ses rencontres par affinités avec son frère, mais lui permet également de partager le traitement qu'elle reçoit, qui traduit aussi l'intérêt politique de la France pour la Saxe, qui décline. Cela démontre déjà en partie la nature d'une correspondance d'affaire politique. Si ce chapitre permet de dégager cette observation à travers les déplacements de Marie-Christine, nous verrons plus tard par les relations de la princesse, une autre manière laquelle la princesse compose avec ces trois champs.

<u>Séjours de la princesse Marie-Christine de Saxe dans les cours souveraines (1762-1782)</u>	
<u>Cour</u>	<u>Date en mois et année (départ - arrivée)</u>
Munich	janvier 1762 - mai 1762
Versailles	septembre 1762 - mai 1763
Dresde	mai 1765
Versailles	janvier 1766 – août 1766
Oggersheim	juin 1767
Dresde	avril 1767
Munich	avril 1768 - juillet 1768
Oggersheim	juillet 1769
Versailles	avril - juin 1771
Oggersheim	août 1771
Mannheim	décembre 1771
Oggersheim	août 1773
Versailles	mars - juin 1774
Oggersheim	août 1774
Munich	décembre 1776
Coblence	mars 1778
Oggersheim	août 1780
Coblence	mai 1781

Conclusion de la partie

Le lignage reste essentiel dans la part des destinations et met en lumière l'aspect diplomatique dans la mobilité de la princesse qui joue sur plusieurs plans. La fratrie garde cette force malgré l'éparpillement des différents membres dans différentes cours d'Europe centrale. Ils permettent par ce moyen de maintenir la force et la représentation de leur électorat malgré la situation de faiblesse dans laquelle se retrouve la Saxe. L'enjeu y est des plus importants car ces passages à Versailles répondent à des questions diplomatiques tendues à la suite de la Guerre de 7 ans alors que la Saxe cherche à garder la puissance française dans son cercle. La cour des Bourbons en France est prépondérante dans la correspondance avec son frère par l'intérêt politique et familial qu'il s'en dégage. Cependant, les changements de stratégies géopolitiques de la cour de France ne sont pas à l'avantage de l'électorat, ce qui se répercute sur l'agentivité de la comtesse de Henneberg et du comte de Lusace. Les déplacements de Marie-Christine, majoritairement dans les cours des Wittelsbach-Deux-Ponts, reflètent alors les ambitions plus globales de l'électorat de Saxe qui tend alors à vouloir renforcer sa place dans le Saint-Empire. La cour de Dresde nous laisse dans des interrogations. Si ce n'est à cause de la distance, il y en a en effet d'autres indices, que nous verrons, qui traduisent des discordances entre certains membres de la fratrie et la cour de Saxe. Les oncles et les tantes de l'électeur de Saxe et du roi de France ne sont plus prioritaires, voire délaissés. Grâce à l'alliance des puissances catholiques germaniques, ils peuvent trouver refuge chez les Wittelsbach-Deux-Ponts, où les affaires gênantes (politiques ou familiales) sont absentes. Encore ici, les liens fraternels et familiaux, sont de mises, additionnées dans le cas de l'abbesse de Remiremont, à la proximité géographique avec la cour palatine.

DEUXIEME PARTIE : LA PRINCESSE DE POLOGNE ET DUCHESSE DE SAXE EN PROVINCE

En dehors des espaces auliques, la mobilité n'est plus une affaire de cours et de famille, mais davantage individuelle. Parmi les 445 lettres écrites de la part de Marie-Christine à Xavier et Caroline, 157 (35%) proviennent de Brumath, 114 (25%) proviennent de Remiremont²³⁷ et représentent, à eux deux, plus de la moitié des lettres. L'ensemble des lieux d'envoi de lettres se rassemblent donc entre la Lorraine (Remiremont, Lunéville...) et l'Alsace (Strasbourg et Brumath). Ils sont caractéristiques d'autres espaces, celui de la province, des villes et des ruralités. Le mode de vie est alors différent, éloigné des mondanités et du cérémoniel qui marque les espaces curiaux. Cela laisse place à une plus grande marge de mobilité mais aussi d'action qui sont propre à la campagne. L'échelle où se trouve Marie-Christine une grande partie de son temps est aussi différente, plus large et clairsemée. Un point déjà atypique pour une princesse royale que l'on retrouve habituelle proche d'une cour princière. Durant notre période, sa présence rurale est marquée par une dualité chronologique, celle de la Lorraine d'abord jusqu'à son déménagement en Alsace en 1771. Dans un mélange entre sédentarisation et mobilité, il est question de mettre en lumière l'agentivité mobilière et sociale de la princesse dans les espaces provinciaux.

²³⁷ Nous comptons ici, uniquement des villes mentionnées plusieurs fois. Nous ne comptons pas les lieux d'envoi uniques.

Chapitre III : En annexe de la capitale : la Lorraine

Le souverain de la province de Lorraine est le duc Stanislas Leszczyński depuis 1738. Le trône de Pologne, pour lequel il était d'abord engagé, lui échappe à deux reprises, en 1709 et en 1737, au bénéfice du grand-père puis du père de Marie-Christine de Saxe. Il finit rapidement par renoncer au trône de Pologne et trouve ses plaisirs, en tant que père de la reine de France, dans sa cour lorraine. Cette dernière et son château de Lunéville sont réputés en Europe comme un centre influant de rencontres pour l'aristocratie avec des philosophes et des savants des Lumières. En témoigne les nombreux passages de Voltaire ou encore la citation du comte d'Argenson dans son journal : « je ne connais aujourd'hui qu'un bon roi en Europe, c'est le roi Stanislas comme souverain de la Lorraine »²³⁸. Lorsque Marie-Christine arrive et découvre la région dans laquelle elle va s'établir, elle rencontre également un duc-roi âgé de 84 ans mais qui a encore les moyens suffisants pour satisfaire ses invités. À travers les lettres qu'elle envoie à son frère, nous pouvons en faire ressortir les éléments du quotidien d'une princesse qui est désormais aussi religieuse. Un double mode de vie dans lequel Marie-Christine s'inscrit, non sans difficulté. Toutefois, éloigné de sa famille et de la cour, elle gagne une certaine indépendance mais fortement conditionnée par les liens avec l'électorat de Saxe et ceux du royaume de France. Encouragée par la dauphine, Stanislas répond à sa recommandation en mettant en place les moyens nécessaires à la bonne intégration de la jeune princesse âgée de 27 ans lors de son arrivée. La relation qui se crée alors entre la princesse de Pologne et le roi polonais déchu dépasse la simple amitié. Il apporte à son amie les divertissements et la mondanité nécessaire au bon amusement de celle-ci, qui contrebalance avec la vide humble et rude du chapitre de Remiremont. À côté de ces loisirs curiaux, la princesse de Pologne passe l'autre partie de son temps dans l'« Insigne chapitre de dames nobles de Remiremont », et également aux bains de Plombières, lieu où elle prend soin de sa santé fragile. Un quotidien qui, pendant un certain temps, se départage entre ces trois espaces, entre loisir, médecine et religion. Néanmoins, la disparition de Stanislas en 1766 prive la coadjutrice d'un de ces appuis essentiels en Lorraine. Un choc pour elle qui se retrouve confrontée à de nombreux problèmes, comme ses économies, sa santé et son mal-être.

²³⁸ Voir, Jacques LEVRON, *Stanislas Leszczyński, roi de Pologne, duc de Lorraine ...*, op.cit. p. 344.

A) Le roi déchu de Pologne et la princesse royale de Pologne

1) Un mariage impossible...

Le projet matrimonial, que nous avons déjà cité, ne se produit pas. En effet, Stanislas est veuf depuis 1747 de Catherine Opalinska et a déjà rejeté une proposition de mariage de la part de sa fille avec la princesse de La Roche-sur-Yon, fille de François-Louis de Bourbon Conti et de Marie-Elisabeth de Bourbon²³⁹. La proposition du mariage avec la princesse de Pologne et duchesse de Saxe est l'expression du souhait de Marie Leszczyńska pour que son père cesse ses plaisirs avec ses maîtresses, et de préférence avec la marquise de Bouffler²⁴⁰. Quel projet idéal ne serait-il pas pour Stanislas d'être marié à une femme saxonne ? Le cas de la dauphine inspire, devient un modèle par « son rôle de femme et de reine »²⁴¹. C'est ainsi que le marquis de Souvré (1704-1761) souligne que « on ne doit plus prendre des femmes qu'en Saxe, et quand il n'y aura point, je les ferai plutôt faire en porcelaine pour en avoir une de ce pays-là, que d'en prendre ailleurs ; les Saxonnnes doivent servir à toutes les femmes de l'Univers »²⁴². Outre le fantasme de la mère idéale et des nombreux héritiers, d'un point de vue politique, ce mariage aurait également pu unir les deux familles de Pologne dans la sphère du royaume de France. Ainsi, Stanislas rencontre la princesse le 26 juin, le surlendemain de son arrivée, et exprime à sa fille ce qu'il pense de la princesse :

« Je reviens dans ce moment de Plombières, ayant laissé les chères Mesdames dans une parfaite santé et Mme la comtesse d'Henneberg dans une estime générale de tout le monde, qu'elle s'est acquise par son mérite, lequel pourrait faire un progrès particulier sur moi et réaliser votre pensée. Mais il y a une raison insurmontable à ne me pas faire aller plus avant. Voulez-vous la savoir ? C'est que cette union ne produira pas une autre reine de France, ma chère et incomparable Marie. Ainsi cet événement ne sera pas mis dans le compte des extraordinaires de ce siècle. »²⁴³

Il justifie par des arguments politiques et historiques le refus de ce mariage, dont le résultat aurait été nul, ou en tout cas, pas aussi prestigieux ou impactant qu'un réel mariage princier. Cela sans compter son souhait de préserver sa liberté. Il faut rappeler aussi sa première impression lorsqu'il rencontre la princesse, dont la laideur fut la première raison au rejet. La question est de savoir si Marie-Christine était au courant de ce projet, dont même Mesdames

²³⁹ *Ibid*, p. 319.

²⁴⁰ Jacques LEVRON, *op.cit*, p. 283.

²⁴¹ Josef Johannes SCHMID, *op.cit*, p 138.

²⁴² *Id.*, *op.cit*, p. 147.

²⁴³, Pierre BOYE, *op.cit*, p. 120. Lettre N° 66 du 29 juin 1762.

portaient un avis favorable²⁴⁴. Dans sa correspondance avec son frère Xavier en tout cas, il n'y a aucune mention au prétendu mariage. Enfin, il faut rajouter que le mariage n'aurait pas pu être possible à cause des problèmes d'embonpoint de la princesse qui s'aggravent avec l'âge²⁴⁵.

2) ... mais une grande amitié

Cela n'a pas empêché la naissance d'une amitié entre le duc de Lorraine et la princesse de Pologne. Le premier été passé en Lorraine, elle rejoint le duc lorsqu'elle n'est pas à Plombières pendant les saisons. Après la première saison d'eaux, elle est arrivée à Lunéville le 17 juillet, à la demande de Stanislas, qui la comble de festivité. Mesdames étant de retour pour leur seconde saison à Plombières le 26 juillet²⁴⁶, Marie-Christine de Saxe, toujours en *incognito*, reste encore quatre jours de plus auprès de Stanislas²⁴⁷. La seconde saison des eaux se poursuit durant le mois d'août. Son départ pour Versailles, initialement prévu le vingt-trois août, est reporté le vingt-six. Au passage, elle a une dernière entrevue avec Stanislas chez qui elle fait sa cour, ce dernier l'a « comblé de bontés »²⁴⁸.

Dès les premiers instants, le duc s'engage dans de nombreuses actions affectives envers la princesse. Dans la correspondance, Stanislas devient un acteur important, celui grâce à qui la princesse peut jouir de mondanités et de divertissements en attendant de rejoindre sa soeur. Quand elle en a la possibilité, entre les saisons d'eaux et autres déplacements, la princesse Christine préfère séjourner auprès de son « vieux Papa »²⁴⁹. Les quelques passages déjà cités de la princesse à Lunéville répondent en réalité aux invitations du duc lui offrant l'hospitalité à elle et à sa suite pendant un moins minimum après son arrivée²⁵⁰. Le duc-roi semble tout aussi charmé par la personne de Christine de Saxe. C'est joyeusement qu'il relate les moments entretenus avec cette princesse à sa fille en 1765. Il écrit : « la plus belle pièce de mon cabinet est Mme la princesse Christine qui me tient compagnie et qui en fait le plus bel agrément »²⁵¹. Une belle expression qui contraste avec l'avis donné trois ans plus tôt et dévoile le développement de la relation entre ces deux personnes. Le duc l'emmène dans plusieurs lieux de plaisirs et de convivialité. En plus de Lunéville, elle découvre ainsi le château de

²⁴⁴ Bernard PUTON, *Le Chevalier de Boufflers et la Princesse Marie-Christine de Saxe, coadjutrice de l'abbesse de Remiremont*, Nancy s.n, 1934, p.7.

²⁴⁵ Josef Johannes SCHMID, *op.cit*, p 153.

²⁴⁶ AAE Correspondance politique de Lorraine (62 CP), 145, f° 30, lettre de M. Lucé, Lunéville ce 26 juillet 1762. Elles y restent jusqu'au 28 septembre : François GEHIN, *Mémoires de Mr. François Géhin, ancien fermier des bains de Plombières, 1701-1800*, MS.0.045, Bibliothèque Universitaire de Strasbourg (BNU).

²⁴⁷ ADA, EE 1511, lettre du 1^{er} aout

²⁴⁸ ADA, EE 1511, lettre du 8 septembre 1762,

²⁴⁹ ADA, EE 1512.1, lettre n°18 ce 19 avril 1765, Remiremont.

²⁵⁰ ADA, EE 1511, lettre du 18 juillet 1762, Lunéville

²⁵¹ Pierre BOYE, *op.cit*, Lettre 100, 9 mai 1765.

Commercy²⁵² et est invitée pour les dîners à Chanteheux²⁵³ et à Ainville²⁵⁴, ou encore aux promenades à Jolivet²⁵⁵. En somme, il lui offre les divertissements nécessaires à la distraction de la princesse de Pologne et incarne l'archétype de l'hôte qui « doit combler son convive royal de toutes politesses, attentions et honneurs imaginables »²⁵⁶. Une évolution rapide eu lieu entre ces deux personnes comme en informe en juillet 1763 une colonne des *Gazettes de France* qui révèle la proximité de ces derniers par le parrainage de leur part pour le baptême de Stanislas-Christine, « Demoiselle de Clermont-Tonnerre, fille de François Joseph Marquis de Clermont-Tonnerre, [...], & Marie-Anne de Lentilhac »²⁵⁷.

Cette relation est remarquée par la noblesse de Lorraine. En effet, la fusion entre le duc et la princesse permet à cette dernière de se hisser dans son réseau privilégié. Les mentions dans ses lettres des sorties publiques aux bals ou à l'opéra et de nobles lorrains qui se déplacent pour faire la cour à la princesse démontrent alors une bonne intégration au sein de la noblesse lorraine. En témoigne le « monde de Lunéville » ou le « voisinage de Lunéville » qui lui rendent visite à Remiremont ou à Versailles. Néanmoins, la famille des Boufflers fait preuve d'exception. Le chevalier de Bouffler se fait déjà remarquer par la publication d'un pamphlet se moquant de l'embonpoint de la coadjutrice²⁵⁸. Ce qui peut témoigner d'une rancune bien plus profonde et générale dans la famille, puisqu'il est le fils de la marquise, favorite du duc. Une histoire qui semble perduré dans le temps comme en témoigne la référence faite par Marie-Christine, bien après la disparition du duc, à une dispute qui a eu lieu entre elle et la marquise de Boufflers à propos d'une histoire de créance avec le duc²⁵⁹. Dans la globalité, les informations relatées dans la correspondance semblent faire suffisamment autorité pour valider la bonne intégration de la princesse auprès de la noblesse de cette province. Le duc est en effet un acteur très important dans le processus d'intégration de Madame de Saxe auprès d'une partie de la noblesse française.

Après un incident, Stanislas succombe le vingt-trois février 1766. Marie-Christine apprend la nouvelle lorsqu'elle est à Versailles en compagnie de sa sœur Marie-Josèphe, en deuil de la

²⁵² ADA EE 1511, lettre du 16 juillet 1763, Commercy : « le château est assez beau, il y a les grand apartemens qui sont agréables, une grande salle à manger, une belle gallerie, mais pour les apartemens, il n'y a que celui du Roi qui soit beau et agréable, tout le reste comme le jardin la vue, la situation, les environs tout est charmans et j'en suis enchanté ».

²⁵³ Dans le département de Meurthe-et-Moselle. ADA EE 1512.1, lettre n°22 du 22 [10] mai 1765, Lunéville.

²⁵⁴ Dans le département des Vosges. ADA EE 1512.1, lettre n°23 du 15 mai 1765, Lunéville.

²⁵⁵ Aujourd'hui Huviller, dans le département de Meurthe-et-Moselle. *Idem*.

²⁵⁶ Jean-Marie LE GALL, *op.cit* p. 884.

²⁵⁷ *Gazette de France* du 22 juillet 1763 « De Comerci, le 13 juillet 1763 ».

²⁵⁸ Bernard PUTON, *op.cit*.

²⁵⁹ ADA, EE 1513.2, lettre n°6 du 9 avril 1770 : « [à son frère le duc Charles] je l'ai mis sur l'article de Jung, il a toujours coupé court, mais ne l'a jamais loué sans une horreur que m'a faite Me. De Boufflers pour une dette qui vient du R[oi] Stanis[las], Je serois entièrement quitte de cet intrigant, il ne s'en faut que 8000 LB ».

disparition du dauphin depuis le 20 décembre 1765. Cette perte est digne de celle d'un « bien vrai ami »²⁶⁰. À son retour, elle se rend pour la dernière fois à Nancy pour rendre les hommages à son « bon vieux Roy ». Cette disparition a un effet radical sur le quotidien de Marie-Christine. Stanislas et sa cour disparaissent. Le duché de Lorraine est annexé au royaume de France. Pour la princesse de Pologne, c'est plus qu'un ami qu'elle perd, c'est aussi un soutien important dans sa vie qui disparaît. L'accessibilité aux moments et divertissements mondains ou même les rencontres avec la noblesse de Lorraine s'atténuent fortement. Ses autres pôles de sociabilisation étant en Allemagne ou à la cour de France, les voyages sont contraignants et coûteux. Désormais, Marie-Christine, coadjutrice de Remiremont, est fortement diminuée dans ses possibilités de mobilité et connaît une période difficile où elle doit être confrontée à l'ennui, son état de santé et les affaires économiques.

B) L'établissement et les soins

1) L'élection à la coadjutorerie de l'Insigne Chapitre de Remiremont

La princesse de Pologne et duchesse de Saxe est âgée de 27 ans et n'a toujours pas d'établissement lorsqu'elle migre en France. Ses conditions physiques, l'embonpoint et l'infirmité, sont des freins à un établissement matrimonial sans compter le prix de la dote qu'un autre mariage royal nécessiterait pour l'électorat. L'autre choix pour les femmes restent celui de la vie religieuse. Alors que l'accès à un prestigieux chapitre dans le monde germanique reste plus complexe, du fait de la concurrence entre les anciennes familles allemandes, les chapitres nobles français deviennent une alternative pour l'établissement clérical des dames nobles germaniques. De plus, la place à la coadjutorerie est vacante car l'abbesse Anne-Charlotte (1704-1773), également abbesse de Mons, et coadjutrice de l'abbaye d'Essen et de Thorn, gouvernant depuis son abbaye wallonne, n'a pas encore élu d'héritière à Remiremont depuis son avènement en 1738.

Les procédures pour l'établissement de la princesse Christine en qualité de coadjutrice débutent par le consentement de son père l'électeur de Saxe, reçu à la fin du mois d'octobre 1762²⁶¹. Quelques mois plutôt, Marie-Christine de Saxe découvre ce chapitre le 17 juillet 1762 lors d'un dîner et fait remarquer à son frère qu'il lui « plaît beaucoup »²⁶². S'en est donc suivit les démarches pour régler le problème de succession d'Anne-Charlotte au chapitre de Remiremont. D'autres acteurs participent à l'établissement de la princesse dans ce lieu qui

²⁶⁰ ADA, EE 1512.2, lettre n°10 du 2 mars 1766, Versailles.

²⁶¹ ADA, EE 1511, lettre du 29 octobre 1762, Fontainebleau.

²⁶² ADA, EE 1511, lettre du 18 juillet 1762, Lunéville,

semble pouvoir lui correspondance. Il est possible que Stanislas ait une influence directe dans l'engagement de ces procédures. Sa marque sur le chapitre est indubitable. Il a soutenu l'apprébendement et l'élection d'Anne-Charlotte de Lorraine en tant que coadjutrice de ce chapitre à la demande de l'impératrice²⁶³, de même pour l'élection à la prébende de Madame de Stainville en 1760. L'année suivante, il modifie les conditions d'accès au chapitre pour les dames originaires de Lorraine, et de France plus largement, au désagrément des princesses germaniques²⁶⁴. L'exception serait alors faite pour la duchesse de Saxe. Plusieurs travaux mettent également en lien le soutien de Stanislas pour l'établissement de Marie-Christine et la coadjutorerie de ce chapitre avec la volonté de combler la déception matrimoniale. Aucune preuve ne permet d'affirmer cette raison comme étant la principale cause, mais l'influence du duc sur l'établissement concorde. Il adresse donc une requête pour Anne-Charlotte de Lorraine, par le biais de Louis XV²⁶⁵, qui y répond favorablement et apprébende la princesse le 25 avril 1763²⁶⁶. Toutefois, s'il est l'un des acteurs directs à l'établissement de la princesse, il n'est pas le plus important. La responsabilité de la dauphine reste indéniable et première. Rappelons que cet établissement a pour finalité le positionnement d'une Wettin à des charges prestigieuses et influentes sur les plans sociaux et politiques. En plus de confirmer la fidélité à la foi catholique de la dynastie, il étend également sa zone d'influence en dehors de l'empire, élargie ensuite vers le Rhin et la Westphalie par l'établissement de Clément et de Cunégonde. L'accès à ce pouvoir dans l'espace français dévoile enfin l'intervention du roi de France comme un geste diplomatique. Cette élection marque également un autre changement politique d'une autre nature. Il met fin à une lignée de trois princesses de Lorraine, sélectionnées pour devenir abbesses de Remiremont, une tradition initiée par le duc Henri II à la fin du XVIIe siècle²⁶⁷. L'action du roi pour la princesse Christine annonce la transition de pouvoir influant sur le chapitre, de la Lorraine à la France, et officialisée après l'annexion du duché. Du côté de la famille de Lorraine, liée à celle des Habsbourg, elle se voit déposséder de la dernière charge politique qu'elle possédait en Lorraine. Josef Johannes Schmid relève que cette décision est un choix de la princesse Charlotte pour créer un rapprochement avec la famille Wettin et « n'a pas

²⁶³ Jean-Jacques BMMERT, *L'histoire du chapitre des nobles dames de Remiremont, 620-1791*, Remiremont : Lalloz-Perrin (non-paginé), 1971.

²⁶⁴ Françoise BOQUILLON, « Le chapitre des dames : l'exerce de l'autorité », dans Jean-Claude BAUMGARTNER (dir.) *Remiremont : histoire de la ville et de son abbaye*, Vagney : G. Louis, 1985, p. 105. Les abbesses sont Charlotte Elisabeth Gabrielle de Lorraine (1700- 1711), Béatrice Hiéronyme de Lorraine-Lillebonne (1662-1738) et Anne-Charlotte de Lorraine (1714-1773).

²⁶⁵ BN Paris, N.A.F 3682, (actes capitulaires du chapitre de Remiremont 1628-1729, 3 volumes), année 1761, cité dans Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 136.

²⁶⁶ AMR, Ms 95 Tome XIII 1734-1790, Collection de documents originaux et copies, se rapportant à l'histoire du chapitre de Remiremont / réunie par Jean-Marie-Alphonse Didier-Laurent, prêtre et historien local (1850-1930), Layette VI. Liasse C, n° 19, Procuration pour l'apprébendement de S.A.R Madame de Saxe.

²⁶⁷ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, 1985, p. 103.

hésité à accepter que cela conduise à une francisation de la Lorraine et aille ainsi à l'encontre de toute la politique menée jusqu'alors par sa famille »²⁶⁸.

En mai 1765, la princesse-abbesse Charlotte choisie officiellement la princesse Christine pour devenir sa coadjutrice²⁶⁹. Elle fait suite à la demande au pape pour la confirmation de l'élection de Marie-Christine, envoyée le lendemain de son apprébendement, le 8 juin 1763²⁷⁰. Nous n'avons aucune information sur le déroulement des procédures, tel que l'examen des seize quartiers de noblesse qui dure normalement quatre mois²⁷¹, ou celui sur les bonnes mœurs et réputations de la princesse, ni sur la dote laissée par sa famille pour son entrée dans l'abbaye. La duchesse relate de manière ironique la cérémonie à son frère comme étant son mariage²⁷², une référence aussi au cordon noir donné à l'apprébendement nommé le *mary*²⁷³. Désormais, la nouvelle coadjutrice de Remiremont bénéficie de plusieurs avantages. Déjà, des revenus qui proviennent d'une part de la mense abbatiale, dont les détails ne nous sont pas connus, mais qui représente 36 prébendes. À cette petite part de la mense abbatiale (une prébende vaut en moyenne 800 livres au XVIII^e siècle²⁷⁴), s'ajoute l'usufruit de terres de la compagnie abbatiale, la distribution pour la présence aux cérémonies, ainsi que le confort de la maison canoniale, dans ce cas, le palais abbatial. Construit en 1752-1756, il n'a jamais été occupé par l'abbesse. C'est vraisemblablement dans ce palais à caractère princier, par le confort, le luxe et la proximité avec l'abbaye que loge la coadjutrice. Elle peut donc aisément assister aux cérémonies et reçoit ses invités de qualité dans ce palais. Outre ce bâtiment, la coadjutrice, possède des résidences individuelles dans les propriétés personnelles de l'abbesse que nous étudierons plus tard. Nous pouvons déjà citer la maison de Celles, construite en 1702 par Dorothee de Salm, où est logé le chevalier de Bouffler²⁷⁵, chargé par le duc Stanislas de

²⁶⁸ Josef Johannes SCHMID, *op.cit.*, p. 153, traduction personnelle de l'allemand.

²⁶⁹ AMR, Ms 95 Tome XIII 1734-1790, Collection de documents originaux et copies, se rapportant à l'histoire du chapitre de Remiremont / réunie par Jean-Marie-ALPHONSE et Laurent DIDIER, prêtre et historien local (1850-1930), Layette VI. Liasse C, n°20, Nomination à la coadjutorerie de l'abbaye de Remiremont en faveur de Madame la princesse de Pologne, Duchesse de Saxe.

²⁷⁰ AMR, Ms 95 Tome XIII 1734-1790, Collection de documents originaux et copies, se rapportant à l'histoire du chapitre de Remiremont / réunie par Jean-Marie-Alphonse Didier-Laurent, prêtre et historien local (1850-1930), Layette VI. Liasse C, n°21, copie de la lettre du Chapitre au Pape du 8^e juin 1763.

²⁷¹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, 2000, p. 43.

²⁷² ADA, EE 1511, lettre du 15 novembre 1762, Fontainebleau : « Je vous prie de remercier M[onsieur]. J[ean] S[ans] T[erre] (surnom donné à son frère Xavier de Saxe) du Compl[iment] qu'il fait à M[ademoiselle]. de la G[ueuserie] sur ses fiançailles, elle porte encore son nom, mais après que son père a consenti au mariage, je crois qu'il se fera au Printemps prochain »

²⁷³ Jean-Jacques BMMERT, *op.cit.*

²⁷⁴ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 280.

²⁷⁵ Bernard PUTON, *Le Chevalier de Boufflers et la Princesse Marie-Christine de Saxe, coadjutrice de l'abbesse de Remiremont*, Nancy, 1934, p. 11.

transmettre la bulle papale confirmant l'institution de la princesse Christine du 24 février 1764²⁷⁶.

2) Les bains de Plombières

À l'image de la mode antique des thermes romains, les aristocrates sont les principaux clients de cette pratique médicale. Déjà au siècle précédent, l'utilisation des bains est de plus en plus reconnue par la médecine pour ses bienfaits²⁷⁷. Les saisons sont les périodes d'automédication, définies comme « le temps de l'usage du remède » incluant l'usage de bain, de douche ou encore la consommation d'eau minérale. Selon les besoins du malade, le temps des saisons correspond à deux périodes estivales de vingt-sept jours en moyenne, au mois de juillet et d'août, séparées de quinze à vingt jours de repos,²⁷⁸. Sylvain Venayre rappelle que cette mode d'« aller aux eaux » pendant les « saisons » est un trait de caractère aristocratique de la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁷⁹. Ces villes de montagne sont des lieux où la société mondaine peut se rencontrer en dehors des grandes villes et de la vie de cour. En France, plusieurs villes d'eaux deviennent des lieux privilégiés pour la noblesse dans tous les massifs montagneux du royaume, comme en Pyrénées avec Bagnères-de-Bigorre, en Auvergne avec Vichy, et dans les Vosges avec Bourbonne, Luxeuil, Contrexéville, Vittel, et Plombières²⁸⁰. Cette dernière est déjà connue de la famille royale. C'est dans ces termes qu'est envoyé le duc de Bourgogne pour faire soigner ses douleurs à la jambe en 1761²⁸¹. L'année suivante, la saison de Mesdames à Plombières est aussi un choix délibéré de la cour de France pour que Stanislas leur rende leurs honneurs, tout en profitant des bienfaits des eaux des Vosges. En plus de la famille royale, c'est une partie de l'aristocratie de l'est de la France qui se retrouve dans ces bains, comme les cardinaux de Rohan par exemple. Le bâtiment était partagé en 3 bains : celui des capucins avec leurs propres appartements, tout comme pour le bain des dames de Remiremont, et le grand bain.

²⁷⁶ AMR, Ms 95 Tome XIII 1734-1790, Collection de documents originaux et copies, se rapportant à l'histoire du chapitre de Remiremont / réunie par Jean-Marie-Alphonse Didier-Laurent, prêtre et historien local (1850-1930), Layette VI. Liasse C, n°25.

²⁷⁷ James KELLY « 'Drinking the waters' : balneotherapeutic medicine in Ireland, 1660-1850 », *Studia Hibernica* 35, 2008-2009, p.104, cité dans Liam CHAMBERS, « Les confessions au carrefour : Catholiques et protestants irlandais à Spa au XVIII^e siècle », dans Daniel Droixhe (dir.) *Spa, carrefour de l'Europe des Lumières : les hôtes de la cité thermale au XVIII^e siècle : actes du colloque organisé par la Société wallonne d'étude du XVIII^e siècle (25-26 septembre 2012)*, Paris : Hermann, cop. 2013, p. 36.

²⁷⁸ Denis DIDEROT, *Voyage à Bourbonne*, dans *Mémoires, correspondances et ouvrages inédits*, vol. 3, Paulain, 1831, p.140-142, cité dans Sylvain VENAYRE, *Panorama du voyage, 1780-1920 : mots, figures, pratiques*, Paris : Les Belles Lettres, 2012, p. 331.

²⁷⁹ Sylvain VENAYRE, *op.cit.*, p. 345. Le terme « saisons des eaux » est utilisé pour le XIX^e siècle.

²⁸⁰ *Id.*, *op.cit.*, p. 331.

²⁸¹ François GEHIN, *Mémoire... op.cit.*, p. 13.

L'une des principales finalités de ce déplacement en France est médicale. Marie-Christine obéit en fait à l'ordre de son père, lui ayant ordonné de prendre ces eaux²⁸². Après son arrivée, Marie-Christine enchaîne jusqu'à vingt-deux bains à partir de son arrivée le 24 juin, jusqu'à la rédaction de sa lettre le 18 juillet, en plus des verres d'eau chaude qu'elle boit tous les matins²⁸³. Après les bons résultats perçus de la première saison²⁸⁴, elle débute une nouvelle saison l'année suivante, ayant passée l'hiver à Versailles et Fontainebleau. Le 28 juillet 1763, pour partager son constat sur l'effet bénéfique des bains, elle commente sur un ton ironique : « je suis très contente des eaux et bains de Plombières, d'autant plus qu'elles me maigrissent, et que cela vous épargnera la peine de prévenir Mr. Schwartz pour faire élargir les portes de mon appartement »²⁸⁵. Deux années plus tard, débute une longue période où son état de santé est extrêmement instable. Cela l'engage à devoir prendre des bains aussi en hiver²⁸⁶, ce qui relève d'une pratique encore très récente venant de Grande-Bretagne²⁸⁷. Dans son cas la pratique de ces eaux doit répondre à plusieurs troubles dont des maux de tête, des douleurs au « côté gauche »²⁸⁸, voire des « violens vomissemens (*sic*) »²⁸⁹. À son retour à Versailles en l'année 1766, elle continue sa cure avec des saignées et des bains domestiques à Plombières²⁹⁰. Après son élection au chapitre de Remiremont cette fréquentation des bains demeure jusqu'en 1770. Éloigné d'une quinzaine de kilomètre, ce lieu est un endroit prisé par les dames depuis le XVIe siècle²⁹¹.

Cette présence régulière à Plombières fait de la princesse de Pologne, une figure d'influence pour les habitants de la ville thermale. François Géhin, fermier des bains, marque la présence de la princesse dans son mémoire, en comptant, dans une approximation temporelle, certaines anecdotes. Outre l'arrivée de la princesse à Plombières, son témoignage relève une inclusion de la princesse Christine dans la politique locale. Le maire rassemble la population de Plombières, pour exprimer leur crainte d'un désintérêt de la ville de la part des nobles. En effet, l'attrait des eaux décroît fortement à certaines périodes, au péril des affaires des habitants. L'officier de la ville interpelle Marie-Christine pour porter leur voix auprès du duc. Ce dernier lui confie alors que c'est une tentative opportuniste de l'agent, pour recevoir le statut de maire

²⁸² ADA, EE 1511, lettre n° 8 ce 25 mai 1763

²⁸³ ADA, EE 1511 lettre du 18 juillet 1762.

²⁸⁴ ADA, EE 1511 lettre du 1^{er} aout 1762.

²⁸⁵ ADA, EE 1511 lettre du 28 juillet 1763.

²⁸⁶ ADA, EE 1512.1, lettre n° 2 ce 15 janvier 1765, Plombières.

²⁸⁷ Sylvain VENAYRE, *op.cit.*, p. 341.

²⁸⁸ ADA, EE 1512, lettre du 21 mai 1765, Remiremont.

²⁸⁹ ADA, EE 1512, lettre du 25 avril 1765.

²⁹⁰ ADA, EE 1512, lettre de Versailles, du 8 juin 1766.

²⁹¹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 289.

royal. La discussion eut lieu lors d'une festivité donnée à Plombières²⁹², et Stanislas répond en invitant la duchesse de Saxe à éviter les fricotages politiques²⁹³. Cette anecdote est une preuve de la potentielle influence politique qu'exerce la personne de Marie-Christine. Cependant, cet intérêt particulier est suivi d'un silence à propos de la princesse dans les pages suivantes du mémoire, se prolongeant jusqu'en 1772. Est-ce que la disparition du duc fait perdre aussi l'intérêt que les populations pouvaient trouver en Marie-Christine comme intermédiaire envers lui ? Ou alors est-ce simplement par habitude qu'il ne mentionne pas son nom, occulté par d'autres événements, car peu d'autres noms d'aristocrates sont relevés si ce n'est ceux ayant participé à la gestion ou à la préservation des bains.

B. Lutter contre l'isolement

1) La solitude et l'ennui

Ces moments d'épanouissement s'atténuant, la solitude tend à s'imposer dans le quotidien de la princesse. Cela fait suite à une période tragique pour elle avec la disparition de son père, le prince électeur et roi de Pologne, Frédéric-Auguste II (octobre 1763) et celle de son frère et prince héritier, Frédéric-Christian, trois mois après, celle du Dauphin Louis-Ferdinand (décembre 1765), celle de son ami le duc-roi, Stanislas (février 1766) et enfin, celle de sa sœur la Dauphine, Marie-Josèphe (mars 1767). Le point de contact que symbolisait le duc disparaît ainsi que les liens privilégiés avec le couple delphinal puis ceux avec la famille royale. Par conséquent, après le voyage de 1768 en Allemagne, sa mobilité est fortement réduite entre 1769 et 1771 où elle reste à Remiremont, par obligation mais également par restriction budgétaire. Le soutien de Xavier lui est précieux, elle l'implore, mais ce dernier est préoccupé par l'administration de Saxe de 1764 à 1768, ces affaires familiales (notamment son mariage morganatique) et à la cour, puis part son voyage en Italie en 1770 jusqu'en 1771.

La conséquence de cette vie ecclésiastique est un état de solitude à l'origine de son affliction. Rapidement, le chapitre de Remiremont est désigné comme « son désert »²⁹⁴. La vie accueillante n'est pas une qualité du chapitre et beaucoup de dames ne ratent pas une occasion de partir pour jouir des plaisirs ailleurs. La vie pieuse et réservée du chapitre est source d'énormément de contraintes, de privation de liberté pour Marie-Christine, comme en témoigne cette phrase dans sa lettre du 22 septembre 1769 : « on me lâchera au moins aujourd'hui la liberté de bouder à mon aise dans mon boudoir »²⁹⁵. L'année suivante, le duc de Courlande, son

²⁹² Les festivités peuvent correspondre à celle indiquées dans ADA EE 1511, lettre n° 12 du 28 juillet 1763, Plombières.

²⁹³ François GEHIN, *Mémoire... op.cit.*, p. 18-21.

²⁹⁴ ADA EE 1512, lettre n° 31 du 31 décembre 1764, Lunéville.

²⁹⁵ ADA EE 1513.1 Lettre n° 19 du 22 septembre 1769, Remiremont.

frère Charles, vient chez elle après le carnaval à Paris, pour le carême. La coadjutrice se sent très gênée, en tant qu'hôte, ne pouvant assurer un accueil digne et divertissant à son frère si ce n'est une potentielle chasse, à condition que la saison le permette²⁹⁶. Ce manque motive également son ambition d'acquérir un logement de campagne au plus vite pour accueillir son frère Xavier, cette fois-ci dans des bonnes conditions que ne peut lui procurer son « triste chapitre »²⁹⁷. Cependant, il faut éviter l'idée d'un ennui total, nourrie par la formule répétée à son frère : « d'ici il n'y a absolument rien à mander ». Elle désigne en effet une « vie uniforme »²⁹⁸, grandement dominée par les cérémonies et règles ecclésiastiques ou encore les rencontres, camouflant en réalité des moments parcellaires de mondanités tels que les dîners, les bals à Remiremont ou aux bains de Plombières²⁹⁹. Les promenades et les chasses sont encore possibles lui permettant de maintenir des rapports sociaux avec l'extérieur. Outre le passage de son frère Charles, pendant lequel les bontés de celui-ci ont rendu le séjour agréable³⁰⁰, elle passe une soirée à Plombières en 1770, en compagnie de quelques chanoinesses, des dames de Paris, « une Russe avec son mari »³⁰¹. Les divertissements sont donc encore faisables malgré leur restriction, tout comme les rencontres avec le monde extérieur. Dans ces lettres, certains rapports avec des laïcs sont relayés. À cause de la nature de la correspondance avec son frère, elle témoigne de rencontres avec des militaires comme Mr. De Martine³⁰², ou encore le régiment de Dauphin Dragon, posté à Epinal³⁰³. Enfin, elle noue des relations avec la famille de Lenoncourt, dont la marquise et ses nièces, qui lui rendent visite en 1770³⁰⁴.

2) Le mal du pays

Un autre aspect de cette vie qu'elle subit se perçoit par les peines qui s'accumulent dans ses écrits. Il est certain que le mode de vie religieux, la perte de ses proches, ses problèmes de santé et les problèmes économiques l'affectent grandement. Selon elle, ce sentiment de mal-être est approfondi par « l'air des montagnes »³⁰⁵. Cette expression inculquée d'aérisme est à l'origine de sa volonté de vouloir chercher une campagne ailleurs afin de « changer d'air »³⁰⁶. Elle est envahie d'un sentiment gênant, pouvant être interprété comme un « mal du pays », ou

²⁹⁶ ADA EE 1513.2, lettre n°1 du 2 janvier 1770.

²⁹⁷ ADA EE 1513.3, lettre n° 9 du 9 avril 1771.

²⁹⁸ ADA EE 1512, lettre du 15 janvier 1765.

²⁹⁹ ADA EE 1513.3, lettre n° 13 du 24 mai 1771.

³⁰⁰ ADA, EE 1513.2, lettre n°6 du 9 avril 1770.

³⁰¹ ADA, EE 1513.2 lettre n° 10 du 19 juin 1770.

³⁰² ADA, EE 1512.1 lettres n° 15 di 29 mars 1765, Remiremont et n° 20 du 25 avril 1765.

³⁰³ ADA, EE 1512.2, lettre n°33 du 8 août 1766, Remiremont

³⁰⁴ ADA, EE 1513.2, lettre n°15 du 17 aout 1770.

³⁰⁵ *Idem*.

³⁰⁶ ADA EE 1513.2, lettre N°14 du 29 juin 1770.

« *Heimweh* », un indice de ce qu'on appelle plus tard, la nostalgie³⁰⁷. Cela peut-être définit comme une « maladie qui poursuit un être sensible, à mesure qu'il s'éloigne de tout ce qu'il a de plus cher »³⁰⁸. C'est un mal qu'elle exprime pour son manque de sa patrie natale. Dans l'extrait de la lettre partageant l'information de l'objectif médicale du voyage, Marie-Christine précise à la suite que son « intention étoit de retourner en Saxe »³⁰⁹. En 1765, pendant que Xavier est à Dresde en compagnie des frères et sœurs, elle se confie : « d'autant plus qu'à Dresde tout m'intéresse et qu'ici il n'y a rien d'intéressant pour vous »³¹⁰. C'est dans ce contexte d'ennui et de mal du pays qu'elle pratique ces voyages pour répondre à son manque. Rappelons ceux 1763 jusqu'en 1764, puis de 1767 à 1769, en enfin celui en 1771. Atteinte de ces syndromes physiques et mentaux, la princesse n'a d'autres choix que d'espérer trouver une résidence de plaisance où ses maux peuvent disparaître. Son ambition première est d'acquérir le château de Weissenfels dans cette province³¹¹. Or, Xavier, alors en Italie, lui déconseille de retourner en Saxe, ce qui lui offrirait davantage une situation défavorable pour son honneur et ses dépenses³¹². Il lui propose de chercher une campagne « dans les environs » qui lui permettrait de rester en France, car la cour de Saxe lui aurait été d'une « gêne inévitable »³¹³.

Cette volonté de partir démontre cet ennui comme l'expression d'un désintérêt pour la Lorraine après son annexion. La différence des sentiments qu'exprime la princesse avant et après la disparition du duc appuie ce point. Un autre élément qui l'empêche de pouvoir retourner en Saxe est le fait qu'elle est établie au chapitre de Remiremont et n'a donc pas le droit de s'installer en dehors du royaume de France³¹⁴. Les recherches mènent à des négociations lors de son voyage à Oggersheim, qui conduisent à l'acquisition du château de Brumath. Ce choix prouve également que les choses qui lui manque sont les contacts sociaux, urbains ou mondains, sans quitter pour autant la vie à la campagne. En effet, la réduction des contacts avec la société aristocratique et la vie de cour semblent être un élément important pour sa satisfaction. Il faut rappeler également que son établissement en Lorraine, une province peu dense et dont ni Nancy, ni Lunéville ne concurrencent les grandes capitales européennes, est un nouveau départ pour

³⁰⁷ Sylvain VENAYRE, *op.cit.*, p. 307 ; Christian SCHMID, « Mal du pays », trad. Walter WEIDELI, dans *Dictionnaire historique de la suisse* (DHS), [en ligné], 2010, consulté le 24/05/2023 à l'URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017439/2010-03-31/>.

³⁰⁸ Sylvain VENAYRE, *ibid.*

³⁰⁹ ADA, EE 1511, lettre n° 8 du 25 mai 1763.

³¹⁰ EE 1512, lettre n° 14 du 23 mars 1765, Remiremont

³¹¹ ADA EE 1513.2, lettre n°14 du 29 juin 1770.

³¹² Cela fait suite au mariage secret de Xavier avec la comtesse de Spinucci en 1765. Soutenue par sa sœur Christine, le mariage est pourtant très mal vu à la cour de Dresde.

³¹³ ADA, EE 1455, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur la princesse Christine, n° 15 du 15 aout 1770, Sienne.

³¹⁴ Le cas d'Anne-Charlotte qui gouverne l'abbaye depuis les Pays-Bas autrichiens, où elle réside auprès de son frère, reste une exception. Son abbatiat (1738-1773) se produit en grande partie pendant que la Lorraine est encore indépendante. L'abbaye et la monarchie française n'ont pas réclamé un retour en force de l'abbesse même après l'annexion de la Lorraine.

elle qui a vécu près de 30 années auprès de sa famille à la cour de Saxe et de Pologne. De plus, la proximité avec le Saint-Empire est pour elle un grand avantage car cela réduit le coût et la distance pour ses voyages outre-Rhin à destination des cours familiales.

La période lorraine de la vie de la princesse de Pologne, entre 1762 et 1771, peut être divisée en deux parties. La première est marquée par l'influence de Stanislas comme étant un facteur important pour son intégration, en la rapprochant de la noblesse lorraine, maintenant ses liens avec la société mondaines, et plus généralement en France par l'établissement au chapitre de Remiremont. Cette même période prend également en compte la certaine proximité avec la dauphine et tous les bénéfices que peut recevoir sa sœur. La Lorraine offre une certaine hospitalité par sa richesse. Toutefois, par le biais de la duchesse de Saxe, nous voyons la province au bout de son déclin sur le plan politique, social et culture. La Lorraine du XVI^e siècle, qui jouait encore un rôle important entre la France et le Saint-Empire, voit son influence presque totalement réduite dans la seconde moitié du XVIII^e, confirmée par son annexion après la disparition de son dernier souverain. La seconde partie suit la mort du duc en 1765, durant laquelle la princesse Christine subit les effets de la disparition de son ami dès son retour en 1767, aggravée par les disparitions qui la séparent également de la famille royale. En Lorraine, la disparition de Stanislas marque fortement la société aristocratique. Le vide politique, social et culture dans lequel se trouve la province après cet évènement a pour conséquence l'éparpillement de la noblesse locale voulant se rapprocher de centres pour combler ses besoins nobiliaires³¹⁵. Dans une province qui n'a plus beaucoup d'intérêt pour cette classe sociale, la princesse est alors confrontée à l'ennui alors qu'elle n'est pas accoutumée à la vie au cloître qu'elle veut fuir par une solution assez radicale en quittant le chapitre.

³¹⁵ Stéphane GABER. *L'entourage polonais de Stanislas Leszczyński à Lunéville, 1737- 1766*. Histoire. Université Nancy 2, 1972, p. 202.

Chapitre IV : L'Alsace : point de rencontre entre la noblesse française et allemande

Depuis 1681, toute l'Alsace (à l'exception de Mulhouse) est attachée au royaume de France. C'est une région riche encore grandement marquée près d'un siècle plus tard par ses racines et ses liens germaniques. La capitale de la province où se situe le conseil souverain d'Alsace est à Colmar, mais Strasbourg garde la place primordiale par son influence et son importance dans de nombreux domaines. À l'image du territoire, la ville citadelle abrite une diversité des cultes, entre catholiques, protestants et juifs. Un pôle social et culturel attractif qui fait le pont entre les espaces germaniques et français, dont l'un des marqueurs les plus marquants est la dualité des langues parlées. Enfin, elle est un centre où se rencontrent les différentes noblesses, allemandes et françaises, très anciennes ou récentes. Certains nobles allemands sont encore propriétaires de territoires en Basse-Alsace. Les familles de Deux-Ponts, des Hanau-Lichtenberg, des Hesse-Darmstadt et d'autres, prêtent allégeance au roi et à l'empereur. La noblesse militaire et ecclésiastiques arrivant de France se voit devoir cohabiter avec cette population germanique. C'est alors dans ce contexte socio-politique qu'emménage Marie-Christine de Saxe à Brumath en 1771. Dès lors, se met en place un mode de vie qui, à première vue, peut davantage convenir aux besoins d'une princesse allemande grâce au mélange de culture. La nature intime de sa correspondance livre des détails pouvant amener à une observation dense de son quotidien. Sa position géographique la situe dans un double espace, celui de la campagne à Brumath, et celui de la ville à Strasbourg. Le premier est propice à une certaine solitude, éloigné de la mondanité urbaine ou curiale dans laquelle la princesse de Pologne a un mode de vie de « campagnarde » aristocratique. Le second se marque comme un espace de sociabilisation, un lieu de rencontre où se trouvent de nombreux divertissements qui rassemble une société spécifique, dans laquelle la princesse devient une actrice ayant sa place dans la haute société strasbourgeoise. Plus encore, c'est à travers toute la région qu'elle se déplace pour profiter des jouissances aristocratiques de la campagne chez ces nouveaux amis.

A) Les résidences alsaciennes

Pour N. Elias, la résidence ainsi que son aménagement doivent refléter le rang et la richesse de son propriétaire, ou en tout cas de son hôte³¹⁶. Si cela a depuis largement été nuancé par les historiens et les historiennes, il n'en est pas moins que la résidence aristocratique pose les marques d'une auto-affirmation pour la noblesse. Elle s'inscrit dans le paysage

³¹⁶ Elias NORBERT, *op.cit.*, p. 43

géographique qui conduit à une reconnaissance de son occupant dans l'espace et dans le temps. La campagne reste l'espace essentielle à la noblesse, dans le sillage de son histoire où qui voyait les châteaux se développer dans ces espaces durant l'époque médiévale. Avec le phénomène de curialisation s'en suit un phénomène plus général d'urbanisation, que les spécialistes voient comme une suite dans la domestication de la noblesse ou alors comme une sorte d'échappatoire de la société de cour selon les cas³¹⁷. Dans notre cas, il s'agit tout d'abord d'étudier cette pratique de la double-résidence, dans le sens d'une connexion entre la campagne et la ville, par l'étude des aménagements des résidences. Cela permet de mieux situer les locaux de Marie-Christine de Saxe avant de conduire une analyse de la mobilité et de la sociabilisation de celle-ci. Les sources regroupées permettent d'établir un tableau approximatif des biens mobiliers et immobiliers de ses logements à Brumath et à Strasbourg, mais elles sont néanmoins très poreuses.

1) La résidence de campagne

Durant l'époque moderne, le château, donc la résidence nobiliaire, perd son aspect militaire pour devenir un lieu de représentation aristocratique. Il se transforme en « maison de plaisance »³¹⁸ qui permet à la noblesse, en dehors de la ville, de pratiquer des activités mondaines éloigné de la vie de cour. Le palais aristocratique est l'emprunte architecturale par lequel la noblesse s'inscrit dans un espace. Toutefois, même si elle est reconnue comme une pratique répandue, la location d'un château est peu représentée dans l'historiographie française, camouflé par l'étude de seigneurie foncière. En logeant dans le château, Marie-Christine n'exerce aucun pouvoir d'ordre financier ou juridique sur le territoire de Brumath. La seule influence qu'elle exerce émane de la valeur symbolique de son rang. Cela lui fait éviter toutes les affaires administratives que demande la charge de propriétaire. Le château de Brumath, qu'elle occupe jusqu'à sa mort, fait l'objet de plusieurs préoccupations de la part de la coadjutrice de Remiremont. L'obtention de cette résidence de plaisance est le résultat d'une investigation. En septembre 1770, lorsqu'elle encore installée dans son abbaye, Marie-Christine annonce à son frère la proposition que lui a faite l'électrice Palatine :

« Actuellement il se trouve une occasion qui me semble tout concilier, l'Electrice Palatine sachant les démarches inutiles que j'ai faites a proposée à la Landgrave de me louer *Brumbt* campagne qui appartient à son mari, qui est fort près de Strasbourg, le Saxon, qui se met à vos pieds part demain, sous

³¹⁷ Anne MOTTA et Éric HASSLER (dir.). *Noblesses et villes de cour en Europe (XVIIe-XVIIIe) : La ville de résidence princière, observatoire des identités nobiliaires à l'époque moderne*. Nouvelle édition Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022, [en ligne], consulté le 20/03/2024 à l'URL : <https://books-openedition-org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/pur/160552>.

³¹⁸ Michel FIGEAC, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse : de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Paris : A. Colin, 2006, p. 41.

un autre prétexte, pour voir si elle me conviendra, le Landgrave de Darmstadt me la loue si je le veux pour très peu de chose puisqu'il ne l'habite jamais, et elle a l'agrément d'être presque entièrement meublée du moins les appartemens principaux (sic), si elle est telle qu'on le dit je jouirai d'avoir une campagne à peu de frais, d'où je peux me rendre ici en un jour et demi, j'y respirerai un meilleur air pourrois me donner plus d'exercice, et on ne pourra y trouvé à redire en France parce que je ne sors pas du pays, et ma dépense n'y sera plus grande qu'ici, en continuant à payer mes dettes com[m]e je fais, et oeconomisant de même, je pourrois, com[m]e vous dites me trouver dans quelques années en état de faire l'acquisition d'une jolie petite terre qui seroit ensuite à moi, je vous prie de ne pas parler encore de cette campagne et de mon projet, jusqu'à ce que je vous manderai que cela est conclu. »³¹⁹

Le château de Landgrave de Hesse-Darmstadt à Brumath est une proposition agréable. Dans cet extrait, trois points se dégagent qui sont ceux pour lesquelles ce choix est « le bon choix ». Peu chère, c'est en premier lieu un moyen par lequel Marie-Christine espère combler à nouveau ses caisses, alors qu'elle se trouve à ce moment dans une situation économique peu avantageuse. À la suite de quoi, elle signale ici son ambition d'acquérir une « petite terre », c'est-à-dire, devenir propriétaire, chose plus convenable pour une princesse royale. Cette phrase est intéressante car elle témoigne que la location ne devait être qu'éphémère, un palier pour remettre sa situation financière sur un bon pied. L'autre point prioritaire est celui d'échappé à l'air lorrain. Le troisième point est davantage une contrainte, celle de l'espace. Pour elle, cette installation sans sortir de France ne pose pas de problème puisqu'elle respect cette contrainte. Est-ce une preuve de naïveté, ou sous-estime-t-elle les conséquences ? Car il est vraisemblable que du point de vue de Versailles, cet aménagement à proximité du Rhin (donc de l'empire), et non de la capitale, peut-être significative et alors mal vue, comme un rejet de la France et une préférence encore marquée pour le Saint-Empire. La question de l'abbaye semble secondaire pour la coadjutrice qui s'en éloigne à une distance équivalente à « un jour et demi » de route. L'abbaye est déjà habituée à l'absence de l'abbesse, et ne voit pas d'objection, si ce ne les règles de présence du chapitre (exception faite également pour la coadjutrice ?), à ce qu'elle s'éloigne de Remiremont. Avant que Marie-Christine donne sa réponse à Marie-Auguste, elle envoie ainsi son page, le chevalier Saxon, pour un état des lieux, rendu en novembre 1770 et comblant sa maîtresse, qui commence dès lors les négociations³²⁰.

³¹⁹ ADA, EE 1513.2, lettre n° 17 du 25 septembre 1770.

³²⁰ ADA, EE 1513.2, lettre n° 22 du 23 novembre 1770.

Le château est dans un village comptant un peu plus de deux milles habitants³²¹ dans le territoire du comte de Hesse-Darmstadt³²². Le château est construit à partir de 1728 par Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg (1665-1736) après avoir obtenu le ban de la part de l'archevêque de Mayence. Le bâtiment est initialement destiné pour sa seule fille Charlotte-Christine (1700-1726), sa seule héritière et mariée au comte Louis VIII de Hesse-Darmstadt (1681-1768). Or, cette dernière meurt deux années avant la fin des travaux. À la mort de Jean-Reinhard, le territoire est légué à son gendre. Louis IX de Hesse-Darmstadt (1719-1790) privilégie d'abord Bouxwiller, avant d'aller s'installer dans sa garnison à Pirmasens. Sa femme, Caroline de Palatinat-Deux-Ponts (1721-1774), la « grande landgravine » selon Voltaire³²³ tient sa cour à Bouxwiller. Le château de Brumath reste délaissé par les seigneurs et à la charge du secrétaire des commandements Anthing depuis 1764³²⁴.

Le contrat de location de Marie-Christine de Saxe est signé le 3 janvier 1771³²⁵, initialement pour six ans, lorsque la princesse se trouve encore à Remiremont et s'appête à partir pour Paris. Elle le découvre le 18 juin, après son séjour à Paris, quand elle passe à Strasbourg pour rejoindre Oggersheim. Cette occasion lui permet d'entrevoir seulement le bâtiment qu'elle trouve « très grand et beau » avec « une situation agréable »³²⁶. Il lui faut attendre le mois d'août pour retrouver sa campagne, comme indiqué dans une lettre du 18 de ce mois.

2) La double résidence

Le château de Brumath

L'obtention du château de Brumath par contrat de location est une première expression de l'indépendance matérielle de la duchesse de Saxe. Le bail coûte 2 400 livres par année³²⁷. Son statut de locataire ne lui donne pas la responsabilité à gérer le baillage, toujours sous la propriété des Hesse-Darmstadt. Le fonds consulté est celui des bans et biens seigneuriaux de cette famille, dans les archives d'Alsace de Strasbourg, mais rares sont les documents en liens avec le domaine durant la période de location. Le cas du jardin est encore plus exhaustif car les fonds

³²¹ F.-J. HIMLY, « L'Ancien régime », dans *Brumath, destin d'une ville*. 1968, p. 81.

³²² Bernard VOGLER, « Hanau-Lichtenberg (comté de) » dans *Dictionnaire Historique des Institutions d'Alsace*, [en ligne], consulté le 15/01/2024, à l'URL : [https://dhialsace.bnu.fr/wiki/Hanau-Lichtenberg_\(comt%C3%A9_de\)#Le_comt.C3.A9_de_Hanau-Lichtenberg](https://dhialsace.bnu.fr/wiki/Hanau-Lichtenberg_(comt%C3%A9_de)#Le_comt.C3.A9_de_Hanau-Lichtenberg).

³²³ George STROHL « La correspondance de la grande Duchesse Henriette-Caroline de Hesse Darmstadt », dans *Bulletin de la SHABE*, n° 32, décembre 2004, p. 52.

³²⁴ Jean-Jacques KIENTZ « Les jardins du château de Brumath », *Bulletin SHAB* n° 22 décembre 1994, p. 26.

³²⁵ ADA, EE 1513.3, lettre n° 1 du 4 janvier 1771.

³²⁶ ADA EE 1513.3, lettre n° 16 du 28. Juin 1771, Oggersheim.

³²⁷ ASS, EE 3256 Comte du baillage de Brumath 1772. Elle paye une première fois la somme de 1 200 livres pour les six premiers mois de location de l'année 1771. Ce prix semble stagné comme le démontre la somme versée de 600 livres pour les trois premiers mois de l'année 1783 indiqué par le Baron de Landenberg dans ADA EE 1741, Correspondance avec le Baron de Landenberg, « Balance entre l'Actif et le Passif de la Succession » du 1^{er} mai 1783.

le concernant, en particulier dans les séries EE 1622 et EE 1624, sont dépourvues de document entre 1770 et 1782. Les recherches et articles publiés à propos du château dans la revue de la *Société d'histoire et d'archéologie de Brumath*³²⁸ permettent d'obtenir des amorces pour guider l'étude devant tant de lacunes. Le croquis réalisé par Jean-Jacques Kientz dévoile un plan du château, du jardin et bâtiment inscrits dans le domaine. Une grande cour d'honneur sépare le portail du corps principal qui s'élargie des deux côtés par des terrasses reliées à des pavillons. L'aile est se compose des bâtiments de réserves, de l'écurie et de la maison du jardinier, ainsi que des espaces de récoltes, dont une fontaine à eau potable, un long potager et un verger. Le domaine s'étend par deux allées perpendiculaires au château vers l'est et l'ouest, et une autre qui prolonge le jardin de 200 mètres de long. Ce dernier est aménagé dans un style à la française agrémenté d'une fontaine centrale, dont la dégradation conduit à sa destruction à la fin des années 1770³²⁹.

L'agencement de son intérieur est en partie connu grâce à un inventaire datant du premier juillet 1771 et conservé à Epinal expose les meubles et caisses répertoriés pour le déménagement³³⁰. La damas cramoisie qui recouvre les murs du palais et dominait l'aménagement³³¹ est accompagné ou remplacé par des meubles d'assises recouverts de velours d'Utrechts³³². Les quarante chaises de velours, six en velours jaunes et six autres chaises à dos donnent l'image du ton donnés dans les pièces de réception ou les antichambres. La riche literie est redistribuée en plusieurs caisses. Enfin, à côté de la boiserie de cuisine, quarante et une « caisses et balotes » viennent compléter son inventaire sans indiquer leur contenu. L'ensemble de ces biens viennent remplacer l'agencement déjà meublé du château de Brumath et vendu la même année par l'officier du ban de Brumath, Mr. Anthing³³³.

Les objets muraux qui décoorent l'intérieur du château ne sont pas mentionné. Toutefois, les échanges de biens, notamment de portraits, inclus dans le pacte épistolaire, nous renseignent davantage sur la disposition de ces derniers. Les échanges avec son frère lui permettent d'acquérir un portrait d'Henri IV³³⁴, et une copie du portrait de Xavier, commandé par la

³²⁸ Voir Jean-Jacques KIENTZ « Les jardins du château de Brumath », *op. cit.* et n° 23 décembre 1995 ; *Id.*, « Les jeux d'eau du château de Brumath », *Bulletin SHAB*, n° 21, décembre 1993,

³²⁹ ASS, E 1624 et E 1625, état des jardins entre 1756 à 1790.

³³⁰ ADV G 1265, f° 224, « Etat des effets appartenant à S.A.R. Madame la Princesse de Saxe qui restoit à péser après le Départ de Sadite Altesse Royale ».

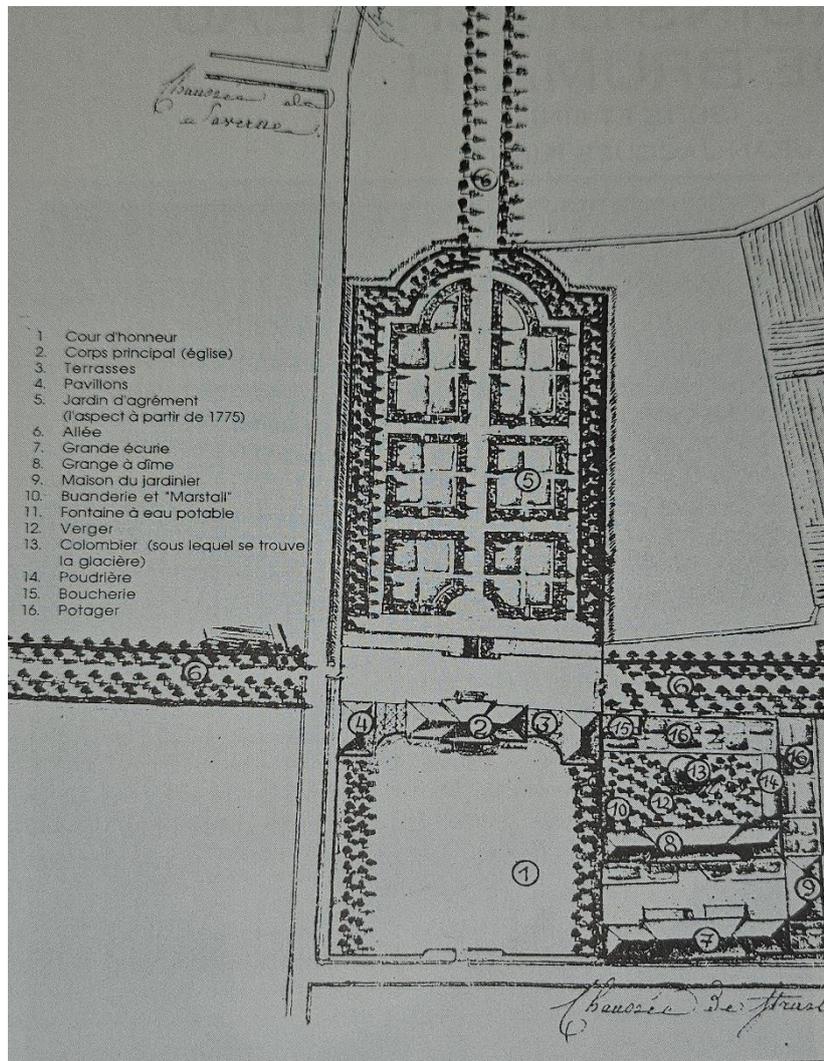
³³¹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 75.

³³² ADV G 1265, f° 224, « Etat des effets appartenant à S.A.R. Madame la Princesse de Saxe qui restoit à péser après le Départ de Sadite Altesse Royale ».

³³³ ASS, E 1610 Biens caducs ; bâtiments seigneuriaux ; meubles du château ; prairies seigneuriales.

³³⁴ ADA EE 1514, lettre n° 14 ce 12 juillet 1775, Brumath.

comtesse de Spinucci, figurant dans son cabinet³³⁵. Ce portrait est légué à son frère Clément, ainsi que celui de Saint Louis de Conzague, se trouvant également à Brumath, et le pastel de la Vierge Marie se trouvant à Strasbourg.



Croquis des bâtiments et du jardin du château de Brumath réalisé par Jean-Jacques Kientz, « Les jardins du château de Brumath », Bulletin SHAB, n° 23 décembre 1994, p. 26.

L'(es) hôtel(s) de Saxe

Les hôtels à Strasbourg, celui au 17 rue des Charpentiers et celui au 27 rue des juifs, sont des signes de volonté de la part de la princesse de s'inscrire dans le paysage urbain. Le premier est sous la propriété des Boecklin de Boecklinsau pendant trois siècles. L'hôtel est acheté en 1761 par le comte Waldner de Freundstein³³⁶, puis rénové en 1765³³⁷ Cette acquisition est

³³⁵ ADA EE1514, lettre n° 25 ce 1 novembre 1778 et EE 1515, lettre n° 2 ce 3 février 1779.

³³⁶ Dominique Toursel-Harster, *Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace*, op.cit, p. 494

³³⁷ *Ibid.*

absente des lettres qui sont lacunaires pour cette année précisément, comme pour la documentation notariale à ce sujet. Situé dans une rue peu exposée, il est occulté par l'hôtel de Saxe, acquis trois ans plus tard, situé au 27 rue des Juifs. Ce dernier fait l'objet d'une vente par le chevalier Louis Marie de Purgerot, représentant de M. Claude Marie de Purgerot de Wardener au Baron de Breiten-Landenberg, envoyé de la princesse Christine de Saxe³³⁸. L'hôtel de Saxe est acheté pour 13 750 livres strasbourgeoises³³⁹. Ces deux hôtels sont reliés par la cour intérieure.



Photographie de l'hôtel de Saxe, (ancien hôtel de Purgerot de Wardener) au 27 rue des Juifs, Strasbourg³⁴⁰

Si aucun inventaire de vente n'est conservé, nous pouvons connaître son agencement grâce au procès-verbal de l'adjudication datant du 28 janvier 1791³⁴¹. Il dévoile l'intérieur de l'hôtel à la suite des rénovations faites l'année suivant l'acquisition par la princesse de Pologne et duchesse de Saxe. Il ne subit pas de grand changement entre les divers propriétaires qui ont succédé jusqu'à la Révolution. L'hôtel de Saxe s'établit sur une surface de 250 loises et

³³⁸ ASS, 6 E 41, 173.

³³⁹ *Idem*.

³⁴⁰ Crédit photo : Chabe01, « Ancien Hôtel de Saxe (ancien Hôtel de Purgerot de Wardener) à Strasbourg », *Monumentum*, [en ligne], consulté le 03/01/ 2023, à l'URL : <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00085067/strasbourg-ancien-hotel-de-saxe-ancien-hotel-de-purgerot-de-wardener>.

³⁴¹ ASS Q 869 « Adjudication Définitive de trois Maisons ci devant dépendantes de 1^{er} du Chapitre de St. Pierre le Jeune ; 2^{de} de l'Abbaïe d'Andlau ; 3^e de l'Abbaïe de Neubourg »

comprend plus d'une trentaine de pièces sur trois étages, une cave voûtée et une écurie pouvant accueillir sept chevaux. La description donnée des pièces est assez générale et exclut leurs spécificités, sauf exception notable. Le rez-de-chaussée compte une dizaine de pièces et des cuisines. Au premier étage se trouve dans l'aile droite, la chambre à coucher dans laquelle il y a une cheminée, des trumeaux, des miroirs et des cadres dorés à trophées, une salle à manger, des cabinets et trois antichambres. Dans l'aile gauche, il y a une longue galerie, ici équipée de trente glaces, donne accès à la chapelle. Cet étage semble être celui de la représentation, de la réception. Le deuxième étage comprend une dizaine de pièces des deux côtés dont des cabinets. Cet aménagement ressemble à celui des espaces relevant de l'intime où Marie-Christine peut s'adonner à ses affaires. Puis, le dernière étage contient des pièces et des cuisines, sûrement celui où sont logés ses domestiques, avec des chambres et un grenier. L'aménagement du bâtiment, par une enfilade de petites pièces les nombreuses pièces, indique une rationalité de l'espace, en distinguant l'espace domestique et celui de l'hospitalité³⁴². Le décor est riche et permet ainsi de mieux contextualiser ce lieu dans lequel la duchesse de Saxe séjourne et invite sa « société ». Certes, il n'est pas aussi imposant que les autres hôtels particuliers qui se trouvent dans la ville, mais cet ancrage urbain lui assure tout de même une présence et une représentation constante dans le paysage. Ces aménagements sont fidèles à ce que l'on peut trouver dans d'autres résidences. Ce qui peut être distinguable, ce sont les objets de luxe que la duchesse possède et qui peuvent former une partie de son mobilier ou de son apparat. Rien n'indique si elle loue le palais lorsqu'elle est absente.

B) La « capitale du Hanau »

Le docteur Auguste Bostetter, alors maire de Brumath (1896-1922), rédige en 1896 une notice historique sur sa ville³⁴³ dans laquelle il évoque l'impact de la présence de la princesse de Pologne, au point de devenir presque une capitale³⁴⁴. Pour expliquer cela, il se fonde sur la formation d'une cour prestigieuse, où s'est présenté par exemple le prince Maximilien du Palatinat, futur roi de Bavière. Or cette information est donnée sans aucune source, et le terme de « capital du Hanau » prête à confusion. La région correspond au territoire alsacien des Hanau-Lichtenberg, dont le chef-lieu est Bouxwiller. Si le terme de capitale est exagéré, l'auteur a sans doute voulu imager le rayonnement de sa ville durant cette époque. La question de la

³⁴² Antoine LILTI, *Le monde des salons*, op.cit, p. 96.

³⁴³ Auguste BOSTETTER, *Geschichte Notizen über die Stadt Brumath*, op.cit, 1896.

³⁴⁴ *Ibid*, p. 103, traduction de l'allemand.

cour nécessite une analyse spécifique³⁴⁵. Ainsi, nous pouvons questionner le rayonnement de Brumath à travers la sociabilisation, de manière physique, de Marie-Christine de Saxe.

1) Marie-Christine, la « campagnarde »

Très rapidement après son déménagement, elle se sent comblée de sa nouvelle situation géographique. En prenant pied dans cet espace, elle gagne en liberté dans sa mobilité. Elle reprend davantage de temps pour pratiquer ses activités favorites et vivre un mode de vie qu'elle n'avait pas en Lorraine. Dans les premiers mois, elle témoigne d'un emploi du temps assez rempli « ne faisant que courir continuellement, soit à la chasse, ou chez [ses] voisins, ou en ville »³⁴⁶. C'est un signe des découvertes et des rencontres qui démontrent une certaine indépendance dans sa sociabilisation. En même temps, elle profite aussi des bienfaits de la campagne sur son corps et son esprit, comme elle témoigne dans sa lettre du 20 août : « plus j'y suis, plus je m'y plais, je m'y porte et amuse fort bien »³⁴⁷. Au mois d'avril de l'année suivante, sa campagne ne cesse de s'embellir et de combler de joie sa résidente³⁴⁸. Un « train de vie »³⁴⁹ qui amène la princesse de Pologne à s'autoproclamer faisant partie des « campagnards »³⁵⁰.

Cette nomination révèle deux points importants. En contraste avec son ancienne vie en Lorraine, (qui n'est plus du tout mentionnée dans les lettres), elle renvoie l'image d'une campagne alsacienne vive et distrayante, commode à un mode de vie pour une noble. La province offre de nombreuses possibilités, notamment celle du retrait face au monde que symbolise la vie en ville ou la vie de cour. En effet, la comparaison entre la ville et la campagne revient souvent comme sujet de discussions entre Xavier et sa sœur. Les deux protagonistes privilégient cette vie de paix, selon Xavier, « hors de Cour et Procès, c'est-à-dire loin des brigues et cabales »³⁵¹. Pour Marie-Christine, la campagne a ses bienfaits que la ville ne peut pas apporter, notamment sur sa santé, que l'air et ses activités maintiennent bonne³⁵². La ville est le lieu des soupers qui se déroulent deux fois par semaines³⁵³ à condition que l'occasion de sociabiliser se présente à Strasbourg, sinon c'est à son château de Brumath que Marie-Christine se retrouve le plus souvent.

Ces remarques démontrent aussi une quête de la solitude, qui est de plus en plus recherchée par les nobles. La résidence de campagne devient alors un espace d'affranchissement de la vie

³⁴⁵ Voir chapitre V.

³⁴⁶ ADA, EE 1513.3, lettre n° 26 du 22. Octobre 1771, Brumath.

³⁴⁷ ADA, EE 1513.3, lettre n° 21 du 20 août 1771, Brumath.

³⁴⁸ ADA, EE 1513.4, lettre n° 10 du 14. Avril 1772, Brumath.

³⁴⁹ ADA, EE 1513.4, lettre n° 11 du 21 avril, 1772, Brumath

³⁵⁰ *Idem*.

³⁵¹ ADA, EE 1455, lettres autographes du prince Xavier, n° 15, du 20 août 1773, Zabellitz.

³⁵² ADA, EE 1513.4, lettre n° 20, du 15 septembre 1773, Brumath.

³⁵³ *Idem*.

mondaine. Déjà au XVII^e siècle, certaines dames de la cour de France, tel que la Marquise de Sévigné ou encore Mme. De Montpensier, approuve le « bonheur de la vie retirée », et les contacts avec la nature³⁵⁴. Chose qui s'accroît au siècle des Lumières, que nous rappelle les écrits de Jean-Jacques Rousseau dans ses *Promenades d'un rêveur solitaire*. En effet, le monde retiré de la vie de cour et de la vie sociale dans la solitude, principalement présentée dans les campagnes ou les résidences de plaisances, sont propices au temps consacré à soi, donc à l'instant individuel permettant au sujet de se plonger dans une certaine quête philosophique. La princesse profite de l'expérience dont elle décrit : « depuis mon retour [de Coblenche] je passe mon temps fort solitairement, j'ai un peu à faire, mais il me reste assez de temps, pour me livrer à mes réflexions, qui ne sont rien moins que couleur de rose »³⁵⁵. En plus de partager ses moments de réflexion, et pour rester dans la thématique d'une analyse socio-spatiale, cet extrait permet de mieux situer notre sujet dans un certain espace. Ces occupations accompagnent une conception qui distingue plusieurs lieux destinés à la solitude. Le jardin est le lieu privilégié pour les promenades, accompagnées d'un cercle restreint ou seules, ces dernières semblant être privilégiées par la princesse³⁵⁶. Enfin, l'espace privilégié pour la solitude, mais peu stipulé dans les lettres, reste le cabinet. À la différence du jardin comme lieu aéré, le cabinet est celui de la méditation, de refuge, où l'on peut également se consacrer à l'écriture épistolaire intime. Le jardin et le cabinet sont donc ces espaces qui reflètent le plus ceux propices à la solitude³⁵⁷. Plus largement, la campagne devient un synonyme de libération, d'échappatoire de la cour ou de la vie ecclésiastiques. Elle est complétée par les allers-retours vers les lieux de concentration sociale (la ville ou la cour). Un témoignage d'une mobilité pratiquée par les élites, ecclésiastiques à l'image du mode de vie volatile des clercs à Strasbourg, rythmé par les saisons et privilégiant la vie champêtre³⁵⁸, et princière comme Marie-Antoinette, par exemple, avec son hameau versaillais. Preuve d'un intérêt privilégié pour la ruralité, le château de Brumath remplace le palais abbatial comme quartier général où Marie-Christine gère les affaires du chapitre les plus courantes, quand il n'y a pas d'obligation à se déplacer à Remiremont.

2) L'attraction du château de Brumath

Si le château de plaisance en campagne est un lieu propice à la solitude et aux moments pour soi, il est aussi un lieu où l'hôte peut recevoir des invités. Déjà pendant sa présence à Remiremont, nous l'avons évoqué, la princesse de Pologne et duchesse de Saxe attire. Pour

³⁵⁴ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La solitude...*, *op.cit.*, p. 27.

³⁵⁵ ADA, EE 1514, lettre n° 16, du 24 août 1774, Brumath.

³⁵⁶ ADA, EE 1513.3, lettre n° 21 du 20 août 1771, Brumath : « je me promène beaucoup pour moi ».

³⁵⁷ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op.cit.*, p. 29-31.

³⁵⁸ Michel FIGEAC, *op.cit.*, p. 226.

rappel, deux phases de sociabilisation s'étaient formées, la première grâce à la proximité avec le duc Stanislas qui voit une sociabilité animée, et la seconde, où l'absence de celui-ci se marque fortement par une chute drastique de sa sociabilisation. Sa présence à Brumath correspond à un nouveau stade dans lequel elle doit reconstruire son champ de sociabilité de manière indépendante.

Puisque la province est habitée par de nombreux princes et militaires allemands, cette société se reflète dans l'entourage de la princesse, mais encore, il apparaît dans ses lettres à son frère plusieurs noms de militaires dont certains donnèrent lieu à des relations plus approfondies. Dès son arrivée, elle exerce un pouvoir d'attraction qui amène des gens de qualité à sa rencontre. Le prince de Holstein, résident à Strasbourg et propriétaire du régiment Royal-Allemand, fait sa cour quelques jours après l'arrivée de Madame de Saxe, accompagné de Monsieur de Vogüé, militaire également³⁵⁹. Tout en faisant l'intermédiaire entre Xavier et le prince de Holstein, ce dernier semble nouer une relation assez marquante avec la duchesse de Saxe amenant à la demander sans cesse à son chevalet dans les jours qui avant son décès³⁶⁰. D'autres nobles et militaires établies en Alsace sont de passage à Brumath, tel que le baron de Falkenhayn³⁶¹, dont la famille a un passé récent dans le duché de Saxe³⁶², ou encore le comte de Loos.

La noblesse locale y est privilégiée. Les Wangens, omniprésents dans l'entourage de la princesse et dont nous verrons l'importance dans le cercle d'amie de celle-ci, séjournent souvent à Brumath, s'ils ne sont pas dans leurs résidences à Wilwisheim³⁶³ où se rend alors Marie-Christine. Dans cette même lignée de l'élite ecclésiastique, l'autrice relate les passages à Brumath du cardinal de Rohan, par exemple, durant l'année 1773 lorsque ce dernier participe à l'organisation du mariage du prince Maximilien du Palatinat avec une princesse de Bylandt³⁶⁴. C'est d'ailleurs à ce moment-là que nous avons la seule mention épistolaire de la présence du duc de Deux-Ponts à Brumath, relativisant les remarques de cet invité comme régulier³⁶⁵. Dans l'ensemble, certains de ces noms sont retrouvables dans les écrits de la baronne d'Oberkirch, donc reconnus dans la région. Le futur roi de Bavière par exemple, qui est à cette époque colonel du régiment d'Alsace, est un personnage actif dans la société nobiliaire locale, qui se rend aussi souvent à Ollwiller, domaine de la famille des Waldner de Freundstein³⁶⁶. Par ses contacts

³⁵⁹ ADA, EE 1513.3, lettre n° 20, du 14 août 1771, Brumath.

³⁶⁰ ADA, EE 1513.4, lettre n° 6 du 22 février 1772, Brumath.

³⁶¹ ADA, EE1514, lettres n° 26 du 25 novembre 1778 et n° 14 ce 9 juillet 1779.

³⁶² Hélène GEORGER-VOGT, « Falkenhayn de », dans *NDBA*, [en ligne].

³⁶³ Wilwisheim, actuellement dans le département du Bas-Rhin, à une dizaine de kilomètre à l'ouest de Brumath.

³⁶⁴ ADA, EE 1513.4, lettre n° 19 du 31 août 1773.

³⁶⁵ Auguste BOSTETTER, *op.cit.*, p. 103.

³⁶⁶ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *op.cit.*, p. 140.

familiaux et les jeux de relations qui s'en suivent, certaines personnes viennent de plus loin pour faire leur cour à Marie-Christine de Saxe. Pour la noblesse française non-alsacienne, nous avons par exemple les Lenoncourt, qu'elle a déjà rencontré en Lorraine³⁶⁷. Monsieur de Sesmaisons et le marquis d'Entraigues viennent tous deux durant l'année 1780, par recommandation du prince Xavier³⁶⁸. Les Français venant à la cour de Marie-Christine ont pour objet de visite, non seulement de tisser des liens avec la princesse, mais en plus, de vouloir acquérir de ses faveurs et sa protection. Ces deux derniers exemples confirment également l'influence encore prégnante du comte de Lusace dans les rapports de la comtesse de Henneberg par rapport à la noblesse française. Leur qualité de militaire est peut-être un indice sur l'objet du rapprochement avec la princesse. Cette dernière pourrait jouer en sa faveur pour intégrer des militaires dans la garnison à Strasbourg. Sa qualité d'hôte et son influence dépasse également les frontières avec l'arrivée de princes et de princesses germaniques. Notons par exemple des membres de la famille de Deux-Ponts, dont nous connaissons déjà les liens importants. En plus du prince Maximilien que nous venons de citer, c'est Marie-Amélie, sa nièce et fille du prince électeur, qui se rend à Brumath en 1781 à l'occasion du passage du comte et de la comtesse du Nord³⁶⁹, ces derniers s'étant rendus à l'hôtel de Saxe³⁷⁰. Outre les proches membres de la familles, l'influence est plus large comme en témoigne l'arrivée des jeunes de Hesse-Rothembourg après la mort de leur mère, alors résidente à Strasbourg, en 1773³⁷¹. Deux années plus tard, le prince de Darmstadt et des ducs de Weymar lui rendent également visite lors de leur passage en Alsace en 1775³⁷².

Etant une princesse de Pologne et duchesse de Saxe en Alsace, elle devient alors un nouveau point de contact pour les membres de sa famille. La première à se présenter à Brumath est la princesse douairière de Saxe, Marie-Antoinette, qui s'invite en septembre 1771, accompagnée de sa suite saxonne³⁷³. La comtesse de Spinucci, femme du comte de Lusace, séjourne en octobre 1773³⁷⁴. Elle y reste plusieurs jours, entame des discussions intimes, avant de repartir pour Dresde et d'être rejointe par son mari. Ce dernier passe également à Brumath sur le chemin pour rejoindre sa femme, ce qui reste son seul passage dans le château. Son autre frère Clément, archevêque de Trêves, et sa sœur, Cunégonde, abbesse d'Essen et de Thorn, se rendent en

³⁶⁷ ADA EE 1513.3, lettre n° 32 du 22 décembre 1771, Brumath.

³⁶⁸ ADA EE 1515, lettres n° 11 du 5 juin 1780, Strasbourg, et n° 19 du 27 octobre 1780.

³⁶⁹ ADA, EE 1515, lettre n° 13 ce 23 septembre 1782.

³⁷⁰ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *op.cit.*..., p. 367.

³⁷¹ ADA, EE 1513.4, lettre n° 28 du 15 décembre 1773.

³⁷² ADA, EE 1514, lettre n° 2 du 14 janvier 1775.

³⁷³ ADA, EE 1513.3, lettre n° 22 du 7 septembre 1771, Brumath.

³⁷⁴ ADA EE 1513.4, lettre n° 24 du 27 octobre 1773.

Alsace au printemps 1780 et sont les seuls de la fratrie à découvrir son hôtel urbain³⁷⁵. La situation géographique fait que seul une partie de la fratrie, localiser en France ou dans la vallée du Rhin (à l'exception de Marie-Anne qui entame un grand tour dans le centre de l'Europe) peut se rendre chez Marie-Christine.

La cour de brumathoise de Marie-Christine de Saxe est-elle devenue la « capitale du Hanau » ? L'absence de pouvoir politique exercé sur ce territoire nous engage à répondre négativement à ce propos. Toutefois, aux côtés d'autres grandes cours alsaciennes, comme celle à Saverne, Bouxwiller, ou Schweighouse par exemple, Brumath devient en effet un nouveau point de rendez-vous aristocratique dans la province. Le fait qu'Auguste Bostetter mentionne une « cour prestigieuse » évoque plutôt une manière littéraire de présenter une cour princière provinciale, au même titre que celle de Caroline de Darmstadt à Bouxwiller et sa « grande cour »³⁷⁶, ce qui reste une expression floue pour décrire une réalité socio-historique. En somme, la cour de Marie-Christine à Brumath rappelle d'une certaine manière ce que Volker Bauer nomme, une *Gesellige Hof* (cour conviviale)³⁷⁷. Un idéaltype de cour qui se développe dans l'empire dans la deuxième moitié du siècle des Lumières³⁷⁸. Assez modeste du point de vue matériel, le château se veut d'abord être un lieu où le cérémoniel est mis de côté pour privilégier le confort et d'intimité.

3) Au contact de la société alsacienne

1) Strasbourg, pont entre le royaume de France et l'empire germanique.

La ville de Strasbourg est principalement connue pour être la ville symbolique de la région en plus d'être une ville de garnison. Ainsi, au niveau social, les élites strasbourgeoises se composent principalement de militaire, mais aussi d'un clergé, somme toute assez éparse, par l'importance des cultes dans la ville. Des membres politiques et administratifs comme les parlementaires sont eux, rassemblés à Colmar. L'aristocratie strasbourgeoise représente environ 2% de la population totale de la ville, parmi environ 50 000 habitants en 1789³⁷⁹. Nous y retrouvons des banquiers, des commerçants, des militaires, des artisans et autres travailleurs journaliers. Même si certains quartiers sont favorisés aux dépits d'autres, il n'y a pas de

³⁷⁵ ADA, EE 1515, lettre n° 10 du 30 mai 1780, Strasbourg.

³⁷⁶ George STROHL, « La correspondance de la grande Duchesse Henriette de Hesse-Darmstadt », dans *Bulletin de la SHABE*, n° 32, décembre 2004, p. 53.

³⁷⁷ Volker BAUER, *op.cit.*, p. 70.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 121.

³⁷⁹ Marie-Noëlle HATT-DIENER, « Vivre à Strasbourg à la fin de l'Ancien Régime » dans Annie FOURCAUT (dir.), *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIIIe-XXe siècles*, Grâne, Créaphis, 1996, p.34-47.

ségrégation nette entre quartier, ou « canton » selon le classement de Marie-Noëlle Hatt-Diener, ce qui conduit à une certaine mixité sociale et générale dans l'enceinte de la ville citadelle.

Bien avant son installation en ville, Marie-Christine passe de nombreuses fois à Strasbourg. Ces premiers passages sur la route du Rhin sont des occasions pour elle d'être en contact avec l'élite de la ville, notamment le Maréchal de Contades, qui l'accueille déjà lors de son passage en 1762, mais également en 1771, lors de son départ pour Oggersheim³⁸⁰. Avant de s'établir définitivement en ville en 1776, la châtelaine de Brumath fait de nombreux allers-retours. Ces « courses » sont brièvement résumées dans la correspondance et désignent principalement des moments de divertissements en « assemblées »³⁸¹ (dîners et soupers) ou aux spectacles. Elle assiste par exemple à un bal de nuit qui se termina à quatre heures du matin³⁸². Ces venues tendent rapidement à devenir régulières et routinières, comme l'illustre l'hiver 1773, quand elle va deux fois par semaines en ville³⁸³. Cela rejoint aussi la présence saisonnière des élites en ville principalement en hiver, tandis qu'elles s'éloignent en été pour partir en voyage dans des cours princières ou rester dans sa campagne. Ainsi, l'hiver est la période de réunions de la bonne société à Strasbourg. Elle y retrouve le maréchal de Holstein, que nous avons déjà cité à Brumath, le plus cité durant ces premières années en Alsace qu'elle rencontre le plus souvent à Strasbourg. Il y a également la landgrave de Hesse-Rothembourg, à qui l'abbesse de Remiremont rend plusieurs visites dans son hôtel particulier, que nous n'avons pas localiser, durant l'automne 1773³⁸⁴. Certains noms que nous avons déjà cité dans les invités à Brumath sont inscrits parmi les gens à qui elle rend visite en ville, tels que Falkenhayn. Nous pouvons rajouter à cette liste de nom celui Zuckmantel, un noble local. Outre les noms marquants que la princesse partage, la correspondance marque une sociabilisation tournée principalement vers des nobles et des militaires. Il se pose alors la question si cela caractérise ses principales sociabilisations en ville ou alors occulte une grande partie qui ne rentre pas dans l'intérêt de la correspondance avec son frère. Notons par exemple l'absence de religieux et de religieuse, comme le clergé catholique des différents diocèses de la ville ou encore les dames du chapitre d'Andlau par exemple, qui ont un hôtel particulier derrière la cathédrale.

Face à la contrainte des aller-retours entre son château et la ville, il est facilement compréhensible que l'acquisition de résidence en ville réponde à la volonté d'avoir un pied-à-terre et de diminuer les déplacements. Une situation économique semblant être plus prospère,

³⁸⁰ ADA EE 1513.3, lettre n° 16 du 28 juin 1771, Oggersheim.

³⁸¹ ADA EE 1513.3, lettre n° 32 du 22 décembre 1771, Brumath.

³⁸² ADA EE 1513.4, lettre n° 3 du 30 janvier 1772, Brumath.

³⁸³ ADA EE 1513.4, lettre n° 23 du 13 octobre 1773.

³⁸⁴ *Idem*.

lui permet alors d'acheter et non plus de louer, ce qui relève d'une exception selon l'administration locale qui attribut normalement la propriété seulement aux bourgeois de la ville³⁸⁵. C'est dans ce contexte qu'elle achète donc l'hôtel au 17 rue des Charpentiers puis celui au 27 rue des Juifs. Les « hôtels de Saxe » sont situés dans un canton aristocratique, proches des grands hôtels qui se trouvent autour de la rue Brulée³⁸⁶. Elle est d'ailleurs la voisine du baron d'Oberkirch³⁸⁷. Toutefois, l'acquisition de cet hôtel est sujet à une controverse. Dans une lettre du 1^{er} février 1780, le secrétaire de commandement Pommier alerte son maître, le prince Xavier, d'une rumeur que le cardinal de Rohan lui a partagée³⁸⁸. Le Baron de Landenberg, grand maître d'hôtel de la princesse Christine, a une responsabilité assez importante dans l'achat de cet hôtel, vraisemblablement en engageant sa maîtresse à cet achat pourtant néfaste pour ces économies. Marie-Christine confirme les dires à son frère que cet achat suit les recommandations du baron, mais qu'il lui est très contraignants par la rénovation et l'ameublement qui y sont nécessaires pour représenter l'honneur de sa propriétaire³⁸⁹. Ces achats, encouragés ou forcés par le baron, prévus comme simple et bénéfique ont finalement affaibli encore davantage les comptes de la princesse désormais sous la menace d'un « blâme générale »³⁹⁰. À la fin des travaux de l'hôtel qui durent une année, ses séjours sont rallongés grâce à ces résidences qui lui permettent également d'accueillir une « société » dans sa résidence. À partir de décembre 1780, nous constatons à partir des lieux d'envoi des ses lettres que la mobilité saisonnière est de plus en plus marquée, les résidences urbaines devenant des résidences hivernales, comme l'année 1781 où elle y réside de décembre à mars 1782. Son hôtel devient un lieu de rendez-vous aristocratiques, dont certains jours sont dédiés à un public restreint, et d'autres, comme le mardi, pour un « grand souper »³⁹¹, le jeudi et le dimanche, pour un monde plus large. Elle donne les détails du déroulés de ces journées :

« Les autres jours je ne recois que ma Société, au nombres desquels il y a 2. Jeunes Demoiselles, 2. Jeunes Chanoinesses de mon Chap[itre] : le reste de la Société sont M[onsieu]r. et M[[adam]e. de la Salle Commandant de la Provinces, les Papas et Mamans des jeunes Dames, et quelques autres personnes en hom[m]es et fem[m]es, d'un age raisonnable vient de tout cela qui veut, quelques fois nous som[m]es peu de monde, quelques fois il en vient 15. Ou 16. Personnes, on se rassemble à 8. H[eur]e], on commence à jouer avant le Souper, on finit après, les Dames sont en Polonoises ou Lévites, je fais

³⁸⁵ Marie-Noëlle HATT-DIENER, « Vivre à Strasbourg à la fin de l'Ancien Régime », *op. cit.* p. 38.

³⁸⁶ Marie-Noëlle HATT-DIENER, *op.cit.*, p.42.

³⁸⁷ AAS, 6 E 41, 173.

³⁸⁸ ADA, EE 1782, Correspondance avec M. Pomié, lettre du 1^{er} février 1781.

³⁸⁹ ADA, EE 1515, lettre n° 6 du 14 février 1781, Strasbourg.

³⁹⁰ *Ibid.*

³⁹¹ ADA EE 1515, lettre n° 24 ce 20 décembre 1780, Strasbourg.

quitter aux hom[m]es les épées, et la decente liberté qui règne parmis nous, semble plaire, et faire plaisir a toute la société, mes Soupers de Société ne sont pas magnifiques n'étant que des ambigus, on en est content, on est gai, je vous assure que les vieux ne rient pas moins que les jeunes, et a 11. Heur du Soir chacun se retire chez soi »³⁹²

Cet extrait montre que la comtesse de Henneberg organise un salon assez humble et restreint. Elle se conforme au phénomène du siècle des Lumières de tenir un salon dans sa résidence urbaine. La salonnière impose une ambiance informelle, les armes sont laissées, les rapports ont l'air cordiaux et la hiérarchie de rang et d'âge est dissoute. L'habillement en polonaise ou en lévite renvoie directement aux tenues des femmes de cour. Marie-Christine présente cela en partageant l'ambiance cordiale qui y domine, occupant ses convives à des jeux et aux repas tout au long de la soirée. La formalité rappelle celles des salons parisiens principalement tenus par des femmes de la haute aristocratie³⁹³, une mode qui est généralisée à l'ensemble de la société de cour. Notons qu'à l'exception de ses deux chanoinesses, la société est principalement composée de militaire. Ce salon garde donc un caractère particulièrement mondain comme le note l'absence de gens venant du monde savant ou littéraire, à l'inverse du salon de Marie-Cléopée de Franck (1755-1825). Son salon est l'un des plus réputés de Strasbourg et accueille un public littéraire et mondain³⁹⁴. Ainsi, l'hôtel de Saxe est aussi un lieu de rendez-vous pour la haute-société strasbourgeoise. Un lieu prisé qui attire mais dont les lieux ne sont pas suffisamment larges et aménagés pour accueillir trop d'invités, comme à certaines occasions que relate la comtesse de Henneberg dans ses lettres³⁹⁵. Il en devient tout de même un centre important d'hospitalité avec des visiteurs de grandes renommés. Parmi ses invités, outre la venue de Cunégonde et Clément au mois de mai et de juin 1780³⁹⁶, elle accueille également en son hôtel la princesse Douairière de Fürstenberg en décembre 1781³⁹⁷ ou encore les comtes du Nord en septembre 1782³⁹⁸. En notre défaveur, les lacunes documentaires, notamment celle de son inventaire et de ses comptes, nous laissent dans l'absence d'informations matérielles qui aurait pu compléter l'étude de ses salons. Une dernière question se pose par rapport à l'hôtel situé à la rue des charpentiers et sa finalité, puisqu'il n'est pas sujet à des rénovations importantes. L'hypothèse serait qu'il est utilisé comme logement pour les domestiques de qualité.

³⁹² *Idem.*

³⁹³ Steven KALE, *French salons : high society and political sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848*, Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 2004, p. 9.

³⁹⁴ Georges FOESSEL, « Marie Cléopée de Franck, née de Turckheim » dans *NDBA*, p.1003-1004.

³⁹⁵ ADA EE 1515, lettre n° 22 du 7 décembre 1780, Strasbourg.

³⁹⁶ ADA EE 1515, lettres n°10 du 30 mai 1780, Strasbourg et n° 11 du 5 juin 1780, Strasbourg.

³⁹⁷ ADA EE 1515, lettre n° 26 du 29 décembre 1781.

³⁹⁸ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *op.cit.*, p. 367.

À Strasbourg, Marie-Christine entame une sociabilisation presque indépendante, dans le sens où elle n'est pas guidée par un « maître des lieux » (à l'image de Stanislas ou de la dauphine), mais utilise son statut pour s'imposer et s'intégrer dans la société strasbourgeoise. Comme le rappelle le cardinal de Rohan, elle n'est que la comtesse d'Henneberg³⁹⁹, mais la ville est aussi l'espace dans lequel elle peut à certaines occasions spéciales, se présenter comme duchesse de Saxe, par exemple à la translation du corps du maréchal de Saxe, aux présentations faites aux comtes du nord au quartier militaire du Polygone⁴⁰⁰, ou encore lors du passage des princes allemands de Darmstadt et de Weimar⁴⁰¹. L'appartenance à la société strasbourgeoise est confirmée de la part de la municipalité qui distribue aux personnes de distinction, une médaille d'or ou d'argent à l'effigie de Louis XVI pour l'anniversaire de la capitulation de Strasbourg⁴⁰². Comme l'a souligné la baronne d'Oberkirch, la présence de la princesse Christine dans cette ville participe de manière sémantique aux liens entre la France et le Saint-Empire. Enfin, cette présence matérielle en ville révèle en vérité des intérêts conformes à des phénomènes plus généraux. En effet, les historiens et les historiennes incluent à l'*habitus* du second ordre la possession de la résidence multiple, notamment en ville. De ce fait, l'hôtel de Saxe, étant le lieu où elle peut tenir un salon, transcrit en même temps l'appartenance à la société de cour et le maintien d'une certaine mondanité, néanmoins séparée des espaces auliques⁴⁰³.

2) Une noble alsacienne

L'un des souvenirs de la baronne d'Oberkirch à propos de la princesse Christine accompagnée de dames chanoinesses, est qu'elles « étaient presque toujours en route »⁴⁰⁴. En ne citant uniquement les villes de Montbéliard et de Strasbourg, la mémorialiste expose un espace dans lequel se déplace la princesse qui englobe une grande partie de l'Alsace. Cette phrase sous-entend également que Marie-Christine a une place importante dans la société alsacienne, qu'elle est bien intégrée si elle peut se permettre autant de voyages. Il s'agit ici, à partir de témoignage et surtout de la correspondance, de visualiser les différents lieux dans lesquels la comtesse d'Henneberg se rend. L'objet de ces mobilités est alors différent, mais

³⁹⁹ ADA, EE 1782, Correspondance avec M. Pomié, lettre du 1^{er} février 1781.

⁴⁰⁰ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *op.cit.*, p. 369.

⁴⁰¹ ADA EE 1514, lettre n° 4 du 15 février 1775.

⁴⁰² ADA EE 1515, lettre n°7 du 9 mai 1782. Ayant reçu une médaille d'or, elle commande une médaille en argent pour la transmettre à son frère.

⁴⁰³ Claude-Isabelle BRELOT, « Itinérances nobles : la noblesse et la maîtrise de l'espace entre ville et château au XIX^e siècle » dans Claude-Isabelle BRELOT, *Noblesses et villes (1780-1950) : actes du colloque de Tours, 17-19 mars 1994*, Tours : Maison des sciences de la ville, Université de Tours, 1995, p. 94-105.

⁴⁰⁴ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *op.cit.*, p. 178.

s'éloigne d'ores et déjà de l'aspect gestionnaire de son abbaye ou encore l'aspect politique et familiale des déplacements vers les cours princières.

À une vingtaine de kilomètre à l'ouest de la ville de Brumath se trouve la ville de Wilwisheim, où la mère Wangen de Geroldseck séjourne dans son manoir. Ces voisins appartiennent à une famille très ancienne, ayant marqué l'histoire de la région par ses nombreuses alliances matrimoniales, et par sa place dans les pouvoirs ecclésiastiques⁴⁰⁵. Ainsi, ils se rapprochent rapidement de la nouvelle arrivante en 1771⁴⁰⁶. À la lecture de la correspondance, les Wangen sont souvent mentionnés, totalisant vingt-trois apparitions dans les 147 lettres écrites depuis l'aménagement. Surtout pour l'année 1774, leurs nombreux entretiens alternent entre le château de Brumath et le manoir de Wilwisheim⁴⁰⁷. Cette omniprésence dans l'entourage de la princesse fait intégrer les Wangen dans ce cercle intime, marquant l'amitié tissé entre elle et cette famille⁴⁰⁸. Parmi les membres cités dans les lettres, nous pouvons déjà mentionner la mère et baronne Anne-Catherine de Wangen, née Schaeubourg-Herrlisheim (1696-1779), principale résidente du manoir de Wilwisheim et dont la disparition marque fortement la princesse Christine⁴⁰⁹. L'une des filles Wangen, parmi les trois établies à Remiremont, est sa dame nièce et suit constamment l'abbesse. Il y a aussi le fils, Frédéric Louis (1727-1782), prince-évêque de Bâle en 1775, chez qui la duchesse de Saxe se rend en octobre 1781 et le même mois de l'année 1782⁴¹⁰. Le première visite, longue de quinze jours, donne lieu à une grande cérémonie dont, selon le témoignage d'Antoine Kuhn, les dépenses ont égalé celles annuelles de la cour⁴¹¹. Un autre fils, sûrement le maréchal de Camp Conrad Béat, qu'elle présente à son frère Xavier, qu'il l'a rencontré à Paris, comme étant son « ami de Wangen »⁴¹². Cette famille est pe celle qui est la plus proche, physiquement comme relationnellement avec la princesse.

Les noms des cardinaux de Rohan reviennent plusieurs fois dans les lettres. Le cardinal Constantin de Rohan (1756-1779) l'invite plusieurs fois à sa résidence de Saverne qui se situe dans le voisinage considéré de la princesse à « trois postes [de Brumath] »⁴¹³. Son successeur,

⁴⁰⁵ Bernhard METZ, « Wangen von », dans *NDBA*, 2002.

⁴⁰⁶ ADA, EE 1513.3, lettre n° 22 du 7 septembre 1771, Brumath.

⁴⁰⁷ ADA, EE 1514, lettre n° 4 du 23 avril 1774, Brumath.

⁴⁰⁸ ADA, EE 1514, lettre n° 12 du 14 juin 1774, Brumath.

⁴⁰⁹ ADA, EE 1515, lettre n°11 du 11 juin 1779.

⁴¹⁰ ADA EE 1515, lettres n° 20 du 28 septembre 1779 et n°13 du 23 septembre 1782

⁴¹¹ Antoine-Léonce Kuhn, *Mémoires d'Antoine-Léonce Kuhn et de son fils Joseph-Randoald : bourgeois de Porrentruy, publiés et annotés par Gustave Amweg*, Porrentruy : impr. "Le Jura" SA, 1935, p. 70. Les comptes de la cour, conservées aux archives de l'ancien évêché de Bâle, ne marquent pas de dépenses extraordinaires pour la période. Toutefois, les dépenses ont pu être partagées entre les instances et des particuliers.

⁴¹² ADA EE 1514, lettre n° 8 du 22 mars 1775.

⁴¹³ ADA EE 1513.4, lettre n° 19 du 31 août 1773.

Louis de Rohan (1779-1801), dont le château est incendié au début de sa magistrature, est plus important encore comme le souligne les invitations plus récurrentes sur un temps plus court. Le comportement peu orthodoxe du cardinal laisse le soin, lors d'un séjour à Benfeld par exemple, à la pratique de la chasse et aux grands amusements⁴¹⁴. Une relation assez amicale semble s'être tissée entre l'abbesse de Remiremont et les cardinaux de Rohan. L'opposition entre les Wangen et les Rohan pour l'évêché de Bâle ne semble pas avoir d'influence dans les relations internes.

Ce sont les principaux noms associés à des lieux où Marie-Christine se rend dans la province alsacienne en dehors de Brumath et Strasbourg. Ces quelques points présents dans la correspondance forment déjà une interface, mais interrogent aussi sur la mobilité soulignée par la baronne qui mentionne également Montbéliard, qui est pourtant totalement absent des lettres. Si Strasbourg est le point de rencontre avec la noblesse militaire et princière, la ruralité alsacienne est, selon notre analyse, l'espace dans lequel que les clercs privilégient et où ils sociabilisent davantage.

La différence de sociabilisation, par des rencontres ou des activités, entre la Lorraine et l'Alsace dévoile déjà le potentiel attractif de cette dernière. Ici, la princesse vit dans ce paradigme, si l'on peut dire, qui voit d'un côté une place importante donnée à la solitude concentrée dans son château de Brumath, et d'un autre, un besoin et des moyens de sociabilisation important en ville grâce aux hôtels, et dans la province par le biais de nombreux déplacements. Un cas qui montre bien que le clivage connu entre la noblesse de cour et la noblesse de province s'efface au XVIII^e siècle⁴¹⁵. L'Alsace est un environnement plus global à l'échelle de la province qui comble les besoins d'une noblesse en quête de tranquillité, par ses vastes campagnes, mais aussi de mondanité, par le développement de Strasbourg et grâce au Rhin qui la connecte avec les autres villes et cour princière de la vallée. Elle fait office de jonction entre le Saint-Empire et le royaume de France. Une région qui peut convenir aux besoins d'une princesse allemande établie en France, notamment dans les rencontres par les contacts avec la noblesse germanique dont la duchesse de Saxe est davantage familiarisée. Même s'il n'est pas forcément souligné dans notre développement, son statut social a des impacts non négligeables sur son intégration, un point sur lequel nous reviendrons, car il joue comme une force d'attraction. Dans ce sens, ce phénomène d'insertion dans la société alsacienne est aussi permis

⁴¹⁴ ADA EE 1515, lettre n° 21 du 25 septembre 1780.

⁴¹⁵ Michel FIGEAC, *La noblesse en France, op.cit.*, p. 193.

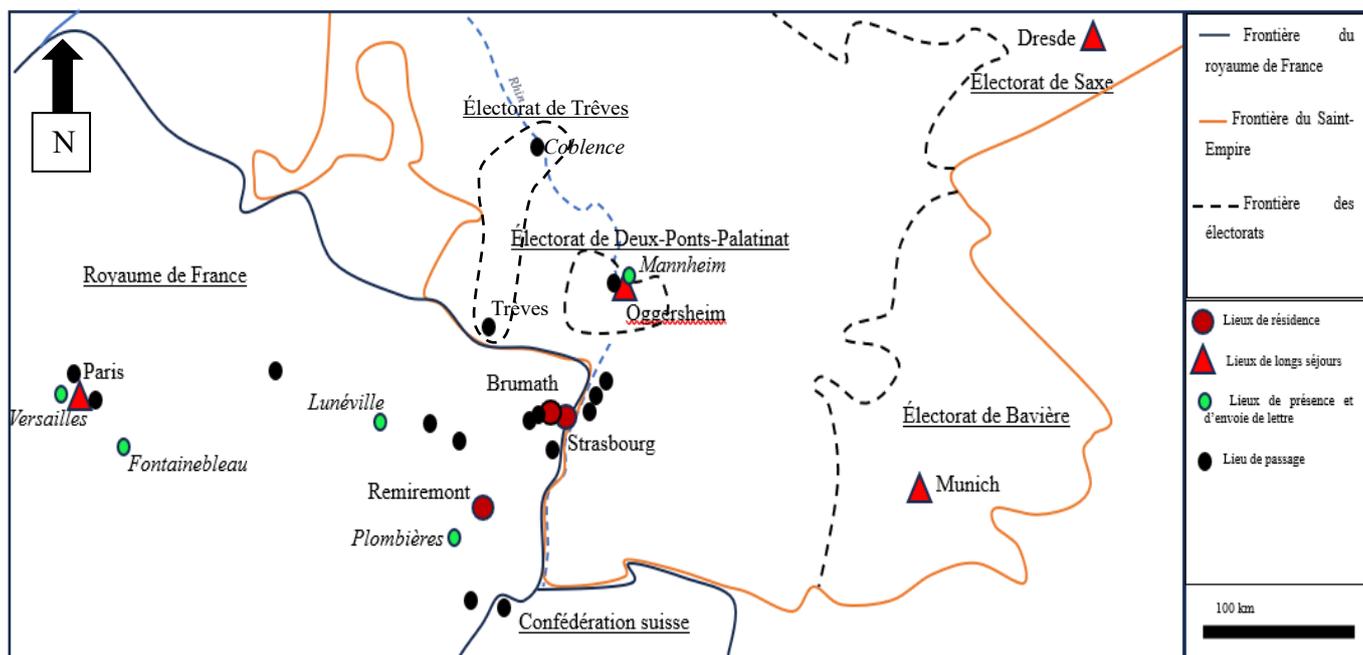
grâce au rang de princesse royal de Saxe, tante du roi de France et abbesse du prestigieux chapitre de Remiremont, malgré l'incognito.

Conclusion de la partie

Notre étude s'est intéressée sur ces espaces en dehors des espaces auliques dans lesquelles la princesse de Pologne interagit. Elle se voit être placée d'abord en Lorraine. Sa présence en ces lieux répond d'abord à certains objectifs individuels, celui de son établissement et celui de sa santé, mais aussi politique et diplomatique. Sur un certain aspect, sa position en Lorraine est très conditionnée par l'abbaye et grâce à Stanislas. La disparition de celui réduit davantage sa marge d'agentivité beaucoup plus restreinte autour de l'abbaye. « Changer d'air » n'est pas seulement une solution pour améliorer son état de santé, c'est aussi un moyen pour elle de se détacher des contraintes du chapitre et s'ouvrir à d'autres possibilités convenables pour ses ambitions. Son installation en Alsace est comme une échappatoire, elle jouit d'une indépendance dans une province beaucoup plus riche et d'une société aristocratique marquée par son exceptionnalité, mélangeant la culture germanique et française. L'éloignement de l'abbaye lui élargit son agentivité. Elle jouit davantage de liberté dans ses activités et surtout dans sa mobilité. Cette pérégrination des déplacements rejoint la conclusion de celle du voyage comme une pratique de sociabilité⁴¹⁶. Or ici, la politique et la famille sont détachés pour laisser place au cercle amicaux, où la nature de ces déplacements est semblable, tandis que le caractère religieux des déplacements de l'abbesse de Remiremont est totalement absent. Une différence est à noter en comparant ces déplacements avec ceux des princesses mariées. En effet, elle favorise la vie campagnarde et ne s'inclut pas dans le cas de figure de princesses de haut-rang qui séjournent continuellement dans les cours souveraines. Les princesses mariées restent principalement dans les résidences de leur mari ou à proximité. La situation de Marie-Christine reste assez exceptionnelle puisqu'elle peut s'éloigner de son abbaye, et montre une mobilité importante surtout après son arrivée en Alsace.

⁴¹⁶ Nous nous appuyons sur les interventions tenues lors du colloque « Femmes en voyages. Une cartographie d'expression française sous l'Ancien Régime » à l'université de Bologne, organisé par Rotrand von KULESSA (Université d'Augbourg) et Francesca PAGANI (Université de Bologne), et diffusé en ligne le 29 et 30 juin 2023.

Lieux de passage de la princesse de Pologne et duchesse de Saxe entre 1762 et 1782



Fonds de carte réalisé à l'aide de la carte « Deutschland im 18. Jahrhundert (1786) » dans Karl Otmar von ARETIN, *Das Alte Reich 1648-1806. Band 3, Das Reich und der österreichisch-preussische Dualismus (1745-1806)*, Stuttgart : Klett-Cotta, 1997.

TROISIÈME PARTIE : LES POUVOIRS D'UNE PRINCESSE-ABBESSE

La hiérarchisation de la société d'Ancien Régime inscrit les individus dans des rapports de pouvoir en fonction de la naissance et de la qualité. La noblesse a avant tout un devoir de seigneurie, c'est-à-dire de possession de terres qui lui inculque des pouvoirs⁴¹⁷. En tant que princesse, donc de femme noble, elle est écartée des espaces de pouvoir dominés par les hommes. Toutefois, sa qualité de noble l'engage à tenir une cour, et donc un certain pouvoir sur des subalternes. Son statut de femme célibataire, qui pourrait lui être une source d'indépendance est encore fortement conditionné par l'influence d'autrui comme la cour de Dresde, de Versailles ou ses frères et ses sœurs. Son accession en tant qu'abbesse lui apporte ces rapports de pouvoir, dans lesquelles se dégage des rapports de force. Sa domesticité, qui est le premier espace de son exercice de pouvoir, et l'abbaye, qui est plus important et à une tout autre échelle, sont deux champs sur lesquelles nous voulons évaluer son exercice du pouvoir. Nous nous inspirons des historiens et historiennes médiévistes pour l'utilisation de la notion de *Queenship*, qui sert à analyser les coutumes, les normes et les pratiques de pouvoir menée par des femmes, laïcs ou religieuses⁴¹⁸. Se rajoute à ses deux fonctions, de maîtresse et d'abbesse, celui de princesse dans le sens qu'elle est engagée à devoir composer dans un système réticulaire. Celui-ci suit ces rapports de force par l'influence et le pouvoir qu'elle possède en sa personne inscrite dans une société hiérarchisée. Ce pouvoir s'exerce en fonction de ses stratégies relationnelles en accordant des faveurs et sa protection à des individus en dehors des champs de la domesticité et de l'abbaye. Ainsi, elle participe à la mobilité sociale globale. C'est trois champs nous sont accessibles grâce aux sources dont nous disposons et qui sont de plusieurs natures. Cela doit conduire enfin à mieux jauger l'influence de la princesse sur les plans politiques et sociaux.

⁴¹⁷ Martin WREDE, « De la haute noblesse à la semi-noblesse. Formes d'existence nobiliaires en Europe au XVIII^e siècle » dans Nicolas LE ROUX et Martin WREDE (dir.), *op.cit.* 49.

⁴¹⁸ Justine AUDEBRAND, « Impératrices et abbesses : les *dominae imperiales* ottoniennes (X^e – XI^e siècle) », *op.cit.*

Chapitre V : La domesticité

Dans l'historiographie française, cette question apparut pour la première fois à la fin du XIX^e siècle pendant une période prospère pour les métiers domestiques. Un nouvel élan apparaît dans les années 1980, où les chercheurs et chercheuses reprennent l'étude des classes subalternes pour mettre en lumière ce groupe sociale et le système qui entoure leur condition⁴¹⁹. Depuis l'antiquité, la domesticité est un apanage essentiel pour les nobles, reflétant le rang et le prestige du maître. L'intérêt d'avoir des domestiques, des « serviteurs » ou de « gens »⁴²⁰ à son service, est soumis aux normes de bienséances qu'imposait aux membres de la noblesse l'interdiction des travaux manuels. Durant le siècle des Lumières, la figure du maître développe une forme de paternalisme envers ses domestiques, étant considérés comme des « enfants adoptifs ». Enfin, étant donné que cela rentre dans les affaires « domestiques », dans le sens spatial, la gestion de la domesticité est perçue comme une « science des femmes »⁴²¹. Elle peut être différent selon la géographie, urbaine ou provinciale, mais aussi en fonction, normalement, de la place tenue par le mari dans ces affaires⁴²². Or ici, au vu de l'épineuse situation de la princesse lors de son arrivée, il faut voir davantage la formation de la maison de Marie-Christine comme une construction croissante d'un groupe qui peut symboliser sa puissance, au lieu d'un groupe déjà fondé qui subit des changements dans le temps.

A) Recensement de la Maison

1) La documentation

En l'absence d'inventaire complet, les informations parcellaires recueillies requièrent une analyse croisée de sources notariales, comptables et épistémologique pour établir une liste des serviteurs. Les principaux documents utilisés comme support à l'analyse des domestiques sont ceux qui font suite à sa succession. Le testament dévoile les noms des légataires dont un certain nombre se retrouve être des noms de domestiques. Après des donations faites aux institutions, aux membres de la famille, les serviteurs font partie du dernier groupe d'acquéreurs marquant tout de même une manière de récompenser ces gens qui ont servi leur maîtresse pendant une partie plus ou moins longue de leur vie. Ces donations font aussi parti du devoir moral des

⁴¹⁹ Stéphane CASTELLUCCIO, *La noblesse et ses domestiques au XVIII^e siècle*, Saint-Rémy-en-l'Eau : Éditions Monelle Hayot, 2021, p. 13-14.

⁴²⁰ *Idem*, p. 69.

⁴²¹ Charles ROLLIN, *Traité des études*, 1726, I, II, art. VI., mentionné dans Mathilde Chollet, *op.cit.*

⁴²² Mathilde CHOLLET, « L'œil et l'art de la maîtresse... », *op.cit.*

nobles envers leurs subalternes⁴²³. Les distributions sont faites de manières hiérarchiques en fonctions du statut, du type de relations et de sa proximité envers chacun de ces gens. Certaines personnes présentes dans ce testament le sont également dans l'« Etat des Services et Appointements des personnes Saxonnnes et Bavaroises qui faisoient partie de la Maison de Feue Madame la Princesse Christine de Saxe »⁴²⁴, rendu par le comte de Vergenne au roi le 17 mars 1783. Ce document fait suite à la demande de la tante de Louis XVI, choisit comme héritier universel, pour que « toutes les personnes [...] dans [sa] maison conservant étoient viagement la moitié de leurs appointements et gages et je leur fais autant que besoin seroit legs, pour les avoir touchés annuellement »⁴²⁵. Ce document renseigne sur les noms, les pays d'origine (tous d'origine allemande), les qualités, l'année d'entré en service, les sommes des appointements, et des notes décrivant leurs vertus ainsi que leurs particularités familiales ou physiques. Ce tableau est le résultat de presque deux années de travail par Monsieur Zeis, secrétaire des commandements de la princesse. Cette durée s'explique à cause d'un premier refus du roi en mai 1782, ce qui engendre de nouveaux calculs que Zeis a réalisé à l'aide du comte de Lusace. Le document de Vergenne est tiré de celui réalisé par Zeis et conservé dans la correspondance du comte de Lusace⁴²⁶. Ce dernier document est inclus dans les documents comptables de la succession de la princesse et prend en compte un ensemble plus large des personnes pensionnées directement par la princesse, incluant ceux de France à Paris et Remiremont. Xavier de Saxe prend en charge les pensions des domestiques de sa sœur en attendant la réponse du roi ainsi que leur nouvelle attribution. Ces trois documents sont les principaux sur lesquelles nous fondons notre étude.

La correspondance dévoile un autre aspect dans les rapports aux domestiques, davantage portés sur les relations. C'est un sujet important comme en témoigne l'information donnée dans sa première lettre en France, qui relate les quinze personnes à son service⁴²⁷. La correspondance fait ressortir certains noms, principalement ceux de la suite aristocratique, avec qui la princesse passe la plupart de son temps, ou ceux de la livrée, qui portent les affaires de leur maîtresse devant le roi ou d'autres princes. Elle dévoile également les changements qu'il y a dans le groupe durant cette période de 20 ans. Les personnes des services de la Bouche ou du Linge sont totalement occultés. La correspondance met également en lumière ceux dont leur service est temporaire durant la période et qui tend à se confondre avec le système de clientélisme.

⁴²³ Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit.* p. 137.

⁴²⁴ AD, Correspondance Politique (Saxe électorale),117CP_69-2, f° 276.

⁴²⁵ AAS, 6 E41. 188, Testament de la princesse Christine de Saxe.

⁴²⁶ ADA, EE 1829, correspondance avec M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « Comptabilité du maître d'hôtel : [...], Saxons, [...] Remiremont, [...], Paris, [...] Non-pensionnaires [...] ». »

⁴²⁷ ADA, EE 1511, lettre du 18 juillet 1762, Lunéville.

Pour la période de 1762 à 1782, l'identification de la domesticité met à jour un total de 33 noms qui peuvent être accompagnés dans de nombreux cas d'une qualité et d'une datation. Ce chiffre n'est pas exhaustif, puisqu'il manque certains services comme ceux de la cuisine ou des écuries par exemple. La condition principale pour l'intégration dans cette liste est celle de la pension perçue directement par la maîtresse et/ou l'identification dans les documents au service de l'abbesse ou de la princesse Marie-Christine. Ainsi pour le service de la Maison abbatiale, l'avocat Monsieur Le Prêtre est l'unique figurant puisqu'il est aussi le seul pensionné par Christine de Saxe au service du chapitre. Le tableau ci-dessous est classé selon l'importance de la qualité dans l'ordre de l'étiquette.

Tableau non exhaustif des domestiques de Marie-Christine de Saxe, de 1762 à 1782.

Qualité	Noms	Période (début ; <i>première mention / fin ; dernière mention</i>)	Origine
Dame d'honneur	Comtesse de Taxis	1766 / 1771	
	Comtesse de Herwart	1771 / -	Bavière
Dames de compagnies	Comtesse de Chamissot	1765 / 1777	Lorraine
	Comtesse de Nauendorff	1765 / -	Saxe
	Comtesse de Baumgarten	- / 1767	Bavière
	Comtesse de Bylandt [mère]	1780 / -	Clèves
	Comtesse de Bylandt [fille]	1774 / -	Clèves
Premier écuyer	Baron d'Alcouffe	1767 / 1772	Lorraine
Ecuyer	Guebler	1782 / -	
Page	Comte de Nauendorff	1764 / 1766	Saxe
	Baron de Miltitz	1765 / 1777	Saxe
Grand-maître d'hôtel	Baron de Breiten- Landenberg	1777 / -	Alsace
Chambellan		----- 1775 / 1777	
		Baron Gohr	
	Le prêtre		Lorraine
Maitre d'hôtel	Chaumes	1779 / -	
Grande maîtresse	Marquise de Lenoncourt	1777 / -	Lorraine
	Zeis	1774 / -	Alsace

Secrétaire des commandements	Pommier	1774 / -	France
	Maucler	1777 / -	France
Première femme de chambre/ gouvernante	Mademoiselle Hewald « l'ainée »	1764 / -	Saxe
Seconde femme de chambre	M ^{elle} Cherrier	1765 / -	Saxe
Troisième femme de chambre	Mademoiselle Hewald « cadette »	1769 / -	Saxe
Première homme de chambre	Monsieur Fintz	1764 / -	Saxe
Médecins / Chirurgien	M. Deguerre	1766 / 1769	
	Sieur Crémillet	1769 / -	
	Monsieur Wayda	1772 / -	Bavière
Valet de Chambre, Garderobier	Monsieur Geissler	1743 / -	Saxe
Fille de Garderobier	Demoiselle Christine Boruck	1769 / -	Saxe
Première Blanchisseuse	Dame Dommatchek	1764 / -	Saxe
Blanchisseuse de Dentelles	Dame Fintz	1770 / -	Saxe
Femme de Charge	Dame Geissler	1770 / -	Saxe
Sommelier	Monsieur Sieber	1775 / -	Saxe
Officier de Chasse	Comte de Chamissot	1764 / -	Lorraine
Chasseur	Jean Vanson	1776 / 1779	
	Antoine Gössman	1777 / -	Fulda (Hesse)
Total de qualités : 23	Total de noms : 33		

2) La formation de la Maison

La formation de la domesticité répond à plusieurs objectifs, demandant ainsi une multitude de qualités et de responsabilités. La composition correspond également aux rapports régis par l'étiquette. Pour avoir un point de comparaison et une meilleure image de ce que pouvait représenter le service d'une princesse royale, nous prenons l'exemple étudié par Aurélie Chatenet-Calyste pour le cas de la princesse de Conti, Marie-Fortunée d'Este. À l'aide des inventaires, elle établit une liste d'une soixantaine de qualités, occupée ou non à certaines périodes de 1776 à 1789. La maison est organisée en plusieurs catégories : la suite aristocratique ; la chambre ; la bouche et les triels⁴²⁸. Certaines de ces qualités sont dédiés aux enfants de la princesse de Conti, un service dispensé pour la duchesse de Saxe. Ce point de comparaison démontre bien la porosité du tableau ci-dessus, formé de moins d'une vingtaine de qualité. De plus, il est nettement inférieur que celui des maisons de chacune des filles de Louis XV qui compte près d'une centaine de personnes à leur charge en 1775⁴²⁹.

⁴²⁸ Aurélie CHATENET-CALYSTE, *op cit.* p. 465-467.

⁴²⁹ *Ibid*, p. 38.

La suite aristocratique a le rôle de la confirmation du rang. Le nombre de dames et leur qualité transcrit déjà le statut de la duchesse de Saxe. Il correspond à celui d'une princesse de sang, composé d'une dame d'honneur et des dames de compagnies, à la différence de celui d'une reine, de la dauphine et d'une princesse de la famille royale, qui possède en plus une dame d'atour.⁴³⁰ Notons que lors de sa première arrivée en France, la comtesse d'Henneberg n'est suivie que d'une dame de compagnie. Ce ne sont jamais plus de trois dames qui suivent la princesse, presque constamment mais surtout lors de cérémonie. Ce nombre relève de l'étiquette et de la hiérarchie des princesses du sang, c'est-à-dire qu'il peut être plus ou moins élevé. Par exemple pour la première princesse du sang, la duchesse d'Orléans est suivie d'une dame d'honneur et de quatre dames de compagnie⁴³¹. La place de dames d'honneur est conservée durant toute la période par des dames bavaroises. Elles désignent un attachement important envers l'électorat bavarois en dépit de celui avec la Saxe ou avec la France. Le choix pour les dames de compagnies est beaucoup plus large mais reste dominé par des dames originaires de grandes familles germaniques. Excepté la dame de Chamissot, dont la princesse se lie avec à Remiremont, les autres dames proviennent toutes des cercles proches des familles des Wittelsbach-Deux-Ponts, comme le cas des dames Bylandt. En tout cas, toutes ont le rang de comtesse. Sous un autre aspect, c'est aussi le reflet de l'identité de la princesse, entre française, bavaroise et palatine. Le problème se pose à propos de l'absence de dames saxonne dans ce groupe privilégié. Cependant, la Saxe n'est pas totalement écartée du groupe des domestiques.

La princesse, quand elle n'est pas avec ses dames, se doit d'être obligatoirement accompagné par un domestique, en l'occurrence un page ou un écuyer⁴³². Le premier participe à la confirmation de l'honneur de la princesse par leur simple présence et leur service à tables⁴³³. Il affiche leur fidélité à leur maîtresse reconnaissable par le port de la livrée, de couleur bleu et rouge pour les Saxons⁴³⁴. Le baron de Miltitz par exemple, appelé dans la correspondance le « Saxon », est un chevalier qui fait office de page aux côtés de Marie-Christine, c'est-à-dire qu'il suit une éducation et une formation aux affaires auprès de celle-ci. Initialement à la charge de la gestion des écuries du prince, l'écuyer est le plus proche de la princesse en l'accompagnant

⁴³⁰ Stéphanie, Comtesse de GENLIS, « Dames », dans *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour*, Paris, P. Mongie aîné, 1818, p. 115.

⁴³¹ Aurélie CHATENET-CALYSTE, « Entrer au service d'une princesse du sang à la fin du XVIII^e siècle : le rôle des réseaux familiaux nobiliaires dans l'accès des femmes aux maisons princières », dans Carole CARRIBON, Dominique PICCO, Delphine DUSSERT-GALINAT, Bernard LACHAISE, Fanny BUGNON (dir.), *Réseaux de femmes, femmes en réseaux (XVI^e-XXI^e siècle)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2017, p. 143.

⁴³² Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit.*, p. 16.

⁴³³ Aurélie CHATENET-CALYSTE, *op.cit.* p. 44.

⁴³⁴ ADA EE 1456, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur la princesse Christine, n° 11, du 12 juillet 1778, Paris.

lors de ses déplacements, lui « tenant la main » mais aussi ayant à sa charge la gestion de la livrée⁴³⁵. Cette qualité est attribuée un moment au baron d'Alcouffe.

Il y a ensuite le reste des laquais, au service de la chambre et ceux au service des commandements. Ces gens se chargent des nombreuses affaires de la princesse et ne sont pas forcément des nobles⁴³⁶. La supervision de la Maison et des économies est attribuée au grand-maitre d'hôtel, à la direction de plusieurs chambellans. Le baron de Miltitz possède cette charge avant qu'elle ne soit attribuée au baron de Breiten-Landenberg. Les secrétaires de commandements ont plusieurs tâches attribuées et portent également la livrée. Pour Claude-Joseph de Ferrière, ils sont l'équivalent des notaires privés⁴³⁷, ce qui est relevable avec le cas de Zeis est sa prise en charge de l'héritage de la princesse. Cette charge demande aussi la représentation des maîtres auprès des instances, comme pour le cas de Pommier et de Maucler à la cour de France.

Il vient enfin les serviteurs de la chambre et de la bouche. Les pensions relevées par Zeis ne diffèrent pas de celle de Vergenne, qui expose principalement les domestiques originaires d'Allemagne. Pourtant, neuf d'entre eux se retrouvent cités dans le testament. Ce groupe est composé des métiers de la chambre, femmes et valets, mais aussi des métiers plus spécifiques, de la lingerie et la conciergerie ou encore ceux de la table. La gestion de ces services est sous la responsabilité de la grande maîtresse de Maison, la marquise de Lenoncourt.

La présence de garde-chasse et de chasseurs dans les serviteurs d'une princesse du sang est un cas unique. Encore plus étonnant est le garde-chasse qui apparaît dans la lettre de Vergenne originaire du pays de Fulda, en Hesse. Si ce n'est un indice qui confirme la pratique de la chasse de la part de Marie-Christine de Saxe, nous ne disposons pas d'autres informations.

B) La construction d'une maison princière

1) Condition de recrutement

L'échange épistolaire délivre de nombreuses clefs de compréhension pour l'intégration dans cette société autour de la princesse. Les principaux membres concernés par ses échanges sont ceux de première classe⁴³⁸ c'est-à-dire les membres de la suite aristocratiques et les laquais. Leur contrat ne sont pas définis à l'écrit, la culture orale prédomine encore ce qui écarte les restrictions contractuelles que peuvent imposer les documents⁴³⁹. Toutefois, durant l'année

⁴³⁵ *Idem.*

⁴³⁶ *Ibid. op.cit.*, p. 24.

⁴³⁷ Claude-Joseph DE FERRIERE, « Secrétaires d'État », *Dictionnaire de droit et de pratique*, t. II, Paris, 1740.

⁴³⁸ Selon un classement retrouvé dans Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit.*, p. 71 et 81.

⁴³⁹ Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit.*, p.34.

1780, le comte de Lusace s'engage à la recherche d'un nouveau secrétaire, et demande alors l'aide de sa sœur. Durant la période qui suit, les lettres éclairent les nombreuses étapes face auxquels un maître est confronté pour le recrutement d'un valet. Une note est très intéressante en ce qu'elle donne les prérequis du prince pour recruter un secrétaire :

« 1. S'il est catholique ; 2. De quel pays qu'il est ; 3. Quel âge qu'il a ; 4. S'il est garçon ; 5. Ses Mœurs et conduites ; 6. Ce que sont ses parents ; 7. Quelle condition il a actuellement ; 8. S'il est d'une figure convenable ; 9. Les langues qu'il parle et écrit ; 10. Avoir de son écriture allemande et française ; 10. S'il est habile en Calcul ; 11. S'il est en état d'écrire de bonnes et jolies lettres sans qu'on les lui dicte ; 12. S'il a quelque autre talent ; 13. S'il n'a pas quelque vue ou perspective d'Etablissement ; 14. Si on peut espérer qu'il cherchera à s'attacher au seigneur qui le prendrait p[ou]r secrétaire sans songer à le quitter dans quelques années dans la vue d'améliorer son état⁴⁴⁰ »

L'important donné au portrait physique, aux qualités sociales et culturelles du candidat démontre les attentes du maître. La qualité royale de celui-ci exige un minimum de bagage social qui doit être suffisamment digne de le servir et de le représenter. Les langues, l'allemand et le français, parlés et écrits, doivent être de qualité suffisante, tout comme ses compétences mathématiques et calligraphiques. Si cela peut se trouver facilement en Alsace, voir en Saxe comme le suggère Christine⁴⁴¹, l'autre souci qui se présente à Xavier est à propos de la religion, catholique donc, « ce qui est pourtant nécessaire dans ce pays-ci »⁴⁴². En effet, si le frère refuse les propositions de Christine de recruter dans ces provinces, c'est parce qu'il y a de grandes chances que les candidats soient protestants. Enfin, l'une des plus grandes difficultés auxquelles doit faire face les maîtres et maîtresses de maison est le principe de l'engagement à vie. Ce sont des cas assez rares, comme l'unique valet de Christine qui l'accompagne depuis son enfance qu'est M. Geissler. Peut-être que ce cas qui l'encourage à rappeler l'importance de cet engagement à son frère, des sacrifices que cela demande de la part du valet et des efforts qui doivent fournir le maître⁴⁴³. C'est dans une véritable vie commune que doivent s'engager les protagonistes. La maison forme en effet une sorte de nouvelle famille, tout en gardant cette dimension patronale par des services rémunérés, des gages et appointements livrés devant leurs subvenir à leurs besoins.

⁴⁴⁰ ADA EE 1456, lettre n° 14 du 7 octobre 1780, Pont.

⁴⁴¹ ADA, EE 1515, lettre n° 25 du 27 décembre 1780, Strasbourg.

⁴⁴² ADA, EE 1456, lettre n° 1 du 17 janvier 1781, Pont.

⁴⁴³ ADA, EE 1515, lettre n° 2 du 28 décembre 1781, Strasbourg.

Le traitement de ces gens est entièrement à la charge de leur maître ou maîtresse. Pour rester à proximité, ils obtiennent des logements situés aux côtés de la résidence. Selon leur distinction, leur appartement peut être plus ou moins éloignés du logis central, de même pour la richesse de leur mobilier et leur taille. Leurs gages comprennent ainsi le logement mais aussi l'alimentation. Xavier propose pour la qualité de secrétaire par exemple, un traitement comprenant « 1200 [livres] par an y compris la nourriture en outre il est logé, chauffé, et éclairé, quand il y a des occasions qu'on lui donne la table, il n'a que 600 [livres] par an la nourriture étant évalué à 50 [livres] par Mois, si on le nourri moins de 15 jours par mois on ne lui décompte rien »⁴⁴⁴. Les traitements ne sont pas toujours linéaires et dépendent des situations et de l'activité du domestique. S'il voyage souvent, et pense que son gage doit être augmenté, il peut le négocier directement avec son maître. C'est ce qu'il se passe lorsque Pommier obtient une gratification de 1000 livres de la part de Marie-Christine de Saxe « pour ses ports de lettres et frais de voyage »⁴⁴⁵, puis une pension de 3 000 livres obtenu de la part du prince avec le soutien de la princesse. Le compte établi par Zeis et la lettre à Vergenne dévoilent les autres pensions attribuées par la princesse. La plus importante dans ces tableaux est celle de la dame d'honneur, la comtesse de Herwart, qui est de 3 600 livres en 1782⁴⁴⁶. Dans l'ordre, elle est suivit de celle de Pommier, puis par celle du chevalier saxon Miltitz, avec 2000 livres⁴⁴⁷. Les dames de compagnie perçoivent des appointements à hauteurs de 1 256 livres chacune. Le chirurgien, M. Wayda, qui s'occupe également de « cinq petits-enfants » perçoit un appointement de 1 639 livres. Le premier homme de chambre, M. Fintz, et le valet de chambre et garde-robier, Sieur Geissler, perçoivent respectivement 1268 et 1050 livres d'appointements. Le sommelier, sieur Sieber, reçoit 755 livres. Enfin, les femmes au service de la chambre reçoivent entre 680 et 240 livres. À titre de comparaison, la princesse de Conti verse une bourse de 936 livres à ses deux pages chacun⁴⁴⁸. Ces sommes paraissent plus importantes également que celle du comte de Coigny, énoncées par Stéphane Castelluccio, qui oscille entre 1 700 livres et 500 livres rien que pour les domestiques de première classe. Même si la maison de la princesse Christine paraît modeste par sa taille, elle reste néanmoins riche dans le traitement offert aux domestiques. En effet, ces bourses forment une partie de leur revenue et répondent aussi à la nécessité pour les nobles de maintenir leur mode de vie. Cela engage la maîtresse à des dépenses importantes pour

⁴⁴⁴ ADA EE 1456, lettre n° 14 du 7 octobre 1780, Pont.

⁴⁴⁵ ADA EE 1515, lettre n° 6 du 15 mars 1779.

⁴⁴⁶ AD Correspondance Politique (Saxe électorale), 117CP_69-2.

⁴⁴⁷ ADA, EE 1829, correspondance avec M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « N° 4 Etat des Saxons attachés cidevant au service de S.A.R. pensionné aujourd'hui par S.A.S. Monseigneur l'électeur de Saxe »

⁴⁴⁸ Aurélie Chatenet-Calyste, *op.cit.* p. 99.

ces dames par exemple, ayant les titres de marquise ou de comtesse. Cependant, le recrutement ne se fait pas uniquement par choix utilitaire et économique.

2) La cour d'une princesse allemande

Pour les domestiques, l'intégration dans une maison princière peut être favorisée par le système relationnel. Plusieurs historiennes soulignent l'importance des jeux des recommandations et des fidélités héritées au service des familles nobles⁴⁴⁹. De ce fait, la composition des domestiques d'une dame reflète ses appartenances familiales et politiques.

Tout d'abord, l'importance du personnel saxon autour d'une princesse établie en France est flagrant. Elle est déjà marquée au début de la période par l'appartenance d'une partie de sa suite à la maison de son frère Christian⁴⁵⁰. Même si elle décroît au fil du temps, sa présence est pérenne jusqu'à l'époque du décès. La cour de Marie-Christine rassemble des roturiers et des nobles de cette province présents dans chacune des classes, allant de la suite aristocratique au service de la chambre et de la bouche. Pour les cas de la noblesse en tout cas, ce sont plus généralement des membres de familles affiliées à la famille ducale, comme les Miltitz⁴⁵¹ ou encore les Nauendorff⁴⁵². Si les hautes qualités sont occupées par des bavaroises, la reste, c'est-à-dire les charges de service à leur maîtresse, sont occupées en majorité par des Saxons. Le cas le plus distinctif est celui des Hewald, dont deux sœurs et un frère se sont retrouvés dans le service de la princesse de Pologne⁴⁵³, ainsi qu'un dernier frère dans celui de Xavier⁴⁵⁴. L'entrée des sœurs semble être le résultat d'une recommandation de la part de Xavier, qui se sépare finalement du frère Hewald en 1771 pour rejoindre la princesse douairière de Saxe⁴⁵⁵. La mobilité des Hewald dévoile en partie les enjeux et les stratégies des familles de domestiques. Le service envers un membre d'une famille noble permet d'influencer sur l'établissement des proches, ou pour servir plusieurs membres. Cela démontre ainsi leur fidélité envers la dynastie.

Il vient ensuite ceux originaire de Bavière. Ils confirment la mobilisation de domestique dans les relations adelphes, dont la plus importante est celle avec Marie-Anne de Saxe, princesse-électrice de Bavière. Cette dernière soutient Marie-Christine pour son prestige en France, en lui attribuant plusieurs fois des domestiques, notamment des dames d'honneurs.

⁴⁴⁹ Katia BEGUIN, *Les Princes de Condé, rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*, Paris, Champ Vallon, 1999, p. 202, mentionné dans Aurélie Chatenet-Calyste, *op.cit.* p. 92.

⁴⁵⁰ ADA EE 1511, lettre n°8 ce 25 mai 1763.

⁴⁵¹ Ernst Heinrich KNESCHKE, *Neues allgemeines Deutsches adelslexicon, im Vereine mit mehreren historikern herausgegeben*, tome VI, Leipzig: F. Voight, 1865, p. 297-298.

⁴⁵² *Ibid.*, p. 450-451.

⁴⁵³ Le frère est mentionné dans une lettre, mais ni son identité, ni sa charge ne sont partagés. ADA, EE 1513.3, lettre n° 24, ce 17 septembre 1771 : « j'ai ici des gens bien affiliés, ce sont les Hewald [...] j'ai deux Sœurs et un frère à mon service, desquels je suis très contente, surtout de celle que vous avez eu à moi, depuis longtemps. »

⁴⁵⁴ ADA, EE 1455, lettre n°13, ce 15 juillet 1771, Paris.

⁴⁵⁵ ADA, EE 1514, lettre n° 7 ce 25 février 1777.

Cette démarche se démarque par la présence de la comtesse de Baumgarten et de la comtesse Herwart. La première était « gouvernante des Dames de la Pr[incesse Marie-Anne] »⁴⁵⁶, et la seconde arrive au service de la duchesse de Saxe en 1771, avant son départ pour Oggersheim⁴⁵⁷. Ces deux dames appartiennent à deux familles originaires de Bavière qui ont le point commun d'avoir marqué le patriciat augsbourgeois, avant d'intégrer la cour électorale au XVIII^e siècle⁴⁵⁸. En attribuant une place pour la noblesse bavaroise dans les cercles domestiques de la princesse Christine, cela rend l'acte d'autant plus symbolique en s'inscrivant dans les politiques diplomatiques entre les deux électors. Une liaison qui se poursuit après 1782, en permettant à son chambellan, le baron de Gohr, d'intégrer la cour de Bavière en tant que grand maréchal⁴⁵⁹.

Les comtesses de Bylandt appartiennent à une famille de comte d'Empire établie en Flandres, dont nous savons qu'un des parents sert à la cour de Mannheim. Leur présence démontre que Marie-Christine rentre ainsi dans le système de réseau palatin, leur recrutement à de grandes chances d'avoir été réalisé par l'intermédiaire d'Elisabeth-Auguste. La fille Bylandt est l'objet d'une offre de la part de Marie-Christine à la princesse-électrice de Saxe, mais se voit être refusé. Après 1782, elles sont finalement attribuées au service de la princesse Elisabeth et de la nièce Marie-Amélie⁴⁶⁰, ce qui amène à des interrogations. Doit-on y voir dans ce refus, un signe d'un détachement avec la cour de Saxe, comme ce que nous avons observé plutôt ? Puisque les échanges de domestiques peuvent exprimer des ambitions politiques, le décès de Marie-Christine pourrait avoir laissé le champ libre à leur établissement auprès des princesses de Saxe, annihilant le symbolique relationnel et politique avec la défunte, mais maintenant celle avec la famille de Bylandt.

3) La cour d'une princesse en France

Les refondations de sa maison débutent déjà en Lorraine. L'influence qu'elle porte en Lorraine attire une noblesse locale. Un établissement déjà assez honorable est celui du couple comtal de Chamissot. Le mari obtient la charge de garde-chasse, et la femme devient sa dame de compagnie. L'empreinte est encore présente même après l'éloignement en Alsace, comme en témoigne le rapprochement des dames de Lenoncourt, desquelles la marquise est choisie

⁴⁵⁶ ADA, EE 1511 lettre du 18 juillet 1762, Lunéville.

⁴⁵⁷ ADA, EE 1513.3, lettre n° 12 ce 7 mai 1771.

⁴⁵⁸ Ernst Heinrich KNESCHKE, *op.cit.*, pour les BAUMGARTEN: Tome I, p. 232; pour les HERWART: Tome IV, p. 338-339.

⁴⁵⁹ Maurice de REINACH-HIRTZBACH « Gohr von (Gohren von Narhstett), Charles Joseph », dans *NDBA* [en ligne], consulté le 26/03/2024 à URL : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/gohr-von-gohren-von-nahrstett/> ; Ernest LEHR *L'Alsace noble suivie de Le livre d'or du Patriciat de Strasbourg. Tomes 1-3, Paris* : Fédération des sociétés françaises de généalogie, d'héraldique et de sigillographie, 1987, p. 209-212.

⁴⁶⁰ Ernst Heinrich KNESCHKE, *op.cit.*, tome I, p. 188.

pour être grande maîtresse⁴⁶¹. Elle modifie également sa livrée en recrutant le baron d'Alcouffe comme chambellan.

Son installation à Brumath marque le début d'un renouveau dans son entourage à la suite de réaction venant de certains de ses domestiques. Le baron d'Alcouffe et la comtesse de Taxis, ne veulent pas la suivre dans cette campagne. Ces deux absences engagent la princesse à devoir recruter de nouveaux domestiques dès son installation en Alsace. Les premières candidatures surviennent de la part de la noblesse autochtone. Le recrutement en Alsace est principalement masculin, ce qui indique également que les recrutements concernent principalement la livrée, tandis que les recrutements de la première classe s'étendent à travers le réseau familial. Le biculturalisme de la région est en effet un avantage pour une princesse germanique qui doit traiter des affaires en allemand et en français. Après son arrivée, il se présente le baron de Breiten-Landenberg (1725-1818), membre et président du directoire d'Alsace et seigneur de Seppoi-le-Bas, de Bartenheim et du château d'Illzach⁴⁶². Il possède déjà des liens politiques avec la princesse Christine car la paroisse de sa seigneurie est inscrite dans les territoires communs de l'abbesse de Remiremont et du prince-évêque de Bâle⁴⁶³. Sa qualité lui confère déjà un honneur et une renommée dans la province, qu'il entend renforcer par le rapprochement avec la princesse. Sûrement que ce rapprochement est réciproque, dans le sens où la possession d'un parlementaire dans son service ne peut qu'être bénéfique pour l'honneur et les affaires de la princesse. Elle attire également une aristocratie plus modeste comme Louis Joseph de Gohr (1749-1818), chambellan, est baron d'empire, originaire de Wattwiller en Alsace, ou encore Jean-François Zeis (v.1745 – 1833) qui est un bourgeois strasbourgeois.

Ces quelques recrutements montrent la part de l'entregent locale dans le cercle domestique de la princesse⁴⁶⁴. La part de grands nobles est réduite, presque proportionnel à la qualité et le nombre de noble de haut-rang dans ces territoires. Pour représenter son rang, Marie-Christine doit convoquer une noblesse plus éloignée. Les domestiques sont sujets à de nombreux échanges grâce aux clientélismes qui entoure leur conditionnement. Un flux domestique familiale se créent alors allant de Dresde à Pont-sur-Seine, en passant par la

⁴⁶¹ ADA EE 1513.3, lettre n° 32 ce 22 décembre 1771, Brumath. La marquise arrive à Brumath en mars de l'année suivante : ADA, EE 1513.4, lettre n° 8 ce 18 mars 1772, Brumath.

⁴⁶² Jean Marie SCHMITT, « Breiten-Landenberg (de) Louis-François-Antoine-Sébastien-Ferdinand », dans *NDBA*, en ligne, URL : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/breiten-landenberg-de-louis-francois-antoine-sebastien-ferdinand/>

⁴⁶³ AAEB, A 47-29.4, « Nieder = [und] Obersept, Actes du procès pendant au Conseil Souverain d'Alsace à Colmar entre l'évêque de Bâle, l'abbesse de Remiremont et le curé de Seppois, codécimateur du ban du dit lieu, contre la commande de Seppois au sujet de la dîme de pommes de terre. »

⁴⁶⁴ Aurélie CHATENET-CALYSTE, *Une consommation aristocratique et féminine à la fin du XVIII^e siècle...*, op.cit., p. 104.

Bavière, le Palatinat, Coblenche et l'Alsace. À nouveau, il est intéressant de remarquer l'agentivité de la princesse dans les affaires domestiques. Ses choix sont délibérés, elle peut choisir elle-même ses subalternes, sa livrée, et non un mari, tandis que le choix pour les membres de la première classe rentre dans un système de réseau politique et familiale.

C) La maîtresse et les domestiques

1) Des domestiques bons et loyaux

La domesticité est un groupe changeant et modifiable dans le temps. Les domestiques sont principalement à la recherche d'un d'établissement idéal qui leur conviennent. De ce fait, les liens avec la maîtresse sont importants. L'écriture intime dévoile les relations avec les domestiques d'un point de vue horizontale. Lorsque l'occasion se présente, Marie-Christine de Saxe n'hésite pas à remarquer son contentement vis-à-vis de ses sujets. Le plus distingué est le baron de Miltitz, le « Saxon ». En effet, son nom apparaît dans presque toutes les formules finales des lettres de la princesse entre 1770 et 1775. C'est à lui d'ailleurs qu'est confié l'organisation du voyage des biens entre Remiremont et le château de Brumath⁴⁶⁵. Pour elle, il est un « parfait honnête hom[m]e »⁴⁶⁶, participant au bon déroulement de ses affaires et qui ne mérite pas les rumeurs entendues à son propos dans la cour de Coblenche. Il obtient ainsi le soutien de la comtesse d'Henneberg et du comte de Lusace, pour pouvoir faire sa cour au roi en 1770, et dont le retour est satisfaisant⁴⁶⁷. Son cursus aux côtés de la duchesse de Saxe lui est bénéfique et paraît être un exemple d'une bonne entrée dans la bonne société. Ainsi, il est intégré dans l'ordre du Lion par l'électeur palatin⁴⁶⁸. En 1777, le Saxon est remplacé dans la correspondance par le « Commendeur », ce dernier est probablement le secrétaire au commandement Zeis. À l'image de son prédécesseur, il recueille aussi les contentements de sa maîtresse et gagne la place dans les formules finales⁴⁶⁹. Sa maîtresse le comble de compliment, le qualifiant de « digne hom[m]e et brave ami »⁴⁷⁰ ou même en lui offrant une copie du portrait du comte de Lusace. Il est tellement apprécié qu'il est revendiqué par les « saints de Coblenche » après leur rencontre avec ce dernier durant leur passage à Strasbourg en 1780, provoquant une réaction de Christine⁴⁷¹.

⁴⁶⁵ ADV G 1265, f° 224, « Etat des effets appartenant à S.A.R. Madame la Princesse de Saxe qui restoie à peser après le Départ de Sadite Altesse Royale ».

⁴⁶⁶ ADA EE 1513.2, lettre n°12 du 9 juillet 1770.

⁴⁶⁷ ADA EE 1513.2, lettre n°6 du 9 avril 1770.

⁴⁶⁸ ADA EE 1513.3, lettre n° 19 du 31 juillet 1771, Oggersheim.

⁴⁶⁹ À titre d'exemple : ADA EE 1515, lettres n° 9 du 11 mai 1779, n° 13 du 22 juillet 1780 et n°11 du 17 août 1782.

⁴⁷⁰ ADA EE1514, lettre n° 7 du 25 février 1777.

⁴⁷¹ ADA EE 1515, lettre n° 12 du 28 juin 1780, Brumath.

En fait, ces compliments suggèrent une bonne maîtrise, non seulement des affaires, mais aussi des rapports sociaux. Le chevalier saxon entre dans l'entourage de la princesse de Pologne et duchesse de Saxe en tant que page. Il n'a fondamentalement aucun autre rôle que celui de confirmer le rang de sa maîtresse et est une pure manifestation du cérémoniel. Les laquais deviennent favoris de leur supérieur par leur bon respect de l'étiquette, en plus de leur utilité et leurs engagements dans les affaires. Ils sont de bons domestiques à la fois fidèles, honnêtes, obéissants, disponibles et discrets⁴⁷². Le cas de Pommier est une exception dans son attitude envers ses maîtres. Malgré le fait qu'il soit utile aux affaires, il n'a pas cette obligation sociale à tenir un rang, de faire bonne figure, comme l'illustre le nombre de cabale le concernant. Les femmes, absentes des affaires, reçoivent des compliments beaucoup plus brefs. Il y a par exemple la fratrie Hewald, « desquels [elle est] très contente »⁴⁷³, ou encore la marquise de Lenoncourt qui participe à la formation d'un entourage « fort agréable »⁴⁷⁴.

À la lecture de la correspondance, l'absence de problèmes dans la globalité suggère une bonne entente et une certaine stabilité entre la maîtresse et ses domestiques (sauf cas exceptionnel que nous allons voir). Cela est également marqué par le fait qu'une bonne partie des domestiques ne figurent pas dans les correspondances. La bonne entente dans le groupe peut se percevoir également par les mariages qui se produisent. Le baron de Gohr par exemple, se marie avec Marie-Anne Catherine de Breiten-Landenberg, fille du baron et ancien grand maître d'hôtel⁴⁷⁵. Le secrétaire au commandement monsieur Zeis, s'unis avec la jeune fille Hewart⁴⁷⁶. Dans certains cas, la bonne entente n'est pas l'unique raison d'un attachement définitif. Il y a bien aussi les cas des gens affiliés à Xavier⁴⁷⁷ ou encore le chevalier de Nauenbourg, au service de madame de Saxe, ayant quitté cette cour pour leur carrière. Les remerciements sont préférables dans la situation où la maîtresse est prévenue. Ce qui n'est pas le cas par exemple avec le mariage de Miltiz à Munich, dont la princesse est prévenue par des rumeurs et non pas directement par son serviteur. Son départ est un choc pour elle et a du mal à l'accepté⁴⁷⁸. Elle ne peut toutefois pas l'en empêcher et est forcée de le pardonner⁴⁷⁹.

⁴⁷² Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit.* p. 24.

⁴⁷³ ADA EE 1513.3, lettre n° 24 du 17 septembre 1771.

⁴⁷⁴ ADA EE 1513.4, lettre n° 8 du 18 mars 1772, Brumath.

⁴⁷⁵ Maurice de Reinach-Hirtzbach, *op.cit.*

⁴⁷⁶ Claude BETZINGER, « Zeis(s), (Zeys(s)) Jean François Xavier », dans *NDBA*, en ligne, URL : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/zeiss-zeys-jean-francois-xavier/>.

⁴⁷⁷ Par exemple, le cas de M. George, ADA EE 1513.2, lettre n°12 du 9 juillet 1770.

⁴⁷⁸ ADA EE 1514, lettre n° 1 du 7 janvier 1777.

⁴⁷⁹ ADA EE 1514, lettre n° 7 du 25 février 1777 : « j'aurois été assez faible et dupe, pour pardonner et le garder, non mon cher X. mon parti étoit pris invariablement quelque chose qui put arriver, et c'est pour le prouver à lui et à tout l'univers, que tout d'un coup, j'ai nommé à cette place, mais tout le monde me fait la même injustice, pour lui pardonner oui, cela est fait, je prens a cette heure trop d'intérêt pour lui ».

2) Les cas nuisibles

La gestion d'une maison est aussi une source de problèmes. Entre les domestiques et la maîtresse s'incluent souvent des luttes d'intérêts. Le rapport de force est souvent mis à mal, confronté aux prétentions des valets. Celui qui impacte grandement les affaires de la princesse, à tel point qu'il en devient une source d'angoisse, est le baron d'Alcouffe. Son nom apparaît la première fois dans une lettre de mai 1767, dans laquelle la princesse Christine de Saxe, sous peine de ne pas trouver de premier écuyer à Dresde, demande l'accord à son frère pour lui accorder le rang de chambellan⁴⁸⁰. Cependant, il est rapidement la cible d'un vocatif peu alléchant : « le gros ». S'il semble ne pas causer trop de soucis lors des premières années, les problèmes commencent avec le début des démarches pour le déménagement. Lui et la « petite »⁴⁸¹ expriment leur mécontentement à l'idée de rejoindre leur maîtresse dans la campagne alsacienne. Le premier, exprime-t-elle, préfère « son serail, en tout honneur, de Chanoinesses »⁴⁸². En cherchant des alternatives, le gros profite de ses bonnes relations dans la famille Wettin et exprime son souhait de rejoindre le service de Clément si l'élection à l'évêché de Liège lui est favorable⁴⁸³. Il tente une même approche auprès de la princesse douairière lorsqu'elle se rend à Brumath en 1771⁴⁸⁴. C'est d'ailleurs la seule fois qu'il se rend dans la nouvelle résidence. La princesse Christine n'a désormais plus confiance en lui et essaie de s'en débarrasser le plus rapidement possible avant qu'il ne profite trop de sa condition, tout en essayant de maintenir son honneur. Elle répond tout de même à ses demandes. Ainsi, il obtient des congés, l'équivalent de 6 mois d'appointements payés en avance, et entame des voyages grâce à ses appointements à Paris, en Suisse et en Italie, dont la raison évoquée est sa santé⁴⁸⁵. Dans la première moitié de l'année suivante, Marie-Christine remercie finalement « le gros » de ses services⁴⁸⁶. Néanmoins, quelques années plus tard, il réapparaît dans la correspondance menaçant l'intégrité et l'honneur de son ancienne maîtresse. Il tient des propos malfaisants et les partage à la cour de Dresde et aux domestiques de Madame de Saxe. Il implore d'être la victime des actions de son ancienne maîtresse, en écrivant une lettre à Xavier par exemple⁴⁸⁷, à tel point que cette histoire convoque le prince de Montbarey, secrétaire d'état à la guerre⁴⁸⁸. Les malheurs que causent les rumeurs et mémoires du Baron d'Alcouffe affectent énormément son

⁴⁸⁰ ADA, EE 1512.3, lettre n° 18 du 1 mai 1767, Remiremont.

⁴⁸¹ Surement la comtesse de Taxis.

⁴⁸² ADA EE 1513.3, lettre n° 9 du 9 avril 1771.

⁴⁸³ ADA EE 1513.3, lettre n° 29 du 15 novembre 1771, Mannheim.

⁴⁸⁴ ADA EE 1513.3, lettre n° 25 du 6 octobre 1771.

⁴⁸⁵ ADA EE 1513.3, lettre n° 25 du 6 octobre. 1771.

⁴⁸⁶ ADA EE 1513.4, lettre n° 14 du 19 mai 1772.

⁴⁸⁷ ADA EE 1637.3, Correspondance avec le Sieur d'Alouffe (sic), lettre du 21 octobre 1778, Neufchâteau (Lorraine).

⁴⁸⁸ ADA EE 1515, lettre n° 9 du 11 mai 1779.

ancienne maîtresse. Cette dispute avec son ancien écuyer est l'ainé de ses problèmes alors qu'elle doit en même temps gérer les problèmes en liens avec son abbaye, ce qui l'affecte psychologiquement. Elle finit par céder, en versant une somme suffisante pour acheter le silence de son opposant⁴⁸⁹, une pension de 2400 livres sur quatre ans⁴⁹⁰. L'impact du baron d'Alcouffe est vraisemblablement négatif, un cas exceptionnel dans cette maison, mais qui rappelle le préjugé reconnu des laquais profitant de leur maître⁴⁹¹.

Pour revenir sur le cas de la comtesse de Taxis, son opposition dans l'accompagnement prouve qu'elle veut encore jouir de la part de liberté que lui offre sa qualité. Toutefois, en réponse à ce refus, la princesse tente de l'éloigner, par exemple en confiant la mère et la fille Taxis à la cour de Dresde. Le fait qu'elle ne veut pas suivre sa maîtresse contredit ses attentes. En effet, Marie-Christine émet comme critère d'engagement une mobilité pour que ses dames puissent la suivre dans ces nombreux déplacements. Son avis par exemple, sur la fille Bylandt est assez énonciateur: « je penserois à m'en défaire, mais il est si difficile de trouver des fem[m]es qui conviennent à cette place chez moi, qui voyage (*sic*) beaucoup, qui va beaucoup en ville etc.(*sic*) il y en a si peu, qui ne s'imaginent mourir de la moindre fatigue, elle-même est com[m]e cela [...]. Cependant si elle demandoit à me quitter, je le lui accorderois bien vite, et je prévois que cela arrivera, car la polie indifférence avec laquelle je la traite, lui devient toujours plus insupportable »⁴⁹². La maîtresse reste encore très polie dans ses relations malgré les mésententes. Elle n'insiste pas directement contre les domestiques qui lui sont nuisibles, mais adopte une stratégie plus lente pour pousser le sujet au départ. Ainsi, son honneur est beaucoup moins entaché que si elle agit directement.

La vision qu'à Mme de Saxe sur les rapports entre maîtresse et valets semble assez confus si l'on se rapporte à un type de relation familiale. L'étude faite par Mathilde Chollet sur les rapports entre Mme de Marans et ses valets est un exemple d'une maîtresse exprimant sa supériorité telle une mère de famille mais aussi une patronne face à ses salariés. Elle exerce un contrôle sévère menant à un rabaissement régulier des valets⁴⁹³. Cette vision salariale ne se retrouvent pas dans le comportement de la princesse Christine. Il s'agit plutôt d'une relation où les rapports de domination ne sont pas développés, au risque d'être renversés par les intérêts

⁴⁸⁹ADA EE 1515, lettre n° 12 du 28 juin 1780, Brumath.

⁴⁹⁰ ADA EE 1829, Correspondance avec M. Zeis, secrétaire au commandement de la princesse Christine, « N°6 Etats des officiers et pensionnaires de feu S.A.R à Paris » : « A extorqué la pension ci-contre par les mémoires qu'il a présenté aux ministres, S.A.R a été comme forcé à la lui donner il y a environ 4. Ans. On ignore si jusqu'ici il en a obtenu la continuation. Quoiqu'il en soit, comme il a débité les impostures les plus atroces sur le Compte de Cette auguste princesse il ne mérite que le mépris de toute la famille ».

⁴⁹¹ Stéphane CASTELLUCCIO, *op.cit*, p. 22.

⁴⁹² ADA EE1514, lettre n° 7 du 25 février 1777.

⁴⁹³ Mathilde CHOLLET, *op.cit*

individuels. Pour certains domestiques, les attentes ne sont pas très élevées, à l'inverse de ceux dont leur charge possède beaucoup plus de responsabilités tant dans les affaires que pour la bonne image de l'honneur de la princesse, tels que les valets et les dames de compagnies. En ayant une vision plus générale sur les relations avec les domestiques dans la correspondance, les nuisances sont surtout ponctuelles, ou en liens avec une personne en particulier.

Le curé de Domparg relate un autre point de vue de la princesse Christine à propos de ses domestiques : « Comment se regardoit-Elle au milieu de Sa Cour ? Comme au milieu de ses enfants : « La différence qui se trouve entre les hommes, disoit-Elle, n'est qu'un effet du hasard ; ceux qui s'attachent au service des autres, étant assez malheureux de sacrifier leur liberté, il est juste d'adoucir leur sort »⁴⁹⁴. Cette posture très pieuse de mère tend à se positionner pour être un appui au développement de ses enfants. De ce point de vue, elle écarte l'exercice de l'« art du maître » que Rousseau développe dans *La Nouvelle Héloïse*⁴⁹⁵, plus imposant, plus strictes. Dans la généralité, il semblerait que la maison de la princesse Christine soit assez stable. Sa maison reste assez humble mais suffisante pour répondre à ses besoins. D'un autre côté, cela lui permet aussi de renforcer ses liens avec ses subalternes, dont les plus fidèles peuvent être gracieusement récompenser. En effet, pour elle, le plus important est son honneur, mais elle possède d'énorme difficulté à imposer une certaine autorité sur ses subalternes. Ce qui fait que la bonne entente dépend davantage du bon vouloir des domestiques que des conditions et du contrôle imposés par la maîtresse. Enfin, la composition de sa maison montre aussi ce fort attachement à ses origines culturelles, cette double identité d'une princesse germanique en France.

⁴⁹⁴ AMR In – 8°/917 [imprimé] : *Oraison funèbre de Madame Marie-Christine de Saxe, Abbessse de Remiremont ... Par M. Charles-Sylvestre Robert, Curé de Domparg, ...*, Nancy : Leclerc, 1783, p. 15.

⁴⁹⁵ Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 1761, IV, X.

Chapitre VI : Le chapitre des dames nobles de Remiremont

L'insigne chapitre noble de dames de Remiremont se situe dans la province ducale de Lorraine, aux mains de Stanislas Leszczyński, père de la reine de France, depuis 1737. Il devient le chapitre le plus riche de la région avec une réputation prestigieuse de lieu de reproduction de l'élite, par l'éducation des filles d'une noblesse haute et ancienne, un « séminaire de femme à marier ». Comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction, il s'agit également d'une sénéchaussée, qui exerce une domination (ici d'ordre spirituel) sur un territoire donné. Le titre d'abbesse a plusieurs responsabilités qui l'obligent à prendre en compte ses rapports de force et de domination (temporel et spirituel) sur le chapitre et son territoire. En plus des officiers représentant l'abbaye, le second groupe subalterne à l'abbesse que forment les dames possèdent en plus des pouvoirs dans la direction. Intégré au royaume de France depuis l'annexion de la Lorraine en 1766, le chapitre est désormais sous la direction d'un nouveau protecteur temporel, le roi de France. Ainsi, s'est en composant avec ses différents acteurs que l'abbesse doit régner et garder la stabilité de son établissement. Un dernier point à prendre en compte est celui de la succession d'Anne-Charlotte de Lorraine, très peu présente à Remiremont, et qui l'a délaissé pour son abbaye montoise⁴⁹⁶. L'absence de l'abbesse a fait développer une autogestion de l'abbaye, avec laquelle Marie-Christine doit maintenir l'exercice de son autorité.

A) L'étendue du pouvoir de l'abbesse

1) Territoire du chapitre noble de Remiremont

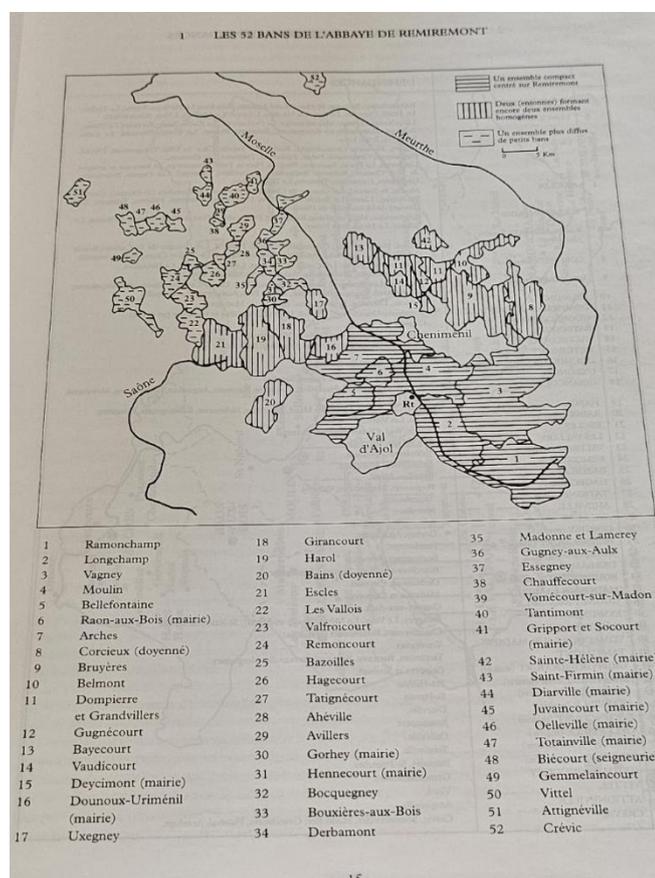
Le territoire de l'abbaye est une source importante de sa richesse. Elle exerce un pouvoir, en tant que seigneur, sur un territoire comprenant quatre-vingt-treize paroisses⁴⁹⁷. Il est organisé de manière juridique en cinquante-deux bans correspondants « à un finage plus ou moins vaste portant le nom de paroisse primitive et regroupant plusieurs villages, hameaux et granges souvent dispersés »⁴⁹⁸. En somme, le pouvoir de l'Eglise Saint Pierre, en rajoutant les terres, les bois, prairie, vigne et autres territoires, s'étend entre les territoires du duché de Lorraine, de la Franche-Comté, la Bourgogne et l'Alsace. À ces territoires sous l'autorité abbatiale, se rajoutent des seigneuries détenues à titre individuel par l'abbesse : Celles, Champdray, Gorhey, Gugney-aux-Aulx, Gripport et Socourt, Madame et Lamerey, Oelleville, Juvaincourt, Raon-aux-Bois,

⁴⁹⁶ Marie-Françoise DEGEMBE « Anne-Charlotte de Lorraine, abbesse séculière du chapitre Sainte-Waudru et de Mons (1754-1773), dans Michel PARISSÉ et Pierre HEILI (dir.), *op.cit.*, p. 232-247.

⁴⁹⁷ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 6.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 17.

Rehaupal, La Mouline-les-Remiremont, le Val d'Ajol, Bains, Longemer et Hochstatt. L'autorité du pouvoir temporel, les droits et les revenus dans ces territoires est partagée avec celle des seigneurs laïcs, des « seigneurs comparsonniers »⁴⁹⁹. Par exemple, le cas de Seppois⁵⁰⁰ domaine des Breiten-Landenberg, se situant pourtant dans la principauté de l'évêque de Bâle, lequel les dames chanoinesses perçoivent la dîme sur les pommes de terre, ce qui être un sujet de contestation dans un procès qui dure entre 1773 et 1778⁵⁰¹. Ces terres sont des sources de revenus, grâce aux impôts et taxes foncières tels que les « quartiers » ou les arpentages, ou encore grâce aux taxes sur les personnes, comme la mainmorte ou le droit de bourgeoisie⁵⁰². C'est par des taxes et des impôts, dont certaines sont à titres honorifiques, que l'abbaye appuie sa domination sur les habitants de son territoire.



Les 52 bans de l'abbaye de Remiremont dans Françoise Boquillon, *Les Chanoinesses de Remiremont (1566-1790) : contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Eglise*, Remiremont Bibliothèque municipale : Société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, 2000, p. 15.

⁴⁹⁹ *Idem.*

⁵⁰⁰ Seppois-le-Haut et Seppois-le-Bas, dans le département du Haut-Rhin.

⁵⁰¹ AEB, A 47-29.4, Actes du procès pendant au Conseil souverain d'Alsace à Colmar entre l'évêque de Bâle, l'abbesse de Remiremont et le curé de Seppois codécimateurs du ban du dit lieu, contre la commande de Seppois au sujet de la dîme de pommes de terre.

⁵⁰² Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 18-19.

2) Sujets et subalternes

Les officiers

À l'image d'une seigneurie laïcs, l'abbaye de Remiremont s'administre de manière bureaucratique et hiérarchique. Cette dernière est bien illustrée lors des entrées solennelles, où, dans l'ordre des préséances, l'abbesse précède les chanoinesses qui sont suivies par les officiers et responsables locaux⁵⁰³. Sur l'ensemble de son territoire, la représentation du pouvoir abbatiale s'exprime directement par le biais d'officiers élus lors d'assemblée, qui se déroule habituellement dans le grand salon du palais abbatial⁵⁰⁴. L'exemple de la cérémonie annuelle du « plaid bannal », relayé par un procès-verbal et tenu le 13 décembre 1781 (à l'occasion de la Saint-Romarc le 10 décembre) révèle l'organisation et le déroulement de ces conseils. Elle est tenue ici en l'absence de l'abbesse, remplacée par la dame secrète, Madame de Ferette, tandis que des chanoinesses (une partie seulement) sont présentes également et dirigent les débats ainsi que les votes⁵⁰⁵. Il s'y présente des chanoines, des avoués, des parlementaires, « les officier de justice et Police [...] et grand nombre de Bourgeois »⁵⁰⁶. La liste de noms données de l'ensemble des participants ne donne que dix-sept noms de dames, « assises sur des chaises à dos », et huit officiers masculins, clercs et laïcs. Ces derniers forment l'ensemble des personnes ayant droit à la parole. La préface rappelle que les absents doivent payer une amende de « soixante sous ». Il y est transcrit l'organisation des élections et la distribution des charges, suivit de mise en l'état des finances, ce qui montre aussi la manière dont les pouvoirs sont distribués au sein de l'abbaye. En cette année 1781, le maire sortant, Nicolas François Hadot est réélu au même poste, il garde le droit et la responsabilité de choisir ses assistants mais selon l'affaire, il doit consulter ses supérieurs ou suivre la volonté d'autres acteurs ou instances. Par exemple, les gardes forestiers sont choisis « par l'officier en chef de madame ou par les maires et officiers de justice et police »⁵⁰⁷. Il s'ensuit les affaires financières, présentées par Jean Nicolas Pernot, secrétaire de la chambre abbatiale. Il rappelle les différentes modalités des taxes et amendes imposées à la population de la ville de Remiremont. La discussion se porte principalement sur la taxe « vin = ban », présenté par le noble Claude Barthélémy Le Prestre de la Motte, avoué au Parlement de Paris, conseiller intime et intendant général des finances de

⁵⁰³ AMR, In-8°/ 1796, J.-J. BMMERT, *Reconstitution de l'Entrée Solennelle de S.A.R. Marie-Christine de Saxe, princesse de Pologne, 68e abbesse de Remiremont, le 16 mai 1775. ([dans le cadre des] Fêtes du bicentenaire de la réunion de la Lorraine à la France le 9 juillet 1966)*, R. Robin : Remiremont 1966, p. 11.

⁵⁰⁴ ADV, G 1267, Justice et élection sous l'abbaye de Marie-Christine de Saxe.

⁵⁰⁵ « Seules les dames de prébendes y ont voix active, à condition toutes fois qu'elles aient seize ans au moins », dans Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 44.

⁵⁰⁶ *Idem.* F° 1 verso.

⁵⁰⁷ ADV, G 1267, Justice et élection sous l'abbaye de Marie-Christine de Saxe, f°3 recto.

l'abbesse. Une ordonnance datant de 1762 est rappelée pour appuyer l'interdiction de quiconque de vendre du vin sans la permission de l'abbesse, mais que, sans usage de ce droit, les ventes de tonneaux de vins est autorisé et taxé. La seconde partie de la cérémonie se porte sur les affaires judiciaires. Des membres de la police présentent aux dames et aux juges placés à côté, les derniers jugements sans appel, condamnations et ordonnances de police. La dame secrète est entourée des juges messieurs Hadot, Grosjean, Curcy et Petitmengin⁵⁰⁸. La cérémonie se finit, après avoir acquitté, non sans conséquences pour l'avenir, les « six cents ou environ » plaidants devant être présents, qui ne pouvait pas être accueillis dans le salon à l'italienne. Le déroulement de ce plaid banal est un exemple de l'exercice du pouvoir de l'abbaye détenu par les dames. Même si un certain nombre de charges est délégués à des subalternes, ces derniers agissent toujours au nom de l'abbesse et de l'insigne chapitre, tel deux corps politiques bien distincts. Les rapports de genre semblent totalement camouflés par les rapports de pouvoirs. Les dames, précieuses et prestigieuses par leur appartenance à cet établissement religieux, forment le groupe dominant sur un ensemble de dignitaires masculins.

Les chanoinesses

Un autre corps subalterne est celui des dames chanoinesses. Elles sont divisées en deux catégories : les dames tantes, qui sont des dames recevant les prébendes, et les dames nièces⁵⁰⁹. Les premières sont âgées au minimum de vingt-cinq ans, chargées de l'éducation des jeunes dames, telles des mères spirituelles. Grâce au système de compagnies de prébende, originalité du chapitre de Remiremont, elles peuvent être accompagnées par trois ou cinq dames nièces, cumulant ainsi les revenus en fonction de la taille de la compagnie. Elles possèdent chacune une voix à l'assemblée, à la différence de l'abbesse qui en possède deux, et les dames nièces qui n'en possèdent aucune mais peuvent participer aux délibérations. Enfin, elles peuvent se porter volontaire pour être élue à des dignités, par l'ensemble des chanoinesses de prébendes pour la dame doyenne et la dame secrète, la dame sonrière ou encore la dame aumônière. L'abbesse peut directement choisir des dames pour certaines dignités, sans élections, comme la dame trésorière, les deux aumônières, les deux boursières, la dame de Fabrique, la dame de sceau, les deux dames censières et la dame du Deus⁵¹⁰. Hormis les dignitaires, les documents ne distinguent pas souvent les différences entre les dames tantes et les dames nièces. En l'absence d'une liste officielle, cela nous empêche de créer une liste des chanoinesses durant

⁵⁰⁸ *Idem*, f° 3 verso.

⁵⁰⁹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 46-53.

⁵¹⁰ Jean-Jacques BMMERT, *op.cit.*

l'abbatiate de Marie-Christine. Parmi les 311 dames relevées pour tout le siècle par F. Boquillon, (qui témoigne également d'une croissance de nombre de dames par rapport aux siècles derniers⁵¹¹), il est possible d'y inclure les cinquante-quatre dames annoncées dans une lettre de l'abbesse à son frère en septembre 1779⁵¹². Il est bien plus important que celui rapporté par la Baronne d'Oberkirch pour l'année 1789 qui relève trente-deux chanoinesses⁵¹³. Dans les faits, le nombre de dames présentes physiquement au chapitre est très divergeant à cause d'un phénomène bien connu chez les chanoinesses, celui de l'absentéisme. Le plaid banal de 1781 illustre bien ce fait, et ne compte que dix-sept dames présentes. La cérémonie est présidée par la dame secrète en compagnie de toutes les chanoinesses présentes à Remiremont, mais faite au nom de l'abbesse, « princesse de Pologne, duchesse de Saxe ». En cas d'absence de celle-ci, la direction peut être confiée soit à la dame doyenne, Hyacinthe Célestre de Briey⁵¹⁴, qui n'apparaît pas non plus sur le document, soit à la dame secrète, soit à la dame la plus âgée⁵¹⁵. Les dames de prébendes, passée l'âge de 25 ans, peuvent demander à l'abbesse l'acquisition d'une maison canoniale, principalement autour de l'abbaye pour réduire les déplacements aux offices et maintenir la surveillance⁵¹⁶. Cependant, Remiremont n'est pas connu pour ses loisirs, et peu de dames persistent à rester dans le chapitre. Il y a alors des cas d'abus de ces règlements, directement pénalisés. Plusieurs actes capitulaires transcrivent d'un abus de cette pratique par certaines dames sanctionnées. En illustrent les cas de Mme. De Stain, destinataire d'un acte capitulaire en 1779, qui n'est pas revenue à Remiremont depuis 1776⁵¹⁷. La dame de Raigecourt est sanctionnée pour sortir des murailles les nuits avant novembre 1780⁵¹⁸. F. Boquillon relève des indices de cette pratique presque abusive déjà pendant le XVII^e siècle, lors de l'abbatiate de Catherine de Lorraine (1611-1648)⁵¹⁹. L'absentéisme des chanoinesses est un phénomène bien connu et continu, malgré le Règlement de 1735 qui offre déjà entre six et cinq mois de congés cumulables selon les prébendes⁵²⁰.

Au sommet de la hiérarchie au sein de la seigneurie, les dames sont en plus sacrées par leur relation spirituelle avec Dieu, ce qui participe au prestige symbolique de celle-ci. En 1774,

⁵¹¹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 46-53.

⁵¹² ADA, EE 1515, lettre n° 20 du 28 septembre 1779.

⁵¹³ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 406.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 79.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 46.

⁵¹⁶ Françoise BOQUILLON, « Les dames nobles des chapitres de Lorraine sous l'Ancien Régime », dans Michel PARISSÉ et Pierre HEILL, *op.cit.*, p. 97.

⁵¹⁷ ADV, Fonds Friry, Série 6 / 27, Procès entre les Dames de l'abbaye, consultation 9 novembre 1780.

⁵¹⁸ ADV, Fonds Friry, Série 6 / 27, Procès entre les Dames de l'abbaye, « Mémoire à consulter pour l'Insigne Chapitre de Remiremont.

⁵¹⁹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.* p. 105.

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 213.

le roi Louis XV leur « a ordonné et réglé qu'à l'avenir et à perpétuité »⁵²¹, le port d'« un large cordon bleu, liséré de rouge auquel sera attaché une *médaille en forme de croix de chevalerie* ». La médaille représente Saint-Romarc, fondateur de l'abbaye en 620, avec son nom et la date écrites au recto, et le nom de « Ludovicus XV Rec », et l'année de l'institution, écrites au verso⁵²². La couleur et la forme de la croix font immédiatement penser au ruban de l'Ordre du Saint-Esprit. Institué par Henri III, il rassemble exactement cent nobles récompensés directement par le roi. Elles sont les premières à recevoir une distinction de ce genre par le roi⁵²³, ce qui participe au renforcement du prestige des dames de Remiremont à travers cette mise en parallèle avec l'ordre de chevalerie. En tout cas, il confirme également l'attachement de l'abbaye au royaume, indiquant enfin que le roi est le maître de l'abbaye. Ce geste rentre dans une optique plus globale de la part des rois de France depuis Louis XIV, qui utilise cette méthode afin de confirmer leur loyauté envers ces établissements.

B) L'exercice de l'autorité

L'abbesse possède un espace de pouvoir important sur l'aspect social et géographique, mais assez étroit en ce qui concerne l'aspect politique. Tout en gardant un pouvoir de maître, son *Queenship*, elle fait face à un contre-pouvoir direct que représentent les dames, et un souverain royal. Entouré de tous ces éléments, Marie-Christine de Saxe doit se construire une place solide pour asseoir son honneur et sa dignité abbatiale. En 1762, la princesse de Pologne, est intégrée au chapitre puis est directement élue coadjutrice de l'abbesse Anne-Charlotte, qui y est à la direction depuis 1747, et à distance depuis 1756. Elle fait partie des 31 chanoinesses au XVIII^e siècle originaire d'Allemagne⁵²⁴. Si l'élection à la coadjuterie était d'abord destinée à l'élection d'une personne digne de succéder à l'abbesse, il en devient rapidement un moyen d'établir une dame, souvent étrangère et à la hâte pour répondre aux ambitions de grandes familles princières⁵²⁵. La coadjutrice possède les mêmes avantages que les dames nièces, or dans son cas, sa dame tante est l'abbesse et doit lui succéder. En plus, elle a le droit à d'autres privilèges, prouvés par la possibilité de se loger définitivement loin de son abbaye, tant que

⁵²¹ AMR, 4 S 5 Ms 42.

⁵²² Un exemplaire est conservé au musée Charles Friry à Remiremont.

⁵²³ Les dames du chapitre noble de Lons-le-Saunier sont les dernières à recevoir ce privilège (avec une médaille différente) par Louis XVI en 1787. Un privilège similaire est remarqué pour le cas des chanoines d'Aix mais attribué par le parlement en 1780. Dans Charles et Jules FLORANGE, *Les décorations et Insignes des chapitres nobles de France avant 1789*, Paris, 1925, p. 7 et 22.

⁵²⁴ François BOQUILLON, *op.cit* p. 35.

⁵²⁵ *Ibid*, p. 70.

cette résidence reste dans les frontières du royaume, en plus des revenus importants de 24 milles livres⁵²⁶.

1) Les responsabilités de l'abbesse de Remiremont

C'est tout à son honneur que, le vingt-sept novembre 1773, la nouvelle abbesse de Remiremont, Marie-Christine de Saxe, annonce à son frère son avènement après le décès d'Anne Charlotte de Lorraine le sept novembre⁵²⁷. Son entrée solennelle se déroule le 16 mai 1775 et donne lieu à une grande cérémonie où sont intégrés dans le cortège des principaux représentants de la bourgeoisie administrative et judiciaire, les dames chanoinesses, au nombre de trente-quatre, les hauts domestiques de la princesse ainsi que son frère, sous le nom du comte de Lusace⁵²⁸. Le défilé met à l'honneur la nouvelle abbesse qui reçoit son pouvoir par le port de la crosse, l'aumusse et l'anneau de saphir⁵²⁹. Cette cérémonie, qui officialise publiquement la passation de pouvoir, intervient bien après l'officialisation juridique et l'« arrêt rendu en la cour souveraine de Lorraine-Barrois », le 28 mars 1774⁵³⁰. Désormais, elle est également détentrice du titre de princesse d'Empire, héritage du XIII^e siècle, un titre surtout honorifique qui ne confère pas de place à la diète, à la différence de celle d'Essen ou de Quedlinburg par exemple qui ont normalement « voix et siège » mais cela reste à nuancer pour le XVIII^e siècle⁵³¹. Quant à son allégeance au Saint-Père, elle le rappelle dans sa lettre envoyée le neuf décembre 1775⁵³².

Les devoirs, obligations et droits de l'abbesse sont inscrits dans le règlement de 1735. La fonction essentielle est rappelée directement dans le procès-verbal de 1774, étant la possession des « titres et papier concernant l'abbaye »⁵³³. Elle est la « protectrice et la gardienne de son église : elle veille sur les biens et les personnes, préside toutes les assemblées capitulaires, ordinaires et extraordinaires, dont elle doit être toujours avertie »⁵³⁴. En plus des privilèges de préséances aux cérémonies, ces dernières sont censées être présidées par l'abbesse, puisqu'elle possède aussi des voix supplémentaires pour les élections et décisions législatives et juridiques. Elle possède également d'important pouvoir sur les dames : surveiller

⁵²⁶ ADA EE 1513.4, lettre n° 26 du 27 novembre 1773.

⁵²⁷ *Idem*.

⁵²⁸ AMR, In-8°/ 1796, J.-J. Bammert, *Reconstitution de l'Entrée Solennelle de S.A.R. Marie-Christine de Saxe, princesse de Pologne, 68e abbesse de Remiremont, le 16 mai 1775. ([dans le cadre des] Fêtes du bicentenaire de la réunion de la Lorraine à la France le 9 juillet 1966)*, R. Robin : Remiremont 1966.

⁵²⁹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 67.

⁵³⁰ ADV, G 1030 1738-1782, 28 mars 1774.

⁵³¹ Katrin KELLER, « Les princesses et le Saint-Empire », dans Falk BRETSCHNEIDER et Christophe DUHAMELLE (dir.) *Le Saint-Empire, histoire sociale : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018.

⁵³² François PUTON, *op.cit.*, p. 66.

⁵³³ ADV, G 1030 1738-1782 : ... 28 mars 1774.

⁵³⁴ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 58.

leurs mœurs et leurs éducations ; autoriser les sorties et les testaments⁵³⁵. Or un pouvoir puissant se confronte indéniablement à des limites. Depuis Brumath, l'éloignement atténue son rapport de domination. Son exercice du pouvoir est indirect ce qui laisse l'abbaye dans la continuité de son l'autogestion. Les règles sur l'absentéisme de l'abbesse se limitent à trois mois d'absence dans l'année⁵³⁶, mais les abbesses, depuis Anne-Charlotte, et les deux précédant la duchesse de Saxe, s'affranchissent rapidement de l'abbaye⁵³⁷. Entre le déménagement et la cérémonie d'entrée, seul le Saxon est mentionné se trouvant à Remiremont pour des « affaires »⁵³⁸, certainement pour les préparatifs de l'entrée solennelle. Le chapitre avait pourtant tenté de tenir l'abbesse au sein de son chapitre, mais sans succès⁵³⁹. Les seules présences attestées de l'abbesse à Remiremont, depuis ladite cérémonie, le 16 mai 1775, jusqu'à son décès, sont mentionnées dans les lettres pour les mois de septembre des années 1781⁵⁴⁰ et 1782⁵⁴¹. À chaque fois, ces déplacements ont lieu pour des élections. Pour la première, qui est celle de la dame secrète, l'abbesse partage dans sa lettre l'attachement des dames mais couvrent en réalité la polémique qui entoure cet évènement, sur laquelle nous reviendrons. La seconde correspond à celle mentionnée à la même année dans l'oraison funèbre imprimé du Curé de Dompere qui précise que cette venue entre dans le cadre de l'élection de la comtesse de Scheinau⁵⁴². L'article des *Gazettes* du 15 décembre 1775 relate la présence de l'abbesse à l'occasion d'un *Te Deum* en l'honneur du sacre du roi. Sa présence est attestée par les comptes, lorsqu'en 1778, le chapitre fait appel à l'agent Marguellier et une douzaine de personnes pour sonner les cloches pour sa venue⁵⁴³. Le discours autobiographique est à nuancer mais grâce à ces indices, nous pouvons conclure que l'absentéisme n'est pas total, mais la présence n'est pas régulière non plus. En tout cas, il semble qu'elle soit davantage présente que sa prédécesseuse depuis son départ pour les Pays-Bas autrichiens.

L'abbatit de Marie-Christine de Saxe, qui dure neuf années, n'est pas une période de grand changement matériel de la part de l'abbesse. Les seuls grands travaux à la charge de Marie-Christine sont ceux réalisés pour les égouts et l'écoulement des eaux à Remiremont ainsi que sa demande de mise en inventaire des archives de l'abbaye (un travail de 26 ans)⁵⁴⁴. Elle

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 66-72.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 213.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 73.

⁵³⁸ EE 1514 N° 3 Brumath ce 6 avril 1774.

⁵³⁹ ADV, G 1266 [microfilmé] : « Ce jourd'hui... 13 juillet 1775 Mesdames ont donné à l'écolatre souscrit mandement de cent cinquante livres de France, qui font de lorraine centre quatre-vingt-treize livrez quinze sols, pour les frais du voyage qu'il a fait à Brumt, pour remettre à S.A.R les assurances de l'empressement qui avoit le chapitre de la revoir ».

⁵⁴⁰ EE 1515 N° 20 Brumath ce 5. 7bre 1781,

⁵⁴¹ EE 1515 N° 20 Brumath ce 5. 7bre 1781, et N° 13 ce 23 7bre 1782.

⁵⁴² AMR, Fonds ancien, In-8°/ 917.

⁵⁴³ *Idem.*

⁵⁴⁴ Francis PUTON, *op. cit.*, p. 40.

n'a pas été à l'origine de quelconques changements majeurs dans les affaires économiques. En suivant les comptes des recettes de l'abbaye des années 1765-1766 et de 1778-1779, les soldes évoluent de 1510 à 3 468 livres, pour enfin stagner après 1783⁵⁴⁵. Mais ce simple constat, qui nécessite des approfondissements, ne permet pas de conclure à une croissance suffisamment importante pour le chapitre. Les chiffres mis en avant par Mireille-Bénédicte Bouvet, en ce qui concerne l'hôpital de Remiremont et l'aumônerie, des instances directement liées à l'abbaye, dévoilent une politique économique stagnante dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁵⁴⁶. Il est donc difficile de parler d'une quelconque évolution émanant de la direction sur l'abbaye de la part de l'abbesse, de plus dans une période assez courte. Les abbesses successives, Anne-Charlotte de Lorraine (1782-1787) et Louise-Adélaïde de Condé (1787-1891) n'engagent pas non plus changements remarquables jusqu'aux premières tensions de la Révolution.

2) Les limites du pouvoir de l'abbesse

L'histoire de cet abbatiat faite par l'abbé Didelot semble une période de trouble et de tensions, trois incendies et une dispute entre dames résument cette période, comblée par des difficultés financières⁵⁴⁷. En effet, cette période reste tout de même une période sombre qui tâche le « calme et [la] prospérité » que l'abbaye connaît durant XVIII^e siècle, selon les écrits de F. Boquillon⁵⁴⁸. L'ensemble de ces événements relayés ont un point commun qui est la convocation de l'action royale.

Rapidement, Marie-Christine se trouve limitée dans ses ambitions. Dès les premiers signes de la fin de vie de l'abbesse Anne-Charlotte apparaissent les premières réflexions à l'élection d'une nouvelle coadjutrice. Xavier y voit une possibilité d'y élire leur sœur Elisabeth, en quête d'un établissement, et surtout d'une pension⁵⁴⁹. Cependant Christine de Saxe avoue dans sa réponse qu'elle a déjà promise la place à la princesse Marie-Anne de Deux-Ponts à la demande de l'électrice palatine Elisabeth de Palatinat-Soultzbach. Ces deux candidatures répondent à des intérêts différents. La première, voulue par Xavier, est de renforcer le poids des Saxons dans le royaume de France ainsi que les liens qui unissent les Bourbon et les Wettin. La seconde, expliquée par Marie-Christine, est d'écarter les prétentions palatines pour la coadjutorerie de Essen et Thorn, pour laisser la place à Cunégonde. La situation devient très délicate pour

⁵⁴⁵ ADV, G 1453 [microfilmé].

⁵⁴⁶ Ces deux institutions étaient sujettes à l'intervention directe des dames chanoinesses. On souligne également les multiples lacunes d'informations spécifiquement durant la période 1770-1782, dans Mireille-Bénédicte BOUVET, « Politique hospitalière et sociale des dames et de la ville de Remiremont au dix-huitième siècle », dans Michel PARISSE et Pierre HEIL (dir.), *op.cit.*, p. 179-215.

⁵⁴⁷ Archives municipales de Remiremont, In-12°/ 1912 M. l'abbé DIDELOT *Remiremont, les Saints, le Chapitre, la Révolution*, Nancy : imprimerie catholique de R. Vagner, 1887, p ; 219-226.

⁵⁴⁸ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 31.

⁵⁴⁹ ADA EE 1514, lettre du 15 mars (1773), Versailles.

l'abbesse de Remiremont, qui tente toutefois de rattraper son coup pour l'établissement de sa chère sœur en contactant également la dauphine Marie-Antoinette. Face à ce problème d'élection, d'une importance notable, elle est confrontée à des contraintes liées aux procédures : « il me faut encore l'agrément du Roy, et le consentement du Chapitre, cela sera aisé, dans la règle je ne devrais pas, selon nos institutions prendre une coadjutrice d'ici à quelques années, à moins de danger de vie ou d'infirmité, mais je scaurois aussi faire lever cet obstacle »⁵⁵⁰. Un espoir qui est un peu trop naïf. Finalement, c'est la princesse Anne-Charlotte de Lorraine-Brionne qui est élue coadjutrice le 7 décembre 1775, au lendemain de son appréhension⁵⁵¹. Cette dernière est la fille de la comtesse de Brionne, Louise de Rohan-Rochefort (1734-1815), ancienne chanoinesse de Remiremont et mariée à Charles-Louis de Lorraine, comte de Brionne (1725-1761). Pour mieux comprendre son arrivée et son établissement, alors que la concurrence se jouait entre deux princesses allemandes, nous devons nous intéresser à son lignage. Le père obtient auprès du roi la charge de « grand écuyer de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi de la province d'Anjou »⁵⁵². Une charge qu'il transmet à son fils, le prince de Lambesc, durant le règne de Louis XVI⁵⁵³. La mère et la fille Lorraine-Brionne sont toutes les deux dans le cercle privilégié de Marie-Antoinette⁵⁵⁴, en plus d'être parentes de celle-ci⁵⁵⁵. Ces indices tendent à démontrer l'influence du couple royal dans l'établissement et l'élection de la princesse de Lorraine-Brionne grâce au système de clientèle. Rappelons que pour l'établissement et l'élection de la duchesse de Saxe à Remiremont, c'était le couple delphinal qui a une grande part de responsabilité. Le choix de Charlotte de Lorraine-Brionne comme coadjutrice permet de redonner cette prestigieuse place à la famille de Lorraine, venant d'une branche française, qui plus est reliée à celle des Habsbourg. L'influence de Versailles persiste, avec l'élection de la Louise-Adélaïde de Condé pour la succession du cours règne de Anne-Charlotte de Lorraine-Brionne après son décès en 1787. En conclusion, l'abbesse de Remiremont n'a plus d'influence dans le choix de sa successeuse, qui est désormais un pouvoir détenu par Versailles. L'influence de l'abbesse pour faire jouer sa clientèle au sein de l'abbaye est encore plus réduite par le règlement. Comme le rappelle Marie-Christine dans l'extrait, elle n'est autorisée qu'à deux élections. En principe, elle peut choisir la coadjutrice et une autre dame à établir dans le chapitre. La duchesse de Saxe

⁵⁵⁰ *Idem.*

⁵⁵¹ AMR, 4 S 5Ms 95 Tome XIII 1734-1790.

⁵⁵² Abbé DIDELOT, *op.cit.*, p ; 227.

⁵⁵³ Henriette, Baronne d'OBERKIRCH, *Mémoire, op.cit.*, p. 209.

⁵⁵⁴ Alfred D'ARNETH, et M. A. GEFFROY *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse... op.cit.*, p. 379 et 419.

⁵⁵⁵ Alexandre MARAL, *op.cit.*, p. 326.

accorde cette seconde place à Mademoiselle de Saint-Gilles⁵⁵⁶. Si elle ne peut présenter qu'un nombre restreint de dames, elle peut néanmoins influencer les élections d'apprébendement. Parmi les places attribuées à l'abbaye, trois sont données aux filles Wangen durant l'abbatit de Marie-Christine par exemple⁵⁵⁷, dont une est sa dame nièce. La période de son abbatit voit le renforcement de la place des familles principalement alsaciennes. Davantage de dames de cette province ont été recrutées entre 1773 et 1782 avec 15 dames, suivies des Françaises avec neuf dames⁵⁵⁸. Rappelons que le recrutement de ces dernières est avantaé par la réforme de 1761, qui ouvre davantage les portes à la noblesse française.

Par la suite, le roi est aussi de plus en plus convoqué pour les grandes affaires du chapitre, comme en témoigne les crises qui surviennent les années suivantes. Plusieurs incendies se déclarent en janvier et mars 1779 endommageant de nombreuses maisons de prébendes et bourgeoises ainsi que l'église abbatiale. Les dégâts sont estimés à 300 000 livres, ce que l'abbesse ne peut pas prendre en charge toute seule (ce qui risque déjà de nuire à son image)⁵⁵⁹. Elle réclame alors le soutien de son neveu le roi mais celui tarde à répondre malgré les rappelles et le travail insistant des laquais Pommier et Maucler. Cette affaire, que nous avons déjà mentionné, a également des effets au sein de l'abbaye. En plus du manque de considération de la part de son neveu, elle aperçoit se former des oppositions dans le groupe des chanoinesses en réaction à la longue attente pour que les dégâts soient réparés⁵⁶⁰. Les 144 milles livres, dont une partie est tirée sur les fonds de Mr. De Bertin, qui sont données pour les réparations paraissent dans les lettres de la princesse comme un sauvetage de la part du roi, mais ce n'est pas suffisant en réalité. Ils ne représentent que la moitié de l'estimation et ne permettent la rénovation qu'une partie des bâtiments, comme la collégiale en juin 1781⁵⁶¹, une autre partie est encore à réparer après le décès de l'abbesse⁵⁶².

⁵⁵⁶ ADA EE1514, lettre n° 21 du 14 octobre 1778 ; « je n'ai pas la nomination aux places des Chanoinesses, que une est libre et nommer et choisir telles nièces qu'elle veut, et pour des raisons que vous trouverez très justes, je ne peux pas même leurs recommander des Sujets, pour moi j'avois deux places à Donner, Me. La P. Charlotte ma Coadjutrice, en a une, et pour l'autre je suis engagée depuis longtemps, et dans deux ans je m'acquitterai de ma promesse, ne le pouvant plutôt cette place donnée, tout sera dit, et je ne pourrais plus en donner du tout ».

⁵⁵⁷ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, p. 157.

⁵⁵⁸ Selon le tableau réalisé par Françoise BOQUILLON, p. 142-158.

⁵⁵⁹ ADA EE 1515, lettre n° 2 du 3 février 1779.

⁵⁶⁰ ADA EE 1515, lettre n° 14 du 9 juillet 1779.

⁵⁶¹ Josef Johannes SCHMID, *op.cit.*, p. 158.

⁵⁶² ADA EE 1829, Correspondance de M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « Tableau général et final de la Succession de feu son altesse Royale madame la Princesse Christine de Pologne, Duchesse de Saxe, en vivant, abbesse de Remiremont, au 1er avril 1784 ».

Enfin, l'affaire sans doute ayant le plus d'écho durant l'abbatit de Marie-Christine est celle de l'élection de la dame secrète⁵⁶³. La dame de Lenoncourt démissionne le 23 juillet 1781 ce qui engendre de nouvelle élection trois mois plus tard. Les dames se mettent d'accord sur l'élection de Madame de Montjoie, mais l'arrivée imprévue de l'abbesse en compagnie de Madame de Ferrette provoque la formation d'une opposition. Face aux contestations des dames, qui protestent de différentes manières implorant les nièces et venant même à quitter la grande salle avant les votes, l'abbesse reste sur ses positions et poursuit l'élection selon les normes. La très convoitée place de dame secrète est alors donnée à la dame de Ferrette, à vingt voix, contre une voix pour Madame de Montjoie. Le parti de l'opposition qui se forment fait appel au parlement de Nancy, tandis que Madame de Ferrette demande la confirmation du roi de France, ce qui par ailleurs lui est reproché⁵⁶⁴. L'élection de Madame de Ferrette est validée malgré tout. Retenue comme étant le « procès des dames tantes et des dames nièces », cette affaire fait apparaître une grande fracture entre les dames tantes et les dames nièces qui n'est résolue qu'après son décès. En effet, la disparition précipitée de l'abbesse Christine oblige sa successeuse à devoir travailler à la réconciliation des deux partis⁵⁶⁵.

En tant que spectateur, Xavier donne un avis très clair sur l'état d'abbesse en écrivant : « je suis cependant charmée qu'il ne m'ait pas faite abesse (sic) car je vous envie null[emen]t ce Titre »⁵⁶⁶. Les affaires abbatiales sont très tôt des contraintes à la tranquillité de l'abbesse Christine, malgré son éloignement. Pendant les neuf années, l'abbatit de Marie-Christine est caractérisé par la lente tentative de reprendre le contrôle sur l'abbaye. Son pouvoir politique subit les conséquences des changements antécédent, comme le résume l'abbé Guinot : « Sous l'abbatit de la princesse Anne-Charlotte, le Chapitre s'était gouverné par lui-même ; Christine de Saxe voulut reprendre le gouvernement, et faire acte d'autorité : elle formula quelques nouveaux règlements dans lesquels les chanoinesses crurent leurs droits lésés ; un

⁵⁶³ Abbé DIDELOT, *op. cit.*, p. 227 ; Henriette d'OBERKIRCH, *op. cit.*, p. 405 ; AMR In-8°/918 « MEMOIRE A CONSULTER, ET CONSULTATION Pour le Chapitre de l'Insigne Eglise Collégiale & Séculière de St. Pierre de Remiremont, en Lorraine, immédiatement soumise au St. Siège ; ayant élu la Dame de Ferrete à la dignité de Secrete dans le Chapitre, qui étoit présidé par feue Madame la Princesse Christine de Saxe, alors Abbesse », [imprimé], Nancy, 1783 p. 107.

⁵⁶⁴ AMR In-8°/918, p. 14.

⁵⁶⁵ Abbé DIDELOT, *op. cit.*, p. 230.

⁵⁶⁶ ADA EE 1456, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur la princesse Christine, n° 14, ce 2 août 1775 : « La lettre ci jointe, très chère *Christl*, Vous prouvera l'exacte étourderie de Pomier et que ce n'est pas de ma faute si vous recevez tard mes lettres ou qu'elles se perdent tout à fait car il vient de me la renvoyer dans une des siennes en me marquant qu'il m'envoie une des Vôtres qu'il venoit de recevoir et qu'elle me prouvera que Votre Santé est meilleure, ainsi donc mon chère frère X. puisqu'il me fait Princesse et Votre sœur[.] Ne doutez pas de mon exactitude et n'attribuez en la faute qu'à l'Etourdi, je suis cependant charmée qu'il ne m'ait pas faite abesse car je vous envie null[emen]t ce Titre ».

commencement d'opposition se manifesta, et l'abbesse, par quelques prudents concessions rétablit la concorde »⁵⁶⁷. Son champ d'action et de pouvoir est alors très limité. Elle est la première à subir les effets de l'autogestion de l'abbaye et la dernière à se voir confronter aux corps des chanoinesses de Remiremont avant la suppression du chapitre en 1790.

⁵⁶⁷ Josef Johannes SCHMID, *op.cit.*, p. 157.

Chapitre VII : La clientèle de Marie-Christine de Saxe

L'étude des correspondances laisse entrevoir les réseaux sociaux. Les historiens et les historiennes observent l'importance des femmes de la haute aristocratie dans les jeux relationnels⁵⁶⁸. Puisqu'elles sont écartées des centres de pouvoir et de décisions, leur rôle politique primordiale est dans la conservation des relations tant familiales, amicales et diplomatiques⁵⁶⁹. Les cercles de la maison et de l'abbaye de Marie-Christine de Saxe sont déjà inclus dans le système de réseaux, auxquels se rajoutent d'autres cercles à identifier qui sont en dehors de ces derniers. Il s'agit de conduire une analyse sur son influence depuis sa position. Nous avons déjà étudié sa participation à la cohésion familiale par sa mobilité. Or, sa pratique épistolaire est une autre manière d'entretenir ces réseaux. Les correspondances ressortent de nombreux noms, d'autres correspondances qu'elle entretient avec des tiers qui transcrivent des liens amicaux et politiques. Dans ce champ spécifique, la princesse de Pologne fait valoir sa clientèle, par des recommandations qui dévoilent en effet une influence sociale et ses stratégies relationnels. Ainsi, depuis sa situation en Lorraine et en Alsace, elle participe à la mobilité et la mise en relation entre le royaume de France et le Saint-Empire. Toutefois, il est important de rappeler que notre analyse des correspondances ne dévoile pas l'ensemble des réseaux de Marie-Christine de Saxe mais une certaine partie qui peut déjà nous indiquer ses stratégies réticulaires.

A) Entre frères et sœurs, entre France et Empire

1) Les relations adelphiques

Depuis la mort du père Frédéric-Auguste II en 1763, et du frère héritier dans les mois qui suivirent, la mère étant morte en 1757, cette génération des Saxe-Wettin rassemble uniquement des tantes ou des oncles du prince-électeur Frédéric-Auguste III. Leur pouvoir d'influence est alors beaucoup plus restreint, fragilisé davantage par des mésentendes entre les membres de cette fratrie avec la cour de Dresde⁵⁷⁰. Toutefois, ils maintiennent cette unité et cette cohésion, non seulement par la pratique du voyage, mais aussi et surtout par la pratique épistolaire. Après la disparition de la sœur Marie-Josèphe, Marie-Anne devient la seule de la fratrie à posséder un

⁵⁶⁸ Voir Carole CARRIBON, Dominique PICCO, Delphine DUSSERT-GALINAT, Bernard LACHAISE, Fanny BUGNON (dir.), *Réseaux de femmes, femmes en réseaux (XVI^e-XXI^e siècle)*, op.cit.

⁵⁶⁹ Voir chapitre III « Les princesses dans leurs réseaux » dans Isabelle POUTRIN et Marie-Karine SCHAUB (dir.), *Femmes & pouvoir politique : les princesses d'Europe : XVe - XVIIIe siècle*, op. cit., pp. 163-217.

⁵⁷⁰ Nous pouvons mentionner par exemple le mariage secret de Xavier avec la comtesse de Spinucci ou encore celui de Charles avec la comtesse de Corvin-Crassinka qui ne sont pas acceptés par la cour saxonne.

certain pouvoir politique par son mariage avec l'électeur bavarois, Maximilien III, depuis 1747. Dans les années 1760, Cunégonde, Elisabeth et Charles stagnent à Dresde, Marie-Anne est à Munich, Albert est à la cour de Vienne, Xavier et Christine sont en France, et Clément est régulièrement en déplacement dans le cadre de ses élections épiscopales. La situation change après les établissements, principalement pour le cas de Clément, archevêque de Trêves et évêque d'Augsbourg en 1768, puis celui de Cunégonde, abbesse d'Essen et de Thorn en 1775, qui rejoint son frère à la cour de Coblenche. La cartographie fondée sur leurs positions géographiques crée un espace à l'échelle européenne d'un réseau familial connecté par des correspondances, déjà soulevé par Christian Terraux à partir du fond de Saxe⁵⁷¹, dont il ici s'agit de se concentrer sur la part de participation de la princesse Christine.

Pour maintenir alors l'union de cette fratrie, il se met en place un réseau épistolaire efficace⁵⁷². Le rôle des sœurs dans l'entretien des relations fraternelles se perçoit déjà par le nombre de lettres conservées dans le fond de Saxe. Les lettres d'Elisabeth sont les plus nombreuses avec 1 527 lettres, suivie de Marie-Anne avec 1013 lettres, Clément avec 478 lettres, Christine avec 449, Marie-Josèphe avec 305 lettres, Cunégonde avec 259 lettres, Albert avec 198 lettres, Frédéric Christian avec 101 lettres puis enfin, Charles avec 35 lettres. La nature de cette correspondance d'ordre familiale s'identifie par l'utilisation de vocatifs propres à chacun : *Christl* pour Christine, *Pepa* pour Marie-Josèphe, *Lisel* pour Elisabeth, *Marisia* pour Marie-Anne, *Charlot* ou « le Duc » pour Charles, *Mentz* pour Clément, *Cucu* pour Cunégonde et Albert est le seul à ne pas avoir de vocatif. Cela permet d'entrevoir la proximité et les connexions entre les frères et sœurs. L'engagement des membres conduit à la création d'un circuit épistolaire dans lequel les informations circulent. La famille est la troisième thématique la plus importante dans les lettres familiales à Xavier⁵⁷³, démontrant que la cohésion fraternelle est une affaire commune. Certains membres ont plus de poids que d'autres. Pour les informations concernant la Saxe et sa capitale par exemple, c'est Elisabeth qui tient au courant de la situation, des nouvelles, tel un engagement envers sa famille qui lui est réservé. Cela est illustré par exemple lorsque Xavier, de passage en Saxe de 1772 à 1774, confie la tâche à cette sœur, de donner les nouvelles de la vie de cour à Christine⁵⁷⁴. Toutefois, la présence d'Elisabeth permet de garder une sorte de pied-à-terre et certaine attache avec sa région natale. Cette attache serait-elle maintenue, ou aussi forte sans la présence de sa sœur ? Depuis Munich, Marie-Anne

⁵⁷¹ Christian TERRAUX, *Le prince Xavier de Saxe. Correspondance et réseaux d'une maison princière dans l'Europe du XVIIIe siècle...*, op.cit.

⁵⁷² *Ibid.*

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ ADA EE 1455, de la lettre n°16 du 31 août 1772 jusqu'à la lettre n°13 du 18 juillet 1774.

entretient une relation d'une autre nature, vraisemblablement plus forte avec Christine. Son statut d'épouse de l'héritier au trône bavarois lui permet de disposer d'un pouvoir influant dans la situation de sa fratrie. Depuis la séparation avec sa petite sœur en 1762, en tant que cadette, elle veille à ce que Marie-Christine puisse honorer son rang et porte un certain intérêt à ses conditions, par l'envoi de domestique prestigieuse pour entourer sa sœur. Marie-Christine reconnaît ses engagements comme l'illustre l'annonce de son avènement faite en premier à Elisabeth⁵⁷⁵. Sa place tend à diminuer et son nom n'apparaît plus aussi souvent dans les lettres à la fin des années 1770 et début des années 1780. Dès lors, elle se fait un peu plus discrète dans la correspondance, laissant place à une autre sœur, Cunégonde. Son évocation croît dans les lettres après son établissement à Essen et Thorn. C'est notamment cette sœur qui représente le couple des « Saints de Coblençe »⁵⁷⁶ dans les correspondances en faisant l'intermédiaire entre les autres membres de la fratrie, Coblençe et son frère Clément. La part importante des sœurs dans les échanges épistolaires, à la différence des frères, démontre ici l'influence de celles-ci dans la mise en circulation des informations familiales, mais également dans le renforcement des liens. Le rôle des frères est alors beaucoup moins importants. En effet, du point de vue de Marie-Christine de Saxe, la correspondance mixte est assez instable. Elle fait souvent des remarques à Xavier, son frère préféré, sur son silence, qui l'affecte. Ces absences sont parfois excusables, comme lors de l'administration de Saxe⁵⁷⁷. D'autrefois, elles ne sont que le résultat de la paresse assumée de Xavier, une source de mécontentement de la sœur qui réplique, par exemple en 1774 : « Monsieur mon frère est un paresseux, qui ne mérite pas les bontés que j'ai pour lui, et tout le monde trouve que j'ai raison »⁵⁷⁸. Néanmoins, Xavier, en tant frère le plus âgé, fait office d'exception puisqu'il est le plus investi des frères dans le maintien de cette union familiale en entretenant les correspondances avec ses sœurs. Cela peut aussi expliquer pourquoi il est le frère préféré de Marie-Josèphe, Christine et Elisabeth⁵⁷⁹. Par rapport à Charles, même si ses lettres sont avérées, et parfois sujettes à des commentaires entre les protagonistes en France, c'est à travers celles envoyées par les autres sœurs que Christine en est principalement informée. Elles témoignent de son état de santé, ou encore des non-dits et des péripéties qui l'entourent. Lors de son passage à Munich en 1770, *Marisia* alerte ses sœurs sur le mauvais comportement qu'il a tenu, une fausseté connue déjà des autres⁵⁸⁰. Sur son état de santé, *Christl*

⁵⁷⁵ ADA EE 1513.4, lettre n° 26 du 27 novembre 1773.

⁵⁷⁶ ADA EE 1515, lettre n°7 du 26 mars 1780.

⁵⁷⁷ ADA EE 1512.2, lettres n° 41 du 23 septembre 1766, Remiremont et n° 42 du 30 septembre 1766.

⁵⁷⁸ ADA EE 1514, lettre du 28 février 1774, Versailles.

⁵⁷⁹ Christian TERRAUX, *op.cit*

⁵⁸⁰ ADA EE 1513.2, lettre n°12 du 9 juillet 1770.

reçoit davantage d'information de la part de Cunégonde, qui le voit à Munich⁵⁸¹. Quelques années plus tard, c'est Elisabeth qui annonce l'inoculation des enfants de Charles à sa sœur.⁵⁸² Enfin, Clément et Albert sont les personnes les moins présentes dans les interactions avec Marie-Christine. Le premier, avec qui elle est en brouille dans les années suivant la Guerre de 7 ans, et malgré le soutien des Français dans son élection à l'évêché de Liège, il reste toujours inaccessible pour les lettres de ses frères et sœurs français⁵⁸³. Il faut attendre 1774 pour que les interactions croient sous l'influence de Cunégonde qui se trouve désormais à ses côtés. Albert est quant à lui, très peu présent, et semble presque n'avoir plus de contact direct avec sa sœur dès l'année 1763⁵⁸⁴. Il priorise sa famille habsbourgeoise, surtout après la naissance de sa fille en 1767⁵⁸⁵.

Cette analyse faite à partir de la correspondance entre Christine et Xavier soulève bien le rôle porté également par l'abbesse de Remiremont, à l'image de ses sœurs, d'un pôle transmetteur d'informations. Tandis que Xavier se concentre sur les affaires auprès de leur neveu le roi de France, Marie-Christine fait office de pont de liaison et d'échanges avec les autres membres de la famille, particulièrement ses sœurs. Elle participe à la formation d'un espace épistolaire concentré entre elles, à la fin des années 1770, qui forme un parallélogramme entre Dresde (Elisabeth), Munich (Marie-Anne), Strasbourg/Brumath (Marie-Christine) et Coblenche (Cunégonde). Elles constituent des pôles entre lesquels les informations et les échanges transitent. Envers les frères, les relations sont plus ambiguës où chacun est concentré davantage sur ses intérêts politiques et personnels, qu'avec leur famille⁵⁸⁶. En somme, les relations au sein de la fratrie sont infléchies par le poids considérable des princesses et peuvent être portées au-delà même de ce cercle adelphique.

2) Les réseaux dynastiques

La princesse de Pologne et duchesse de Saxe est inscrite dans les réseaux diplomatiques, en parallèle aux affinités dynastiques. La tante de l'électeur de Saxe ne semble pourtant pas très connectée avec ses neveux et nièces Wettin. Nous l'avons vu, Elisabeth joue le principal rôle de la connexion entre Dresde et sa fratrie. De plus, les principales nouvelles qui les concernent

⁵⁸¹ ADA EE 1514, lettre^o 6 du 18 février 1777.

⁵⁸² ADA EE 1515, lettre n° 5 du 12 mars 1780, Strasbourg.

⁵⁸³ ADA EE 1513.4, lettre n°14 du 19 mai 1772.

⁵⁸⁴ ADA EE 1511, lettres n°10 du 28 juin 1763, Plombières.

⁵⁸⁵ *Idem*.

⁵⁸⁶ Vincent DUPANIER, « ‘‘Au prince Xavier, mon très chère frère’’ », la correspondance intime du prince Albert de Saxe à son frère aîné 1760-1767 (1 et 2) », dans *A l'Est rien de nouveau ?* [En ligne] publié le 18/02/2023 consulté le 10/01/2024 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/9911>.

proviennent des lettres des sœurs et frères. Seulement deux occurrences à propos de l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste III, sont relayées par Xavier⁵⁸⁷, exceptée la lettre reçue communément de la part de l'électeur informant la grossesse de sa femme, Amélie de Deux-Ponts-Birkenfeld. Les informations concernant le reste de la famille, les neveux et nièces, à l'exception de l'électrice douairière, sont relayées par la princesse Christine à son frère, dont les sources proviennent soit d'Elisabeth, soit des « on me mande de Dresde »⁵⁸⁸. Dans l'ensemble, les rares évocations de cette branche de la famille se portent sur des sujets assez fondamentaux. Par exemple, la princesse Christine informe son frère des suites du décès de leur neveu Charles (1752-1781)⁵⁸⁹ ou encore de la beauté de leur « nouvelle nièce », Marie-Caroline de Savoie (1764-1782), récemment mariée à Antoine (1755-1826)⁵⁹⁰. Les contacts avec la famille électorale, celle de Frédéric-Auguste III, sont assez pauvres dans cette correspondance. Peut-être est-ce le signe d'un détachement plus politique, semblable aux relations avec son neveu le roi de France. Il est aussi possible que cela soit entaché par l'expérience de la régence de Xavier, qui fait apparaître plusieurs controverses politiques à la cour de Dresde, notamment son mariage secret avec la comtesse de Spinucci en 1765, qui n'est reconnu par le pape qu'en 1777⁵⁹¹. Pourtant, la *Chiaretta* est grandement appréciée et soutenue par les sœurs, ce qui peut avoir des échos sur leur rapport avec la cour électorale. Cela s'illustre grandement par la prévention de Xavier à Marie-Christine, alors en recherche d'une campagne, sur les risques et les désintérêts portés par la cour de Saxe pour son installation dans la province.

À l'inverse des rapports avec les nouvelles générations de Wettin, la famille des Deux-Ponts-Wittelsbach possède une place importante dans la correspondance. La première et la plus suivie de la famille de Bavière est Marie-Antoinette (1724-1780), électrice douairière de Saxe, qui est la cible de nombreux commérages entre les deux protagonistes de la correspondance. Pourtant, cela ne freine pas la correspondance entre Marie-Christine et Marie-Antoinette, d'où elle reçoit certaines informations directes. Leur dépréciation pour elle se marque déjà par le vocatif donné : la vieille *Wolfskehl* (gorge de loup). Ils lui reprochent en effet son hypocrisie, son manque de crédit qu'elle essaie de cacher par de l'opportunisme⁵⁹² ou encore de profiter de ses revenus pour voyager en Italie, tandis que la misère sévit dans les campagnes saxonnes⁵⁹³.

⁵⁸⁷ ADA, EE 1455, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur la princesse Christine., n° 24 du 31 décembre 1772, Dresde et EE 1513.4, lettre n° 23 du 13 octobre 1773.

⁵⁸⁸ ADA EE 1515, lettre n° 20 du 5 septembre 1781, Brumath. Ici, il est question de la maison de leur neveu Maximilien (1759-1838).

⁵⁸⁹ ADA EE 1515, lettre n° 22 du 22 septembre 1781.

⁵⁹⁰ ADA EE 1515, lettre n° 23 du 10 novembre 1781, Brumath.

⁵⁹¹ Christian TERRAUX, *op.cit*

⁵⁹² ADA EE1514, lettre n° 19 du 20 septembre 1775.

⁵⁹³ ADA EE 1513.4, lettre n°10 du 14 avril 1772, Brumath.

Elle serait source d'amertume là où elle se présente, comme lors de son passage en 1771, au grand malheur de la duchesse⁵⁹⁴, partagé par le couple électoral de Bavière⁵⁹⁵. La « vieille électrice » est l'exception dans les rapports entre Wettin et Wittelsbach-Deux-Ponts. La proximité entre Brumath et Oggersheim rend les contacts plus importants, dans le sens où les investissements de la princesse Christine se fait d'abord en fonction de la cour palatine avant celle de Dresde⁵⁹⁶. C'est déjà une preuve de son intégration dans la sphère du couple électoral. De plus, nous percevons à travers la correspondance avec Xavier une vive correspondance avec la princesse électorale palatine Elisabeth-Auguste. Cette dernière accorde la croix de l'ordre saint-Elisabeth à son amie de Saxe. C'est elle également qui annonce à Marie-Christine l'établissement de Cunégonde à Essen et Thorn⁵⁹⁷. La proximité géographique et sociale fait que Christine de Saxe se rapproche davantage de la cour palatine que de la cour de Saxe, ce que nous avons déjà mesurer par les déplacements de Marie-Christine. Cette proximité relationnel et géographique intègre la duchesse de Saxe dans le réseau palatin. Si nous avons déjà remarquer la part de domestique venant du réseau palatin, les Bylandt, d'autres relations se créent alors avec d'autres personnalités. L'exemple est celui avec Caroline de Bade, fille du landgrave Louis VIII de Hesse-Darmstadt (1691-1739), et de Charlotte de Hanau-Lichtenberg (1700 -1726). Elle est la sœur de Louis XI (1719-1790), marié à Caroline de Palatinat-Deux-Ponts-Birkenfeld (1721-1774), qui est les propriétaires du château de Brumath. Outre les marques de compliments et de soutiens, le caractère amical et cousinal de la relation trouve également des intérêts par les recommandations. La relation qu'établie Christine avec la famille de Bade semble confortée les liens entre la famille électoral et la famille du margrave⁵⁹⁸. S'il y a des liens dynastiques et diplomatiques avec les Bade, ils sont toutefois beaucoup moins importants que ceux avec les Deux-Ponts-Wittelsbach. Ces développements relationnels font émerger, à la fin des années 1770, des relations avec la noblesse germanique suivant la vallée du Rhin.

⁵⁹⁴ ADA EE 1513.3, lettre n° 25 du 6 octobre 1771.

⁵⁹⁵ ADA EE 1513.4, lettre n° 7 du 29 février 1772, Brumath.

⁵⁹⁶ *Gazette de France* du 3 juillet 1767 « De Schwetzingen, le 18 juin 1767 ».

⁵⁹⁷ ADA EE 1514, lettre du 24 février 1774, Versailles.

⁵⁹⁸ AGK, FA Nr. 5 A Corr 4, 75 Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (Dresden), lettre du 23 novembre 1768.

B) Le réseau saxon en France

1) Recommandation et clientèle

Les liens qui régissent la bonne société sont constamment en mouvement. Le pouvoir des « grands » est de donner leurs faveurs à leurs proches ou à leurs sujets, comme support de démarcation pour le client. Par le système de recommandation, la princesse forme ainsi un réseau de clientèle, un pôle d'influence dans le mouvement social et géographique des membres de l'aristocratie. L'importance du clientélisme dans le Saint-Empire en fait un objet de recherche assez récent dans l'historiographie⁵⁹⁹. Il dépasse en effet les espaces curiaux pour s'inscrire dans une échelle beaucoup plus large, qui peut dépasser les frontières. Limité aux présentes correspondances avec le prince Xavier et la margravine Caroline de Bade, les recommandations sont alors orientées vers leurs intérêts. La situation en marge du Saint-Empire, et donc de la famille, oblige ainsi les Saxons en France à se soutenir mutuellement dans l'affermissement de leur clientèle. L'échange ou le partage de sujets, tout comme l'attribution de la protection, sont le signe de leur influence, et donc de leur pouvoir. La recommandation à son destinataire nécessite tout un « code d'honneur », exprimé par le partage de considération pour l'individu protégé, justifié selon l'objet de la recommandation⁶⁰⁰. Cela transcrit les liens amicaux qu'elle peut nouer. Qu'ils soient éphémères ou non, ces protections ont au moins l'honneur d'avoir suscité l'intérêt de la princesse. L'importance d'un accueil convenable contribue à la diffusion de l'image d'une personne puissante et influente, qui plus est princesse royal et du sang, et peut se présenter comme un soutien dans la visibilité et l'établissement d'aristocrate. Si Marie-Christine relate le fait qu'elle « n'aime pas du tout à faire des recommandations »⁶⁰¹, elle s'y trouve malgré tout obligée à les pratiquer. Elles sont jointes régulièrement à d'autres pièces, incluses ou lettres, qui ne sont pas conservées. La princesse de Pologne accorde sa protection à Madame de Talmond, qui demande à devenir la surintendante du comte de Lusace⁶⁰². L'exemple le plus édifiant qui apparaît dans la correspondance est celui du Marquis d'Entragues⁶⁰³. Il suit le schéma classique de la rencontre. Repéré pour sa dignité, il est invité des dîners chez elle afin de lui accorder sa protection. Les retours de l'autrice transcrivent son amabilité et joue en sa faveur pour son établissement au service du prince. Il

⁵⁹⁹ Sébastien SCHICK, « Le principal ministre et ses réseaux : Logiques d'action concurrentes dans le Saint-Empire au XVIII^e siècle », dans Nicolas LE ROUX, Martin WREDE (dir.), *op.*, p. 126.

⁶⁰⁰ Christian KÜHNER, « Amitié et politique en France au Grand Siècle », dans Nicolas LE ROUX, Martin WREDE (dir.), *op.cit.*, p. 96.

⁶⁰¹ ADA EE 1511, lettre du 8 mai 1763, Versailles.

⁶⁰² *Idem.*

⁶⁰³ ADA EE 1515, lettres n° 19 du 27 octobre 1780 et n° 22 ce 7 décembre 1780, Strasbourg.

semblerait que Marie-Christine apporte des conseils intéressants pour les établissements, comme le montre les incitations de ses proches. Elle est conviée pour le choix de la dame de compagnie de la *Chiaretta*, pour soutenir Madame de Chamissot, une de ces anciennes dames, pour le remplacement de Madame Desforges⁶⁰⁴. Ce rôle d'intermédiaire est encore une fois relevé par sa recommandation de plusieurs dame Dietrich envers la femme de son frère en séjour aux eaux de Niederbronn⁶⁰⁵. Certains de ces clients ont rendus des services ponctuellement ou à plus long termes. C'est le cas par exemple de Monsieur de Werthern, qui répond à un de ses services rendus à la princesse⁶⁰⁶. La participation de Marie-Christine fait guise de remerciement et de soutien, pour son ancien domestique dans sa nouvelle carrière, Monsieur Joux, à qui elle précise lui avoir pardonné après la séparation⁶⁰⁷. Les trois recommandations présentes dans les douze lettres à la margravine, une chanoinesse, un militaire et un musicien, témoignent des ambitions plus profondes de marquer l'entourage de Caroline. La première recommandation est celle d'un comte anonyme, mais qui répond aux services du margrave et de ses fils⁶⁰⁸. Elle demande un chaleureux accueil pour une de ses protégées, une chanoinesse de Remiremont, de passage dans le pays de Bade⁶⁰⁹. Une autre recommandation correspond davantage aux intérêts de Caroline, grande amatrice d'arts. Marie-Christine accorde ses faveurs au violoniste Valentin Nicolai, qui lui a écrit une lettre pour demander son soutien et être recruté dans l'orchestre du Margrave de Dourlach⁶¹⁰. Les efforts fournis dans ces recommandations militaires et artistiques font qu'elles correspondent aux attentes de ses amies.

2) Le réseau du comte de Lusace et de la comtesse de Henneberg

Avec son frère Xavier, il forme le couple de la comtesse d'Henneberg et au comte de Lusace, ce qui renforce leur influence. Le système clientélaire s'étend ainsi à un espace beaucoup plus large et politiquement plus important. Plusieurs militaires s'adressent ainsi à elle pour obtenir leur soutien pour être recrutés dans un régiment. Ces derniers sont sollicités pour l'intégration de régiment français. Le comte d'Andlau sollicite la protection de la princesse Christine et du prince Xavier pour obtenir une place dans le Régiment Royal-Allemand⁶¹¹. En octobre 1780, la princesse recommande à son frère le baron de Rothenberg, capitaine dans ce même régiment et originaire de Courlande, pour être incorporé dans l'un des régiments prévus pour l'Amérique⁶¹².

⁶⁰⁴ ADA EE1514, lettre n° 27 du 2 décembre 1778.

⁶⁰⁵ ADA EE1514, lettre n° 17 du 22 août 1778. Aujourd'hui, Niederbronn-les-bains dans le département du Bas-Rhin, France.

⁶⁰⁶ ADA EE 1513.4, lettre n° 5 du 20 février 1772, Brumath.

⁶⁰⁷ ADA EE1514, lettre sans date ni lieu.

⁶⁰⁸ AGK, FA Nr. 5 A Corr 4, 67, Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (sans lieu) [numérisée],

⁶⁰⁹ AGK, FA Nr. 5 A Corr 4, 80, Maria Christina von Sachsen an Karoline Luise von Baden (Remiremont), ce 24 juin 1770.

⁶¹⁰ AGK FA Nr. 5 A Corr 4, 88 (Strasbourg), ce 28 décembre 1781.

⁶¹¹ ADA EE 1514, copie de la lettre de M. d'Andlau à la princesse Christine, ce 24 juin 1778, Metz.

⁶¹² ADA EE 1515, lettre n° 18, du 1^{er} octobre 1780.

Il en va également pour des régiments dans le Saint-Empire, par exemple avec un dénommé Le More, ancien gentilhomme du duc Stanislas, qui souhaite être recommandé à Albert de Saxe, demandent la protection de Xavier et de Christine afin de servir dans un quelconque régiment autrichien⁶¹³. Outre des militaires, ils sont aussi sollicités pour l'établissement de membres du clergé, comme l'abbé Herzog, prêtre de Bersheim dans le voisinage de Brumath, souhaitant se rapprocher du prince Maximilien de Deux-Ponts. La mise en commun de leur force et influence est aussi appelée pour l'établissement de Clément à l'élection de l'évêché de Liège, qui ne lui est finalement pas donné⁶¹⁴. Les stratégies relationnelles du comte de Lusace et de la comtesse de Henneberg émet quelques fois des discordes. Le rejet d'une recommandation est accompagné de justification, souvent liée à une mauvaise rencontre avec le sujet concernée. Dans une lettre de mars 1765, Marie-Christine explique la situation difficile dans laquelle elle se trouve qui l'empêche de donner son accord à Mr. De Wittersbach, qui convoite la place de maire de la ville de Colmar⁶¹⁵. C'est un aide de camps de son frère, mais ce dernier lui a compté beaucoup de retours négatifs à son propos et ajoute qu'elle est trop en dehors de la société de la municipalité de la ville pour donner son accord directement. Dans un autre sens, elle recommande de l'abbé d'Oppel, qui a aussi le soutien de l'évêque d'Orléans et du Cardinal de Rocheaumont⁶¹⁶, mais le comte de Lusace cesse de lui accorder sa protection à cause sa mauvaise expérience vécue en sa compagnie lors d'un séjour à Fontainebleau⁶¹⁷.

Plusieurs cercles se dégagent à travers les correspondances. Celui du lignage qui compte le réseaux fraternelles et diplomatiques avec les Wettin et les Deux-Ponts-Wittelsbach en premier lieu, reste primordiale. Notons que, à travers nos sources, les liens réticulaires avec Versailles sont totalement absents, de même que des correspondances supposées avec cette cour. Un signe qui permet de déduire que même dans les stratégies relationnelles de la princesse, le Saint-Empire reste prioritaire. Le couple de Saxon français se concentre alors sur les soutiens qui leur subsistent, alors que les liens avec la cour de France se détachent. Marie-Christine est d'un soutien utile dans la mise en relation pour des individus de qualité dans la vallée du Rhin.

⁶¹³ ADA EE 1511, lettre n° 12 du 28 juillet 1763, Plombières.

⁶¹⁴ ADA EE 1513.4, lettre n° 2 du 22 janvier 1772, Brumath : « Vous aurez déjà appris que Votre Italien et mon latin se sont vérifiés pour Liège, puisque c'est Mr. De Velbrück qui a en cet Eveché, le Pape a effectivement refusé à mon frère le bref d'éligibilité, qu'il l'a refusé aussi à son Fils, mais j'ignore qui a l'honneur d'être fils du Pape ».

⁶¹⁵ ADA EE 1512.1, lettre n° 15 du 29 mars 1765, Remiremont.

⁶¹⁶ ADA EE 1513.1, lettre n° 17 du 15 septembre 1769 Remiremont.

⁶¹⁷ ADA EE 1455, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur, la princesse Christine, n° 8 ce 20 avril 1772, Paris.

Depuis Brumath, elle utilise sa clientèle pour satisfaire ses proches en personnes de qualité, qu'ils soient militaires, religieux ou dans la culture, donc un réseau suffisamment hétéroclite.

Conclusion de la partie.

Le *Queenship* de Marie-Christine reste assez distinctif. Une influence qui s'étend entre la France et le Saint-Empire et concentré dans la vallée du Rhin. Si son pouvoir est fortement conditionné et restreint au sein de son abbaye, elle fait preuve d'émancipation sur d'autres plans. La formation de sa domesticité dès son installation à Brumath est remarquable par son indépendance. Elle possède une certaine liberté dans le choix de ses subalternes. L'étude de ces champs de pouvoir nous permet également d'identifier plus clairement la princesse de Pologne et sa place dans la société des princes à la fin du XVIII^e siècle. En effet, malgré qu'elle soit positionnée en France, marqué par sa gouvernance de l'abbaye de Remiremont, elle reste incluse dans le clan des Wettin, associé à cause des événements géopolitiques au clan des Deux-Ponts-Wittelsbach. Elle participe ainsi au renforcement de ces clans et à leur stratégie familiale en étendant leur influence à travers et tout au long du Rhin.

QUATRIEME PARTIE : L'INDIVIDUALITÉ DE MARIE-CHRISTINE DE SAXE

En écrivant ainsi ses lettres, Marie-Christine de Saxe envoie l'image qu'elle veut transmettre aux lecteurs et lectrices⁶¹⁸. Les spécialistes mettent en parallèle cette expression de soi dans l'écriture des lettres avec le pacte qui lie l'autobiographe à son récit, incluant alors les protagonistes dans un « pacte épistolaire »⁶¹⁹. À travers le partage et la connexion avec autrui, l'écriture des lettres amène l'autrice à un autre rapport à soi par l'expression du « moi ». Elle met en lumière les traces de son éducation et les indices de sa culture nobiliaire et catholique, pour montrer ainsi sa dignité aristocratique. Il y a aussi les portraits de la princesse réalisés par des tiers, picturaux ou littéraires, qui dévoilent d'autres faces qui ne sont pas accessibles par les lettres.

⁶¹⁸ Voir, Sylvie MOUYSET, Jean-Pierre BARDET, et François-Joseph RUGGIU, (dir.), *Car c'est moi que je peins*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2010.

⁶¹⁹ Arlette FARGE, *Le goût de l'archive*, Paris ; Editions du Seuil, 1997, mentionné dans Cécile DAUPHIN, Pierrette LEBRUN-PESERAT et Danièle POUBLAN, *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIXe siècle*, recueillie par Ludovic Damas Froissart, préface de Roger Chartier, Paris : A. Michel, 1995, p. 12.

Chapitre VIII : Le corps : fragilité et état de santé

Au premier plan de ce portrait, la personne physique de Marie-Christine de Saxe constitue l'objet principal. Son physique et les marques de son éducation, qui dévoilent une part de sa mentalité, constituent les premières impressions sur le point de la princesse. Ses traits de sa personnalité sont les points généraux du portrait et de son caractère, souvent réduits à quelques phrases dans les descriptions de tiers. Ces thématiques s'inscrivent sur un temps long, mettant en lumière les nombreuses altérations, au niveau de sa santé, de ses rapports à autrui et à sa foi, ainsi que dans ses intérêts matériels, et les réactions de la princesse en conséquence de celles-ci.

A) Le corps fragile

1) L'état de santé instable

Au XVIII^e siècle, les médecins estiment que le corps féminin est fragile et sensible aux maladies. Sous l'influence des préceptes galiléens, ils font face à de nombreux obstacles pour tenter d'expliquer le corps féminin. Il reste une « terre à découvrir »⁶²⁰ qui questionne, et dont les réponses sont cherchées dans leur mode de vie. Les dangers pour les femmes se situent dès lors dans leurs corps même, humide et froid, variable et inconstant. Cela conduit à voir dans la puberté et les menstruations, les caractéristiques d'une nature féminine consacrée à la reproduction. Or, le cas des femmes célibataires et leurs corps intriguent car leur condition va à l'encontre des lois de reproduction, et donc celle du mariage, qui est normalement la source d'une bonne santé⁶²¹. Ainsi, l'infirmité relevée chez Marie-Christine de Saxe serait la raison qui la condamnerait à une vie aux cribles des maladies.

Tenir au courant sa famille de sa santé est un geste d'attachement qui en devient un sujet récurrent. Il se joint à la correspondance cet autre intérêt, c'est-à-dire parler de son corps et de son état de santé. En effet, pour la duchesse de Saxe, c'est une raison supplémentaire à l'amitié et aux intérêts qui engagent les protagonistes à devoir écrire régulièrement des lettres, ce qu'elle rappelle régulièrement à son frère, trop silencieux à propos de ce sujet. Beaucoup d'historiennes

⁶²⁰ Jean-Pierre PETER, « Entre femmes et médecins », dans *Ethnologie française*, n°314, 1976, p. 341, mentionné dans Arlette FARGE « Les temps fragile de la solitude des femmes à travers le discours médical du XVIII^e siècle », dans Arlette FARGE et Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII^e -XX^e siècle*, Paris, Montalba, 1984, p. 252.

⁶²¹ Arlette FARGE, *op.cit.*, p. 254.

observent que les femmes ont plus de facilité à évoquer leur état de santé que les hommes⁶²². Cela lui permet également d'apaiser sa solitude en partageant ses peines et les maladies, comme une marque d'entraide face à ses problèmes auxquels elle doit se confronter régulièrement. Près de quatre-vingt-dix occurrences à sa santé sont repérées dans toutes ses lettres (à Xavier et à Caroline). Les symptômes les plus récurrents sont ses rhumatismes, principalement autour des reins. Ils peuvent être marqué par leur longévité, comme en témoigne les rhumatismes continuels durant son séjour à Oggersheim pendant l'été 1769⁶²³, et celui qui a duré presque dix semaines durant l'automne de l'année 1770⁶²⁴. D'autres sont assez virulents, comme celui de juin 1774 à Oggersheim, la première fois qu'elle est aussi mal en point depuis son déménagement et dont les symptômes sont des « coliques d'estomacs, et [de] vomissements de bile ». Son sommeil s'en trouve affecté, ne dormant que très peu à cause des troubles ou des insomnies⁶²⁵. Ces problèmes de sommeil prouvent que l'esprit est perturbé, comme envahi de pensées indécentes et impures, contraire au mode de vie saint et pure. Pour tenter d'expliquer en partie les raisons de ces maux, nous pouvons prendre l'analyse de Gwénaél Murphy. En effet, la vie religieuse ouvre un autre paradoxe car elle engage les dames à des prières nocturnes, qui déstabilise le rythme de sommeil, et peut être l'une des raisons de leur affaiblissement physiologique⁶²⁶. D'autres instabilités sont régulièrement relatées, comme les fièvres et des maux de têtes⁶²⁷. Elle prévient de son état de santé passé, « tantôt plus tantôt moins bien », avant ou durant le temps de rédaction de la lettre, accompagné de message d'espoir tel que : « pourvue qu'elle soit passage »⁶²⁸. Certaines fois, des symptômes ne sont pas nommés, mais simplement décrits, dépassant alors le vocabulaire médical soit de la princesse, soit de son médecin. Ce sont principalement lors d'apparitions de symptômes assez graves, peut-être inexpliqués, voire stupéfiants par exemple lorsqu'elle annonce que son visage était devenu tout noir au début de l'année 1771, ce qui effraye même son esculape⁶²⁹. Le partage de son état de santé est également une prévention à propos de sa faiblesse physique et de sa capacité à écrire des lettres⁶³⁰, ou bien

⁶²² : Isabelle ROBIN-ROMERO, « La santé dans les écrits privés au XVIIIe siècle », dans Jean-Pierre BARDET et François Joseph RUGGIU (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for-privé en Europe du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris : PUPS, Presses de l'université Paris Sorbonne, 2005 ; Aurélie CHATENET-CALYSTE, *Une consommation aristocratique et féminine à la fin du XVIIIe siècle : Marie-Fortunée d'Este, princesse de conti (1731-1803)*, sous la direction de Michel CASSAN, Université de Poitier, soutenu le 27 novembre 2010. p. 264.

⁶²³ ADA EE 1513.1, lettres n° 5 du 6 juillet 1769, Oggersheim et du 15 août 1769, Remiremont ; mentionné également dans AGK FA Nr. 5 A Corr 4, 77, « Remiremont, ce 28 novembre 1769 ».

⁶²⁴ ADA EE 1513.2, lettres n° 19 à 21.

⁶²⁵ Par exemple : ADA EE 1513.2 lettres n°2 ce 30 janvier 1770, Remiremont et EE 1515 lettre n° 3 ce 12 février 1779.

⁶²⁶ Gwénaél MURPHY, « Religieuses et médicaments au XVIIIe siècle », dans *Histoire, médecine et santé*, 2, automne 2012, [en ligne] mis en ligne le 01 décembre 2013, consulté le 02/05/2024 à l'URL : <http://journals.openedition.org/hms/160>.

⁶²⁷ Par exemple : ADA EE 1513.1, lettre n° 12 du 18 août 1769 ou encore EE 1515, lettre n° 3 du 12 février 1779.

⁶²⁸ ADA EE 1513.2, lettre n° 5 du 27 mars 1770.

⁶²⁹ ADA EE 1515, lettre n° 2 du 28 janvier 1781, Strasbourg.

⁶³⁰ Par exemple : ADA EE 1514, lettres n° 10 du 16 mai 1774 et EE 1515, lettres n° 2 du 28 janvier 1781.

de sortir de son lit⁶³¹. Prévenir de cette manière est aussi une manière d'inviter le lecteur à appréhender la lettre, et sa potentielle médiocrité. Dans un autre sens, l'écriture des lettres sont d'autant plus un indice de la bonne santé de l'autrice, si ce n'est un moyen de camoufler la réalité. La lettre en soi devient une preuve de la survivance de la protagoniste, dans laquelle elle peut insister et rassurer, qu'il n'y a rien « à craindre car [sa] santé est très bonne »⁶³². Cependant, cette série de symptômes ponctuelle, dont la récurrence est déjà un indice de sa santé, occulte un autre handicap qui se développe chez elle. Sa dernière lettre formule bien ses rapports avec les maladies physiques. Elle le relate, comme souvent accompagnée d'ironie, lors d'une période où plusieurs membres de la fratrie sont également malades, de quoi « remplir un hôpital »⁶³³. Elle partage comme à son habitude, sa maladie à laquelle l'autrice vient d'en être débarrassée après trois semaines d'handicap, de déshydratation et de problèmes dermatologiques. Chaque membre de la fratrie, individuellement est en lutte avec la maladie, un point commun que la princesse utilise pour relativiser la situation de manière ironique. Elle voit dans cette union contre la maladie, une force, qui permet par exemple d'avoir une action médicamenteuse commune à la famille : « en n'y faisant rien »⁶³⁴. Ce sont pourtant ces symptômes persistants qui causent sa mort, trois semaines plus tard, le dix-neuf-novembre, emportée par une « fièvre bilieuse »⁶³⁵.

2) La « princesse boursouflée »

Les auteurs présentant la princesse Christine ont souvent fait remarquer l'embonpoint de la princesse et ses handicaps liés à cela. En 1764, elle est victime d'un pamphlet réalisé par le chevalier de Bouffler⁶³⁶ après sa rencontre avec la princesse⁶³⁷. Venu pour faire sa cour en tant que messenger du duc Stanislas pour la féliciter de sa nomination à la coadjutorerie, il se présente dans un état maladif, après avoir été mal accueilli et mal logé dans la demeure abbatiale délabrée de Celles. La mauvaise réputation du chevalier le précède et cet accueil froid est un geste de la part de l'hôte pour écarter le danger qu'il représente pour les dames du chapitre. Néanmoins, son pamphlet sur la « princesse boursouflée » a un écho. Selon Bernard Puton, le couplet est chanté par le régiment Berchiny, stationné à Epinal, ce qui fait réagir la coadjutrice conduisant à un déplacement du régiment. Quelques années plus tard, le *Journal de Paris* publie le

⁶³¹ ADA EE 1513.2 lettre n° 21 du 12 novembre 1770.

⁶³² ADA EE 1513.4, lettre n° 12 du 6 mai 1772.

⁶³³ ADA EE 1515, lettre n° 14 du 22 octobre 1782.

⁶³⁴ ADA, EE 1515, lettre n° 1 du 10 janvier 1781, Strasbourg.

⁶³⁵ ADA EE 1741, Correspondance du baron de LANDENBERG, lettre du 19 novembre 1782.

⁶³⁶ Annexe è

⁶³⁷ Bernard PUTON, *op.cit.* 11 p.

pamphlet ce qui provoque une plainte de la part du prince Xavier et conduit à la suspension temporaire du journal⁶³⁸. Ces réactions montrent que cette image est négative pour la réputation de la princesse. Or la situation ne semble pas s'améliorer. Vers la fin de la période, le bourgeois bruntutain Antoine-Léon Khun, témoigne par exemple que son « embonpoint excessif empêchoit de faire deux pas sans l'aide de deux femmes de chambre »⁶³⁹. Ce commentaire est assez semblable à celui de l'abbé Didelot, qui donne davantage de descriptions : « C'est pendant son court séjour à Remiremont que j'eus le plaisir de la voir une seule fois. Elle était de moyenne taille et extraordinairement replète, de sorte qu'elle ne pouvait faire un pas sans être soutenue sous les bras. Son visage était fort coloré ; son menton descendait par un triple rang sur sa poitrine »⁶⁴⁰. Ces remarques désobligeantes viennent contredire l'idée que l'embonpoint est signe de grâce et de richesse⁶⁴¹. Remarquons cependant que son physique n'est pas noté dans les écrits de la Baronne d'Oberkirch. Or cela n'affecte pas le fait que l'embonpoint, vraisemblablement excessif, a été davantage un poids, un handicap pointé par ses contemporains.

La correspondance nous donne davantage de détails sur les évolutions de son état physique. À peine arrivée en France, Marie-Christine prend sa situation sur le ton de l'autodérision dans son ressenti sur les premiers effets des eaux de Plombières⁶⁴². Cependant, il semblerait que la maladie qu'elle contracte en 1770 soit le point de départ de nombreuses complications par la suite. C'est à partir de ce moment qu'elle écrit pour la première fois des dispositifs pour la soutenir dans sa marche, dont le besoin de l'aide de deux personnes dans sa lettre du dix-sept octobre⁶⁴³ ce qui confirme les propos de tiers. Elle utilise à nouveau l'autodérision face à la situation en se comparant avec son frère défunt, le prince électeur Frédéric-Auguste II de Saxe, qui était « obligée d'être portée et roulée partout »⁶⁴⁴. Une remarque qui dévoile en réalité un problème qui touche plusieurs membres de la dynastie, reconnues pour leur embonpoint. L'impact de sa santé sur ses activités est indiqué lorsqu'elle doit utiliser une voiture⁶⁴⁵ ou une cabriole⁶⁴⁶, moyens de transport réservés aux personnes malades pour les promenades et pour les chasses⁶⁴⁷. Ce sont des signes avant-coureurs d'une situation aggravée avant les années

⁶³⁸ *Ibid*, p. 9.

⁶³⁹ Antoine-Léonce KUHN, *Mémoires...*, *op.cit*, p. 69.

⁶⁴⁰ Pierre-Louis-Gabriel DIDELOT, *Remiremont, les Saints, le Chapitre, la Révolution*, Nancy, imprimerie catholique de R. Vagner, 1887, p. 24.

⁶⁴¹ Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE, *Histoire des femmes en Occident...*, *op.cit*, p.75-76.

⁶⁴² ADA EE 1511, lettre n° 12 du 28 juillet 1763, Plombières.

⁶⁴³ ADA EE 1513.2, lettre n°19 du 17 octobre 1770.

⁶⁴⁴ ADA EE 1513.2, lettre n°20 du 16 octobre 1770.

⁶⁴⁵ ADA EE 1413.3, lettre n° 13 du 24 mai 1771.

⁶⁴⁶ ADA EE 1514, lettre n° 15 du 12 août 1774, Oggersheim.

⁶⁴⁷ Antoine-Léonce KUHN, *Mémoires...*, *op.cit*. p. 69.

1780. Elle se trouve désormais aidée d'une canne⁶⁴⁸, qui plus est luxueuse garnie de cristal et d'or,⁶⁴⁹ et continue sous le signe de l'autodérision ses remarques sur son physique. Elle écrit par exemple durant l'été chaud de 1780 : « encore si cela pouvoit un peu fondre ma graisse, mais elle est toujours au moins la même, et a plutôt augmenté, depuis que vous ne m'avez pas vu »⁶⁵⁰. Étant donné que la dernière entrevue entre les deux protagonistes avant cette lettre est en 1775, nous avons ici un indice qui rejoint l'idée que son poids devient de plus en plus important.

Les portraits sont des sources efficaces pour avoir une meilleure image du physique de la princesse. Ces images, à prendre avec recul, sont intéressantes pour renseigner sur les couleurs et les formes d'un sujet. À l'aide des sources écrites, nous pouvons mieux appréhender l'analyse visuel qui suit sur les différents tableaux trouvés où Marie-Christine est identifiée. Deux tableaux de la princesse enfant sont déjà révélateurs sur son physique. Le premier est une gravure réalisée par Johann Christoph Sysang et datée de 1739 conservée au Germanisches Nationalmuseum de Nuremberg. Marie-Christine a cinq ans, tout son corps est présenté, habillé d'une robe de cour. L'une des mains est posée sur sa robe tandis que l'autre est surélevé et dévoile sa paume. Son visage est assez carré et large ainsi que son menton pend un peu. Ses épaules et son buste sont d'une largeur qui se suit sur l'épaisseur des deux bras, tandis que les hanches sont très serrées sûrement à cause de l'habit, ce qui présente un haut du corps en forme d'entonnoir jusqu'à la robe qui est très large.

⁶⁴⁸ ADA EE 1515, lettre n°6 du 24 mars 1780.

⁶⁴⁹ AAS, 6 e 41. 188, Testament de la princesse Christine.

⁶⁵⁰ ADA EE 1515, lettre n° 15 du 11 août 1780.



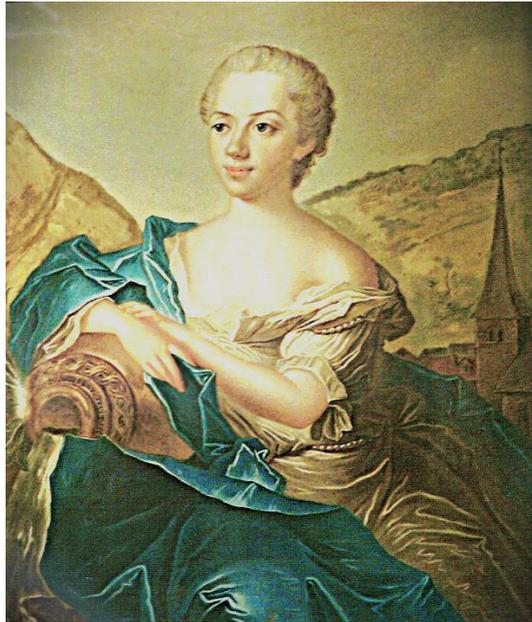
Johann Christoph SYSANG, *Bildnis der Maria Christina von Sachsen*, gravure, 1739, 190 x 143 mm, Germanisches Nationalmuseum – Collection graphique, Nuremberg.

Un portrait exposé dans le « Puille Kabinett » de la résidence électoral de Munich présente la princesse jusqu'au hanches, âgée d'entre six et huit ans⁶⁵¹. Elle est habillée d'une robe de cour blanche, ainsi qu'une cape rouge qui s'étend de son dos à sa hanche droite. Sa main gauche surélevée montre le petit oiseau présent sur sa main gauche reposé sur sa robe. Comme le premier, il suit l'épaisseur des jous qui forment un visage large et carré. Cependant, le coup est plus affiné et décoré d'un double collier de perles roses. Le buste et les bras correspondent à la gravure précédente et sont représentés de la même épaisseur.



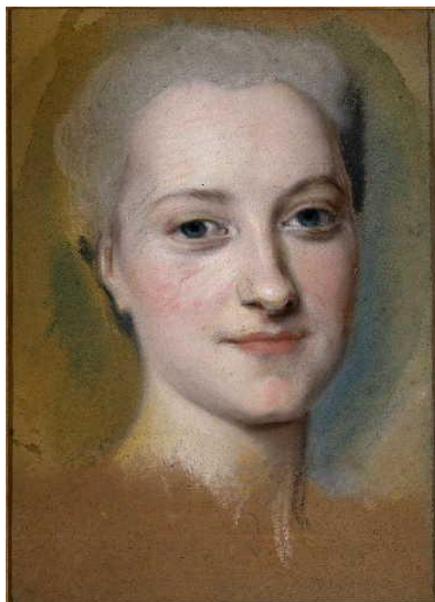
Marie-Catherine DE SILVESTRE, *Marie-Christine de Saxe, princesse de Pologne et duchesse de Saxe*, portrait en pastel, 1740-1742, exposé dans le « Puille-Kabinett » de la résidence électoral de Munich.

Une longue lacune de 30 années sépare nos portraits d'une enfant à ceux d'une femme adulte. Celui de Pierre Jouffroy, réalisé en 1762, présente la princesse jusqu'au hanches. Sur un fond du paysage des Vosges et de l'église de Remiremont, la princesse, âgée de 27 ans, y est représentée en nymphe, la tête nue et le corps somptueusement vêtu d'un tissu fin blanc avec l'épaule gauche révélée tandis que son épaule droite est couverte d'un drap bleu. La tête orientée en trois-quarts dévoile des lignes de la mâchoire légèrement rondes et révèle ses yeux bleus et un nez descendant. Un petit double menton y est quand même représenté mais en finesse, très éloigné de ce qui peut se rapprocher d'une personne « boursofflée ». Son buste est dévoilé et reste large et le décolleté est peu imposant.



Pierre JOUFFROY, *Marie-Christine de Saxe en nymphe des eaux*, peinture sous verre, 1762, conservé au musée Charles de Bruyères à Remiremont. Exposé en 1765-1767 à Londres

Un autre portrait est réalisé dans la même période par Georges De la Tour, peintre renommé à la cour de France qui a déjà réalisé celui de Marie-Josèphe et de Xavier. Le dessin sur papier est cadré au niveau du visage de face, qui paraît légèrement plus fin que le précédent. Les yeux bleus et le nez tombant se retrouvent ici. La mâchoire est moins affinée mais garde le même aspect. Le menton reste fin et ne laisse pas transparaître de problème physique.



Georges DE LA TOUR, *Marie-Christine de Saxe*, pastel sur papier, 320 cm x 220 cm, v. 1762, conservé au musée des beaux-arts Antoine Lécuyer à Saint-Quentin

Enfin, un dernier portrait est celui dans le tableau représentant des membres saxons parmi lesquels il y a Marie-Christine, abbesse de Remiremont, en compagnie de Clément Wenceslas, prince-évêque de Trêves, et Cunégonde, abbesse d'Essen et de Thorn. Tous les trois sont assis et vêtus de tenue d'apparat. Il n'y a pas de date accordée mais la présence de la benjamine, qui rejoint son frère après son avènement en 1775 en abbesses, permet d'établir que ce tableau est peint après cette date. Ici, Marie-Christine se situe en face de ses adelpes et est beaucoup plus enveloppée que dans les portraits réalisés presque une vingtaine d'année auparavant. Même avec un certain recul devant l'imperfection des images, elles rejoignent l'idée de la croissance de l'embonpoint de la duchesse de Saxe durant toute la période.



Peintre inconnu, *Réunion de famille*, peinture à l'huile, sans date, ni lieu, Francis PUTON, « Deux sœurs abbesse, Marie-Christine de Saxe, Abbessse de Remiremont, Marie-Cunégonde de Saxe, Abbessse d'Essen et de Thorn, Tantes de Louis XVI », dans *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, 96e année, col. LXXXIII, Saint-Dié : Typ. et lithogr. L. Humbert, 1970, p.68.

3) Santé physique et santé mentale

Les liens entre la santé physique et physiologique avec la santé mentale tendent à apparaitre. En plus de ses problèmes liés à son état de santé, Marie-Christine doit également subir d'autres problèmes liés à des tiers personnes qui appuient son mal-être. Nous l'avons déjà évoqué pour parler de sa solitude durant les années 1769-1770. Le déménagement à Brumath se veut être une solution face aux problèmes de santé qui se développaient en Lorraine. Ce qui pourrait être un point de bascule, ne l'est pas totalement. Malgré le changement, comme son mal-être qui disparaît, son état de santé est affaibli mentalement ce qui se répercute sa prise de poids, qui engendre d'autres problèmes de santé, la faisant alors tomber dans un cercle vicieux. D'autres maux s'accumulent, même si certaines situations tendent à s'améliorer, comme ses finances ou

des affaires domestiques, elle se retrouve à nouveau avec une psychologique dégradée. Une situation qui, en 1775, touche son corps et son mental comme en témoigne ses sentiments sombres, signe d'un épuisement :

« il y a des gens bien méchants, qui aiment à dire du mal de tout le monde, à faire du mal, pour avoir le plaisir d'en faire, et a tourmenter les autres, sans pouvoir en tirer aucun avantage, pour eux même, d'autres par un zèle, maladroit, se croit obliger de Vous redire tout ce qui se dit, ce sont des avertissement qu'on croit devoir vous donner com[m]e nécessaire à votre tranquillité, et on la trouble, inutilement, puisque tous ces avis ne changent rien à la chose, et ne font qu'aggraver les playes d'un cœur déjà assez navré de chagrin, à la fin tout s'use, et sans rien changer, on fait succomber les autres sous le poids, ne lisez pas cher X[avier] cette lettre, elle est aussi noire que moi, et bien malgré tous ces chagrins conviez-vous que j'engraisse com[m]e un cochon [...], j'ai envie de jeter ma plume malgré moi, elle est toujours trempée dans l'amertume de mon cœur.»⁶⁵²

Marie-Christine se voit confrontée à plusieurs affaires complexes durant les années 1770, les affaires domestiques, politico-familiales, économiques et abbatiales. Si d'habitude, elle prend avec ironie ses problèmes notamment en liens avec son physique, cette méthode est totalement absente en ce qui concerne son honneur. Xavier, bien éloigné de sa sœur, ne peut qu'essayer d'améliorer la situation par des lettres. Il lui partage sa manière de penser pour qu'elle l'applique, par une prise de recul devant les responsabilités. Une chose qui appuie la différence entre les hommes, éduqués et habitués aux responsabilités et aux conflits, ce que les femmes n'ont pas pu appréhender par leur éducation. Avec les retours faits par Pommier sur la santé de la princesse, Xavier prodigue des conseils et tente d'inviter sa sœur à ne pas trop prendre à cœur les événements, tant malheureux soient-ils, au risque que cela fragilise davantage sa santé⁶⁵³. Cette vision transcrit une certaine expérience militaire, puisqu'il partage : « soiez quelques fois, com[m]e le proverbe dit du Reg[imen]t de Champagne, je m'en f... »⁶⁵⁴. Chose qui ne suffit pas, les chagrins de la princesse continuent dans l'attente de solution pour son chapitre, ses dettes, ou ses affaires domestiques. La duchesse de Saxe se voit plusieurs fois confronté à des périodes de déprimés, les affaires prennent souvent du temps, ou soit sont ponctuelles mais répétés. Elle balance ces phénomènes par des activités favorites ou en s'éloignant des problèmes quand elle le peut. Le curé de Dompere souligne sa force face aux nombreuses difficultés que lui impose la vie fondée sur sa piété. Il dépeint le portrait d'une femme accablée par les chagrins et les peines qu'une rude vie lui a imposé, mais que la foi

⁶⁵² ADA EE 1514, lettre ° 2 du 14 janvier 1775.

⁶⁵³ ADA EE 1455, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur, la princesse Christine de Saxe, n°16 du 30 novembre 1774, Chaumot et n° 18, du 31 décembre 1774, Chaumot.

⁶⁵⁴ ADA EE 1456, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur, la princesse Christine de Sax, n°12 du 17 juillet 1779, Pont.

catholique lui permis de supporter. Selon lui, sa passivité, sa bonté et son ouverture d'esprit ont fait de la princesse Christine un modèle à suivre⁶⁵⁵.

B) Se soigner dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

À la vue de l'instabilité de sa situation, Marie-Christine de Saxe doit faire appel à des médecins et chirurgiens pour être accompagnée presque constamment. Ils forment un type de personnel qui se retrouvent chez les princes et princesses, ou encore les grands aristocrates qui peuvent engager un homme de santé qui peut les accompagner. La condition de femme seule n'est pas propice selon les médecins qui considèrent que le mariage et la maternité sont les conditions à une vie saine pour une femme. La princesse est un être fragile qui doit s'entourer de médecin et est constamment sujette à des remèdes pour améliorer son état. Le premier médecin qui se rapproche de son service personnel à Remiremont est M. Deguerre, à partir de 1766, suivi trois années plus tard du chirurgien le Sieur Crémillet en 1769⁶⁵⁶. Pour la période brumathoise, elle engage en 1772 un laïc originaire de Bavière, M. Wayda, possédant le titre officiel de chirurgien de la princesse⁶⁵⁷. Il est donc le responsable du traitement médical de sa maîtresse, celui qui organise, pratique et conseille sur les remèdes pour la maintenir en vie. Il est également celui qui possède en théorie les dernières connaissances médicales en constante évolution dans le siècle des Lumières.

1) Principales formes médicamenteuses

Les méthodes de soins occidentales de l'époque moderne se pratiquent selon le credo « saignare, purgare, clysterium donare »⁶⁵⁸. Ces solutions répondent aux problématiques de la vision internes des maladies, donc venant du corps, provoquées par le déséquilibre des humeurs⁶⁵⁹. Prétendue bénéfique et extrêmement répandue comme en témoigne le cas de Louis XIII qui se fait saigner quarante-deux fois en une année, ou encore son fils, Louis XIV, en subit deux mille tout au long de sa vie⁶⁶⁰. Dans le cas de la duchesse de Saxe, treize occurrences à des saignées sont relevés durant la période. Elles sont pratiquées principalement pendant les étés que durant les hivers, comptant quatre saignées pratiquées durant les saisons froides. Ces

⁶⁵⁵ AMR In – 8°/917 [imprimé] : *Oraison funèbre de Madame Marie-Christine de Saxe, Abbessse de Remiremont ... Par M. Charles-Sylvestre Robert, Curé de Dompere*, Nancy : Leclerc, 1783, p. 16-18.

⁶⁵⁶ ADA EE 1829, Correspondance de M. ZEIS, « Etats des personnes attachées ci-devant à feu S.A.R à Remiremont » à la lettre du 5 décembre 1783.

⁶⁵⁷ AD, Correspondance politique de Lorraine, 117CP_69-2, f° 216 v. ; Il apparait au même moment dans ADA EE 1513.3, lettre n° 15 du 14 juin 1771.

⁶⁵⁸ « Saigner, purger, seringuer » : Jean-François VIAUD *Le malade et la médecine sous l'Ancien Régime : soins et préoccupations de santé en Aquitaine, XVIe-XVIIIe siècles, préface par J. Pontet*, Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 2011, p. 309.

⁶⁵⁹ *Ibid.* p. 103-104.

⁶⁶⁰ *Ibid.* p. 309.

nombres peuvent en cacher d'autres par les généralités ou les non-dits. De plus, il est à prendre en compte que les femmes subissent davantage de saignées que les hommes, par précaution à cause de leur santé prétendue fragile⁶⁶¹. Toutefois, leur observation permet de révéler la diversité derrière ce remède et son importance pour nombres de symptômes. Par exemple, elle perd environ vingt-trois onces de sang pour une oppression à la poitrine, une toux sèche et des chaleurs ardentes⁶⁶². Quelques fois, il peut suffire de trois saignées pour faire disparaître une fièvre de neuf jours⁶⁶³. Dans la nuit du 18 au 19 janvier 1781, elle subit des saignées à quatre heures du matin après que son visage est devenu « tout noir »⁶⁶⁴. Mais cela n'a pas toujours des effets bénéfiques, comme l'illustre la saignée pratiquée avant de prendre les eaux à Seltz, mais nécessite une seconde saignée moins de quatre jours après⁶⁶⁵. Moins fréquentes, les purges sont au même titre que les saignées, des moyens de restabiliser les humeurs par l'extraction. C'est ainsi que Marie-Christine se fait purger par prévention en décembre 1770, après la manifestation de plusieurs douleurs dans les semaines précédentes, et avant son départ pour Paris le mois d'après⁶⁶⁶. La purge est une opération effectuée lorsque les symptômes sont graves et accompagne souvent les saignées. Par exemple, lorsqu'elle se fait arracher une dent, à cause d'une grosse fièvre, elle se fait ensuite saigner pendant deux jours et subit quatre purges⁶⁶⁷. Il en va de même pour l'accident de son visage devenu noir où elle reçoit « plusieurs purgations »⁶⁶⁸. À côté de ces actions de purgations, elle subit plusieurs vésicatoires, une action voulant provoquer la formation de cloque afin d'engendrer une suppuration et pouvant agir tel un calmant⁶⁶⁹. La première en 1770, doit répondre à la maladie dont elle est touchée depuis cinq semaines. Au moment de la rédaction de sa lettre, les vésicatoires l'obligent à être couchée depuis huit jours, elle précise d'ailleurs écrire sa lettre « toute couchée »⁶⁷⁰. La deuxième, l'année suivante, fait suite à une fièvre accompagnée d'un mal de gorge, les ampoules sont alors placées derrière ses oreilles⁶⁷¹. La dernière enfin, en 1778, répond aussi à de la fièvre et des douleurs⁶⁷². Dans ce cas, les vésicatoires semblent être une solution à court terme mais demandent également au patient une période de convalescence plus longue.

⁶⁶¹ *Ibid*, p. 326.

⁶⁶² ADA EE 1515, lettre n° 15 du 28 juillet 1779.

⁶⁶³ ADA EE 1515, lettre n° 3 du 12 février 1779.

⁶⁶⁴ ADA EE 1515, lettre n° 2 du 28 janvier 1781, Strasbourg.

⁶⁶⁵ ADA EE 1513.4, lettres n° 11 Brumath du 12 mai 1773 et n° 10 du 16 mai 1774.

⁶⁶⁶ ADA EE 1513.2, lettre n°24 du 24 décembre 1770.

⁶⁶⁷ ADA EE1514, lettre n° 13 du 2 juillet 1778.

⁶⁶⁸ ADA EE 1515, lettre n° 14 du 22 octobre 1782.

⁶⁶⁹ Jacques NAUROY « Une forme médicamenteuse aujourd'hui délaissée : le vésicatoire », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 73^e année, n°265, 1985, [en ligne], p. 144, consulté le 02/05/2024 à l'URL : www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1985_num_73_265_2370.

⁶⁷⁰ ADA EE 1513.2, lettre n° 21 ce 12 novembre 1770.

⁶⁷¹ ADA EE 1513.3, lettre n°15 ce 14 juin 1771.

⁶⁷² ADA EE1514, lettre n°13 du 2 juillet 1778.

2) Témoin des innovations médicales

Ces méthodes que nous avons présentées ci-dessous sont commune à la longue période moderne. La médecine de la seconde moitié de l'époque moderne, toujours en proie à de nouvelles solutions, met à jour de nouveaux remèdes innovants dont la duchesse de Saxe en est sujette. L'eau qui était crainte depuis le Moyen-âge, se voit être bénéfique pour le traitement de certaines maladies depuis la fin du XVII^e siècle⁶⁷³. En ayant déjà souligné l'effet de mode qui touche les sources thermales à partir du milieu du siècle, nous avons effleuré cette reconsidération de l'eau, désormais comme potentielle bienfaitrice. C'est dans cette continuité nécessaire de prendre des bains, que Marie-Christine se rend à d'autres sources thermales après son déménagement, ce qui inclus une prise en charge personnelle pour continuer à prendre les eaux. Depuis Brumath, elle ne se rend qu'une seule fois à Seltz, mais les effets restent nuancés⁶⁷⁴. Lors de son séjour à Oggersheim en 1771, elle découvre les eaux de Schwalbach dont les effets sont si marquants qu'elle tient à préciser ses sensations et l'amélioration de santé à la suite de cette première saison en juillet 1774⁶⁷⁵. Ces eaux thermales se situent dans le territoire de l'archevêché de Mayence, près de Francfort. C'est en réalité un complexe qui rassemble les stations de Schwalbach, Wiesbaden et Schlangenbad dans lesquelles se réunissaient les nobles et les bourgeois de la région⁶⁷⁶. En plus des eaux « gracieuses à boire [...] comme du petit Champagne, donnant même du grimant au vin du Rhin et au vin de Moselle », ces clients se retrouvent aussi au centre d'un lieu de consommation de luxe et de jeux d'argent, dont certains sont proscrits en France ou en Autriche⁶⁷⁷. Marie-Christine rejoint ce cadre de vie une seconde fois l'année suivante, après les grandes cérémonies de son avènement à l'abbaye⁶⁷⁸. Elle s'y rend plusieurs fois dans les années suivantes car les prises des bains de Schwalbach offrent des moments de tranquillité, pour apaiser les « agitations continuelles de l'âme et de l'esprit »⁶⁷⁹, à côté des moments de luxe et de réunions

⁶⁷³ Jean-François VIAUD, *op.cit* p. 334.

⁶⁷⁴ L'eau de Seltz est davantage reconnue pour ses bienfaits en tant que boisson gazeuse qu'en tant que source thermale, voir : Thierry LEFEBVRE, Cécile RAYNAL « Effervescence pharmaceutique autour de l'eau de Seltz » dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 94^e année, n°352, 2006. pp. 511-523, consulté le 03/05/2024 à l'URL : www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_2006_num_94_352_6056.

⁶⁷⁵ ADA EE 1514, lettre 14 du 10 juillet 1774, Oggersheim.

⁶⁷⁶ Pierre-Joseph Solignac, *Amusemens des eaux de Schwalsbach, des bains de Wisbaden et de Schlangenbad...*, Liege, Everard Kintz, 1739, 320 p.

⁶⁷⁷ BELMAS Elisabeth, « Les "Amusements des Eaux" dans la littérature thermale du XVIII^e siècle », dans John SCHEID, Marilyn NICOU, Didier BOISSEUIL, et Joël COSTE (dir.), *Le thermalisme*, Paris : CNRS Éditions, 2015, consulté le 03/05/2024 à l'URL : <https://books.openedition.org/editions-cnrs/26475#anchor-toc-1-1>.

⁶⁷⁸ ADA EE 1514, lettre n° 15 du 12 août 1775, Brumath.

⁶⁷⁹ ADA EE 1515, lettre n° 9 du 11 mai 1779.

aristocratiques. C'est tout l'effet recherché par la combinaison des eaux de Schwalbach et le bon air d'Alsace⁶⁸⁰.

Après les vagues de pestes touchant les populations européennes jusqu'au début du XVIII^e siècle, les théories aëristes, mises à jour au début de ce siècle voient des réponses à la source de certains maux spécifiques au niveau de l'environnement⁶⁸¹. La nature de l'air peut-être alors un facteur de maladies, de troubles tels que l'épilepsie, ou les fièvres, face auxquels plusieurs remèdes sont envisageables. Les médecins se mettent à chercher des solutions préventives par rapports à la qualité de l'air et ses effets sur la santé. L'une des solutions proposées serait la pratique du voyage. C'est dans cette optique que Marie-Christine s'engage à vouloir déménager, ce que nous avons mentionné précédemment. Cela également la mentalité inculquée de ces théories aëristes auxquels la princesse adhère. Le déménagement comme remède est une solution qui semble fonctionner si on se fonde sur les écrits de la princesse. Elle remarque durant les premières années à Brumath, que sa santé parait « excellente », grâce à son mode de vie à la campagne, et surtout grâce à ce « bon air »⁶⁸². Cette nécessité de changer d'air répondrait également au besoin de stabiliser l'humeur des femmes religieuses, condamnées à la chasteté⁶⁸³. Elle est vu comme un comble des besoins dits « féminins » (la procréation), pour préserver leur sensibilité de l'âme et contre balancer cette absence. Cependant, ces voyages et des déplacements réguliers n'annihilent pas les risques de maladies. La princesse est même surprise du retour précipité de ses problèmes de santé lors de son voyage à Oggersheim en 1774, les premiers depuis qu'elle a emménagé en Alsace⁶⁸⁴.

Le rapport qu'entretien la princesse avec sa santé semble être accepté comme un malheur nécessaire à la vie. La question de la santé fragile a été constant depuis sa jeunesse par son corps mais aussi par ceux de sa famille. Son rang social lui permet d'acquérir les moyens personnels et matériels aux innovations de l'époque qui ne sont pas accessibles à tout le monde. Étant continuellement exposé aux gens de savoir médicale, elle acquière elle-même ce vocabulaire spécifique qu'elle utilise pour ses communications. Ces remèdes et l'espoir d'une vie en parfaite santé se heurtent néanmoins à la force de l'âge. La période de son décès correspondant à celle

⁶⁸⁰ ADA EE 1514, lettre n° 16 du 15 août 1775.

⁶⁸¹ Jean-François VIAUD, *op.cit.*, p. 104.

⁶⁸² ADA EE 1513.4, lettre n° 20 du 15 septembre 1773, Brumath.

⁶⁸³ Arlette FARGE, *op.cit.*, p. 258.

⁶⁸⁴ ADA, EE 1514, lettre n° 13 du 27 juin 1774, Oggersheim

de nombreuses autres princesses, avant la cinquantaine d'année⁶⁸⁵. Finalement, le bon air de la campagne de Brumath n'a pas annihilé les risques de maladies, les chagrins et peines qui la fragilisent jusqu'à son dernier souffle à l'âge de quarante-sept ans.

⁶⁸⁵ Arlette FARGE, *op.cit.*, p. 260-261.

Chapitre IX : Les marques de l'éducation

L'institution des filles catholiques est un sujet de longs débats à la suite de la réforme tridentine. Les théories sur l'éducation des filles mettent en question la manière d'inclure les valeurs et la morale chrétienne. Elles sont donc écartées des garçons pour recevoir un apprentissage genré, concentré sur les affaires domestiques. Au XVIII^e siècle, l'influence des Lumières s'étend à cette question et renouvelle les théories sur les éducations⁶⁸⁶. Depuis la période humaniste, l'on prend conscience de l'importance de l'éducation des filles, notamment dans la religion pour qu'elles puissent se rapprocher de la doctrine chrétienne et d'un modèle de piété, ce qui est approfondi après les réformes tridentines⁶⁸⁷. Leur rôle étant considéré comme principalement réservé aux tâches domestique, leur apprentissage doit inculquer aux filles la compétence au rôle de mère. Il s'en dégage donc une autre ambition dans l'éducation des filles, celui de devenir une épouse. Pour ce qui est des princesses, elles doivent pouvoir convenir à un mari pour s'unir à ce dernier, mais cette union doit surtout être diplomatique en reliant deux dynasties. Dans cet objectif de faire d'elles des femmes de qualité pour leur mari, pieuses et instruites, plusieurs choix d'éducation sont possibles pour la noblesse, par le biais de gouvernante ou par l'envoi dans des couvents. Nous pouvons déjà déduire que les enfants Wettin sont éduqués dans les résidences par des laïcs, à l'image de Marie-Josèphe par exemple, où son éducation a été confié à la gouvernante Madame de Martinitz⁶⁸⁸. La préparation au mariage est prioritaire pour les princesses, or Marie-Christine est très rapidement écartée à cause de ses problèmes d'infirmité. Des traces de cet éducation subsistent dans la correspondance, nous permettant de mettre en lumière certaines facettes de sa personnalité, même avec les lacunes. L'ambition est de mieux appréhender son quotidien et ses interactions.

A) Une princesse catholique

1) L'éducation religieuse des princes de Saxe

La noblesse a pour obligation d'être au service du premier ordre, à l'image des saint-souverains qui marquèrent la chrétienté par leur service militaire au nom de Dieu. Dans cette même lignée, les hauts-rangs de la noblesse possèdent des privilèges et des devoirs afin de

⁶⁸⁶ Martine SONNET, « Une fille à éduquer », dans Nathalie Zemon DAVIS et Arlette FARGE, *op.cit.*, p. 131-141.

⁶⁸⁷ Scarlette BEAUVALET-BOUOUYRIE, *Les femmes à l'époque moderne, op. cit.*, p.57.

⁶⁸⁸ STRYIENSKI Casimir, *La mère des trois derniers Bourbons Marie-Josèphe de Saxe, op.cit.*, p. 45.

conserver leur honneur de princes et princesses chrétiens⁶⁸⁹. L'éducation des princes et princesses de Saxe s'est faite dans un contexte particulier. La ville de Dresde, en tant que centre du pouvoir de l'union saxo-polonaise, est depuis 1696 une nouvelle capitale catholique, étant jadis capitale protestante. La population reste majoritairement de confession luthérienne. La fidélité des Wettin au catholicisme est appuyée par le mariage de 1717 avec le prince héritier Frédéric-Auguste (qui a pourtant grandi dans une éducation protestante) et la princesse de Habsbourg. C'est un mariage d'une grande importance puisqu'il permet de légitimer la succession du roi de Pologne. Cet attachement à la foi catholique, au pape et à l'empereur, est encore appuyé par les établissements religieux de leurs enfants Marie-Christine, Clément et Cunégonde⁶⁹⁰. La mère des enfants Wettin, Marie-Josèphe de Habsbourg (1699-1757), joue un rôle crucial dans leur éducation catholique et rapporte avec elle l'éducation et la culture religieuse propre à la famille des Habsbourg, la *pietas austriaca*, marqué par un caractère très pieux envers le culte marial et celui du saint-sacrement⁶⁹¹. Cette influence voit se développer un nouveau type de dévotion au sein de la famille de Saxe, celle de la *pietas wettina*. Mise en lumière par Heribert Raab dans son étude sur Clément Wenceslas, il la décrit être « la présentation du prince baroque catholique, qui, en représentant de Dieu, doit toujours avoir le Seigneur devant les yeux, qui se rend chaque jour à la messe, qui lit l'Écriture Sainte, qui remplit ses devoirs de prière et qui oublie son propre avantage pour ne vivre que pour le service de Dieu et de son prochain. »⁶⁹². Cette influence maternelle se perçoit dans les marques de piété de la princesse, déjà soulignée dans son oraison funèbre prononcée par le père Charles-Sylvestres Robert. Le vingt-six janvier 1783, le curé de Dompierre, du diocèse de Saint-Dié, formule devant la foule l'oraison funèbre de l'ancienne abbesse de Remiremont. Il la présente directement comme une « éloge funèbre » de la « très haute, très puissante et très excellente princesse, madame Marie-Christine »⁶⁹³. Dans la nature de cet éloge, il marque d'ailleurs la marque de la mère de l'éducation de la défunte comme la source de son caractère noble et exemplaire dans la piété.

⁶⁸⁹ Marcell BERNOS « Les nobles d'Ancien Régime face à leur conscience », dans *Les sacrements dans la France des XVIIe et XVIIIe siècles : Pastorale et vécu des fidèles*, [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2007, consulté le 11/01/2024 à l'URL : <http://books.openedition.org/scd-rproxy.u-strasbg.fr/pup/7343>.

⁶⁹⁰ Clément est évêque de Freising et de Ratisbonne (1763-1768), puis évêque d'Augsbourg et archevêque de Trèves (1768 – 1812) et Cunégonde est élue abbesse d'Essen et de Thorn (1775- 1826).

⁶⁹¹ Pour une synthèse sur ce culte, voir : Jean BÉRENGER, « Pietas austriaca. Contribution à l'étude de la sensibilité religieuse des Habsbourg », dans Madeleine FOISIL et Jean-Pierre BARDET, *La Vie, la mort, le temps Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Presses Universitaires de France, 1993. p.403-421 [en ligne], consulté le 26/07/2024 à l'URL : shs.cairn.info/la-vie-la-mort-le-temps--9782130451532-page-403?lang=fr.

⁶⁹² Heribert RAAB, *Clemens Wenzeslaus op.cit.*, p.100, traduit par Philippe SAUDRAIX dans *Id., Dresde et les Wettin (1697-1756) : Ascension d'une dynastie, construction d'une capitale*, thèse sous la direction de Olivier CHALINE, université Paris-Sorbonne, soutenue le 5 mars 2011, p. 144.

⁶⁹³ AMR In – 8°/917 [imprimé] : *Oraison funèbre de Madame Marie-Christine de Saxe, Abbesse de Remiremont ... Par M. Charles-Sylvestre Robert, Curé de Dompierre*, Nancy : Leclerc, 1783, p. 2.

2) Les marques de piété

L'analyse croisée des informations relevant de l'intime et du « public » se concentrant sur ses expressions pieuses interroge la piété d'une princesse abbesse au siècle des Lumières. L'étude suivante nécessite une certaine prudence à devoir donner une certaine image de la croyance de la princesse. La piété s'inscrit dans les échanges épistolaires. Les distinctions au catholicisme se perçoivent par le découpage calendaire marqué des fêtes religieuses et des jours de naissances (Xavier étant né le 25 août) et les jours de nom (le 24 juillet pour la Saint-Christine et le 11 décembre pour la Saint-François-Xavier). Ces dates sont des opportunités pour les protagonistes pour accompagner les vœux de déclarations sentimentales et d'appuyer l'amour que chacun apporte à son prochain. Les citations de fêtes religieuses sont toutefois très rares dans la correspondance, Noël n'y est cité aucune fois comme une date sacrée et Pâques n'y est cité qu'une seule fois comme moment intime de confession⁶⁹⁴. Le carême ressort davantage mais parce qu'il est lié à l'événement favorisé des deux protagonistes, à savoir le carnaval. Chacun d'entre eux, selon leur situation géographique, se permet de comparer les carnivals, celui de Dresde, Paris, Strasbourg ou encore celui de Florence.

Les pratiques religieuses régulières ne sont pas explicitées. Dans la correspondance, elles ne sont pas mises en lumière peut-être par soucis de ne pas vouloir ennuyer son lecteur avec sa routine pieuse et la volonté de prioriser d'autres informations. Seulement quelques extraits laissent à penser que c'est une pratique ordinaire. Elle témoigne lors de ses premiers temps en France, sa pratique d'entendre tous les jours une messe⁶⁹⁵. Lors de son voyage à Paris en 1771, logée dans un hôtel, sa première activité avant de rencontrer les gens est d'aller à la messe⁶⁹⁶. Ces quelques exemples sont un moyen d'informer son destinataire que ses habitudes religieuses ne changent pas auprès de la famille royale ou selon les lieux où la princesse se trouve. Elle prouve par là qu'elle reste une bonne catholique. Dans la matérialité, l'omniprésence de la religion dans la vie de la princesse peut toutefois être validé comme l'illustre la présence d'une chapelle dans l'hôtel de Saxe après les rénovations qui suivent l'achat de la résidence⁶⁹⁷. Un bâtiment qui n'est pas présent dans l'enceinte du château de Brumath.

Ces marques de piété se distinguent ensuite par des actions envers autrui. Plus illustratif est la foi de la princesse par sa fidélité aux institutions. Le pape, chef de l'Église catholique, est le protecteur direct et spirituel de l'abbaye de Remiremont. L'abbesse doit invoquer sa

⁶⁹⁴ ADA EE 1512.1, lettre n°16 du 2 avril 1765, Remiremont.

⁶⁹⁵ ADA EE 1511, lettre du 18 juillet 1762, Lunéville.

⁶⁹⁶ ADA EE 1513.3, lettre n° 2 du 16 janvier 1771, Paris.

⁶⁹⁷ ASS Q 869 « Adjudication Définitive de trois Maisons ci devant dépendantes de 1^{er} du Chapitre de St. Pierre le Jeune ; 2^{de} de l'Abbaïe d'Andlau ; 3^e de l'Abbaïe de Neubourg ».

participation par missive pour la confirmation des élections des hauts-dignitaires du chapitre et pour celle de la coadjutorerie⁶⁹⁸. Le roi, protecteur temporel de l'abbaye depuis l'annexion de la Lorraine, reçoit également des marques de fidélité, principalement par des cérémonies du *Te Deum*. *Les Gazettes* relèvent même le fait que la cérémonie donnée en l'hommage au sacre du roi en 1775 est la « première fois dans le cas de donner cette marque de son respect & de son attachement à ses nouveaux Maîtres »⁶⁹⁹. Cette marque de la part de l'abbesse est réitérée en 1781 à la suite de la naissance du nouveau Dauphin, Louis-Josèphe, par un *Te Deum* effectué cette fois-ci à Brumath⁷⁰⁰. Le Roi Très Chrétien et sa famille bénéficient davantage de marque de fidélité que le Pape. En effet, la distance avec Rome rend difficile les contacts, obnubilant l'influence du Saint-père qui s'expriment uniquement pour des événements exceptionnels.

Le chapitre de dames nobles de Remiremont étant un établissement ecclésiastiques séculiers, il convient d'observer les actions de ses intégrantes, outre les règles et coutumes de l'abbaye. L'abbaye a la spécificité, permise par sa richesse, de pouvoir charger des chanoinesses à la dignité d'aumônière et d'autoriser les dames de tester⁷⁰¹. L'aumônerie est sous la direction d'une dignitaire, la grande aumônière directement élue par l'abbesse. Marie-Christine possède son propre aumônier, Monsieur Lévrier, chanoine de Remiremont. Il est à la charge de régler les sommes destinées aux dons, par exemple aux pères capucins de la ville, pour la cérémonie de canonisation et béatification du frère Bernard de Corleon⁷⁰².

Enfin, le testament, en tant qu'acte social et religieux, éclaire sur la preuve de charité et de piété de l'abbesse. Dans ce document, l'aumône par grandes donations répond essentiellement au besoin d'assurer le salut de l'âme⁷⁰³. C'est ainsi que les vœux qui suivent la recommandation de l'âme à Dieu, sont des lègues aux pauvres de Remiremont, recevant la somme de 2 000 écus, et la somme de 3 000 livres est distribuée à ceux de la paroisse de Saint-Etienne de Strasbourg, et pareille somme à ceux de la paroisse de Brumath. Une précision est donnée à côté du paragraphe, une simple phrase nommant expressément que ces dons sont voués pour « les pauvres catholiques »⁷⁰⁴, écartant de ce fait une grande partie de la population brumathoise de confession protestante. Cependant, plusieurs points interrogent sur ses liens avec la foi

⁶⁹⁸ « Lettre de Marie-Christine de Saxe, à sa Sainteté le Pape Pie VI pour solliciter de Lui la confirmation de la désignation d'Anne-Charlotte de Lorraine-Brionne comme sa coadjutrice » transcription faite dans Francis Puton, *op.cit.*, p. 66.

⁶⁹⁹ *Gazette de France*, du 21 juillet 1775 « de Paris, le 21 juillet 1775 ».

⁷⁰⁰ ADA EE 1515, lettre n° 23 du 10 novembre 1781, Brumath : « demain nous aurons ici *Te Deum* et les plus belles fêtes pour l'heureux délivrance de la Reine et la Naissance de Mr. Le Dauphin ».

⁷⁰¹ Marchal CORINNE, *Un âge d'or des chapitres nobles de chanoinesses en Europe au XVIIIe siècle : le cas de la Franche-Comté*, Turnhout : Brepols, 2021, p. 153.

⁷⁰² AMR G 961 quittance de cinq Louis donnés à un chanoine par l'aumônier de S.A.R madame la princesse de Saxe pour la cérémonie de la canonisation et béatification de Saint-Séraphin et du bienheureux frères bernard de Cordon en 1769

⁷⁰³ Philippe Ariès, *L'homme devant la mort, 1. Le temps des gisants*, Paris : Editions du seuil, 1977, p. 193.

⁷⁰⁴ AAS, 6 E 41. 188, Testament de la princesse Christine.

catholique. Si l'on compare par exemple avec le testament de Jean-François Riccius⁷⁰⁵, grand vicaire, official de l'évêché de Strasbourg et évêque d'Uranopole, seize de ses donations et lègues, sur vingt-quatre, sont destinés à des instances ecclésiastiques de Basse-Alsace. De plus, la princesse de Pologne, sûrement dans la hâte avant l'instant fatidique, omet de désigner les dispositions à son enterrement, pourtant essentielle pour les membres du clergé. Ces différents traits, ainsi qu'une place très importante donnée à sa fratrie, à sa famille et à ses domestiques rappellent davantage le testament d'une femme noble, plus que celui d'une femme d'Eglise. De nombreux points qui sont alors communs avec le testament d'une autre princesse de sang, Marie-Fortunée d'Este, princesse de Conti (1731-1803)⁷⁰⁶.

C'est en réalité, un rapport à la religion paradoxal qui est souligné ici. Outre les affaires abbatiales qui semblent très contraignantes, plusieurs signes témoignent d'un écart avec l'Eglise. Dès lors, elle exprime dans une lettre en 1775 pour le jour de naissance de son frère Xavier : « je ne suis pas dévote, mais je vous assure, que c'est un grand jour pour moi, et que c'est de bon cœur, que je réitérerai mes actions de grâces, au bon Dieu, d'avoir fait naître en vous, un frère un ami pour moi »⁷⁰⁷. Cette phrase est intéressante, car son autoreprésentation écartée de celle des dévots peut paraître étonnante pour une abbesse. De plus, elle s'éloigne des intérêts de sa sœur Marie-Josèphe et de son mari, pourtant reconnus à Versailles pour être à la tête du cercle dévot. Au contraire, elle s'éloigne d'autant plus de ce groupe radical de religieux. Ce recul, ou se rejet, est appuyé par des expressions étonnante de la part de l'abbesse, exprimant un certain rejet face aux institutions religieux. Cela est démontré par des comparaisons, assez dénigrante, comme celle de certaines dames du chapitre à un « sérail, en tout honneur, de Chanoinesses »⁷⁰⁸. Une autre fois, elle plaint le petit Louis, fils du prince Xavier, tonsuré en 1780, qui est « habillé et coiffé en écrevisse »⁷⁰⁹. Cela se poursuit enfin par sa condition ainsi que les affaires difficiles que lui impose l'abbaye et les dames, qui peuvent influencer sur sa vision envers le clergé.

⁷⁰⁵ AAS, 6 E 41. 86 Testament de Jean François Riccius, évêque d'Uranopole, suffragant, grand vicaire et official de l'Evêché de Strasbourg.

⁷⁰⁶ Aurélie CHATENET-CALYSTE, *op.cit.* p. 545-548.

⁷⁰⁷ ADA EE1514, lettre n° 17 ce 18 août 1775.

⁷⁰⁸ ADA EE 1513.3, lettre n° 9 du 9 avril 1771.

⁷⁰⁹ ADA EE 1515, lettre n° 17 ce 27 septembre 1780.

B) Le plurilinguisme

1) La culture linguistique des princes

Les nobles se focalisent sur l'apprentissage de langue à dessein politique, ce qui nécessite également l'acquisition de plusieurs langues. La langue française est, depuis son éclat versaillais et ensuite celui des philosophes des Lumières, commune à l'élite européenne et entendue dans l'ensemble des cours princières. Durant l'époque moderne, elle est la langue dominante dans les échanges et les relations diplomatiques, tel le latin pendant le Moyen-Age. Cette dernière langue est d'office pratiquée pour les rites et la vie ecclésiastique dans laquelle s'inscrit l'abbesse de Remiremont. Pour les princes saxons, afin d'établir une connexion linguistique avec leur population, et en tant que princes et princesses germaniques, leur deuxième langue est l'allemand. Dans le cas d'une passation du trône de Pologne, les cinq fils Wettin ont en plus reçu l'enseignement du polonais⁷¹⁰, ce que les filles n'ont pas eu, destinées à d'autres ambitions politiques tournées vers l'ouest de l'Europe. Enfin, l'italien faisait partie des langues proscrites, avec l'espagnol, pour l'éducation des filles car elles donnent accès à de la lecture dans ces langues dont des livres dangereux pour les mœurs féminines⁷¹¹. Or, Philippe Saudraix souligne que le développement des arts italiens dans la *Residenzstadt* de Dresde marque vraisemblablement cet espace aulique d'une importante emprunte italienne au sein des mœurs et de l'éducation des Wettin⁷¹². Ainsi, la pratique de l'italien est souvent liée à la proximité avec le monde des théâtres et des opéras, mais ce sont aussi des marques de l'influence politique des nations italiennes à travers l'Europe⁷¹³. Plus qu'un signe culturel et politique, elle en devient une preuve de l'identité nobiliaire⁷¹⁴.

2) Le plurilinguisme de la princesse de Pologne et duchesse de Saxe

Les correspondances avec celle de Xavier et celle de Caroline nous permettent de conduire une courte analyse des formes discursives qu'utilise Marie-Christine envers un frère et une amie. Ces deux correspondances se rassemblent dans le genre de l'intime mais sont traitées différemment en fonction des protagonistes. Toutefois, l'étude des discours nécessitent une analyse plus approfondie. Nous effleurons ici certains points qui nous jugeons intéressants pour percevoir différentes manières dont la princesse communique avec autrui.

⁷¹⁰ Jakub BAJER, « La maison de Saxe et la reconnaissance du roi Stanislas-Auguste par les cours du Sud (1764-1766) », *op.cit.* p. 264.

⁷¹¹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.* p. 325.

⁷¹² Philippe SAUDRAIX, *op.cit.*, p. 642-658.

⁷¹³ Lucien BELY, *op.cit.*, p. 91-92.

⁷¹⁴ *Ibid.* p. 92.

Le français déjà, en tant que langue de la vie de cour, se voit être la principale langue dans laquelle Marie-Christine communique. Elle reste cette langue formelle qui domine les rapports entre nobles. Preuve d'une culture aristocratique et curiale, le français se dégage aussi par ses lectures, dont seuls les ouvrages de Mr. De Necker⁷¹⁵ et ceux de Voltaire⁷¹⁶ sont mentionnés dans les lettres. Les formes de communications dans ses lettres dégagent toute la civilité de la société de cour influencée par la culture française. Un art de l'éloquence qu'elle utilise pour y déclarer ses sentiments à son frère ou à son amie. L'amour fraternelle envers son adelphe favoris se fonde sur la réciprocité qu'elle encourage constamment dans ses lettres. « Aimez toujours une sœur qui vous aime tendrement et sincèrement » répète-t-elle dans ses lettres avant de signer, « Votre fidèle sœur *Christl* » comme pour réclamer un signe d'amour et de complicité d'un frère qu'elle réclame tant. Cette intimité favorise également les familiarités. L'ironie est encore présente dans ce cas, mélangé à une culture religieuse ce qui lui laisse le champ à ses adages favoris tels que « j'attends [...], comme les Juifs [attendent] le Messi »⁷¹⁷. Le silence de son frère et son manque d'attention pour sa santé est régulièrement une source de reproche, qui amènent à des incivilités⁷¹⁸. Les rapports sont très différents de la correspondance de son amie Caroline, où domine la civilité et la formalité. Les paragraphes ne recouvrent pas toutes la page et la signature est soignée et témoigne d'un autre rapport de force : « Madame ma très Chère Cousine ; Votre très humble servante, fidèle ; Cousine et amie ; Christine ». La formulation est davantage lissée, tout comme les expressions des sentiments qui n'égalent pas les déclarations amoureuses fraternelles.

L'allemand est de très loin la deuxième langue retrouvée dans les lettres. Dans son étude sur l'ensemble des correspondances du prince Xavier conservées à Troyes, C. Terraux remarque que la princesse Christine est celle qui communique le plus souvent en langue allemande, même si cela reste rare⁷¹⁹. Elle utilise la forme cursive de l'écriture gothique allemande, dite *Kurrent*. Cette forme d'écriture est totalement absente dans les lettres pour Caroline de Bade, appuyant alors cet aspect intimiste qui se trouve dans la correspondance avec son frère. Outre un attachement à la langue de son pays, c'est d'abord une écriture intime et une écriture d'affaire, utilisée pour relater des informations qui ne peuvent être facilement compréhensibles, dans le

⁷¹⁵ ADA EE 1515, lettre n°6 du 14 mars 1781, Strasbourg.

⁷¹⁶ ADA EE 1513.3, lettre n° 10 du 22 avril 1771, Remiremont.

⁷¹⁷ ADA EE 1513.3, lettre n° 14 du 31 mai 1771, « j'attens l'arrivée de Mlle. de Horwarth com[m]e les juifs le Messie » ; n°17 ce 6.Juillet 1771 Oggersheim, « j'attens le momen (sic) de vous embrasser, com[m] les juifs le Messie » et EE 1513.4, n° 7 du 29. Février 1772, Brumath.

⁷¹⁸ ADA EE 1515, lettre n° 24 du 17 novembre 1781, « tandis que Monsieur ne leve pas son C.. de sa chaise ne tire pas son nez de ses paperasses, et ne met pas son pied hors de la maison ».

⁷¹⁹ Christian Terraux, *Le prince Xavier de Saxe. Correspondance et réseaux d'une maison princière dans l'Europe du XVIIIe siècle*, [en ligne], *op. cit.*

risque que les lettres soient ouvertes en chemin et n'étant pas autant confidentielles pour nécessiter l'écriture au jus de citron. Certaines affaires nécessitent une communication en allemand telle que celle à propos du comte de Joyko (?), protégé des princes saxons à Varsovie dont le sort l'établit à Gablentz⁷²⁰. Un autre exemple est par rapport à un colis que M. Boser est chargé d'amener jusqu'à Xavier⁷²¹. D'une manière moins formelle, cette scripturalité lui permet de laisser certains commentaires, par exemple, pour insister sa préférence pour le portrait du roi sur sa tabatière et juger le recouvrement d'un « abominable bleu et or »⁷²². D'autres fois, c'est pour exprimer des sentiments plus personnels qu'elle veut partager son intimité à son frère pour écrire des adages tel que « *Ehrleher mann halt sein Worth* »⁷²³ (un honnête homme doit tenir sa parole), ou partager son appréhension aux temps à venir par rapport à sa dame de compagnie, Mme. De Bylandt⁷²⁴. Les extraits en *Kurrent* font également écho à une discussion passée en allemand, avec le duc de Deux-Ponts que la princesse a vu à Versailles⁷²⁵, ou avec la dame de Herwart, sa domestique, dont plusieurs extraits tendent à transcrire aussi de la communication plus générale en allemand entre la maîtresse et certains et certaines de ses domestiques⁷²⁶. Un point qui a déjà été relaté par des auteurs postérieurs qui marquant des discussions en allemand avec le prince Maximilien de Deux-Ponts à Brumath, où elle s'exprime avec un fort accent saxon.⁷²⁷

L'écriture en italien est encore plus occasionnelle. Marie-Christine de Saxe l'utilise principalement et fièrement, pour communiquer par écrit avec la comtesse de Spinucci. C'est d'ailleurs grâce à cette liaison qu'elle peut exercer pour la première fois de sa vie cette langue à l'écrit en 1770⁷²⁸, qui n'apparaît que comme adage dans les lettres à son frère. Elle reçoit comme retour que son italien est « passable »⁷²⁹. Une remarque qu'elle prend avec ironie, consciente que son italien est loin d'être parfait, ce qui se rajoute par ses nombreuses autocritiques. Cependant, signe d'une certaine fierté et d'inclusivité, elle s'adresse

⁷²⁰ ADA EE 1512.2 lettre du 6 juillet 1766, Versailles.

⁷²¹ ADA EE1514, lettre n° 4 du 8 février 1777.

⁷²² ADA EE 1514, lettre n° 16 du 15 août 1775, « d'y faire mettre un bon portrait de notre bon Roy *und keiner solchen abscheulichen Blau und Goldenen Verk* », traduction personnelle.

⁷²³ ADA EE 1513.3, lettre n° 21 du 20 août 1771, Brumath.

⁷²⁴ ADA, EE1514, lettre n° 7 du 25 février 1777 ; « je me suis bien doutée de l'effet que feroit sur Vous ce que je vous ai dit de Me. De Bylandt, je penserois a m'en deffaire(sic), mais il est si difficile de trouver des fem[m]es qui conviennent à cette place chez moi, qui voyage beaucoup, qui va beaucoup en ville etc. (sic) il y en a si peu, qui ne s'imaginent mourir de la moindre fatigue, elle-même est com[m]e cela, *aber ich finde daß minner scheuner ärgerer[en] wol kommt* ».

⁷²⁵ ADA EE 1514 lettre du 28 février 1774, Versailles.

⁷²⁶ ADA EE 1515, lettre n° 5 du 27 février 1779, et EE 1514, lettre n°1 du 26 mars 1774, Brumath.

⁷²⁷ Auguste BOSTETTER, *Geschichte Notizen über die Stadt Brumath, op.cit.*, p. 102.

⁷²⁸ ADA EE 1513.2, lettre n°9 du 25 mai 1770.

⁷²⁹ ADA EE 1513.2, lettre n° 13 du 24 juillet 1770.

régulièrement quand elle peut en italien à la *Chiaretta*⁷³⁰, même si cela pose plus de difficulté à la lectrice⁷³¹.

Plus qu'un indice de la culture de la princesse, sa pratique de plusieurs langues révèle des ambitions dans ses rapports à autrui. Si le français est la langue de la bonne société, du formel et du politique, l'allemand et l'italien sont des langues de l'intime. Quant au latin, il n'est pas présent dans les lettres, mais l'abbesse de Remiremont doit en avoir une certaine maîtrise grâce à sa pratique du culte et pour présider les cérémonies religieuses.

La pratique scripturaire de la princesse dévoile l'esquisse des contours du portrait de Marie-Christine de Saxe dévoilent une personne en lutte constant contre la maladie, mais aussi un cas d'exemple de princesse allemandes catholiques. Ces incommodités ne lui sont pas d'un désavantage intégral. Sa situation et son attrait auprès d'autrui sont balancés par son amabilité. Son caractère touche certains membres de son entourage, par Stanislas dont nous avons déjà cité le charme émanant de Christine ou encore par Adélaïdes qui partage le même ressenti à Xavier⁷³². Adeptes de l'ironie, elle l'utilise comme un moyen rhétorique d'extérioriser ses maux. Malgré les difficultés liées à ses problèmes de santé, la princesse de Pologne use à profit des richesses de son éducation en la conservant et en la développant. Notons que ces correspondances dévoilent aussi une princesse riche en qualité. Des caractéristiques culturelles inscrites dans sa mentalité qui transcrivent déjà cet aspect de la personnalité de la princesse associée à l'identité noble européenne du XVIII^e siècles. Cette dernière prend le dessus sur son identité religieuse. Malgré l'éducation pieuse reçue de sa mère, il y a un relâchement notable dans sa conduite avec la religion. Toutefois, l'analyse du discours n'est qu'une esquisse, car il est très difficile de juger la croyance de quelqu'un sur ces indices. Cependant, il est clair qu'elle ne fait pas partie de dévot, du groupe religieux radical catholique. Cela se démontre par ses activités, qui vont à l'encontre des normes de son temps.

⁷³⁰ Votatif donné à la comtesse de Spinucci.

⁷³¹ ADA EE 1514, lettre n° 7 du 25 février 1777, « je lui ai écrite hier une grande lettre italienne, c'est son affaire de deviner ce que je dis dans une langue que je ne sais pas ».

⁷³² ADA, EE 1510.5, lettre du 14 juillet 1762.

Chapitre X : Culture et patrimoine nobiliaire

Appartenir au second ordre, c'est aussi adopter le mode de vie qui correspond, en comptant les divertissements et la consommation qui doivent refléter le rang de l'individu. Le luxe y est encouragé tandis que les activités manuelles y sont proscrites, exceptées celles digne d'un noble comme la chasse par exemple. Depuis le XVII^e siècle, la culture, dans le sens d'un intérêt porté pour les arts, est un critère indispensable à l'intégration de la société mondaine⁷³³. Toutefois, ces conditions de vie demandent des moyens financiers qui doivent répondre à ces besoins liés à son rang. Les économies sont justement l'une des questions les plus délicates pour la noblesse, dans le sens où c'est en partie grâce à ce moyen qu'ils peuvent assurer leur honneur. Donc, une faillite monétaire est synonyme de discrédit. Par la correspondance avec son frère, Marie-Christine de Saxe partage son train de vie mais également ses difficultés, ces craintes notamment ce qui concerne ses économies, qu'elle doit tenter de relever malgré les obstacles. En décrivant ses activités et ses divertissements, la duchesse de Saxe démontre aussi son appartenance à la bonne société, sa dignité.

A) Les activités et divertissements d'une princesse.

1) Une duchesse de Saxe et l'art du spectacle

Dans le monde aristocratique, le spectacle est perçu tel un idéal de civilité se saisissant de ce moyen pour enrichir leur divertissement et leur sociabilisation⁷³⁴. Les spectacles, opéras, comédies et tragédies, sont des lieux de divertissements pour la noblesse, spectatrice ou intervenante, s'emparant ainsi de ces occasions pour mettre en valeur leur prestige. Fille de Frédéric-Auguste II, un souverain passionné des arts qui poursuit la transformation débutée par son père de la *Residenzstadt* de Dresde en une véritable capitale culturelle européenne⁷³⁵, Marie-Christine de Saxe arrive en France avec une approche des arts déjà remarquable. Cela se perçoit dans sa pratique indiquant qu'elle entretient cet attrait lorsqu'elle annonce à plusieurs moments la formule « je cours les spectacles ». Il en va de même pour ses goûts, étant plus accoutumée à la musique italienne⁷³⁶, qui avait une grande place dans les arts musicaux à Dresde, ce qui n'est pas du tout le cas pour la musique française qu'elle n'arrive pas à

⁷³³ Frédérique LEFERME-FALGUIERES, « La noblesse de cour aux XVII^e et XVIII^e siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite », [en ligne] dans *Hypothèses*, 2001/1, consulté le 26/02/2023 à l'URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-87.htm>.

⁷³⁴ Maurice LEVER, *Théâtre et Lumières : les spectacles de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 10.

⁷³⁵ Philippe SAUDRAIX, *Philippe Saudraix, Dresde et les Wettin (1697-1756) : op.cit.*, p. 640-660.

⁷³⁶ ADA EE 1511, lettre du 22 octobre 1762, Fontainebleau.

apprécier⁷³⁷. Ayant une sensibilité pour la culture, pour l'art du spectacle et de la musique, formant un critère d'insertion dans le monde des grands, elle vit le mouvement plus général du développement des arts dans l'Europe des Lumières.

Manifestation aristocratique, l'art de la danse chez les nobles constitue un élément de la vie de cour par l'organisation de bals et de ballets. L'apprentissage aux ballets et aux chorégraphies est inscrit dans l'éducation aristocratique. Ces cérémonies sont donc des divertissements inclusifs pour les aristocrates que l'on voit assez régulièrement dans les cours et résidences souveraines. À la cour de France, elle est maintes fois conviée à des bals. Par exemple, chez Mademoiselle Duras chez qui elle danse « comme une enragée jusqu'à 4h du matin ⁷³⁸». C'est un signe aussi d'un moment agréable pour la convive qui veut participer à cet événement avec ces amis ou ces hôtes, comme elle l'annonce sa vive participation à un bal à la cour d'Oggersheim⁷³⁹. Si les princes peuvent y assister comme bon leur semble, il est toutefois mal vu de refuser une invitation. Cela peut signifier plus, à l'image du bal organisé par la dauphine Marie-Antoinette en 1771, où elle reste spectatrice et profite même de la « liberté de s'en aller quand on veut »⁷⁴⁰, ce que nous avons déjà analysé pour pointer les prémices du détachement des Saxons avec le couple royal. La duchesse de Saxe ne cache pas sa passion pour la danse⁷⁴¹ et organise elle-même des bals dans le palais abbatial. En dépit des danses dans les grandes cours souveraines, la coadjutrice de Remiremont organise elle-même des événements. Le 28 juin 1763, un bal organisé à ses frais réunit les chanoinesses⁷⁴², à la différence de celui organisé deux années plus tard, dans la répétition témoigne du succès de l'événement accueillant des laïcs⁷⁴³. Cependant, en 1770, elle se doit de freiner les bals chez elle, à cause de la « disette d'hommes qui pourroient venir » et de la disette financière⁷⁴⁴. À partir de cette date, nous n'avons plus aucun témoignage de bals organisés par la coadjutrice, même après son déménagement, comme si elle ne dansait plus, que ce soit à Brumath ou dans les cours souveraines. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur la part de ses problèmes de santé (si ce n'est d'autres raisons) sur cet arrêt des bals. Malgré l'absence de danse et de bal, elle continue à satisfaire sa passion pour les arts du spectacle, avec les opéras et les théâtres. En octobre 1762, la princesse de Pologne, à la vue de sa situation économique délicate, est invitée à l'opéra par le duc d'Orléans, qui lui ouvre les portes de sa loge pour assister à la représentation de *Acis*

⁷³⁷ ADA -EE 1513.3, lettre n°5 du 23 février 1771, Paris.

⁷³⁸ ADA EE 1511, lettre du 15 novembre 1762, Fontainebleau

⁷³⁹ ADA EE 1513.3, lettre n° 19 du 31 juillet 1771, Oggerhseim.

⁷⁴⁰ ADA EE 1513.3, lettre n° 3 du 30 janvier 1771, Paris.

⁷⁴¹ ADA EE 1511, lettre n°30 du 29 décembre 1764, Lunéville.

⁷⁴² ADA EE 1511, lettre du 28 juin 1763.

⁷⁴³ ADA EE 1512.1, lettre n°3 du 22 janvier 1765, Remiremont.

⁷⁴⁴ ADA EE 1513.2, lettre n°3 du 13 février 1770.

et *Galathé*, « exécration » selon son retour⁷⁴⁵. Puisque l'opéra est aussi un lieu dans lequel la noblesse peut se montrer⁷⁴⁶, cette première venue de la princesse dans un opéra parisien permet aussi de se présenter à l'ensemble du monde de la ville. En effet, l'assistance à un opéra demande également une richesse minimum pour pouvoir louer une loge⁷⁴⁷. Lors de son voyage en 1771, elle assiste à un opéra sans invitation le sept février, signe d'une amélioration de ses moyens mais relative puisqu'elle la partage avec d'autres dames et messieurs⁷⁴⁸. La même année, elle assiste à plusieurs opéras dans la salle dédiée du château de Mannheim⁷⁴⁹ en compagnie de la famille palatine⁷⁵⁰. Encore ici, la mondanité est plus accessible pour la duchesse de Saxe dans la cour palatine plutôt qu'à la cour de France.

Dans cette « course aux spectacles », s'inscrivent à un degré différent les spectacles urbains. En effet, le siècle des Lumières voit le développement d'une « théâtromanie » qui touche l'ensemble de la population⁷⁵¹. Paris exerce une influence considérable dans les arts, attirant de fait une multitude de troupes et créant une offre considérable de représentations. La princesse y assiste vivement entre des comédies italiennes, françaises, ou encore des concerts d'amateurs⁷⁵². Outre Paris, les théâtres urbains de province se développent dans la seconde moitié du siècle⁷⁵³. Le monde théâtral strasbourgeois est composé de troupes françaises, soutenues par les militaires depuis son rattachement à la France, qui voit également l'apparition de troupes italiennes et de troupes allemandes qui sont les plus populaires à grâce à la germanophilie locale et au mécénat luthérien⁷⁵⁴. En fonction du temps qu'elle passe dans cette ville, elle reprend sa course aux spectacles, assistant par exemple, à trois représentations en compagnie du Maréchal de Contades lors de son passage en juin 1771. Après son installation à Brumath, Strasbourg est le centre de divertissement, une destination où elle va aux spectacles⁷⁵⁵. La Baronne cite d'ailleurs son nom dans le groupe de spectateur privilégié ayant participé à la représentation du 1^{er} octobre 1781, de la pièce intitulée *La Tribu* qui portent sur l'amitié entre Français et Allemands⁷⁵⁶. Elle ne laisse que peu d'avis sur ce qu'elle voit et entend, excepté lors de représentation qui la marque comme la fois où elle détaille l'instrument innovant qu'elle a

⁷⁴⁵ ADA EE 1511, lettre du 22 octobre 1762, Fontainebleau.

⁷⁴⁶ Maurice LEVER, *op.cit.*, p. 172. Un Suisse était chargé d'appeler les gens par leur nom et titre à la fin des représentations.

⁷⁴⁷ Maurice LEVER, *op.cit.*, p. 171.

⁷⁴⁸ ADA EE 1513.3, lettre n° 4 du 8 février 1771, Paris.

⁷⁴⁹ Alfried WIECZOREK, Hansjörg PROBST und Wieland KOENIG (dir.), *Lebenslust und Frömmigkeit...*, *op.cit.*, p. 293.

⁷⁵⁰ ADA EE 1513.3, lettre n° 29 du 15 novembre 1771, Mannheim.

⁷⁵¹ Maurice LEVER, *op.cit.*, p. 273.

⁷⁵² ADA EE 1513.3, lettres n° 4 du 8. Février 1771, Paris, n°5 du 23 février 1771, Paris et n° 6 du 6 mars 1771, Paris

⁷⁵³ Christian TOMASINI *La musique et le théâtre en Alsace au XVIIIème siècle*, Mémoire de maîtrise : Histoire : Strasbourg 2, sous la direction de Bernard Vogler, 1977, p. 31.

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 32-38.

⁷⁵⁵ Selon sa formule : « je vais au spectacle » dans ADA EE 1513.3, lettre n° 22 du 7 septembre 1771, Brumath et EE 1515, lettres n° 22 du 7 décembre 1780 Strasbourg et n° 25 du 17 décembre 1781.

⁷⁵⁶ Henriette Oberkirch, *op.cit.*, p. 177.

vu en concert⁷⁵⁷, ce qui laisse penser une fréquence accrue de ces lieux selon les périodes et à un réel amateurisme. Dans les mémoires du bourgeois de Porrentruy, il partage sa satisfaction devant la sensibilité de la princesse Christine face aux représentations théâtrales faites en son honneur à la cour du prince évêque de Bâle⁷⁵⁸. Notons tout de même l'absence de mention du passage de Mozart à Strasbourg en 1778-1779 à cause des lacunes.

Princesse cultivée et grande spectatrice qui court les spectacles, sa situation et ses intérêts ne se sont pas portés sur le mécénat, comme aucun autre membre de la famille. Ses moyens financiers, ruinés par la guerre de 7 ans et dont son établissement à Remiremont n'est pas suffisant, sont très loin de pouvoir lui assurer la charge de mécène ou de collectionneuse. Elle est pourtant remarquée comme une spectatrice qui peut exercer de l'influence comme l'illustre sa recommandation de Valentin Nicolai à Caroline de Bade⁷⁵⁹, connue en Europe pour ses grandes collections d'art et son mécénat⁷⁶⁰. Enfin, ce développement s'appuie sur la part importante de la thématique des spectacles dans la correspondance de la princesse Christine avec son frère Xavier. Elle occulte alors d'autres divertissements, tels que les jeux par exemple, très rarement mentionnés⁷⁶¹.

2) Marie-Christine de Saxe la chasseuse

La chasse est un vestige des activités chevalières de la noblesse. Pratique souvent relevée dans les biographies de la princesse, elle seule possède un droit cynégétique, proscrit pour les roturiers, les clercs et les femmes. Les normes ne sont cependant pas respectées et la pratique de la chasse est de moins en moins limitée au cours de l'époque moderne⁷⁶². Malgré les nombreux conciles et édits, les clercs chassent tout de même dans la région du Rhin-supérieur, comme les Rohan qui sont à l'origine de plusieurs événements cynégétiques fastueux⁷⁶³. Pourtant, il leur est interdit d'enlever la vie, tout comme les femmes qui, traditionnellement, ne font qu'assister aux chasses. Selon l'historien Philippe Jehin, qui a étudié la pratique de la chasse selon des sources cynégétiques, rares sont les femmes ayant porté les armes et ayant tiré en France et dans la région du Rhin-supérieur. Il cite notamment la cousine germaine de Louis

⁷⁵⁷ ADA EE 1515, lettre n° 25 du 17 décembre 1781, Strasbourg.

⁷⁵⁸ Antoine-Léonce KUHN, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 70.

⁷⁵⁹ AGK, FA Nr. 5 A Corr 4, 88, Marie-Christina von Sachsen an Karoline von Baden, lettre du 28 décembre 1781, Strasbourg.

⁷⁶⁰ Voir Holger JACOB-FRIESEN und Pia MÜLLER-TAMM (dir.), *Die Meister-Sammlerin : Karoline Luise von Baden*, Berlin : Deutscher Kunstverlag, 2015, 544 p.

⁷⁶¹ Les seules mentions de « jeux » sont dans ADA EE 1513.1, lettre n° 5 du 6 juillet 1769, Oggersheim et EE 1513.3, lettre n° 4 du 8 février 1771, Paris.

⁷⁶² Voir Philippe JEHIN, *L'homme et la faune dans les pays du rhin supérieur du XVIe au XVIIIe siècle*, mémoire de recherche inédit, pour l'habilitation à diriger des recherches sous la direction de M. Paul DELSALLE, Université de Bourgogne-Franche Comté, soutenue le 12 novembre 2021, 405 p.

⁷⁶³ *Ibid.* 261.

XIV, Anne-Marie d'Orléans (1652-1722) duchesse de Montpensier, sa fille la duchesse Elisabeth Charlotte d'Orléans (1676-1744), Madame de Saint-Balmont (1607-1660) ou encore la baronne de Draëck (1747-1823) mais ne signale aucune femme pour l'espace germanique⁷⁶⁴. Marie-Christine de Saxe chasse principalement en Lorraine et en Alsace. C'est en fait une passion familiale pratiquée également par les soeurs Cunégonde, Elisabeth et Marie-Anne, même une fois établie matrimonialement ou au chapitre⁷⁶⁵.

Déjà à Remiremont, la nouvelle coadjutrice peut exercer la chasse. Pour ce faire, elle acquiert le droit cynégétique dans le baillage de Remiremont par concession faite par le grand veneur de Lorraine, Ligniville, sous ordre direct de « sa Majesté le Roi de Pologne »⁷⁶⁶. La préservation de l'espace, les brigadiers et les gardes-chasses, sont sous la responsabilité du comte de Chamissot, Officier des Chasses de la princesse de Pologne. L'intervention du père est remarquable, preuve de son attachement paternel en voulant conserver la possibilité à l'un de ses divertissements favoris, il lui permet ainsi de bénéficier de la commodité de ce pays qui semble agréable pour la chasse. Ainsi, elle relate ses expériences, dont une qu'elle détail dans sa lettre écrite le premier du mois de mai 1765, à Sainte-Sabine au nord de l'abbaye :

« J'ai logée à S[ain]te Sabine dans une petite ferme où j'avois une chambre si grande que quand je n'étois pas au lit on ne pouvoit pas y placer une chaise, mes deux dames Me.de Chamissot et Nauendorff couchoient dans une autre chambre sur la paille, je n'avois point de femme de chambre parce qu'elle n'auroient pas eues de places, mes gens des offices couchoient au grenier, mes chasseurs dans la cuisine et ma livrée parmi les chevaux dans l'écurie, ma salle à manger étoit une grange entre l'écurie des chevaux et celle des vaches, ma salle à manger à diner en pleine air, et le vestibule de la chapelle de Ste Sabine étoit le buffet, le vendredi au soir j'allois à la posée du cocq de [Bruyère] à 6h ½ j'y restois jusqu'à 8 et n'ai rien vu ni entendue, le samedi à 2h du matin, j'allois au gris mouton, j'ai entendu le cocq, mais comme il ne chantoit pas bien je ne pouvois pas l'approcher, je ne viens à 9. Heure, à 10 et ½ et remontois à cheval mes chiens courants ont chassé deux lièvres aux environs de l'ermitage, mais les ont perdus, ce qui n'est pas étonnant dans ce terrain, enfin nous avons défaits, une nichée de renards pour nous venger de la mauvaise chasse, Roche du Renard et nous avons pendus à un arbre un des 4 jeunes renards que mes chiens avoient tiré mort de leur trou [...] le dimanche à 2h du matin, je retournois au bois, je trouvois le cocq sur le même arbre où je l'avois laissé, il chanta à merveille, je l'approchois

⁷⁶⁴ *Ibid.*, p. 121-123.

⁷⁶⁵ Christian TERRAUX, *Le prince Xavier de Saxe...*, *op.cit* : « Cunégonde indiqua dans une de ses lettres que « 200 lièvres, 9 renards, 5 chevreuils » furent tirés au cours d'une partie de chasse à laquelle elle participa. Autre tableau, celui décrit par sa sœur, l'épouse de l'électeur de Bavière, dans une lettre datée du 31 octobre 1774 : « 612 pièces furent tuées dont 290 renards, 290 lièvres, 7 brocards, 7 faons, 6 biches, 2 cerfs, 9 bécasses et 1 geai ». Ce fut aussi la princesse Elisabeth avouant qu'elle avait « été assez maladroite, en tirant avant hier aux corneilles, de [se] brûler avec la poudre à l'œil droit » et d'ajouter : « ce qui m'a fait si mal que j'ai cru que je serais borgne ».

⁷⁶⁶ ADV, G 1039 1704 - 1780 dignité abbatiale - chasse de l'abbaye, F° 13 - Concession de chasser du baillage de Remiremont à S.A.R Madame la princesse de Saxe.

très bien, je n'avois qu'un pas encore à faire pour tirer, lorsque la rousse arriva quoiqu'il ne faisoit pas encore jour, le coq cessa de chanter, il s'enrobert ensemble et je m'en retournois tristement sans avoir rien tirée⁷⁶⁷. »

Cette partie de chasse qui se résulte par un échec par rapport à l'objectif primaire, relève les conditions et les aménagements à la chasse à courre organisée pour plusieurs jours, sous la direction même de la coadjutrice. Elle est accompagnée de sa maison princière qui loge dans une ferme étroite, et non dans un palais ou autre logement spacieux qui pourrait convenir à une princesse. Un endroit écarté du luxe où le seul lit qui n'est fait en paille est réservé à la maîtresse. Ensuite, la princesse de Pologne possède l'attirail du bon chasseur à cheval accompagnée de ses chiens et le fusil à la main. Elle relate d'autres expériences, l'une d'elle est une chasse au chevreuil se déroulant en août 1766 dans le parc du château de la famille Croismare à Morainville⁷⁶⁸. À Plombières, entre les bains et les promenades, elle s'exerce au tir avec des balles à blanc. À partir du mois de novembre de la même année, elle peut désormais chasser dans les territoires de vingt-trois cantons répartis dans les bans d'Arches, de Tendon, de Ramonchamp et de Moulin⁷⁶⁹. L'une de ses nombreuses chasses durant l'automne 1769 porte ses fruits et rapporte un lièvre et une levrette. Cette activité se maintient à Brumath, elle connaît même une croissance directement après le déménagement. Elle paye alors un bail de chasse dans le ban de Brumath dont nous n'en connaissons pas les détails⁷⁷⁰. Les dossiers de sa succession font apparaître des chasseurs engagés et pensionnés par la princesse durant l'époque brumathoise, dont un venant du pays de Fulde, en Hesse à partir de 1777⁷⁷¹. Aussi, elle se dote de chiens de chasses. En plus d'un boerboel qu'elle acquiert en 1765⁷⁷², elle possède aussi des « beaux chiens courans normands, qui sont nés et élevés chez [elle], de Peres et Meres Normans » et quatre lévriers, que les circonstances économiques la poussent à devoir s'en séparer en 1779⁷⁷³. Elle possède au moins deux fusils⁷⁷⁴. Grâce au fait qu'elle soit éloignée de l'abbaye et de ses contraintes, elle peut s'adonner régulièrement à son divertissement favori. Une pratique qui en devient presque quotidienne à en croire ses récits⁷⁷⁵, relatée ainsi par de nombreuses anecdotes. L'animal le plus chassé, le plus mentionné par la princesse semble être

⁷⁶⁷ ADA, EE1512.1, lettre n°21, du 1^e de mai 1765.

⁷⁶⁸ ADA EE 1512.2, lettre n°33, du 8 août 1766, Remiremont.

⁷⁶⁹ L'ensemble de ces territoires se situe actuellement dans le département des Vosges.

⁷⁷⁰ ADA EE 1829, Correspondance avec M. Zeis : 816 livres sont retenues de sa succession pour l'indemnité « d'en raison du Bail de Chasses de Brumath compris au Chapitres de dettes Chirographaire ».

⁷⁷¹ AD, Correspondance Politique (Saxe électorale), 117CP_69-2, f° 227 r.

⁷⁷² ADA EE1512.1, lettre n°23 du 15 mai 1765, Lunéville.

⁷⁷³ ADA EE 1515, lettre n°12 du 16 juin 1779, les chiens normands sont vendus au prince Maximilien de Deux-Ponts et les lévriers à son frère Xavier.

⁷⁷⁴ AAS, 6 e 41. 188, Testament de la princesse Christine.

⁷⁷⁵ Notamment en automne 1773, dans ADA EE 1513.4, lettres n° 20 du 15 septembre 1773 Brumath, n° 22 du 8 octobre.

de loin le lièvre, dont une chasse totalise 187 lièvres abattues en compagnie des paysans⁷⁷⁶, suivie des sangliers. En dehors des animaux terrestres, elle tire également sur les animaux aériens, comme l'illustre la fois où elle se blesse au genou à la suite d'une chasse à l'oiseau, ce qui l'oblige à continuer la chasse en cariole⁷⁷⁷. Plus qu'une passion, c'est aussi une échappatoire comme elle l'explique, étant un moyen de se « dissiper », de penser à autre chose que ces affaires qui sont des sources de maux⁷⁷⁸. En somme, la chasse est son loisir favori le plus souvent effectuée par Madame de Saxe, à tel point qu'Auguste Bostetter émet l'idée d'un aménagement de son jardin pour pouvoir tirer depuis la fenêtre de son hôtel⁷⁷⁹.

Ce loisir chevaleresque est aussi un outil de rassemblement de la noblesse pour s'adonner à ce plaisir à plusieurs. Si à Fontainebleau, elle ne précise pas avoir tiré lors de la chasse en octobre 1762, ce n'est pas le cas à Mannheim où elle assiste à une chasse aux toiles, ayant tiré trois fois, et rassemblant des renards des lièvres ainsi qu'une centaine de sanglier⁷⁸⁰. L'abbesse de Remiremont est invitée plusieurs fois chez les Rohan pour assister à leur luxueuse chasse en 1774, tel que à Mutzig où la chasse s'est soldée par un « massacre de Lièvre », ou à Saverne en compagnie d'un des Wangen⁷⁸¹. Elle est également invitée chez le prince-évêque de Bâle à Porrentruy, dont il faut ici se fonder sur le témoignage d'Antoine Léonce Kuhn. Il relate le passage de l'abbesse de Remiremont dans la ville-résidence épiscopale en septembre 1779⁷⁸². Il écrit : « Cette Dame, que l'embonpoint excessif empêchoit de faire deux pas sans l'aide de deux femmes de chambre, tiroit plus de gibier dans un jour qu'on ne pouvoit consommer à huit repas. Placée dans un cabriolet au plus épais de la foret, entourée de ses chasseurs, elle attendoit tranquillement le gibier que cent paysans mis en réquisition à cet effet avoient traquer jusqu'à la portée de ses fusils. Fatiguée de tuer pendant la journée, elle venoit jouir le soir des doux sons de la musique, telle que nous pouvions la lui fournir »⁷⁸³. Outre les remarques d'étonnement sur ses gestes, cet extrait est intéressant car que la princesse, malgré ses problèmes d'embonpoint, n'échappe pas à la chasse qu'elle pratique ici en cabriole. Chasseuse, mais pas qu'un peu, Marie-Christine ne laisse pas les chagrins et autres handicaps entacher les occasions pour ce divertissement, qui font souvent place à de grande cérémonies.

⁷⁷⁶ ADA EE 1515, lettre n° 1 du 10 décembre 1781, Strasbourg.

⁷⁷⁷ ADA EE 1515, lettre n° 18 du 1 septembre 1779.

⁷⁷⁸ ADA EE 1514, lettre n°22 du 12 novembre 1774 et EE 1515, lettre n° 21 du 12 septembre 1781, Brumath.

⁷⁷⁹ Auguste BOSTETTER, *op.cit* p. 102.

⁷⁸⁰ ADA EE 1513.3, lettre n° 30 du 26 novembre 1771, Mannheim.

⁷⁸¹ ADA EE 1514, lettres n° 17 du 14 septembre 1774, Brumath et n° 21 ce 2 novembre 1774.

⁷⁸² ADA EE 1515, lettre n° 20 du 28 septembre 1779 : « c'est dans ces dispositions que je pars pour Porrentruy, parce qu'il y a deux ans que j'y suis engagée, et que l'Évêque a fait à ce qu'on m'assure, des dépenses, et des préparatifs depuis 2. mois, pour mon arrivé ».

⁷⁸³ Antoine-Léonce KUHN, *Mémoires...*, *op.cit* p. 69.

Le cas d'une abbesse chasseuse est exceptionnel. En effet, elle mène la troupe et est en « première ligne » face aux animaux. Dans ce cas, il est intéressant de noter que la moral et les normes sont totalement dépassées. Cette activité est même soutenue par des souverains laïcs et ecclésiastiques qui participent aux moyens matériels et pratiques pour que l'abbesse de Remiremont puisse tenir un fusil et vaquer dans les bois.

3) L'art de se balader au XVIII^e siècle

Le terme de promenade rassemble l'« action de celui qui se promène » et le « lieu où l'on se promène »⁷⁸⁴. L'intérêt qu'y portent les membres de l'aristocratie se rejoint dans la volonté « de voir et d'être vu »⁷⁸⁵. Depuis quelques temps, elle est devenue un objet de recherche intéressant pour les historiens et les historiennes, qui y soulèvent la dimension historique des différentes formes de sociabilisations et de divertissements. L'analyse sociologique prend également en compte l'aspect spatial par le développement des espaces destinés à la promenade, surtout pendant le siècle des Lumières⁷⁸⁶.

Les exemples précédemment cités à propos de la mobilité de la princesse à la cour de France, à la cour de Lunéville ou encore à la cour palatine, sont assez expressifs dans la récurrence et l'importance de cette pratique pour les membres de la noblesse de cour. Même si l'autrice ne laisse que très peu de détails derrière ses énonciations, cela révèle toutefois l'aspect sociabilisant de la promenade et son rôle de divertissement dans le cadre d'un accueil aristocratique. Dans les jardins des résidences souveraines, elle partage cette activité collective principalement avec ses proches. À Versailles durant son voyage en 1762 par exemple, cette activité est partagée avec sa belle-famille⁷⁸⁷. Aux côtés de la famille palatine, les promenades font parties des « amusements », à Oggersheim, dans la campagne alentours ou à Schwetzingen, aux côtés des jeux, de la musique et des petits spectacles⁷⁸⁸. Outre Lunéville, la campagne lorraine dispose également de nombreuses promenades. Le duc-roi invite son invitée d'honneur à découvrir le pays par des balades dans ses résidences de campagne. La coadjutrice de Remiremont est également organisatrice de ce genre d'activité, à la suite de jeux, en présence d'invités parisiens et russes⁷⁸⁹. Les promenades aux jardins de résidences princière ou en campagne, globalement dans un espace en lien direct avec la nature, affranchie ou non,

⁷⁸⁴ « Promenade », dans *Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694, tome 2.

⁷⁸⁵ Laurent TURCOT et Christophe LOIR « La promenade : un objet de recherche en plein essor », dans Christophe LOIR, Laurent TURCOT, « La promenade au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles (Belgique-France-Angleterre) », *Etudes sur le XVIII^e siècle*, volume XXXIX, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011 p. 16.

⁷⁸⁶ Voir Christophe LOIR, Laurent TURCOT, *op.cit.*, 250 p.

⁷⁸⁷ ADA, EE 1511, lettre du 8 septembre 1762, Versailles.

⁷⁸⁸ ADA EE 1513.3, lettre n° 18 du 18 juillet 1771, Oggersheim.

⁷⁸⁹ ADA EE 1511, lettre du 16 juillet 1763, Commercy, ADA EE 1512.1, lettres n°22 du 22 [10] mai 1765, Lunéville, et lettre n°23 du 15 mai 1765, Lunéville.

définissent un cadre spécifique. Celui-ci laisse place aux rencontres et à la sociabilisation, aux discussions intimes et amicales.

Les promenades, en tant qu'espace, ne se limitant pas simplement aux espaces résidentiels et curiaux, se développent également dans les villes. La seconde moitié du XVIII^e démontrent un regain d'intérêt de la pratique de la promenade urbaine, prisée par la noblesse pour être des lieux régis par des convenances sociales. Ces espaces mettent en connexion toutes les classes de la société, comme un lieu de rencontre illimité et fortement animé. La ville de Paris, à l'intérieur de ses murs, est dotée à cette époque de promenades renommées et concentrées dans les boulevards, comme le démontre Yann Brault avec le boulevard du Temple⁷⁹⁰. Dans ces espaces, noblesse et populace interagissent ensemble : les premiers exercent leur devoir de représentation, exposer leur qualité et leur dignité auprès d'un public plus large ; les seconds s'établissent dans le paysage grâce au commerce ou des pratiques théâtrales⁷⁹¹. Ainsi, les boulevards deviennent des lieux de rencontres attractifs, attirant l'ensemble de la population parisienne, dont l'aristocratie passante, tels des étapes aux parcours touristiques comme le montre les témoignages de Marie-Christine de Saxe durant son passage à Paris en automne 1762⁷⁹². Cependant, il n'en est rien pour son passage en 1774. Il en va différemment de Strasbourg, ville de province dont les principales promenades, moins importants que les boulevards, sont principalement le Broglie, le Robertsau, le Contades et le jardin botaniques⁷⁹³. Ces lieux ne sont pas mentionnés dans les lettres, mais Marie-Christine indique néanmoins que Kehl se rajoute à ces lieux de réunions et divertissements pour la noblesse strasbourgeoise⁷⁹⁴.

Pratique de sociabilité régie aux convenances aristocratiques dans les espaces curiaux ou urbains, la promenade en campagne est au contraire, celle de la méditation, du soin et de la solitude. « Promenade », ou « jardin », sont synonymes de ce lieux socialement clos⁷⁹⁵, où la princesse peut avoir un moment à soi. Aux alentours de Remiremont se trouvent seulement deux promenades, « les grands chemins, et les rochers »⁷⁹⁶ qui amènent vers la campagne lorsque la coadjutrice veut s'éloigner de son désert. Ces sentiers permettent à la princesse de mettre à contribution son corps malade, comme en témoigne par exemple sa balade équestre en

⁷⁹⁰ Yann BRAULT, « Une régénération de la promenade au milieu du XVIII^e siècle ? Evolution et influence du boulevard du Temple à Paris », dans Christophe LOIR, Laurent TURCOT, *op.cit.* 21 – 43.

⁷⁹¹ *Idem.*

⁷⁹² ADA, EE 1511, lettre du 8 septembre 1762, Versailles.

⁷⁹³ Georges LIVET et Francis RAPP (dir.) *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours. Strasbourg de la guerre de Trente Ans à Napoléon 1618-1815...*, *op.cit.*, p. 463.

⁷⁹⁴ ADA EE 1514, lettre n° 4 du 8 février 1777.

⁷⁹⁵ En témoigne par exemple la nomination des « promenades » pour désigner le jardin du château de Brumath dans ADA EE 1513.3, lettre n° 16 ce 28. Juin 1771, Oggersheim.

⁷⁹⁶ ADA EE 1513.2, lettre n°14, du 29 juin 1770.

1765, « la première fois depuis Dresde »⁷⁹⁷. Plusieurs fois, elle témoigne de promenades même si le temps n'est pas à son avantage⁷⁹⁸. L'aggravation de sa santé l'oblige à utiliser une voiture⁷⁹⁹, venant en plus à restreindre l'accès à la promenade du grand chemin. À Plombières, les promenades et les jardins de la ville thermales laissent la possibilité aux visiteurs de s'y déplacer entre les périodes de bains « quand le temps le permet⁸⁰⁰ » et permettent d'éviter l'ennui. À l'intérêt passionné pour le pratique des promenades semble se rajouter une passion pour les jardins de campagnes. Cela s'illustre déjà par sa joie éprouvée après une journée passée, dont la moitié seule, dans le jardin de l'Evêque de Meaux à Germini⁸⁰¹. Ainsi, l'acquisition du château de Brumath et de ses promenades agencées à la mode d'un jardin à la française n'en peut être qu'avantageux pour son plaisir solitaire. C'est pourquoi durant les premiers mois suivant son installation, en été 1771, la promenade est importante dans ses lettres⁸⁰². En écrivant à son frère que « je me promène beaucoup pour moi »⁸⁰³, elle démontre aussi que le jardin, que Scarlette Beauvalet-Boutouyrie désigne comme étant le penchant extérieur du cabinet, est ce lieu privilégié de la quête de la solitude, de l'intime⁸⁰⁴. Nous pouvons mettre cette idée en parallèle avec celle que nous avons développée sur l'identité campagnarde de la princesse. En effet, rajoutons que la possession de ce jardin lui est favorable pour garder ces petits moments pour elle, moment de réflexions et de philosophie⁸⁰⁵, de promenades solitaires inclus dans sa routine et prioritaire à la chasse⁸⁰⁶. Enfin, dans cet espace privilégié, elle n'accueille qu'un cercle très étroit de son entourage. Pensons d'abord à certains de ces domestiques qui l'entourent directement, comme les dames de compagnies par exemple. Il s'ouvre également à des amis proches et intimes, tel que la comtesse de Spinucci, avec qui les moments passés dans les promenades laissent libre court à des têtes à têtes et des bavardages⁸⁰⁷.

Seule ou accompagnée, à la cour, en ville ou dans son jardin privé, la promenade est ici un des divertissements le plus important. Le contact avec la nature favorise cet espace comme un lieu de tranquillité, de paix et de liberté, de moment à soi. La diversité des modes de promenades témoigne aussi des nombreux intérêts que l'aristocratie du XVIII^e siècle éprouve

⁷⁹⁷ ADA EE 1512.1, lettre du 19 avril 1765, Remiremont.

⁷⁹⁸ ADA EE 1512.2, lettre n° 39 du 16 septembre 1766, Remiremont et EE 1513.3, lettre n° 10 du 22. Avril 1771, Remiremont.

⁷⁹⁹ ADA EE 1513.3, lettre n° 13, du 24 mai 1771.

⁸⁰⁰ ADA, EE 1513.1, lettre n° 14 du 29 août 1769, Remiremont ; voir aussi EE 1512.1, lettre du 6 juin 1765, Plombières.

⁸⁰¹ ADA EE 1512, lettre du 8 août 1766, Remiremont.

⁸⁰² ADA EE 1513. 3, lettres n° 20, du 14 août 1771, Brumath, à n°22, du 7 septembre 1771, Brumath.

⁸⁰³ ADA EE 1513.3, lettre n° 21 du 20 août 1771, Brumath.

⁸⁰⁴ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op.cit*, p. 26.

⁸⁰⁵ ADA EE 1514, lettre n° 16 du 24 août 1774, Brumath.

⁸⁰⁶ ADA -EE 1515, lettre n° 18 du 7 août 1781, Brumath.

⁸⁰⁷ ADA EE 1513.4, n° 24 du 27 octobre 1773

pour les balades comme une pratique de sociabilisation et de représentation publique, assimilant l'aspect contemplatif nouveau apporté par les philosophes des Lumières⁸⁰⁸.

B) La richesse d'une princesse à la fin du XVIII^e siècle

En l'absence d'inventaire, nous menons cette étude à l'aide des sources disponibles. Le résultat, tant approximatif soit-il, doit déjà mettre en lumière certaines pistes de réflexion sur la situation matérielle et économique de la princesse de Pologne et duchesse de Saxe.

1) Consommation de haute valeur

L'apparat de la noblesse correspond à la hauteur de leur rang. La possession de biens d'objets de hautes valeurs fait partie intégrante de la vie d'une princesse royale. Le fait de posséder des objets luxueux, bijoux ou autre, répond à la volonté de distinction des membres de la noblesse, pour montrer leur supériorité sociale et économique. Pour le cas d'une princesse mobile, l'une des questions en premier lieu est de savoir comment se déplace-t-elle. Les équipages nécessaires pour les grands déplacements de la princesse forment de lourdes dépenses. Marie-Christine le précise que, depuis l'Alsace, les arrangements nécessaires pour les « trains des fem[m]es » demande l'acquisition de vingt-quatre chevaux⁸⁰⁹. Cela est sans compter le problème que pose le faible nombre de postes présents dans la province. À la demande de son frère, qui traverse l'Alsace pour se rendre à Dresde, elle fournit une note comprenant les conditions d'engagement de rouliers, ou *Fuhrmann*, pour le transport des bagages du prince. Pour un brancard tiré par quatre ou six chevaux, en payant le forage, la charge à dix livres le quintal, et le déplacement, les frais sont rapidement élevés⁸¹⁰. Le prix peut toutefois changer en fonction des chevaux loués ou déjà en la possession du voyageur. La présence d'écurie dans les résidences indique également la possession de chevaux propres à Marie-Christine, nécessaire pour une princesse de son rang. Après son décès, ces douze chevaux font l'objet d'une vente publique le 30 décembre 1782⁸¹¹. Ils sont tous notés sous l'intitulé « cheval de carosse sous poël noir » et vendus entre 500 livres et 1000 livres. Une valeur bien en dessous de ce que l'on peut trouver durant la période, avec une moyenne de 780 livres par

⁸⁰⁸ Fabrice PREYAT « Les promenades du prince de Ligne. De la pratique déambulatoire au genre littéraire », dans Christophe LOIR, Laurent TURCOT, *op.cit.*, p. 121.

⁸⁰⁹ ADA, EE 1514, lettre du 11 mars 1774, Versailles.

⁸¹⁰ ADA, EE 1513.4 « Son altesse Royale a voulu scavoïr ; SI on peut trouver des rouliers ou Fuhmann à Strasbourg qui se charge peut devenir le Brancard de S.A.R. avec quatre ou six chevaux de Strasbourg à Dresde »

⁸¹¹ AAS, 282 : 6 E 41/188, procès-verbal de la vente des chevaux de la princesse Christine de Saxe, 30 décembre 1782.

chevaux vers 1789⁸¹². À noter également que la possession de chevaux demande un entretien coûteux, ici marqué à cause de la « rareté et la cherté des fourrages ».

La consommation de la duchesse de Saxe, princesse royale et du sang, doit associer le luxe et le confort. Ainsi, elle se doit de mettre à l'honneur son rang par ces dépenses quotidiennes, distinguables de celles des roturiers. Ce principe de distinction est remarquable dans le testament. Les premiers dons qui suivent les donations aux pauvres sont les legs avec le plus de valeurs. Les pierres précieuses sont léguées aux membres de la fratrie pour les préserver dans le patrimoine familial. Ainsi, Elisabeth reçoit sa « rivière de Diamant avec le médaillon », le bracelet de diamant est légué à Marie-Anne et des bagues de diamant sont attribués à Charles et Albert. Les perles de ses colliers sont décrochées après son décès pour être envoyés à Cunégonde. Arrive ensuite d'autres proches, extérieurs à la fratrie, qui témoignent de ses liens avec d'autres dynasties. Les lègues ont moins de valeurs mais toujours luxueux, tels que le « grand et beau » manteau de martre à Maximilien de Deux-Ponts, et un semblable habit pour sa nièce Marie-Anne de Saxe. Elle lègue à sa nièce la princesse de Piémont, Clotilde, une importante tabatière qui appartenait à sa mère la dauphine Marie-Josèphe. Ensuite, ses serviteurs, en échange de leurs fidèles services jusqu'au décès de la maîtresse, sont récompensés par les dons de différentes natures et en fonction de leur qualité. À la suite aristocratique et à la livrée, elle donne des tabatières (deux), des boîtes de pierres de Saxe (deux) et des montres et boîtes d'or. Dans cet ensemble d'objets d'apparat, il y a enfin le linge partagé entre les femmes de chambres, le garde-robier et la blanchisseuse. Les legs aux domestiques d'objet de valeurs sont une marque de générosité, mais aussi un moyen pour la noble de « tenir le rang, même après la mort »⁸¹³. La possession de plusieurs diamants transcrit une consommation digne d'une princesse royale et abbesse distinguée. L'importante présence de ceux-ci et de pierres précieuses peut s'expliquer également par le fait que sa province natale est un territoire dans lequel l'industrie du luxe, de pierres précieuses et de la porcelaine s'y développe depuis la fin du XVII^e siècle⁸¹⁴. Une estimation faite en 1769 calcule le prix des diamants aux environs de quarante et quarante-cinq mille livres⁸¹⁵. Malgré la somme importante, le contexte témoigne d'une situation financière profondément en crise puisque cette estimation est faite à la demande de la

⁸¹² Daniel ROCHE, *La culture équestre de l'Occident, XVI-XIXe siècle, l'ombre du cheval, t. I, le cheval moteur*, Paris, Fayard, 2008, p. 267, mentionné dans Aurélie CHATENET-CALYSTE, *op cit.*, p. 310.

⁸¹³ Mathilde CHOLLET, « L'œil et l'art de la maîtresse : une châtelaine et ses serviteurs, entre discours et pratiques au siècle des Lumières » [en ligne], *Histoire, économie & société*, 2016/4 (35e année), p. 85-103, consulté le 28/02/2024 à l'URL : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/revue-histoire-economie-et-societe-2016-4-page-85.htm>.

⁸¹⁴ ADA EE 1513.3, lettres n° 19 du 31 juillet 1771, Oggersheim et n° 31 ce 3 décembre 1771, Mannheim.

⁸¹⁵ ADA, EE 1513.1, lettre n° 17 du 15 septembre 1769, Remiremont.

princesse qui compte les vendre pour renflouer ses caisses. La somme est alors, selon la princesse, insuffisante pour régler ses problèmes⁸¹⁶.

Mis à part la consommation luxueuse, la correspondance donne certaines informations sur sa consommation quotidienne. Grâce aux commissions partagées avec son frère, certains produits du quotidien proviennent de différents coins de l'Europe. Elle partage par exemple la pommade qu'elle utilise pour sa chevelure, achetée chez « Salomons Apoteque » à Dresde⁸¹⁷. Elle relate également son thé favori, originaire de Russie, qu'elle demande en commission à Monsieur de Sacken qui doit recevoir la lettre par les mains de Xavier⁸¹⁸.

2) Gérer ses « oeconomats »

En 1762, la Saxe étant ruinée par la guerre, il s'agit pour Marie-Christine de chercher un moyen d'obtenir des pensions. Cette situation qui semble précaire est imagée par le surnom qu'elle se donne : Mademoiselle de la Gueuserie⁸¹⁹. Ce vocatif dévoile une situation où les besoins de la princesse royale de Pologne ne peuvent être comblés, son train de vie se voit diminué par manque de ressource financière. Encore ici, en plus des documents comptables de la succession de la princesse, la correspondance d'affaires entretenue avec son frère met en lumière les évolutions des économies de la princesse.

Les revenus

À la mort de leur père en 1763, les frères et sœurs de Saxe lisent, stupéfaits, la modification de leurs revenus. Ces derniers percevaient avant la guerre jusqu'à 50 000 écus pour les cadets, soit 150 000 livres tournois, et à peu près 20 milles écus de moins pour les trois derniers benjamins, frais de Maison, d'écurie et de bouche compris. Les revenus sont abaissés à 12 000 écus pour les sœurs non-mariées et 20 000 écus pour les frères non-mariées, sans les frais supplémentaires⁸²⁰. Les revenus de la Pologne, après la séparation de la couronne, ne sont distribués qu'à titre de dédommagement aux princes Xavier et Charles⁸²¹. L'établissement en France permet de combler cette baisse grâce à l'intermédiaire de Marie-Josèphe, avec un autre revenu, grandement différent entre le frère et la sœur. Le premier bénéficie d'une pension de 150 000 livres sur le trésor royale tandis que la seconde ne reçoit qu'une pension de 40 000 livres⁸²². À la demande testamentaire du dauphin, la pension de sa belle-sœur est augmentée

⁸¹⁶ ADA EE 1513.1, lettre n° 19 du 22 septembre 1769, Remiremont.

⁸¹⁷ ADA, EE 1512.2, lettre n°14. Du 30 mars 1766, Versailles.

⁸¹⁸ ADA EE 1512.2, lettre n°53 du 19 décembre 1766, Remiremont.

⁸¹⁹ ADA EE 1511, lettre du 29 octobre 1762, Fontainebleau.

⁸²⁰ Casimir STRYIENSKI, *La mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe...*, op.cit, p. 301-304.

⁸²¹ Jakub BAJER, « La maison de Saxe et la reconnaissance du roi Stanislas-Auguste par les cours du Sud (1764-1766) » *op.cit.*, p. 276.

⁸²² ADA EE 1511, lettre n°8 du 25 mai 1763.

ensuite de 50 000 livres⁸²³. Pour pallier ce manque d'argent, la princesse contracte ainsi de nombreux prêts et dettes envers des particuliers, or la correspondance ne délivre que quelques noms. D'abord celui de Xavier, à qui elle demande d'abord une avance finalement la somme de 15 000 écus, pour soutenir les frais de son voyage en Saxe après la mort de la dauphine⁸²⁴. De Stanislas, elle contracte une dette qui s'élève encore à 8 000 livres lorrains en 1770 qu'elle doit rembourser à la marquise de Bouffler⁸²⁵. Vers la fin des années 1760, plusieurs événements conduisent à une régression des finances. À partir de l'année 1768, sont retenus trois dixièmes des pensions versées aux princes saxons. Le soutien de Versailles est encore diminué après la mort du comte de Fontenay, ministre de Saxe à la cour. Enfin, la crise qui suit la famine en Allemagne, et donc la Saxe, décroît les revenus des princes et princesses. Dans un dernier recours, Marie-Christine entame un voyage à Versailles en 1770 pour gagner les faveurs du roi, ce dernier accepte ainsi d'augmenter sa pension sur ce qui lui a été retranché de Saxe⁸²⁶, mais nous n'avons pas d'indice sur les montants. Les revenus de l'abbaye sont peut-être les plus stables. En tant que coadjutrice, sa rente monte à 24 000 livres par an. À titre de comparaison, la propriétaire du Régiment Royal Allemand, pour lequel candidate la prince Xavier en 1774, rapporte 12 000 livres⁸²⁷. Son avènement en 1773 comporte le risque que ces pensions de la part de Versailles voient être diminuées, l'engageant ainsi à devoir se rendre à la cour. Selon les comptes de sa succession, (puisque les comptes de l'abbaye durant cette période ne conservent pas la somme de ses revenus), l'abbesse de Remiremont a une rente d'environ de 49 000 livres annuelles⁸²⁸, très loin derrière celle de Fontevrault, l'abbesse la plus riche du royaume, avec ses 80 000 livres⁸²⁹. Cependant, il est à noter que cette somme s'est vue fortement baissé depuis les années 1746/1747, quand la rente abbatiale s'élevait à 90 595 livres⁸³⁰. Si la princesse de Pologne est dans le même cas que son frère, ayant finalement maintenue sa pension sur le trésor royale, comptant en plus ceux de Saxe et de Remiremont, ses revenus globaux après son avènement sont estimés à 111 000 livres. Rappelons que ce chiffre n'est pas exhaustif, et ne fait qu'estimer les revenus en l'absence de document de comptabilité directe. Rien que cette estimation situe la princesse dans le groupe des 250 familles nobles en France dont le revenu

⁸²³ ADA EE 1512.2 lettre du 12 janvier 1766, Versailles.

⁸²⁴ ADA EE 1512.3, lettre n°20 du 22 mai 1767, Remiremont.

⁸²⁵ ADA, EE 1513.2, lettre n°6 du 9 avril 1770.

⁸²⁶ ADA EE 1513.3, lettre n° 6 du 6 mars 1771, Paris.

⁸²⁷ ADA EE 1514, lettre n°1 du 26 mars 1774, Brumath.

⁸²⁸ ADA EE 1829, Correspondance de M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « Tableau général et final de la Succession de feue son altesse Royale madame la Princesse Christine de Pologne, Duchesse de Saxe, en vivant, abbesse de Remimreont, au 1er avril 1784 ».

⁸²⁹ Françoise BOQUILLON, *op.cit.*, 79.

⁸³⁰ *Idem.*

est supérieur ou égal à 50 000 livres annuelles⁸³¹. Toutefois, il paraît largement inférieur par rapport aux revenus de son frère, dont le total revient à 525 000 livres annuels, ou encore ceux de la duchesse de Bourbon qui possède une rente de 278 045 livres annuelles⁸³². Cette somme se rapproche presque de ceux de la princesse de Conti, éloignée de la cour de Versailles et séparé de son mari, estimé à 180 000 livres par an⁸³³.

Les dépenses

Les documents de sa succession offrent une image, mais non plus exhaustive, de sa situation financière, en tout cas au moment de sa disparition le 19 novembre 1782⁸³⁴. En effet, elle élit le roi Louis XVI comme légataire universelle dans son testament, l'engageant à payer ses dettes et les gages et appointements de ces domestiques. Un premier calcul donne la somme de 416 015 livres à payer par l'héritier, qui refuse⁸³⁵. Le secrétaire des commandements M. Zeis est chargé d'établir un nouveau tableau des successions et de nouveaux calculs. Le document doit renseigner le roi sur l'actif, les entrées de ressources, et le passif, la sortie de celles-ci. L'actif dévoile la richesse de ses meubles, donc les biens mobiliers que Marie-Christine a achetés. Ceux à Strasbourg sont vendus pour 205 441 livres, 5 sous. Ceux à Brumath pour 59 282 livres, 12 sous et 11 deniers et enfin ceux de Remiremont pour 10 242 livres, 4 sous et 3 deniers. Ces sommes éclairent sur la différence d'intérêts portés pour son hôtel, espace de mondanité dans lequel elle investit énormément, et pour son abbaye qui reste délaissée. S'y ajoute dans l'actif enfin, les revenus des ventes immobilières, l'hôtel de Saxe et un jardin à Remiremont, la rente abbatiale, et enfin le surplus obtenu à la suite des contrats de ventes. Rajoutons enfin dans ces dépenses, les rentes et pensions des domestiques. Louis XVI doit également prendre en charge les gages et appointements des personnes pensionnées par la princesse. La somme des paiements pour ceux de Saxe s'élève à hauteur de 8 605 livres de pensions (dix pensionnaires) ; ceux à Remiremont, à hauteur de 8 069 livres, 9 sous et 11 deniers (dix) ; ceux à Paris à hauteur de 7 520 livres (trois et s'ajoute une requête) ; enfin ceux à Dresde, à hauteur de 2 680 (deux)⁸³⁶. La somme de ces paiements pour les domestiques est de 26 874 livres, qui ne comptent que

⁸³¹ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La Noblesse au XVIII^e siècle : de la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, éditions Complexe, 1984, p. 77.

⁸³² Aurélie CHATENET-CALYSTE, *op.cit.*, p. 118

⁸³³ *Idem.*

⁸³⁴ ADA EE 1829, Correspondance de M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « Tableau général et final de la Succession de feu son altesse Royale madame la Princesse Christine de Pologne, Duchesse de Saxe, en vivant, abbesse de Remiremont, au 1^{er} avril 1784 ».

⁸³⁵ ADA EE 1741, Correspondance du baron de Landenberg, grand-maître de la maison de la princesse Christine de Saxe, lettre du 1^{er} janvier 1783.

⁸³⁶ ADA EE 1829, Correspondance de M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « N° 4 Etat des Saxons attachés cidevant au service de S.A.R, pensionné aujourd'hui par S.A.S. Monseigneur l'électeur de Saxe ; [...] N°5 Etat des personnes attachées ci devant à feu S.A.R à Remiremont ; [...] N°6 Etats des officiers et pensionnaires de feu S.A.R à Paris ; [...] ; N° 8 Pensionnaire de feu S.A.R à Dresde ».

les pensions, c'est-à-dire que sont écartés l'habillement et les soins. C'est l'une des dépenses les plus importantes que doit effectuer une princesse, dont le chiffre cache encore d'autres paiements pour les domesticités à Brumath et Strasbourg. La princesse de Conti, à titre de comparaison, dépense près de 34 580 livres, soit 20,41% de toutes ses dépenses, seulement pour les gages et pensions⁸³⁷. Le total de l'actif est de 600 006 livres, 19 sous et 10 deniers, dans lesquels sont soustraits 360 816 livres, 5 sous et 10 deniers de dettes et de frais de liquidation ordonné par l'intendant.

Le passif est composé en très grande majorité de remboursement de dettes chirographaires, dont la somme équivaut à 303 320 livres, 8 livres et 2 deniers. Cette dernière révèle que 143 362 livres proviennent de dettes de Strasbourg (47%), puis arrivent celles de Dresde avec 64 191 livres (21%), celles à Brumath avec 60 233 livres (19%), les dettes de Paris s'élèvent à 9 039 (3%) et celles à Remiremont avec 1 700 livres. Les lieux inscrits ici font sûrement référence aux notaires de ces villes. La somme des dettes strasbourgeoises est remarquable par sa valeur alors qu'elle n'y est installée que durant six années. La procuration faite par Baron de Breiten-Landenberg à sa maîtresse en 1779, pour la somme de 14 000 livres tournois⁸³⁸, tend à se questionner si ces dettes sont principalement causées par l'achat de l'hôtel de Saxe. Finalement, le tableau réalisé le premier mai 1783 conclut sur un déficit équivalent à 148 353 livres, 16 sous et 4 deniers, qui sont payés par le roi. Le recours à l'endettement est une pratique commune à la société de cours, qui touche plus globalement toutes les sphères de la société. Cette pratique permet à la noblesse de mener le train de vie que leur condition exige, d'autant plus pour une princesse royale de Pologne. Les dettes et les crédits sont un passage nécessaire aux aristocrates, pour qui le devoir de montrer sa richesse fait partie des devoirs de représentation nobiliaire, permettant de se distinguer économiquement face au reste de la population⁸³⁹. À défaut d'être courant, les crédits dévoilent aussi la difficulté à la gestion des économies. En se fondant sur l'estimation de Natacha Coquery de 5 à 15% la part de dettes qui peut encore ne pas avoir d'impact sur les fortunes⁸⁴⁰. Le crédit immense met la princesse dans une situation très délicate. Dans les années avant son décès, la maîtresse est contrainte à devoir mettre en place des réformes dans ces dépenses, particulièrement au sein de sa maison, telles que celles réalisées en

⁸³⁷ Aurélie CHATENET-CALYSTE, *op.cit.*, p. 129.

⁸³⁸ ASS 6 e41. 176, « Procuration de quatorze mille livres tournois faites par le baron de Breiten Landenberg délivré à M. Zeis, secrétaire des commandements de Sad[ite] Altesse » 24 décembre 1779.

⁸³⁹ Laurence FONTAINE, « Pouvoir, relations sociales et crédit sous l'Ancien Régime », dans *Revue Française de Socio-Économie*, 2012/1 (n° 9), p. 101-116 [en ligne] consulté le 14/11/2023 à l'URL : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/revue-francaise-de-socio-economie-2012-1-page-101.htm>

⁸⁴⁰ Nathalie COQUERY, *L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, mentionné dans Michel FIGEAC, *op.cit.*, p. 277.

1770⁸⁴¹. Zeis justifie d'ailleurs l'ambition et les moyens mis en place au début de l'année 1782, visant à réduire les dépenses annuelles. Il prouve la prévoyance financière engagée par la princesse par la somme de 4 383 livres de dépenses sur les 9 000 livres de prévus entre le premier janvier et la date du décès⁸⁴².

En absence de documents comptables, il est très difficile de connaître les revenus et les dépenses de la princesse. Notre analyse faites à l'aide des documents à notre disposition et des correspondances ne reflète donc pas le mode de consommation de la princesse, si ce n'est qu'un état partiel de ses économies. Toutefois, il est possible d'observer le cheminement de la restructuration des finances durant la période de 1762 à 1782. En effet, il est à rappeler les conséquences sur ses émotions durant la période de 1766 à 1770, comme le prouve sa volonté de vouloir vendre ses diamants, dont, l'estimation à 40 000 livres ne suffit pas. Le faible coût du château du Brumath qu'elle loue à partir de 1771, et son avènement en 1773 participent à une certaine stabilisation de la situation financière de la princesse. Ensuite, l'achat et les constructions de l'hôtel de Saxe semblent être un pari risqué pour faire valoir sa qualité auprès de la population strasbourgeoise. Du paraître qui cache de nombreuses défaillances. Une image de dépensières s'est formée à son sujet princesse, ouvrant le paradoxe d'une consommation de son rang par le luxe dont l'accessibilité est source de ruine pour ses économies, et donc un danger pour son honneur et sa dignité⁸⁴³. Une évolution reste tout de même à être noter, déjà par l'accession au trône abbatiale qui lui garantit une source de revenu plus importante, et une réorganisation sur un long terme pour réguler ses dépenses et éviter la faillite. Chose qui se voit confronter aux aléas, aux problèmes causés par les domestiques ou aux incendies à Remiremont qui nécessitent de grandes dépenses et freinent la croissance de ces économies. Cet événement n'est pas réglé même après la réponse donnée par le roi une année plus tard et à son décès, alors que la coutume est de reverser les revenus de l'abbesse au chapitre, ces derniers sont réquisitionnés par la nouvelle abbesse pour terminer la reconstruction des deux dernières maisons⁸⁴⁴. Avec cette étude, il est aussi difficile de reconnaître ce cas et de l'inclure dans le phénomène d'un appauvrissement général de la noblesse durant le siècle en Europe⁸⁴⁵.

⁸⁴¹ ADA EE 1513.2, lettre n°3 ce 13 février 1770.

⁸⁴² ASS 6 e41. 176, « Procuration de quatorze mille livres tournois faites par le baron de Breiten-Landenberg délivré à M. Zeis, secrétaire des commandements de Sad[ite] Altesse » 24 décembre 1779.

⁸⁴³ Michel FIGEAC, *op.cit.*,

⁸⁴⁴ ADA EE 1829, Correspondance de M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, « Tableau général et final de la Succession de feu son altesse Royale madame la Princesse Christine de Pologne, Duchesse de Saxe, en vivant, abbesse de Remiremont, au 1er avril 1784 ».

⁸⁴⁵ Michel FIGEAC, « Noblesse et rapports sociaux », dans Michel FIGEAC et Jaroslaw DUMANOWSKI, *Noblesse française et noblesse polonaise : Mémoire, Identité et culture XVI^e – XX^e siècles*, Pessac : Maison des Science de l'Homme d'Aquitaine, 2006, p. 609-611, [en ligne], consulté le 15/03/2024 à l'URL : <https://books.openedition.org/msha/17893>.

Conclusion de la partie

Le résultat de cette étude révèle le cas d'une princesse en constante quête de stabilité et qui cherche à se reconstruire après avoir tout perdu à cause de la guerre. Retirée dans sa campagne, la princesse de Pologne et duchesse de Saxe s'adonne à ses principaux plaisirs, loin de la cour et de ses cérémonies, qu'elle reproduit à son échelle en province tels que la chasse, les spectacles et les promenades. Ces pratiques témoignent également de sa culture, matériel et immatériel, reflet de l'âme⁸⁴⁶ de Marie-Christine qui ressemble davantage à celui d'une personne du second ordre qu'à celui du premier. L'engagement de l'abbesse Christine dans le monde religieux peut encore être remise en question. Aucun indice ne permet de la positionner dans la lutte contre le protestantisme qui se concentre en Alsace par les membres du clergé catholique⁸⁴⁷. Seul son origine saxonne qui l'a habitué à la cohabitation entre catholiques et protestants peut nous égayer sur une certaine indifférence par rapport à cette question. Peut-être est-ce également le reflet d'un détachement de la noblesse vis-à-vis de la religion⁸⁴⁸. L'engagement envers le culte religieux est presque absent, au contraire de la culture profane et mondaine qui ne cesse d'être développée et entretenue. L'intérêt derrière l'établissement à Remiremont est vraisemblablement celui d'une source de revenu et de prestige pour lui permettre de combler ses besoins matériels et sociaux, malgré les limites, pour maintenir un certain confort et son inclusion dans l'élite nobiliaire⁸⁴⁹. Ses ambitions témoignent enfin, d'un intérêt plus fort pour la distinction du rang et de l'honneur, pourtant ses conditions de vie sont éloignées de ceux qui correspondent normalement aux princesses royales. Malgré les obstacles, ses finances finissent tout de même à se redresser et lui permettent de vaquer à ses occupations princières. En dépit de quoi, ses pratiques et l'intérêt même qu'elle porte pour la religion paraissent pauvres et n'ont qu'une part mince dans le quotidien de la princesse et indispensable pour se distinguer dans le monde des grands. L'intérêt pour celle-ci est d'autant plus mis à mal à cause de l'expérience de l'abbaye et la responsabilité qu'elle sollicite.

⁸⁴⁶ Beatrix BASTL, « Un discours entre proximité et distance : les portraits et les correspondances de la famille Harrach au XVIIIe siècle », dans Jean-François CHAUVARD et Christine LEBEAU (dir.), *Éloignement géographique et cohésion familiale : XVe-XXe siècle*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2006, p. 141.

⁸⁴⁷ Louis Chatelier, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans l'ancien diocèse de Strasbourg*, Paris : Editions Ophrys, 1981, p.360-370.

⁸⁴⁸ Marcel BERNOS, « 7. Les nobles d'Ancien Régime face à leur conscience » *op.cit.*

⁸⁴⁹ Frédérique LEFERME-FALGUIERES, « La noblesse de cour aux XVIIe et XVIIIe siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite », *op.cit.*

Conclusion générale

Le lundi neuf décembre 1782, le « contingent » funéraire de la princesse Christine de Saxe démarre son périple vers Remiremont⁸⁵⁰. Ces événements semblent rassembler des foules impressionnantes de pauvres, de bourgeois, de nobles et de clercs qui portent un dernier hommage à la défunte châtelaine de Brumath. Le char mortuaire orné dans lequel se trouve la princesse est suivies de deux autres voitures pour sa suite, et d'une troupe de 23 personnes rassemblant sa livrée et ses voituriers. Les cloches sonnent et les canons tirent à l'arrivée du cortège à Remiremont, le 13 décembre au soir. Après avoir été reconnu par les dames, le corps est exposé une dernière fois au peuple de Remiremont pendant les obsèques et les cérémonies tenue en son honneur. Le cortège repart enfin, pour arriver le 19 décembre à Brumath. Le parcours relie ses deux espaces, Brumath et Remiremont, ces deux centres qui symbolisent sa présence, devenu pérenne par le dépôt du corps à l'abbaye, ses entrailles à Brumath. Son cœur, en réalité toujours saxon, est amené ensuite dans sa province natale. Le deuil est déclaré pour 21 jours en l'honneur de la tante du roi⁸⁵¹.

L'exercice biographique, tant complexe qu'il est, œuvre toutefois pour la reconnaissance de traits bien distincts. Elle rajoute en tout cas de nouveaux éléments de réponses à la question de la définition des princesses à l'époque moderne⁸⁵². En invitant toujours à la prudence, nous pouvons tenter de donner une réponse à la question de Virginia Woolf⁸⁵³, « que faisaient-elles de huit heures du matin à huit heure le soir ? ». Pour cette princesse de la fin du XVIII^e siècle, son agentivité s'étend sur plusieurs plans. En tout premier lieu, ce qui ressort de cette étude est son ambition du maintien de son honneur. Cela passe par de nombreux actes marqués d'ambitions à vouloir s'assurer une place dans la bonne société. Celle-ci l'éloignent des lieux de prières, pour rejoindre les lieux de mondanité, à la rencontre de la société de cour qui, à la fin du XVIII^e, est marqué par cet esprit de divertissements et de loisirs, beaucoup plus attrayante que la vie au cloître. Plusieurs caractéristiques générales de la noblesse de son époque

⁸⁵⁰ ADA EE 1741, Correspondance du baron de Landenberg, grand-maître de la maison de la princesse Christine de Saxe, du 28 décembre 1782, Brumath.

⁸⁵¹ AMS, AA 1956.

⁸⁵² Isabelle POUTRIN, Marie-Karine SCHAUB (dir.), *Femmes et pouvoir politique : les princesses d'Europe, XVe -XVIIIe siècle...* op.cit.

⁸⁵³ Virginia WOOLF, *Une chambre à soi*, Paris, Denoël, 1992, p. 69, mentionné dans Mathilde CHOLLET, *Être et savoir : une ambition de femme au siècle des Lumières.*, op.cit., p. 9.

se rassemblent tout de même chez Marie-Christine de Saxe. L'aspect politique que symbolise sa personne confirme la place des femmes dans les relations diplomatiques. En ce sens, sur un certain point, elle ne diverge pas entièrement des princesses allemandes positionnées en France, comme la princesse palatine, Elisabeth-Charlotte (1652-1722) mariée frère du roi Louis XIV, ou Marie-Josèphe de Saxe, qui garde une forte attache au Saint-Empire et use de leur influence pour jouer en faveur de leur dynastie même en France. Dans notre cas, nous pouvons affirmer que la princesse Marie-Christine est davantage liée à la famille Deux-Ponts-Wittelsbach qu'à la famille de Saxe, qui a perdu en pouvoir à cause de la Guerre de 7 ans, et qu'à la famille de France, dont les conséquences du changement de règne et des stratégies géopolitiques engagent à un éloignement entre l'électorat et le royaume. En effet, la cour palatine se place ici comme une source de prestige et de mondanité favorisé par la bonne entente politique et amicale, ainsi que par la proximité géographique. Ce rapprochement témoigne d'une certaine indépendance et d'un opportunisme de la part de Marie-Christine dans ces stratégies relationnelles. Le lignage reste profondément enraciné dans son réseau, mais celui-ci aussi est propre à Marie-Christine. Son célibat lui assure une émancipation dans ces choix humains et matériels. En ce sens, les remarques des contemporains et d'autres auteurs sur la liberté que confère le statut de chanoinesses n'est pas totalement incorrecte⁸⁵⁴. Il est vraisemblable que l'absence de mari joue beaucoup sur la situation d'une princesse. Elle dispose d'une liberté d'action non négligeable. Par ses activités, les promenades, les jeux, les spectacles, sont révélateur d'une agentivité conditionnée par son genre et sa classe sociale, mais qui s'extirpent de certaines limites comme le prouve sa pratique de la chasse. Toutefois, cette liberté n'est pas sans conditions et limites, qui peuvent être assez restrictives selon les domaines. Les conséquences politiques forment des premières conditions pour la place de Marie-Christine de Saxe au sein de la société de cour. La cour de Versailles lui ferme de plus en plus ses portes, malgré qu'elle soit la tante du roi. Ce dernier garde tout de même une influence sur la princesse et notamment sur l'abbaye. Il fait partie aussi d'un des contre-pouvoirs à l'abbesse, en plus des dames, développé durant l'époque moderne et nécessaire pour éviter un « absolutisme » abbatiale, sans compter les règlements du chapitre qui dicte les droits et les devoirs de la régnante. Nous faisons ici face à une difficulté d'ordre épistémologique où les abbesses du XVIII^e siècle ne sont pas encore l'objet de nombreuses recherches pour émettre des hypothèses sur leurs situations politiques dans cette période. Il serait pourtant intéressant de voir si le cas de Marie-Christine de Saxe reste

⁸⁵⁴ Scarlette BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Les femmes à l'époque moderne*, op. cit., p.149.

exceptionnel sur ce point, même si les cas d'Anne-Charlotte de Lorraine ou encore de Cunégonde de Saxe nous donnent certains indices sur les rapports entre abbesses et abbayes. Cependant, l'établissement abbatiale a un principal objectif : la pension. Or, il ne remplit pas les caisses de l'abbesse. Ici, les moyens financiers et matériels sont une autre limite à l'émancipation. Si encore, Marie-Christine peut s'arranger beaucoup plus aisément vis-à-vis de son entrent, ses économies posent beaucoup plus de contraintes. Ces affaires ne lui sont pas totalement dépendante. Au contraire, elle dépend davantage de sa situation économique, de tiers (par les affaires ou des crédits) et des obstacles, des aléas qu'elle doit affronter. Néanmoins, son but reste celui de l'émancipation comme le prouve ses efforts à vouloir trouver une situation financière stable.

Les correspondances sont un outil très efficace dans le travail d'identification de la princesse Marie-Christine de Saxe. En alliant une étude littéraire et historique, nous avons pu recréer un portrait beaucoup plus détaillé. L'approfondissement de certains points déjà étayer par les biographes, replacés dans un contexte spécifique, nous offre un portrait d'une princesse cultivée et fidèle envers ses devoirs. La princesse de Pologne est une personne influente avec une prestance grâce à son rang et une situation spécifique qui inspire. Elle possède une place importante également dans la mise en contact entre l'espace germanique et le royaume de France. Parler de la princesse de Pologne, duchesse de Saxe ou de la comtesse de Henneberg, occulte grandement sa place en tant que religieuse et d'abbesse de l'une des plus prestigieuses abbayes de l'Europe de l'ouest. Elle s'éloigne fortement de l'image que nous pouvons avoir d'une abbesse pieuse et dévouée. Un point qui rejoint l'idée d'un détachement du second ordre par rapport à la religion. Cela n'est pourtant pas sans effet car elle fait partie de ces personnes marquantes dans l'histoire de la Lorraine et de Alsace par un autre type d'exercice de son influence qui n'est pas religieux mais plutôt social et politique. Malgré la temporalité (à peine une vingtaine d'année), les traces de sa présence subsistent encore aujourd'hui à Remiremont, Brumath et Strasbourg. Or son portrait, délivré par la correspondance intime avec son frère démontre aussi une princesse en proie à de nombreuses difficultés que forme le parcours de la vie, que son orateur le curé de Dompierre a déjà souligné. S'il souligne notamment les problèmes en liens avec l'abbaye et sa famille (les nombreuses disparitions au début de la période), nous avons voulu creuser et mettre en lumière le point de vue de la princesse. Devons-nous interpréter cela comme un exemple d'une noblesse en échec face aux conjonctures qui leurs est de moins en moins favorables ?⁸⁵⁵ Toutefois, une amélioration des conditions se présente

⁸⁵⁵ Michel FIGEAL, « Noblesse et rapports sociaux », dans Michel FIGEAL et Jaroslaw DUMANOWSKI, *Noblesse française et noblesse polonaise : Mémoire, Identité et culture XVI^e – XX^e siècle*, op.cit., p. 609-611.

légèrement au début des années 1780, ce qui aurait pu donner lieu à une stabilité et un ancrage encore plus profond de la princesse en Alsace, mais son décès est un arrêt net. Certaines périodes sont marquées par des partages des pensées sombre, ce qui nous interroge sur un potentiel dépression, où elle recherche le soutien de son frère, ce dernier étant un acteur essentiel à son bonheur par à l'amour fraternelle. La correspondance a permis également de mettre en lumière un point que de nombreux historiens et historiennes ont déjà souligné, à savoir la solidarité familiale grâce à la pratique épistolaire. Malgré les discordances qui peuvent apparaître au sein de la fratrie, les femmes sont des piliers à la cohésion familiale. Soulignons ici le rôle d'Elisabeth qui, depuis Dresde, permet de maintenir ce lien entre les membres éparpillés à plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres à travers l'Europe de l'Ouest. Une étude de son cas serait très intéressante selon son point de vu, sur le plan social et géographique puisqu'elle n'a pas d'établissement, mais également sur le point de relation et l'importance d'une sœur dans le circuit épistolaire familiale.

Ainsi, cette étude dégage le portrait d'une princesse menacée par l'oubli. L'effet des recherches historiques, encore plus des biographies historiques, est de redonné une nouvelle vie à ces personnes, une nouvelle place dans l'histoire. Les femmes le sont d'autant plus qu'elles ont été victimes d'un silence systématique, notamment pour l'époque moderne où le chantier qu'entreprend les études de genre reste encore important. Cette figure passionne encore l'histoire locale qui guide certains passionnés ou chercheurs et chercheuses à vouloir mettre en lumière ces personnes qui ont marqué les régions, ici la Lorraine et l'Alsace. La question des sources reste encore compliquée. Notons par exemple que la baronne d'Oberkirch, par son journal et son mémoire, a pu avoir une place importante dans l'étude de la région et de la société sous Louis XVI. Dans le cas alsacien, au vu de son histoire et des liens avec l'Allemagne, cela peut être une contrainte pour l'étude des femmes influences de la région, nobles ou non. Toutefois, l'Alsace comme un cas de *Schwisenland*, de pont entre la France et le Saint-Empire, offre de nombreuses opportunités, additionné à l'étude du genre, pour mettre en lumière des figures importantes dans ces jeux de relations. Ce point pourrait être élargie aux princesses rhénanes, dont l'importance géopolitique reselle de nombreux cas intéressant à étudier et pourrait appuyer l'importance de leur place dans les relations diplomatiques.

SOURCES :

Île-de-France

Archives des affaires étrangères, Correspondance de Lorraine (62CP), 145

Archives Diplomatiques, Correspondance Politique (Saxe électorale), 117CP_69-2

Archives d'Alsace Strasbourg

- Ban de Brumath

E 1610 Biens caducs ; bâtiments seigneuriaux ; meubles du château ; prairies seigneuriales

E.1622-1624, jardin du château

E 3256 Comte du baillage de Brumath, année 1772

E 3257 Pièces justificatives, année 1773

E 3262 Compte du baillage de Brumath, année 1782

EE 3264 Pièces justificatives, année 1782.

EE 3285 Compte du baillage, année 1779.

- Archives notariales et administratives

Q 869 - Agencement intérieur de l'hotel de Neubourg (ancien Hotel de Saxe), 1791

6 E 48 Ventes des chevaux de la princesse Christine.

6 E 41.176, Procuration fait à M. Le baron de Landenberg

6 E 41. 188, Testament de la princesse Christine

Archives de l'Ancien évêché de Bâle (Suisse)

A 1-2.5 Remiremont

A 47-29.4 Procès Seppois

Archives départementales de l'Aube, Troyes

EE 1497, Correspondance de la princesse Marie-Anne de Saxe.

EE 1455-1456, lettres autographes du prince Xavier à sa sœur la princesse Christine 1760 – 1782.

EE 1511 – 1515, Correspondance de la princesse Christine de Saxe 1758-1782.

EE 1712.3, Correspondance du baron de Gohr, attaché au service de la princesse Christine, 1781-1785.

EE 1741, Correspondance du baron de Landenberg, grand-maître de la maison de la princesse Christine de Saxe, 1782-1783.

EE 1774-1782, Correspondance de M. Pomié.

EE 1829, Correspondance de M. Zeis, secrétaire des commandements de la princesse Christine de Saxe, 1782-1787.

Archives municipales de Remiremont

Ms 17, « Cartulaire de Remiremont : recueil de copies de donations, de lettres patentes des rois, des empereurs, des papes, des ducs de Lorraine, etc... relatives à l'Abbaye de Remiremont depuis le testament de St Romaric jusqu'en 1780. »

Ms 42, « Concession par le roi Louis XV de marques honorifiques aux dames de Remiremont : croix canoniale, représentant, d'un côté St Romaric, et portant de l'autre, la date de 620, époque de la fondation de l'abbaye, laquelle croix était attachée à un large cordon bleu, liseré de rouge, porté en écharpe de droite à gauche. Original donné par le roi Louis XV, le 15 mars 1774, signé Louis, contresigné le Duc d'Aiguillon. »

Ms 54 Chartes municipales de Remiremont, lettres de souverains, autographes, église capitulaire, pièces de comptabilité : * Lettres des souverains, voués de Remiremont* Ordonnances abbatiales* Procès de la restauration de l'église capitulaire (18e siècle)* Pièces diverses de comptabilité capitulaires. XVIIIe siècle.

4 S 5Ms 95 Tome XIII 1734-1790, Collection de documents originaux et copies, se rapportant à l'histoire du chapitre de Remiremont.

II 26 Permis de chasse accordé sur le finage des Chaumes du Grand Ventron par Marie-Christine de Saxe, coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, à Jean-Nicolas Pelletier résidant à Rougerupt (1770).

IN-8°/918, « n-8°/ 918 Mémoire à consulter et consultation pour le Chapitre... de Remiremont... ayant élu la Dame de Ferrete à la dignité de Secrete... Contre les Dames de Clozen, de Montjoye, de Lenoncourt ».

In-8°/ 917 Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Madame Marie-Christine Royale de Pologne duchesse de Saxe, Abbessse de Remiremont ; prononcée en l'Insigne Eglise Collégiale et Séculière de Saint Pierre de Remiremont, le 16 janvier 1783, par M. Charles-Sylvestre Robert, Curé de Dompaire, Doyen de Jorcey, Diocèse de St. Diez, Maître des Requêtes au Conseil de Monseigneur le Comte d'Artois, et Aumônier de feu Son Altesse Royale Texte imprimé Nancy Chez la Veuve Leclerc, Imprimeur de l'Intendance, et du Chapitre de Remiremont 1783 1 vol. (33 p.).

Landesarchiv Baden-Württemberg, Generallandesarchiv Karlsruhe,

FA Nr. 5 A Corr 4, 67- 88 Karoline von Baden Landesarchiv Baden-Württemberg und Maria-Christina von Sachsen.

Archives départementales des Vosges, Epinal

Fonds Friry Série 6 I 27 Procès entre les Dames de l'abbaye.

G 1039 1704 - 1780 « dignité abbatiale - chasse de l'abbaye ».

G 1030 1738-1782: « dignité abbatiale - Scellés sur les archives de l'abbaye - procès verbaux des appositions de scellés sur les archives de l'abbaye par les officiers de la justice ordinaire, après le décès des abbesses Béatrix de Lorraines en 1738, Charlotte de Lorraine en 1773 et Marie-Christine de Saxe en 1782 ».

G 1080: « Provisions des officiers de l'abbaye ».

G 961 « quittance de cinq Louis donnés à un chanoine par l'aumonier de S.A.R madame la princesse de Saxe pour la cérémonie de la canonisation et béatification de Saint-Séraphin et du bienheureux ».

G 1131 : Dignité abbatiale, seigneurie, Val-d'Ajol - Appels de la justice-... « 1778, consultation faite par l'abbesse Christine pour savoir si ses officiers ont droit de connaître des vols commis avec effraction, ou si ce sont des officiers du baillage royal qui doivent en connaître; il est dit que la connaissance en appartient à l'abbesse ».

G 1060 à 1064 compte de l'abbaye.

G 1265 - 1266 -1267 compte de l'abbaye sous les abbesses Anne-Charlotte et Marie-Christine.

BIBLIOGRAPHIE

Usuels

COURTALON Abbé, *Atlas élémentaire de l'empire d'Allemagne : composé de cartes et de tableaux, mis au jour par Courtalon en 1774 ; 2e édition avec des changements, publié par Edme Mentelle et Pierre Gilles Chanlaire, 1798.*

CASTELLUCCIO Stéphane, *Le journal de la Cour : 1723-1785*, Paris : CNRS éditions, 2022.

Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Tome deuxième, K-Z et additions et rectifications recueillies pendant l'impression, Rixheim : impr. F. Sutter & Cie, 1910.

Dictionnaire de droit et de pratique, t. II, Paris, 1740.

Dictionnaire de l'Académie française, 1762.

FLORANGE Charles et Jules, *Les décorations et Insignes des chapitres nobles de France avant 1789*, Paris, 1925.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

KNESCHKE Ernst Heinrich, *Neues allgemeines Deutsches adelslexicon, im Vereine mit mehreren historikern herausgegeben*, tome I-IV, Leipzig: F. Voight, 1865.

LEHR Ernest *L'Alsace noble suivie de Le livre d'or du Patriciat de Strasbourg. Tomes 1-3*, Paris : Fédération des sociétés françaises de généalogie, d'héraldique et de sigillographie, 1987.

Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA), Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, Strasbourg : Impr. De la Société d'édition De la Basse Alsace.

RON SIN Albert (dir.), *Les vosgiens célèbres : dictionnaire biographique illustré*, Vagney, France : Edition G. Louis, 1990.

SAPIRO Gisèle (éd.), *Dictionnaire international Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions, 2020.

WEIDELI Walter, dans *Dictionnaire historique de la suisse (DHS)*, [en ligné], 2010, consulté le 24/05/2023 à l'URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017439/2010-03-31/>.

WIDERHOLD Jean Herman, *Dictionnaire françois*, 1680.

Mémoires et journaux

GEHIN François, *Mémoires de Mr. François Géhin, ancien fermier des bains de Plombières*, 1701-1800.

KUHN Antoine, *Mémoires d'Antoine-Léonce Kuhn et de son fils Joseph-Randoald : bourgeois de Porrentruy*, publiés et annotés par Gustave Amweg, Porrentruy : impr. "Le Jura" SA, 1935.

OBERKIRCH Henriette, baronne d', *Mémoire de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789* ; édition présentée et annotée par Suzanne Burkard, Paris : Mercure de France, 2000.

Sources imprimées

BOYE Pierre, *Lettres inédites du roi Stanislas, Duc de Lorraine et de Bar, à Marie Leszczyńska (1754-1766)*, publiée avec une étude, des notes et un fac-similé, Paris ; Nancy : Berger-Levrault, 1901.

D'ARNETH Alfred, et GEFROY A. *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau : avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. T. 2*, Paris : Firmin-Didot frères, 1874.

LIEVIN-BONAVENTURE Proyart, *Vie du Dauphin père de Louis XVI, écrite sur les mémoires de la cour, enrichie des écrits du même prince*, Lyon : Liévin-Bonaventure Proyart, 1782.

LIPPERT Woldemar, *Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen : Briefwechsel, 1747-1772 : mit einem Anhang ergänzender Briefe*, Leipzig : B.G. Teubner, 1908.

SOLIGNAC Pierre-Joseph, *Amusemens des eaux de Schwalsbach, des bains de Wisbaden et de Schlangenbad...*, Liege, Everard Kintz, 1739.

Ouvrages généraux

BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La solitude : XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris : Belin, 2008
à l'URL : shs.cairn.info/la-vie-la-mort-le-temps--9782130451532-page-403?lang=fr.

CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 3, De la Renaissance aux Lumières sous la direction de Philippe Ariès et de Georges Duby*, Paris : Seuil, 1986.

DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept Ans ; 1756-1763*, Paris : Perrin, 2018.

FOISIL Madeleine et BARDET Jean-Pierre, *La Vie, la mort, le temps Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Presses Universitaires de France, 1993. p.403-421 [en ligne], consulté le 26/07/2024

JEHIN Philippe, *L'homme et la faune dans les pays du rhin supérieur du XVIe au XVIIIe siècle*, mémoire de recherche inédit, pour l'habilitation à diriger des recherches sous la direction de M. Paul DELSALLE, Université de Bourgogne-Franche Comté, soutenue le 12 novembre 2021.

HELIE Jérôme, *Le XVIIIe siècle*, Malakoff : Armand Colin, 2021.

LEVER Maurice, *Théâtre et Lumières : les spectacles de Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 2001.

LOIR Christophe, TURCOT Laurent, « La promenade au tournant des XVIIIe et XIXe siècles (Belgique-France-Angleterre) », *Etudes sur le XVIIIe siècle*, volume XXXIX, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

VENAYRE Sylvain, *Panorama du voyage, 1780-1920 : mots, figures, pratiques*, Paris : Les Belles Lettres, 2012.

VINCENT-BUFFAULT Anne, *L'exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIIIe et XIXe siècles*, Paris : Ed. Du Seuil, 1995.

Genre biographique

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin 1986. L'illusion biographique. pp. 69-72, consulté le 2 février 2023 à l'URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317.

DOSSE François, *Le pari biographique ; écrire une vie, préface inédite de l'auteur*, Paris : Edition la Découverte, 2011.

GIOVANNI Levi, « Les usages de la biographie », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 44^e année, N. 6, 1989., p. 1325-1336 consulté le 22/11/2022 à l'URL : www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1989_num_44_6_283658.

GEMIS Vanessa, « La biographie genrée : le genre au service du genre », *COntEXTES*, 3, 2008, mis en ligne le 24 juin 2008, consulté le 23/02/2023 URL : <http://journals.openedition.org/contextes/2573>.

LE GOFF Jacques, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat*, 1989/2 (n° 54), p. 48-53, [en ligne], consulté le 11/01/2023 à l'URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-1989-2-page-48.htm>.

LORIGA Sabina, *Le Petit x : de la biographie à l'histoire*, [Paris] : Editions du Seuil, 2010.

PIKETTY Guillaume, « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », dans *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°63, juillet-septembre 1999, p. 119-126.

ROLLET Laurent et Philippe NABONAND (dir.) *Les uns et les autres : Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy ; Presses universitaires de Nancy : Editions universitaires de Lorraine, 2012.

Sociologie et études des réseaux

« Agency : un concept opératoire dans les études de genre ? » des *Rives méditerranéennes*, 41, 2012, en ligne, consulté le 02/03/2023 à l'URL : <http://journals.openedition.org/rives/4108>.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (dir.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique : nouvelles approches des espaces relationnels* ; Montpellier : Publications Montpellier 3 - Université Paul-Valéry, 2003.

CARRIBON Carole, PICCO Dominique, DUSSERT-GALINAT Delphine, LACHAISE Bernard, BUGNON Fanny (dir.), *Réseaux de femmes, femmes en réseaux (XVI^e-XXI^e siècle)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2017,

FORSE Michel, DEGENNE Alain, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Collection U, 2004, [en ligne] consulté le 28/02/2024 à l'URL : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/les-reseaux-sociaux--9782200266622.htm>.

MICHEL Johann, « Narrativité, narration, narratologie : du concept ricœurrien d'identité narrative aux sciences sociales », dans *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-125 | 2003, [en ligne], consulté le 02/03/2024 à l'URL : <http://journals.openedition.org/ress/562>.

Etude du genre

JOAN Scott, ÉLENI Varikas. « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », dans *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988. Le genre de l'histoire

CHARPENTIER Emmanuelle et GRENIER Benoît (dir.), *Le temps suspendu. Une histoire des femmes mariées par-delà les silences et l'absence*, 2022 [en ligne], consulté le 15/05/2022 à l'URL : <https://hal.science/hal-03874900/document>.

PERROT Michelle, *Les femmes ou Les silences de l'Histoire*, Paris : [Flammarion], 2001.

PLANTE Christine, « Écrire des vies de femmes », dans « Le genre de l'histoire » *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988. p. 57-75 [en ligne], consulté le 23/02/2023 à l'URL : www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1755.

THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre, avec une préface d'Alain Corbin*, Lyon : ENS Editions, 2007.

Histoire des femmes

BEAUALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris : Belin, 2003.

CHATENET-CALYSTE Aurélie, *Une consommation aristocratique et féminine à la fin du XVIII^e siècle : Marie-Fortunée d'Este, princesse de conti (1731-1803)*, sous la direction de Michel CASSAN, Université de Poitiers, soutenu le 27/11/2010, consulté le 10/12/2023 à l'URL : <https://hal.science/tel-02555550>.

CHOLLET Mathilde, *Être et savoir : une ambition de femme au siècle des Lumières*, Rennes : Presses universitaire de Rennes, 2016.

CHOLLET Mathilde, « L'œil et l'art de la maîtresse : une châtelaine et ses serviteurs, entre discours et pratiques au siècle des Lumières » [en ligne], *Histoire, économie & société*, 2016/4 (35^e année), p. 85-103, consulté le 28/02/2024 à l'URL : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/revue-histoire-economie-et-societe-2016-4-page-85.htm>.

DA VINHA Mathieu et GRANDE Nathalie (dir.) « *Toute la cour était étonnée* » : *Madame de Maintenon ou l'ambition politique au féminin*, Rennes : Presses universitaires de Rennes ; Versailles : Centre de recherche du Château de Versailles, 2022.

FARGE Arlette et KLAPISCH-ZUBER Christiane (dir.), *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII^e -XX^e siècle*, Paris, Montalba, 1984

LACOUÉ-LABARTHE Isabelle et MOUYSSSET Sylvie, « De « l'ombre légère » à la « machine à écrire familiale » », *Clio* 35 | 2012, [en ligne], consulté le 26/11/2023. URL : <http://journals.openedition.org/clio/10489>.

NOLDE Dorothea , « Princesses voyageuses au XVII^e siècle », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 28 | 2008, consulté le 22/02/2023. URL : <http://journals.openedition.org/clio/7833>.

MARAL Alexandre, *Femmes de Versailles*, préface de Stéphane Bern, Paris : Perrin, 2017.

PAOLI Marie-Lise et PICCO Dominique, *La cause des femmes au XVIII^e siècle*, Pessac : CIBEL, 2015.

ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette, *Histoire des femmes en Occident, III. XVI^e-XVIII^e siècle*, DUBY George et PERROT Michelle (dir.), Paris : Editions Pérens, 1991.

Histoire de la noblesse

BARTH Volker, *Inkognito: Geschichte eines Zeremoniells*, Munich: Oldenbourg Verlag, 2013.

BAUER Volker, *Die höfische Gesellschaft in Deutschland von der Mitte des 17. Bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts: Versuch einer Typologie*, Tübingen: M. Niemeyer, 1993.

BELY Lucien, *La société des princes : XVI^e-XVIII^e siècle*, [Paris], Fayard, 1999.

BERNOS Marcel « Les nobles d'Ancien Régime face à leur conscience », dans *Les sacrements dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles : Pastorale et vécu des fidèles*, [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2007, consulté le 11/01/2024 à l'URL : <http://books.openedition.org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/pup/7343>.

BLOCH Marc « Sur Le Passé de La Noblesse Française : Quelques Jalons de Recherche » dans *Annales d'histoire Économique et Sociale*, vol. 8, no. 40, 1936, p. 366–378 [en ligne], consulté le 11/01/2024 à l'URL : <http://www.jstor.org/stable/27574318>.

BRELOT Claude-Isabelle, *Noblesses et villes (1780-1950) : actes du colloque de Tours, 17-19 mars 1994*, Tours : Maison des sciences de la ville, Université de Tours, 1995.

CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse et ses domestiques au XVIII^e siècle*, Saint-Rémy-en-l'Eau : Éditions Monelle Hayot, 2021.

CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La Noblesse au XVIII^e siècle : de la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, éditions Complexe, 1984.

COSANDEY Fanny, *Le rang : préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris : Gallimard, 2016.

ELIAS Norbert, *La société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer et par Jeanne Etoré, Paris : Flammarion, 1985.

FIGEAC Michel, *Les noblesses en France. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Amrand Colin, 2012.

EYMEOUD Juliette, *Le célibat dans la noblesse française d'Ancien Régime*, volume 1, thèse soutenue à l'école doctorale de l'EHESS sous la direction de Fanny COSANDEY, le 15/12/2020, consulté le 15/02/2023 à l'URL : <https://www.theses.fr/253830141>.

FIGEAC Michel et DUMANOWSKI Jaroslaw, *Noblesse française et noblesse polonaise : Mémoire, Identité et culture XVI^e – XX^e siècles*, Pessac : Maison des Science de l'Homme d'Aquitaine, 2006, p. 609-611, [en ligne], consulté le 15/03/2024 à l'URL : <https://books.openedition.org/msha/17893>.

FIGEAC Michel, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse : de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Paris : A. Colin, 2006.

LEFERME-FALGUIERES Frédérique, « La noblesse de cour aux XVII^e et XVIII^e siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite », [en ligne] dans *Hypothèses*, 2001/1, consulté le 26/02/2023 à l'URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-87.htm>.

LE GALL Jean-Marie, « Fêtes accueil : rencontres princières et système de divertissements à l'époque moderne », *Revue historique*, 2022/4, n° 704, p. 851-914, consulté le 20/05/2023 à l'URL : <https://www.cairn.info/revue-historique-2022-4-page-851.htm>.

LE ROUX Nicolas et WREDE Martin (dir.), *Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

LILTI Antoine, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 2005.

MOTTA Anne et HASSLER Éric (dir.), *Noblesses et villes de cour en Europe (XVII^e-XVIII^e) : La ville de résidence princière, observatoire des identités nobiliaires à l'époque moderne*.

Nouvelle édition Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022, [en ligne], consulté le 20/03/2024 à l'URL : <https://books-openedition-org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/pur/160552>>.

ZUM KOLK Caroline, BOUTIER Jean, KLESMAN Bernd et MOUREAU François, *Voyageurs étrangers à la cour de France, 1589-1789*, Rennes : Presses universitaires Rennes ; Versailles : Centre de recherche du château de Versailles, 2014.

Histoire de religieuses

AUDEBRAND Justine, « Impératrices et abbesses : les *dominae imperiales* ottoniennes (X^e – XI^e siècle) », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2021/1, n°53, p. 237 à 260 [en ligne], consulté le 04/05/2024 à l'URL : <https://shs.cairn.info/revue-clio-femmes-genre-histoire-2021-1-page-237?lang=fr#re7no7>.

BOQUILLON Françoise, *Les Chanoinesses de Remiremont (1566-1790) : contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Eglise*, Remiremont Bibliothèque municipale : Société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, 2000.

BUGNION-SECRETAN Perle, *Mère Agnès : abbesse de Port-Royal*, Paris : les Editions du Cerf, 1996.

CORINNE Marchal, *Un âge d'or des chapitres nobles de chanoinesses en Europe au XVIIIe siècle : le cas de la Franche-Comté*, Turnhout : Brepols, 2021.

MARTINY Albert, « Béatrice de Breiten-Landenberg, abbesse d'Andlau : 1755-1774 » dans *Annuaire de la Société d'histoire d'archéologie de Damachal-la-ville, Barr, Orbernai*, édition 1996, p. 67-71.

PARISSE Michel et HEILI Pierre (dir.), *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire : actes du colloque d'avril 1996 organisé par la Société d'histoire locale de Remiremont*, Paris : Ed. Messen, 1998.

Histoire française

FOURCAUT Annie (dir.), *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIIIe-XXe siècles*, Grâne, Créaphis, 1996.

HOURS Bernard, *La vertu et le secret : le dauphin, fils de Louis XV*, Paris : H. Champion, 2006.

Id., *Louis XV et sa Cour : le roi, l'étiquette et le courtisan : essai historique*, Paris : Presses universitaires de France, 2002.

KALE Steven, *French salons : high society and political sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848*, Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 2004.

SCHER-ZEMBITSKA Lydia, *L'aigle et le phénix : un siècle de relation franco-polonaises : 1732-1782*, Paris : CNRS, 2001.

Histoire allemande

BRETSCHNEIDER Falk et DUHAMELLE Christophe (dir.) *Le Saint-Empire, histoire sociale : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018.

DUHAMELLE, Christophe. "Les Noblesses Du Saint-Empire Du Milieu Du XVIe Au Milieu Du XVIIIe Siècle." , dans *Revue d'histoire Moderne et Contemporaine (1954-)*, vol. 46, no. 1, 1999, p. 146–70, [en ligne], consulté le 31/01/2023 à l'URL : <http://www.jstor.org/stable/20530407>.

GOEPPER Sibylle et WILLMANN Nadine, « Préface », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 53-1, 2021, p. 3-16.

GOTTHARD Axel, *Das Alte Reich : 1495-1806*, durchges. und bibliogr. erg. Aufl Darmstadt : WBG, 2006.

JACOB-FRIESEN Holger et MÜLLER-TAMM Pia (dir.), *Die Meister-Sammlerin : Karoline Luise von Baden*, Berlin : Deutscher Kunstverlag, 2015.

MEYER Philippe, *Histoire de Dresde*, Paris ; CNRS Editions, 2019.

WIECZOREK Alfried, Hansjörg PROBST und Wieland KOENIG (dir.), *Lebenslust und Frömmigkeit Kurfürst Carl Theodor (1724-1799) zwischen Barock und Aufklärung : Handbuch und Ausstellungskatalog*, Ratisbonne : F. Pustet, 1999.

ZIECHMANN Jürgen (dir.) *Panorama der Fridericianischen Zeit: Friedrich der Grosse und seine Epoche: ein Handbuch*, Bremen: Edition Ziechmann, 1985.

Histoire des Wettin

BAJER Jakub, « La maison de Saxe et la reconnaissance du roi Stanislas-Auguste par les cours du Sud (1764-1766) », [en ligne] dans *Studia Europaea Gnesnensia*, vol. 5, 2012, consulté le 04/04/2024 à l'URL : https://bazhum.muzhp.pl/media//files/Studia_Europaea_Gnesnensia/Studia_Europaea_Gnesnensia-r2012-t5/Studia_Europaea_Gnesnensia-r2012-t5-s257-77/Studia_Europaea_Gnesnensia-r2012-t5-s257-277.pdf.

BRUNNEL Yvonne, *La mère de Louis XVI Marie-Josèphe de Saxe Dauphine de France*, préface de S.A.R le prince Xavier de Bourbon, Paris : Beauchesne et ses fils, 1960.

BOIS Jean-Pierre, *Maurice de Saxe*, Paris : Fayard, 1992.

DUPANIER Vincent, « ‘Au prince Xavier, mon très chère frère’ », la correspondance intime du prince Albert de Saxe à son frère aîné 1760-1767 (1) », dans *A l'Est rien de nouveau ?*, publié le 18/02/2023 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/9911>.

Id., « ‘Au prince Xavier, mon très chère frère’ », la correspondance intime du prince Albert de Saxe à son frère aîné 1760-1767 (2) », dans *A l'Est rien de nouveau ?* [En ligne] publié le 18/02/2023 consulté le 10/01/2024 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/9911>.

Id., « Xavier de Saxe à la cour de Versailles (1) », dans *À l'Est rien de nouveau ?* [en ligne] publié le 23/02/2022 et consulté le 10/01/2024 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/1613>.

Id., « Xavier de Saxe à la cour de Versailles (2) », dans *A l'Est rien de nouveau ?*, publié le 23/02/2022 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/1850>, consulté le 10/01/2024 à l'URL : <https://estrien.hypotheses.org/1850>.

KROLL Frank-Lothar, THOSS Hendrik (dir.) *Zwei Staaten, eine Krone : die polnisch-sächsische Union 1697-1763*, Berlin : Bebra Wissenschaft Verlag, 2016.

RAAB Heribert, *Clemens Wenzeslaus von Sachsen und seine Zeit (1739-1812). Band I : Dynastie, Kirche und Reich im 18. Jahrhundert*, Fribourg, Bâle, Vienne, 1962.

SAUDRAIX Philippe, *Philippe Saudraix, Dresde et les Wettin (1697-1756) : Ascension d'une dynastie, construction d'une capitale*, thèse sous la direction de Olivier CHALINE, université Paris-Sorbonne, soutenue le 5 mars 2011, consulté le 12/02/2023 à l'URL : https://www.researchgate.net/publication/271293803_Dresde_et_les_Wettin_1697-1756_Ascension_d'une_dynastie_construction_d'une_capitale.

STRYIENSKI Casimir, *La mère des trois derniers Bourbons Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV*, Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1903.

TERRAUX Christian, *Le prince Xavier de Saxe. Correspondance et réseaux d'une maison princière dans l'Europe du XVIIIe siècle*, mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne sous la direction de Monsieur le Professeur Lucien Bély, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2004 –

2005, consulté le 02/12/2022 à l'URL : https://www.archives-aube.fr/instance/ad10/extras/fonds_de_saxe/tei-saxe/index.html.

THEVENOT Arsène, *Correspondance inédite du Prince François-Xavier de Saxe, connu en France sous le nom de Comte de Lusace, précédée d'une notice sur sa vie*, Paris : Librairie historique et Archéologique de J.-B. DUMOULIN, 1875.

Histoire lorraine

BAMMERT Jean-Jacques, *L'histoire du chapitre des nobles dames de Remiremont, 620-1791*, Remiremont : Lalloz-Perrin (non-paginé), 1971.

BAUMGARTNER Jean-Claude (dir.) *Remiremont : histoire de la ville et de son abbaye*, Vagney : G. Louis, 1985.

BERTHELIER Nadine et BEGEL Jean-Pierre, *Remiremont*, Tous : Edition Sutton, 2016.

DIDELOT Pierre-Louis-Gabriel, *Remiremont, les Saints, le Chapitre, la Révolution*, Nancy, imprimerie catholique de R. Vagner, 1887.

GABER Stéphane. *L'entourage polonais de Stanislas Leszczyński à Lunéville, 1737- 1766*. Histoire. Université Nancy 2, 1972.

LEVRON Jacques, *Stanislas Leszczyński, roi de Pologne, duc de Lorraine : un roi philosophe au siècle des Lumières*, Paris : Perrin, 1984.

PUTON Francis, « Deux sœurs abbesses, Marie-Christine de Saxe, Abbesse de Remiremont, Marie-Cunégonde de Saxe, Abbesse d'Essen et de Thorn, Tantes de Louis XVI », dans *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, 96e année, col. LXXXIII, Saint-Dié : Typ. et lithogr. L. Humbert, p. 21-69.

PUTON Bernard, *Le Chevalier de Boufflers et la Princesse Marie-Christine de Saxe, coajutrice de l'abbesse de Remiremont*, Nancy, 1934.

Histoire alsacienne

BEYER Victor, BROCKMANN François, COYAUD Louis-Marie et al. *Brumath, destin d'une ville*, 1968.

BOSTETTER Auguste, *Geschichte Notizen über die Stadt Brumath*, Strasbourg: Schmidt C.F, 1896.

CHATELIER Louis, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans l'ancien diocèse de Strasbourg*, Paris : Editions Ophrys, 1981.

KIENTZ Jean-Jacques « Les jardins du château de Brumath », *Bulletin SHAB* n° 22 décembre 1994.

Id., « Les jeux d'eau du château de Brumath », *Bulletin SHAB*, n° 21, décembre 1993.

LIVET Georges et RAPP Francis (dir.) *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours. Strasbourg de la guerre de Trente Ans à Napoléon 1618-1815*, Tome III, Strasbourg : Ed. Des Dernières Nouvelles d'Alsace, 1981.

STROHL George, « La correspondance de la grande Duchesse Henriette de Hesse-Darmstadt », dans *Bulletin de la SHABE*, n° 32, décembre 2004.

TOMASINI Christian *La musique et le théâtre en Alsace au XVIIIème siècle*, Mémoire de maîtrise : Histoire : Strasbourg 2, sous la direction de Bernard Vogler, 1977.

Histoire de la médecine

BELMAS Elisabeth, « Les “Amusements des Eaux” dans la littérature thermale du XVIII^e siècle », dans John SCHEID, Marilyn NICLOUD, Didier BOISSEUIL, et Joël COSTE (dir.), *Le thermalisme*, Paris : CNRS Éditions, 2015, consulté le 03/05/2024 à l'URL : <https://books.openedition.org/editions-cnrs/26475#anchor-toc-1-1>.

CHAMBERS Liam, « Les confessions au carrefour : Catholiques et protestants irlandais à Spa au XVIII^e siècle », dans Daniel Droixhe (dir.) *Spa, carrefour de l'Europe des Lumières : les hôtes de la cité thermale au XVIII^e siècle : actes du colloque organisé par la Société wallonne d'étude du XVIII^e siècle (25-26 septembre 2012)*, Paris : Hermann, cop. 2013.

DROIXHE Daniel (dir.) *Spa, carrefour de l'Europe des Lumières : les hôtes de la cité thermale au XVIII^e siècle : actes du colloque organisé par la Société wallonne d'étude du XVIII^e siècle (25-26 septembre 2012)*, Paris : Hermann, cop. 2013.

LEFEBVRE Thierry, RAYNAL Cécile « Effervescence pharmaceutique autour de l'eau de Seltz » dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 94^e année, n°352, 2006, p. 511-523, consulté le 03/05/2024 à l'URL : www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_2006_num_94_352_6056.

MURPHY Gwénaél, « Religieuses et médicaments au XVIIIe siècle », dans *Histoire, médecine et santé*, 2, automne 2012, [en ligne] publié le 01/12/2013, consulté le 02/05/2024 à l'URL : <http://journals.openedition.org/hms/160>.

NAUROY Jacques « Une forme médicamenteuse aujourd'hui délaissée : le vésicatoire », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 73^e année, n°265, 1985, [en ligne], p. 144, consulté le 02/05/2024 à l'URL : www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1985_num_73_265_2370.

VIAUD, Jean-François *Le malade et la médecine sous l'Ancien Régime : soins et préoccupations de santé en Aquitaine, XVIe-XVIIIe siècles, préface par J. Pontet*, Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 2011.

VIGARELLO Georges, *Le sain et le malsain : santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris : Éditions du Seuil, 1993.

Ego-document

BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François Joseph (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for-privé en Europe du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris : PUPS, Presses de l'université Paris Sorbonne, 2005.

CHAUVARD Jean-François et LEBEAU Christine (dir.), *Éloignement géographique et cohésion familiale : XVIe-XXe siècle*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2006.

DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PESERAT Pierrette et POUBLAN Danièle (dir.), *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIXe siècle*, recueillie par Ludovic Damas Froissart, préface de Roger Chartier, Paris : A. Michel, 1995.

DELOYE Juliette, *Écriture de soi et identité : la correspondance familiale de Louis de Berre (1777-1823)*, Mémoire de Master 2 dirigé par Mesdames Isabelle LABOULAIS (faculté des sciences historiques) et Emmanuelle SEMPÈRE (faculté des lettres), Université de Strasbourg, 2015.

DIAZ Brigitte et SIESS Jürgen (dir.), *L'épistolaire au féminin : correspondances de femmes, XVIIIe-XXe siècle : [actes du] Colloque de Cerisy-la-Salle, 1er-5 octobre 2003*, Centre de recherche "Textes, Histoire, Langage", Université de Caen Basse-Normandie, Caen : Presses Universitaires de Caen, 2006.

MOUYSSSET Sylvie, BARDET Jean-Pierre, et RUGGIU François-Joseph, (dir.), *Car c'est moy que je peins*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2010.

Sitographie

Monumentum, [en ligne], consulté le 03/01/2023, à l'URL : <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00085067/strasbourg-ancien-hotel-de-saxe-ancien-hotel-de-purgerot-de-wardener>.

Dictionnaire Historique des Institutions d'Alsace, [en ligne], consultable à l'URL : <https://dhialsace.bnu.fr> .

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

<i>Année</i>	<i>Evènements politiques</i>	<i>Vie de Marie-Christine et sa famille</i>
1735		Marie-Christine né le 12 février à Varsovie.
1756	Début de la Guerre de 7 ans	
1757		Décès de la mère Marie-Josèphe de Habsbourg.
1760		Décès de la sœur Marie-Amélie, alors reine consort d'Espagne.
1761		Voyage en à Munich, réunion des familles Wettins et Wittelsbach.
1762		Le 24 juin, Marie-Christine arrive à Lunéville. Elle rencontre le roi le 3 septembre à Marly.
1763	Le 15 février, le traité de Hubertsbourg est signé entre la Prusse et l'Autriche, mettant fin à la guerre dans le Saint-Empire.	Le 8 juin, Marie-Christine est appréhendée au chapitre des dames nobles de Remiremont. Clément Wenceslas est élu évêque de Rastibonne et de Freising.
1765		Décès du Dauphin ; en mai, Marie-Christine est élue coadjutrice de l'abbesse de Remiremont, la princesse Anne-Charlotte de Lorraine ; Xavier se marie secrètement avec la comtesse de Spinucci.
1766		Décès du duc de Lorraine et de Barr, Stanislas Leszczyński.
1767		Décès de la sœur Marie-Josèphe, dauphine de France.
1768.		Clément Wenceslas devient évêque d'Augsbourg et archevêque de Trèves.
1771		En juin, Marie-Christine signe le bail du château de Brumath, propriété du

		Landgrave de Hesse-Darmstadt, elle l'occupe à partir du mois d'août.
1773		Décès de la princesse-abbesse Anne-Charlotte de Lorraine.
1774	En mai, Louis XV décède, succédé par son petit-fils, le duc de Berry, Louis-Auguste, qui devient Louis XVI.	
1775		Le 15 mai, entrée solennelle de Marie-Christine en tant que nouvelle princesse-abbesse de Remiremont. Sa sœur, Cunégonde, devient abbesse d'Essen et de Thorn.
1776		Achat du premier hôtel au 17 rue des Charpentiers à Strasbourg.
1778	Début de la guerre de Succession de Bavière ; Signature du traité d'alliance entre la France et les États-Unis.	
1779	Le 13 mai, signature du traité de Teschen mettant fin à la guerre de Succession de Bavière et aux prétentions des Habsbourg pour la province.	Début janvier, le chapitre est frappé par la foudre qui engendre d'important incendie ; achat du second hôtel « de Saxe » au 17 rue des Juifs à Strasbourg
1781		« Affaires des Dames » : dispute entre les chanoinesses de Remiremont pour l'élection de la dame secrète.
1782		Le 19 novembre, Marie-Christine décède en son château de Brumath, d'une fièvre bilieuse.
1783		En mai, le roi Louis XVI accepte de prendre en charge la succession de Marie-Christine, après un premier refus en mars.

TABLE DES FIGURES

Séjours de la princesse Marie-Christine de Saxe dans les cours souveraines (1762-1782)	p. 53
Croquis du plan du château et du jardin de Brumath réalisé par Jean-Jacques KIENTZ	p. 75
Photographie de l'hôtel de Saxe, (ancien hôtel Purgerot de Wardener) au 27 rue des Juifs, Strasbourg,	p. 76
Lieux de passage de la princesse de Pologne et duchesse de Saxe entre 1762 et 1782.....	p.90
Tableau non exhaustif des domestiques de Marie-Christine de Saxe, de 1762 à 1782.....	p.94
Les 52 bans de l'abbaye de Remiremon.....	p.109
Johann Christoph SYSANG, <i>Bildnis der Maria Christina von Sachsen</i> (1739)	p.137
Marie-Catherine DE SILVESTRE, <i>Marie-Christine de Saxe, princesse de Pologne et duchesse de Saxe</i> (1740- 1742)	p.138
Pierre JOUFFROY, <i>Marie-Christine de Saxe en nymphe des eaux</i> (1762)	p.139
Georges DE LA TOUR, <i>Marie-Christine de Saxe</i> (v.1762)	p.139
Peintre inconnu, <i>Réunion de famille</i> (sans date ni lieu)	p.140

ANNEXE

Pièces

AAS, 6 E 41. 188, Testament de la princesse Christine,

[Première main]

Nous Marie Christine Princesse Royale de Pologne, Duchesse de Saxe Abbessse de Remiremont dem[euran]t à Brumath, pour mettre ordre à nos affaires, et faire connoître nos dernière Institutions sur la manière dont nous desirions qu'il actoit usé auyant de notre Succession, et des biens faits, que notre cœur sollicité, et quel ajustice demande, pour ceux qu'un zèle et une fidélité constante ont attachée à notre personne, avons fait lescie sont notre daté. Le présent notre Testament prouve personne de confiance que nous avons signé, comme suit en

Primo Nous recommandons notre ame à Dieu Suppléant sérénissime miséricorde de luy faire grâce pour les mérites de N.A Gett.

[Deuxième main]

Secundo, je voue et lègue à l'hôpital de Remiremont la somme de deux mille ecue avec fin payé plus je vous et lègue aux pauvres de la paroisse de St Etienne à Strasbourg la somme de trois mille livres avec fin payé et pareil somme aux pauvres de la paroisse de Brumpte qui leur soient distribué par Ms Les curé
J'entens les pauvres catholiques

Je donne et lègue ma chère sœur Elisabeth ma rivière de Diamant avec le médaillon

Je donne et lègue à ma chère sœur Cunégonde mes perles après qu'elles auroient été degagées et retirées

Je donne et lègue à ma chère sœur l'Electrice douairière de Bavière mon bracelet de diamant

Je donne et lègue à mon cher Xavier mon portrait de la famille de France enrichie de (?)

Je donne et lègue à mon chère frère Charles duc de Courlande une de mes bagues de diamant et à mon chère frère Albert une pareille bague

Je donne et lègue à mon chère frère Electeur de trêves la vierge peinte en pastel qui est en mon hôtel à Strasbourg, le St-Louis de Conzague qui est à Brumath et le portrait en pastel de mon frère Xavier

Je voue délègue à madame la princesse de Piémont La tabatière en chevaux de Madame La dauphine sa mère

Je voue délègue à maxime des Deux ponts, mon grand et beau manteau de martre avec le manchon, à ma nièce Marianne de Saxe mon bel habit en martre.

Je prends la liberté de laisser à Mme l'électrice palatine le portrait [...]

A Madame la comtesse de Herwart ma boîte de pierre de Saxe

A Madame de Saxen l'habit de satin qui est en ouvrage, plus une garniture de dentelle en points, et ma petite boîte en mignature

A M. De Landeberg mon grand maitre ma boîte de pierre de saxe grise

A Monsieur de Gohr mon gentilhomme ma cane [...] Garnis de flacon de cristal re roche garni en or et une tabatière grise avec le portrait de [...] plus deux fusils de son choix

Je lègue tous mes meubles de Remiremont à M. Le Pretre mon conseiller

Je laisse à mes femmes de chambre tous mes habits, toutes mes dentelles mon linge et mêmes devoirs appartenant à ma garde robes, elles partageront le lot comme de coutume

Je laisse à mon secrétaire et valet de chambre et Chirurgien à chacun une tabatière, plus une tabatière à mon maitre d'hotel

Je laisse à mon vieu concierge Geister la melieure d'une montre d'or

Je laisse à mon sommelier Fiber mon autre montre d'or

Je laisse à ma blanchisseuse Domiatzeck mo satine bleue a rayes chenu de la reine

Je laisse à mon garderobier Geister mon dernier Gobi de monstur Brodéé

Je laisse à mon Ecuyer Guebler ma petite boite d'or en navette

Tertio mon intention est que toutes les personnes qui sont en appointment et à gages dans ma maison conservant étoient viagement la moitié de leurs appointments et gages et je leur fais autant que besoin seroit legs, pour les avoir touchés annuellement

Quarto Je prie le Roy de France mon neveu d'accepter ma soumise l'instituant mon héritier et légateur universel. Je prends la liberté de lui verser mes gens dont le sort m'intéresse infiniment, mon désir eut été de pouvoir faire plus pour luy. J'attends parreillement de ses bontés du roy, que tout le passif de ma succession sera acquitté, mon unique don ayant constamment été que personne de mes // ne souscrit de perte, ayant depuis plusieurs années fait des efforts pour les satisfaire

Et après avoir attentivement lu et relu (?) Je vouloir que cette est ma dernière et pieuse volonté deniant qu'elle soit exécuté autant son contenu. En foi de quoi j'ai signé le présent mon testament contenant quatre pages y compris la prenente à Brumpt le dix-huit novembre mil sept cent quatrevingt deux

Illustration

- Annexe n° 1

Jacob Horemans, Les familles électorales de Bavière et de Saxe en train de jouer de la musique et aux cartes, v. 1761



- Annexe n° 2

Matrice de sceau de l'abbesse Christine de Saxe, Gravure sur laiton ; bois, Collection Friry, Waidmann, Dusseaux. Musée Charles de Bruyères, Remiremont



- Annexe n° 3

Médaille et ruban du chapitre noble Saint-Pierre de Remiremont, Institué en 1774 par Louis XV, or ; émaillé ; soie, Fonds ancien, musée Charles de Bruyère, Remiremont.

